THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1744.

/3 C

DOMUS LUGDUNENSIS SOC. JESU

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1744.

A PARIS,
Chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	7.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1744.

ARTICLE L.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, *&c. où l'on voit l'origine & le progrès du Langage & de l'Ecriture ; l'Antiquité des Sciences en Egypte, l'Origine du culte des Animaux. Traduit de l'Anglois de M.* Warburthon, *avec des Observations sur l'Antiquité des Hiéroglyphes Scientifiques, & des Remarques sur la Chronologie, & sur la premiére Ecriture des* Chinois *A* Paris,

chez Hippolyte-Louis Guerin, *rue S.* Jacques, &c. M. DCC. XLIV. Deux Volumes *in*-12. Pages 675, ſans compter les Diſcours Préliminaires, &c.

L'Origine des Hiéroglyphes, leur nature, leur uſage, leurs différentes eſpéces, & leur ſignification, ſont des ſécrets, qui de tout tems ont été l'objet de la curioſité des Sçavans. Plus la matiére eſt obſcure, plus l'intervalle immenſe des tems rend ſur ce point les recherches difficiles, plus on s'eſt pour ainſi dire picqué au jeu. Chacun des Sçavans qui s'eſt appliqué à cette étude, a cherché ce tréſor caché, avec autant de ſoin, que les Chimyſtes cherchent la pierre Philoſophale. Des Diſſertations ſans nombre, des Volumes immenſes ont été les fruits de leur infatigable patience, & de leurs longs travaux. Les Monumens Antiques échapés à l'injure des tems;

Monuments dont les caractéres Hiéroglyphiques faisoient le plus riche ornement, ont été l'occasion d'une infinité de recherches. On a souvent dû à quelque morceau de Pyramide, au tronc informe de quelque Divinité Egyptienne, à une pierre antique, trouvée dans des ruines, & peut-être à quelque chose de moins, des Ouvrages remplis de la plus profonde érudition.

Mais par malheur, ces gros & sçavans Livres, trop enrichis de passages Grecs, & qui pis est pour notre siécle, de passages Hébreux, Arabes, Syriaques, &c. ne sont guére plus ouverts à présent, que si on y avoit apposé le sceau de la Justice. Il étoit donc à souhaiter que quelques Sçavans, assez versez en ce genre d'érudition pour discerner à l'aide d'une sage Critique ce qu'on en a dit de plus sûr, ou au moins de plus vraisemblable, & en état de nous donner là-dessus de nouvelles lumiéres, par

leurs réfléxions particuliéres ; mais en même tems assez réservés pour ne point farcir leur Ouvrage d'une érudition rebutante, se donnassent la peine de tirer la science des Hiéroglyphes du cahos immense des *in-folio* oû elle étoit comme ensévelie, & de traiter cette matiére intéressante d'une maniére propre à se faire lire avec plaisir dans ce siécle, où l'on cherche moins dans la lecture une instruction utile, qu'un amusement honnête.

Ces Sçavans hommes, nous les avons trouvés dans la personne de Messieurs Warburthon, & de M. Léonard des Malepeines, Conseiller au Châtelet, son Traducteur. Nous les nommons tous les deux ensemble, parce que nous pensons avec raison que le mérite du Traducteur ne le céde point à celui de l'Auteur. M. Warburthon n'á pû, sans une érudition profonde, une lecture murement digérée, & des réfléxions infinies, traiter avec

tant de préciſion, de juſteſſe, & de netteté, un ſujet de lui-même ſi difficile à mettre en œuvre, M M. Léonard des Malepeines n'a pû, ſans avoir acquis les connoiſſances de ſon Auteur, traduire, comme il a fait, ſon Ouvrage d'une maniére qui les ſuppoſe toutes raſſemblées en lui; ſes Additions, ſes Notes Hiſtoriques & Critiques, & ſes *Obſervations ſur l'Antiquité des Hiéroglypges Scientifiques*, font aſſez ſentir qu'au défaut de M. Warburthon, il auroit pû être l'Auteur de l'excellent Ouvrage qu'il n'a fait que traduire.

Cette élégante Traduction, outre le mérite propre qu'elle tire uniquement d'elle-même, en a d'ailleurs un autre, qui ne ſervira pas peu à le bien faire recevoir du Public, c'eſt-à-dire, celui d'une belle impreſſion. Rien de plus exact & de plus correct; on n'en ſera point ſurpris, quand on ſçaura qu'elle eſt de M. Guerin. On ſçait aſſez que cet Imprimeur,

aussi habile dans la connoissance des Belles Lettres, que dans sa profession; ou pour mieux dire, qui n'est si habile dans sa profession, que parce qu'il a un vrai goût pour les Belles Lettres, se fait un honneur, aussi bien qu'un devoir de contribuer par la beauté & l'exactitude de l'impression à faire valoir les Ouvrages qui le méritent, & par-là acquiert le droit de n'être pas plus oublié un jour dans la République des Lettres, que ces célébres Imprimeurs, les Etiennes, les Vitré, & tant d'autres, dont la mémoire se conserve aussi prétieusement que leurs Editions.

L'Ouvrage que nous avons entre les mains a pour Titre: *Essai sur les Hiéroglyphes Egyptiens*, &c. M. Warburthon a fait un Ouvrage intitulé, *La Mission Divine de Moyse.* Il est distribué en IV Livres. Dans le quatriéme, L'Auteur traite de l'Antiquité des Egyptiens. Il tire ses preuves de deux sour-

ces, de l'Ecriture Sainte, & des Hiéroglyphes. M. Léonard des Malepeines s'est borné à ne traduire que ce qui regarde les Hiéroglyphes. Mais la maniere dont il s'exprime dans sa Préface, donne lieu d'espérer qu'il enrichira un jour la République Littéraire d'une Traduction complette de tout l'Ouvrage.

Quoiqu'il en soit, on voit que le principal but de cette Dissertation, est de prouver par les Hiéroglyphes, l'antiquité de la Nation Egyptienne. On peut tirer de grands fruits de cette lecture; un des plus solides, c'est d'y trouver les ouvertures les plus naturelles pour faciliter l'intelligence des façons de parler des Orientaux, dont l'Ecriture Sainte est remplie.

L'Ouvrage est fort méthodique. l'Auteur le divise en trois parties. Dans la premiére il traite de l'origine de l'Ecriture. Dans la seconde, il examine comment il est arrivé que les Hiéroglyphes soient

devenus chez les Egyptiens comme une espéce de voile destiné à cacher les mystéres de leur impénétrable sagesse. Dans la troisiéme enfin, il tire des principes posés dans les deux parties précédentes une *preuve interne* de la grande antiquité des Sciences en Egypte, & à plus forte raison de la grande antiquité de la Nation même. Voyons d'abord ce qu'il dit de l'origine de l'Ecriture.

Première Partie.

Comme les Hiéroglyphes ont été employés par les Egyptiens pour cacher au Peuple le sécret de leurs Sciences, on a conclu qu'ils avoient été inventés à ce dessein. On a cru devoir leur origine à la discrétion infinie des Sages de l'Egygte, qui pour soustraire les mystéres de leur Doctrine aux regards du Vulgaire, les confioient à des caractéres, dont eux seuls pouvoient comprendre le sens.

Ainſi, ſelon M. Warburthon, les plus Sçavans hommes ſe ſont laiſſé ſéduire, & l'illuſion ſur ce point a été ſi univerſelle & ſi étrange, que la plûpart ont regardé un effet du peu d'expérience des premiers Egyptiens, comme un raffinement de la plus myſtérieuſe ſageſſe.

C'eſt cette erreur que l'Auteur s'applique particuliérement à détruire en cette premiére partie. Il le fait de la maniére la plus naturelle. Ce n'eſt point un ſyſtême fondé ſur des imaginations vagues. Ses raiſonnements, ſes preuves, ſont appuyées ſur des faits, ſur la nature des choſes, & ſur les principes les plus lumineux du ſens commun.

Pour entrer dans ſes preuves, remarqnons d'abord avec lui, que les hommes n'ont que trois façons de communiquer leurs penſées, les ſons, les actions, les figures, ou caractéres. On ne peut douter que de tout tems les Egyptiens,

comme tous les Peuples du monde, n'ayent eû des sons dont ils se servoient pour se communiquer mutuellement leurs idées. Ce ne fut d'abord qu'une multitude de mots, dont la construction grossiére ne rendoit qu'imparfaitement la force des conceptions de l'esprit. Il falloit donc dans une infinité d'occasions recourir à un langage plus expressif que la parole. Ainsi on représentoit par des signes & des actions visibles la pensée, qu'on ne pouvoit ni exprimer, ni faire voir. C'est ce qu'on appelle le langage d'action, dont nous aurons bientôt lieu de parler plus au long.

Mais on sent bien que ces deux premiéres façons de faire connoître ses idées, quoiqu'absolument suffisantes dans les conversations familiéres entre personnes présentes, ne suffisoient pas pour entretenir la société entre personnes entiérement séparées, & qu'elles ne pouvoient servir pour transmettre

commodément à la postérité le souvenir des actions mémorables, des Loix civiles & politiques, & des autres Monuments publics. Ce fut donc une nécessité indispensable d'avoir recours à une invention qui donnât du corps aux pensées, les rendît sensibles, les fît passer d'une Région à l'autre, & les conservât aux siécles futurs. Cette invention fut l'Ecriture. Voilà la vraie cause qui a donné lieu à cet art si utile à la Société. Mais quelle fut d'abord cette Ecriture ?

Ce ne fut pas tout d'un coup un assemblage de Hiéroglyphes formés. Cet art, comme nous verrons, suppose une Ecriture plus brute, dont il est, pour ainsi dire, le rafinement. Ce fut encore moins une liaison de Lettres Alphabétiques, à moins qu'on ne dise comme Platon & Cicéron, que les Lettres furent données aux hommes par l'inspiration des Dieux immortels. Il n'est pas croyable que les premiers Habitans de l'Egypte

ayent porté tout d'un coup l'art d'écrire à sa perfection.

Ainsi il faut en revenir au sentiment de M. Warburthon. Il suit comme pas à pas l'Ecriture des Egyptiens, depuis son origine jusqu'au point de perfection où elle fut portée peu à peu dans la suite des siécles. Il distingue trois espéces d'Ecritures qui eurent successivement cours chez cette Nation.

Selon lui, ce ne fut d'abord qu'une simple peinture des choses qu'on vouloit exprimer. Si la chose étoit corporelle, on la représentoit par une image. Ainsi vouloit-on signifier du feu, on dessinoit de la fumée qui s'élevoit en haut. Mais si la chose ne tomboit point sous les sens, on l'exprimoit par des marques, ou caractéres de la valeur desquels on étoit convenu. L'Auteur pour mieux prouver que c'est-là où la nature a conduit d'abord les premiers Habitans de l'Egypte, cite l'exemple des Méxicains.

On ſçait que ces Peuples n'avoient point d'autre Alphabet que les objets ſenſibles dont ils peignoient les figures, pour donner l'idée, & conſerver la mémoire des choſes. Gemelli Carreri nous apprend que pour ſignifier l'Entrée des Eſpagnols au Méxique, ils avoient repréſenté un homme avec un chapeau & un habit rouge au *ſigne du Roſeau*, qui étoit à leur façon, la marque de l'année courante. Le P. Acoſta dit avoir appris d'un Miſſionnaire, que les Chrétiens de ce Pays, pour ſignifier ces paroles du *Confiteor*, *Je me confeſſe*, avoient peint un Indien aux pieds d'un Religieux dans la poſture d'un homme qui ſe confeſſe. Enfin Purchas a fait graver un Livre Méxicain, où l'on voyoit en peintures dans la premiére partie l'Hiſtoire de cet Empire; dans la ſeconde, un état des taxes que chaque Ville payoit; & dans la troiſiéme, le Digeſte des Loix.

Juillet 1744.

L'Exemplaire original de ce Livre curieux est dans la Bibliothéque du Roi.

Ainsi les premiers Egyptiens peignoient leurs pensées sous des images sensibles, Mais ils sentirent bientôt l'incommodité de cette maniére d'écrire. De la peinture simple, ils passerent peu à peu à une façon plus abregée, qui étoit en même tems peinture & caractere. C'est ce qu'on appelle écriture Hiéroglyphique. Elle étoit peinture, en ce qu'on y employoit des images : elle étoit caractére, en ce que telle image répondoit toujours à telle idée. Cette invention eut ses progrès successifs, que M. Warburthon nous fait parfaitement bien remarquer. Selon lui, dans les commencements, sans y chercher d'autre finesse, on se contentoit pour abreger, d'*employer la principale circonstance d'un sujet pour exprimer le tout*. Par exemple, pour signifier une Bataille, on re-

préſentoit deux mains, dont l'une tenoit un Bouclier, & l'autre un Arc.

On rafina dans la ſuite. De ce rafinement vint une ſeconde eſpéce d'Hiéroglyphes où il entroit plus d'art. On ſubſtituoit l'inſtrument réel ou métaphorique de la choſe à la choſe même. Ainſi un œil & un ſceptre repréſentoient un Monarque. Le Sceptre eſt un inſtrument réel, & l'ornement propre des Monarques : l'œil eſt un inſtrument métaphorique, qui exprime la ſageſſe & la vigilance avec laquelle les Monarques doivent gouverner leurs Sujets.

Enfin de cette façon de former les Hiéroglyphes, on en vint à une troiſiéme encore plus ingénieuſe. *Une choſe*, dit M. Warburthon, *ſervoit à en repréſent.r une autre, quand elle avoit avec la choſe repréſentée quelque reſſemblance, ou analogie délicate, tirée des Obſervations de la nature, ou des ſuperſtitions qui avoient cours en Egypte.*

Ainsi l'Univers étoit représenté par un serpent roulé en forme de cercle, & cela pour deux raisons. 1°. A cause de la ressemblance de cette figure circulaire avec l'apparente rondeur de l'Univers. 2°. A cause de l'analogie que la bigarrure des écailles du serpent paroît avoir avec la variété presque infinie des Etoiles. Cette ressemblance & cette analogie, comme on le voit, sont tirées des observations de la nature. Il y en avoit d'autres fondées sur différentes superstitions populaires.

Mais sans nous arrêter à en rapporter des exemples, nous reconnoissons avec M. Warburthon que cette seconde maniére d'écrire par Hiéroglyphes, vient de la premiére que nous disions tout à l'heure n'avoir été qu'une simple peinture. Cette vérité se confirme par un passage de Sanchoniathon, qui a été mieux entendu par M. Warburthon & par son Traducteur, que par Vigerus. Le passa-

ge qu'on en cite, nous apprend que Taautus, ou Thot, qui est le même que le Mercure Egyptien perfectionna l'Ecriture en peinture, dont Ouranus lui avoit appris l'usage. Or cette écriture perfectionnée par Taautus; ne peut être autre chose, selon la remarque judicieuse de M. Warburthon, que l'écriture Hiéroglyphique. D'où il s'ensuit, 1°. Que c'est un fait incontestable que l'écriture en peinture a donné naissance aux Hiéroglyphes. 2°. Qu'il est faux que les Hiéroglyphes ayent été inventés à dessein de cacher des mystéres, puisqu'outre les autres preuves qu'on a du contraire, on voit que cette invention devoit naturellement s'ensuivre de la premiére façon d'écrire, que l'utilité & la commodité du Peuple devoit faire perfectionner, comme la nécessité l'avoit mise en usage.

Venons maintenant à la troisiéme espéce d'écriture. Celle dont nous venons de parler, quoique

plus commode que la premiére, ne pouvoit manquer d'être fort obſcure. De plus, pour dire très peu de choſe, il falloit des Volumes. Ainſi lorſque les Sciences furent montées à un certain point, & que les Sçavans commencerent à écrire beaucoup, il ſe fit une altération notable dans les traits des figures Hiéroglyphiques. On commença à ne plus former que les contours des figures, & de là vint un autre caractére, beaucoup plus commode qu'on peut appeller l'écriture courante des Hiéroglyphes. Les Anciens ont appellé ce caractére *Hiéroglyphique*.

M. Warburthon nous fait remarquer chez les Chinois un beau modéle de ce troiſiéme changement. L'écriture des Chinois fut dans les commencemens de leur Monarchie une ſimple peinture, comme celle des Méxicains. L'incommodité de cette écriture leur fit changer cette peinture ſimple en Hiéroglyphe : enfin ils ont fait

un pas de plus, & peu à peu en ſont venus à rejetter les images, & n'ont conſervé que les marques abrégées qu'on nomme caractéres, & qu'ils ont multipliées juſqu'au nombre de 80000. *Chaque idée*, dit M. Warburthon, *a ſa marque diſtincte dans cette écriture. Ce qui fait qu'elle continue aujourd'hui d'être commune à différentes Nations, voiſines de la Chine, aux Cochinchinois, aux Tungkinois, aux Japonois, quoiqu'ils parlent des Langues différentes, comme l'étoit autrefois le caractére univerſel de l'écriture en peinture.* L'Auteur dans cet endroit de la Diſſertation n'avance rien ſans l'autoriſer par les témoignages des Peres Acoſta, Kircher, le Comte, & du Halde, Ecrivains qu'on ne peut nier avoir été très au fait de la Littérature Chinoiſe, ou du moins avoir écrit ſur des Mémoires bien ſûrs.

Voilà le progrés qu'à fait l'écriture chez les Chinois, mais ils en ſont reſtés là. M. Warburthon at-

tribue ce progrès limité *à leur génie peu inventif, & à leur aversion pour la frequentation des Etrangers.* Nous aurons occasion de faire voir ailleurs, que ce qui a empêché les Chinois de quitter leurs caractéres pour faire usage des Lettres alphabétiques, c'est uniquement le génie de leur Langue, qui ne peut s'accommoder de ces Lettres, sans changer intrinséquement de nature.

Les Egyptiens après avoir passé de la peinture aux Hiéroglyphes, & de ceux-ci aux caractéres, firent le pas qui leur restoit encore à faire pour parvenir à la perfection de l'écriture. M. Warburthon croit que ce sont les caractéres qui les conduisirent naturellement à une autre abbréviation, c'est-à-dire à se composer un alphabet, en choisissant pour cela les plus fameux de ces caractéres. Nous avons un exemple de ceci dans l'alphabet Ethiopien, dont, suivant le témoignage de M. Four-

 mont,

mont, les Lettres tiennent beaucoup des Hiéroglyphes. On remarque même dans la Langue Grecque, des veſtiges de cette origine des Lettres. *Les mots* Σημεῖα *&* Σήματα, dit M. Warburthon, *veulent également dire images des choſes naturelles, & marques ou caractéres artificiels : &* Γράφω *ſignifie peindre & écrire.*

Après cette Hiſtoire abrégée de l'origine & du progrès de l'écriture, l'Auteur revient au but qu'il ſe propoſe dans la premiére partie de ſa Diſſertation, qui eſt de réfuter l'erreur commune ſur les Hiéroglyphes, ſur quoi il fait ce raiſonnement ſimple, mais preſſant. Tous les anciens Peuples du monde, *les Chinois dans l'Orient, les Méxicains dans l'Occident, les Scytes au Nord, ſans parler des autres Peuples Indiens, Phéniciens, Ethiopiens, Etruriens, &c.* ſe ſont tous ſervis des Hiéroglyphes pour écrire; pas une de ces Nations n'a inventé primitivement ces carac-

teres à dessein de cacher des secrets, mais uniquement pour faire connoître & conserver ses pensées. De là il s'ensuit que la nature, dont la voix est uniforme par tout où il y a des hommes raisonnables, leur a enseigné cette maniére de tracer aux yeux leurs conceptions. Mais si la nature a conduit là d'elle-même les autres Peuples du monde, quelle raison a-t-on de croire que les Egyptiens ayent eu dans cet art un autre maître que la nature? Nous ne voyons pas ce qu'on peut opposer à ce raisonnement.

Mais pour en faire encore mieux sentir la force, & prouver que c'est à la nature & à la nécessité, & non point au dessein prémédité de se rendre inintelligible, qu'on doit l'origine des diverses espéces d'écriture Hiéroglyphique, l'Auteur fait une comparaison de l'art de la parole avec l'art d'écrire, & montre que le langage a eu une origine & des progrès qui ont

une liaiſon néceſſaire avec l'origine & les progrès de l'écriture.

Pour ce qui regarde le premier homme, il n'eſt pas douteux qu'il n'ait immédiatement reçu de Dieu un idiome élémentaire. M. Léonard des Malepeines le prouve invinciblement dans une de ſes Notes, par le Chap. II. de la Gen. ℣. 19 : 20. Cette Note mérite d'être lue avec une attention particuliére. Mais la diverſité des Langues démontre que ce langage donné à Adam, ne continua pas toujours d'être pour ſes deſcendans un idiome univerſel. Après la confuſion des Langues, chaque Nation eut ſon Langage particulier, mais bien probablement, comme dit M. Warburthon, *ce langage fut d'abord extrémement groſſier, ſtérile & équivoque.* Les hommes, faute d'expreſſions qui répondiſſent à leurs idées, étoient à tout moment dans un embarras dont ils ne pouvoient ſe tirer, qu'en mêlant des actions aux paroles.

De-là vint, comme nous l'avons dit ci-dessus, le langage d'action; langage qui dans la suite, lors même que les Langues étoient assez riches pour fournir des expressions, se conserva comme un ornement, sur-tout parmi les Orientaux, dont le génie s'accommodoit fort d'images sensibles.

L'Ecriture Sainte, & particuliément les Livres des Prophêtes, nous fournissent une infinité d'exemples de cette façon singuliére de parler aux yeux. *Quand Jérémie*, par exemple, *suivant l'ordre de Dieu, va cacher sa ceinture de lin dans le trou d'une pierre près de l'Euphrate; quand Ezéchiel pése dans une balance les cheveux de sa tête, & le poil de sa barbe: quand il dessine par l'ordre du Seigneur le Siége de Jérusalem sur de la brique, &c.* tout cela, & mille autres actions qui nous paroissent encore plus irrégulieres, ne surprenoient point le Peuple qui les voyoit faire: c'étoit un langage d'action au-

quel il étoit accoutumé : par-là, les Prophêtes lui manifestoient d'une maniére vive & frapante les volontés du Seigneur.

M. Warburthon remarque à cette occasion, qu'à l'exemple de Maimonides, quelques-uns se scandalisent de plusieurs de ces actions. Lès impies sur-tout, sont ravis de trouver dans l'Ecriture des Histoires, selon eux, indécentes, afin d'être en droit de debiter hardiment dans les cercles oisifs d'un certain monde, l'impertinente & fade routine de leurs plaisanteries sacriléges. Mais les uns se scandalisent sans raison, & les autres blasphêment ce qu'ils ignorent. S'ils faisoient attention aux mœurs des Orientaux, loin d'être choqués du langage prophétique, ils concluroient que l'Esprit Saint s'accommodant au génie de ces Peuples, pour rendre ses inspirations plus sensibles, leur faisoit annoncer ses oracles par des actions significatives, & parloit lui-

même immédiatement aux Prophêtes par des visions, lesquelles n'étoient autre chose que des actions mises sous leurs yeux, ou présentées à leur entendement, & qui par là même devenoient une expression très-vive, & beaucoup plus animée que n'auroit pû être la plus pompeuse élocution.

Mais, dira quelque incrédule, ces actions tenoient beaucoup du fanatisme. A cela que répond M. Warburthon. *A l'égard du fanatisme d'une action*, dit-il, *il est indiqué par ce tour d'esprit, qui fait qu'un homme trouve du plaisir à faire des choses qui ne sont point d'usage, & à se servir d'un langage extraordinaire. Mais un pareil fanatisme ne peut être attribué aux Prophêtes, quand il est clair que leurs actions étoient des actions ordinaires, & que leurs discours étoient conformes à l'idiome de leur Pays.*

Venons maintenant à la comparaison. Qu'est-ce autre chose que ce langage d'action, sinon une

peinture animée, qui répond parfaitement à la premiére façon d'écrire en peinture ? Nous ne pouvons donc douter, que ces deux façons de s'exprimer, qui ont entr'elles tant d'analogie, ne soient nées ensemble. Mais peu à peu les Langues s'enrichirent. Le Langage d'action devenu inutile & incommode dans l'usage ordinaire, fut changé en Apologue, qui est la narration d'une action, feinte à dessein d'exprimer une vérité.

L'Auteur apporte pour exemple de l'Apologue, celui de Joatham aux Habitans de Sichem. C'est sans contredit le plus ancien que nous ayons, & le plus beau de l'antiquité. Cette façon de parler tient, comme on voit, du langage d'action ; mais le langage d'action, comme on l'a vû, répond à l'Ecriture Hiéroglyphique. Ce n'est pas tout, *comme il est arrivé quelquefois*, dit M. Warburthon, *qu'un Hiéroglyphe quand il est devenu fameux ; a perdu sa si-*

gnification propre pour en prendre une générale ..... Il est aussi arrivé la même chose à l'Apologue. Un Apologue célébre pour l'art & la beauté de sa composition .... a bientôt cessé de servir à l'usage particulier qu'on avoit eû en vûe en le composant, & a été converti en Proverbe.

Mais, continue-t-il, *quand une fois le langage fut devenu un art, l'Apologue se réduisit à une similitude.* Or comme l'Apologue répond aux Hiéroglyphes, la similitude, selon l'Auteur, répond aux caractéres Hiéroglyphiques des Egyptiens, ou aux caractéres de l'Ecriture Chinoise; & de même que les caractéres Hiéroglyphiques ont donné naissance à l'Ecriture abrégée, qui se forme par la liaison des Lettres alphabéthiques; ainsi la similitude a produit la métaphore, qui n'est qu'un abrégé de la similitude.

Ainsi voyons nous, conclut M. Warburthon, que les différentes sortes d'Ecriture & de langage,

ont eu pour fondement une peinture présentée à l'imagination, ou bien par l'entremise des yeux qui voyoient les objets peints ou agissans, ou bien par l'entremise des oreilles qui recevoient les sons propres à exciter les images. Il ne faut donc point écouter ceux qui donnent une origine mystérieuse à une invention dont la pure nécessité a été la cause.

Nous finissons le précis de cette premiére partie, par une Observation que M. Warburthon fait faire à son Lecteur, en l'avertissant qu'en fait de langage & d'Ecriture, on n'a pas tout d'un coup cessé de se servir d'une façon moins parfaite de parler ou d'écrire, après même la découverte d'une maniére plus parfaite.

Le langage d'action, par exemple, a été long-tems en usage parmi les Orientaux dans les cas extraordinaires, après que les Langues furent assez riches pour pouvoir exprimer les pensées sans ce

ſecours. Mais cet uſage que la néceſſité avoit autrefois introduit, ne fut plus conſervé que par ornement. C'eſt ainſi que long-tems après l'invention des Lettres Alphabéthiques, on ſe ſervoit encore en Egypte des Hiéroglyphes, juſqu'à ce qu'après ayant ſervi pendant une longue ſuite d'années à la commodité du Peuple, ils ceſſerent tellement d'être en uſage, qu'ils ne furent plus intelligibles qu'aux Sçavans. C'eſt alors qu'ils devinrent myſtérieux; les ſecrets de la Philoſophie & de la Religion furent confiés à ces caractéres ſymboliques. Mais comment ce changement eſt-il arrivé, c'eſt ce que M. Warburthon examine dans la ſeconde partie de ſa Diſſertation.

Seconde Partie.

Pour appuyer d'autorités ce que l'Auteur doit dire ſur cet Article, il cite deux paſſages, l'un de Porphyre, l'autre de Clément d'Ale-

xandrie. Mais avant de les rapporter, il donne une idée générale des différents genres d'écrire des Egyptiens, suivant l'ordre des tems où ils ont eu cours. Voici ses paroles.

Les Egyptiens ont eu quatre sortes d'écriture.

1°. *L'Hiéroglyphique, qui se subdivisoit en Curiologique, dont l'ecriture étoit plus grossiére, & en tropique où il paroissoit plus d'art.*

2°. *La Symbolique, qui étoit double aussi, l'une plus sensible & tropique, l'autre plus mysterieuse & allégorique.*

3°. *L'Epistolique, ainsi appellée, comme nous le verrons, parce qu'on ne s'en servoit que dans les Affaires Civiles.*

4°. *L'Hiérogrammatique, qui n'étoit d'usage que dans les choses relatives à la Religion.*

Ces deux derniéres Ecritures, l'Epistolique, & l'Hiérogrammatiquê tenoient lieu de mots, & étoient

formées avec les Lettres d'un Alphabet.

Après avoir donné cette idée générale, M. Warburthon vient aux passages en question. Il les cite d'abord tout au long, ensuite il les examine, les discute, les compare l'un avec l'autre, les corrige l'un par l'autre. Enfin il conclut que leur son bien entendu, justifie la division qu'il a faite de l'Ecriture des Egyptiens en quatre espéces, Hiéroglyphique, Symbolique, Epistolique, Hiérogrammatique. Cette petite Dissertation suppose dans l'Auteur une grande intelligence de la Langue Grecque. L'érudition qu'on remarque dans les Notes, en suppose autant dans l'habile Traducteur. Ceux qui entendent le Grec y verront avec plaisir comment il réfute la maniére dont Holstenius a traduit un endroit fort important du passage de Porphyre.

Jusqu'ici M. Warburthon n'a

fait que s'appuyer d'autorités, il entre enfin en matiére, & commence à examiner comment les Hiéroglyphes ſont devenus un voile myſtérieux. Il rappelle ce qu'il a déja dit, que les Egyptiens, comme les autres Nations, ſe ſervirent dans le commencement de leur Monarchie d'une ſimple peinture pour exprimer par écrit leurs penſées. Cette peinture pour la commodité fut changée en Hiéroglyphes. Il y en eut de deux eſpéces.

La premiére eſpéce forma ce qu'on appelle Hiéroglyphe Curiologique ; elle étoit fort ſimple. *On ſe contentoit de mettre la partie principale pour le tout.* La ſeconde forma l'Hiéroglyphique Tropique. Celle-ci étoit plus recherchée. *On ſubſtituoit une choſe, qui avoit des qualités reſſemblantes, à la place d'une autre.* M. Warburthon éclaircit cela par un exemple. La Lune étoit quelquefois repréſentée par un demi cercle: c'étoit-

là un Hiéroglyphe Curiologique; quelquefois par un Cynocephale: c'étoit alors un Hiéroglyphe Tropique. Enfin, pour ne rien confondre, il faut sçavoir que ces deux sortes de Hiéroglyphes sont ce qu'on appelle Hiéroglyphe propre.

Mais à quel usage les employoit-on? Ils étoient trop intelligibles pour qu'on leur confiât des secrets: ainsi les Egyptiens les employoient *à faire connoître nuement & simplement leurs Loix, leurs Réglements, leurs Usages Publics, & leur Histoire: en un mot tout ce qui avoit rapport aux matiéres Civiles.*

L'auteur apporte deux preuves que c'étoit là leur unique usage. Il tire la premiére des Obelisques sur lesquels on gravoit toujours ces caractéres. Celui de Ramessés ne contenoit qu'un Eloge de ce Prince, & une Histoire de ses Conquêtes. Les deux Obelisques de Sesostris dont parle Diodore de Sicile, *portoient le dénombrement de ses Troupes, l'état de ses*

Finances .... & le nombre des Nations qu'il avoit soumises. A Thébes, suivant Strabon, il y avoit des Obelisques, dont les Inscriptions constatoient les richesses & le pouvoir de ses Rois, l'étendue de leur dénomination, les tributs qu'on leur payoit, le nombre de leurs Troupes. A ces témoignages, M. Warburthon ajoûte celui de Proclus & de Tacite, qui semblent faits exprès pour appuyer son sentiment, lequel est encore confirmé par le Traité d'Horapollo. De cette preuve, il vient à la seconde.

Il la tire de l'inscription du Temple de Minerve à Saïs, où ces cinq Hiéroglyphes propres un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson, un cheval Marin, servoient à exprimer cette Sentence morale : *Vous tous qui entrez dans le monde, & qui en sortez; sçachez que les Dieux haïssent l'impudence.*

Plusieurs ont été trompés à ces Hiéroglyphes propres, & on cru

faussement qu'on les avoit employés pour voiler les mystéres. Cette erreur leur a fait perdre beaucoup de tems à vouloir tirer de certains monumens où se trouvoient ces Hiéroglyphes des connoissances sublimes, & des secrets philosophiques qui n'y étoient point, & qu'ils ne pouvoient trouver que dans les Hiéroglyphes symboliques, dont il ne nous reste pas un assez grand nombre, pour en tirer une suite de connoissances; & dans les Livres en caractéres Hiérogrammatiques que tout le monde sçait être perdus depuis long-tems. Stillingfléet, & le P. Kircher étoient dans cette opinion comme bien d'autres avant & après eux. M. Warburthon les réfute tous les deux, avec cette différence cependant, que par une indulgence, dont on ignore la cause, il traite beaucoup plus doucement Stillingfléet que le P. Kircher, quoique tous les deux soient dans la même erreur; à

moins qu'on ne dise que le P. Kircher ayant erré le premier là dessus, les autres qui ont pensé comme lui, n'ont fait que suivre son sentiment, & que ce Sçavant homme mérite par cette raison d'autant moins d'indulgence, qu'il étoit d'ailleurs plus habile, & plus en état de reconnoître cette erreur.

Passons avec l'Auteur au second état des Hiéroglyphes en Egypte. Le Hiéroglyphe propre Tropique, plus recherché que le propre Curiologique conduisit naturellement à une seconde espéce d'Ecriture Zoographique, appellée communément symbolique. On distinguoit les Hiéroglyphes Symboliques en deux classes : en Symboliques Tropiques, & en Symboliques Enigmatiques. Les premiers approchoient plus de la nature, les seconds étoient moins intelligibles.

Un Symbole Tropique se formoit en employant les propriétés les moins connues d'une chose. Ainsi la Lune que nous avons vue

représentée en Hiéroglyphe Curiologique sous la figure d'un demi cercle, en Hiéroglyphe Tropique sous la figure d'un Cynocéphale, étoit représentée en Symbole Tropique sous la figure d'un Chat, parce qu'on avoit observé que l'œil de cet animal s'élargissoit & se resserroit selon que la Lune étoit en son plein ou dans son décours.

Le symbole énigmatique étoit formé de l'assemblage mystérieux de différentes choses. Par exemple, la nature universelle représentée sous la forme d'un Globe ailé avec un serpent qui en sort, étoit un symbole énigmatique. C'est proprement vers le tems où s'introduisit cette espéce d'Ecriture symbolique, que les Hiéroglyphes trop recherchés pour être à la portée du peuple, devinrent propres à cacher des secrets.

M. Warburthon approfondissant toujours de plus en plus son sujet, fait observer que les Hiéro-

glyphes ont souffert un autre changement, lorsqu'ils furent une fois devenus inintelligibles au Vulgaire. Nous avons dit que les Anciens Egyptiens exprimoient par des figures les choses qui avoient une forme sensible, & celles qui n'en avoient point, par des marques ou caractéres. Mais quand les Hiéroglyphes furent devenus mystérieux, on exprima les *modes* & les *substances* par des images. *Ainsi*, dit l'Auteur, *on exprima la franchise par un Liévre, l'impureté par un Bouc, l'impudence par une mouche*, &c. C'étoient là des symboles Tropiques, qu'il ne faut pas confondre avec les Hiéroglyphes propres, comme M. Warburthon reproche aux Anciens de l'avoir fait ; ce qui, selon lui, a repandu sur cette matiére une confusion infinie.

C'est ici que l'Auteur parle d'une autre altération qu'ont souffert les figures Hiéroglyphes en devenant de simples caractéres ap-

prochant de ceux des Chinois. Les Sçavans obligés de composer beaucoup, firent peu à peu cette altération pour se faciliter l'Ecriture. Nous avons parlé ci-dessus de ces caractéres, & nous avons dit que les Anciens les appelloient Hiéroglyphiques. M. Warburthon d'un passage d'Apulée, tire une preuve qu'ils ont autrefois existé: & d'un passage du Docteur Huntington, il en tire une autre preuve, qu'il en subsiste encore à présent quelques anciens Monuments.

Les Lettres Alphabétiques suivirent de près ces caractéres. Alors l'invention admirable des Lettres donne naissance à la troisiéme espéce d'Ecriture qu'on nomme Epistolique. Elle fut trouvée par le Sécrétaire d'un Roi d'Egypte. Ce fut lui probablement qui se forma un alphabet, dont les Lettres liées ensemble exprimoient des mots, & ne peignoient point les choses comme les Hiéroglyphes. Cette Ecriture, dont le sens

n'étoit entendu que par ceux à qui on vouloit en donner la clef, servit long-tems à minuter les Lettres d'Etat, c'est de-là qu'elle a pris le nom d'Epistolique.

Enfin l'Auteur vient à la quatriéme & derniére espéce d'Ecriture usitée en Egypte, qu'on appelle Ecriture Hiérogrammatique. *Cet Alphabet*, dit-il, en parlant de l'Ecriture Epistolique, *que nous pouvons appeller politique, donna bientôt l'invention d'un alphabet sacré.* En effet, le premier ayant cessé dans la suite d'être un secret, les Prêtres qui jusques là s'en étoient servis, & qui vouloient cacher les secrets de leur Doctrine mystérieuse, se virent obligés de se former un autre alphabet, dont eux seuls eussent l'usage.

Nous avons pour garans de ce fait, Herodote & Clément d'Aléxandrie, dont M. Warburthon cite le témoignage. Il ajoûte, pour confirmer ce sentiment, que chez

preſque toutes les autres Nations un alphabet particulier étoit d'uſage parmi les Prêtres. Les témoignages de Philon de Biblos dans Euſebe, de Diogènes de Laërce, d'Heliodore & de Théodoret ſont formels là-deſſus; & ſi formels, qu'ils devoient ſuffire à M. Warburthon. Il pouvoit, ſans affoiblir ſa preuve, ſe diſpenſer de vouloir nous faire croire avec M. Fourmont, que cette coutume d'avoir des caractéres Sacrés & des caractéres prophanes, avoit auſſi lieu chez les Hébreux. Nous reſpectons beaucoup l'autorité de M. Fourmont, mais juſqu'à ce que nous ayons des preuves bien convainquantes de ce fait qu'il avance, nous nous en tiendrons au ſentiment négatif, autoriſé par le ſilence de l'Ecriture.

M. Warburthon continue, & après avoir examiné, & tâché de donner le vrai ſens d'un paſſage fameux de Manethon, rejetté depuis long-tems par les Critiques,

il recherche le tems précis de l'invention des Lettres Egyptiennes ; il avoue qu'on ne peut déterminer ce tems, & fait remarquer que c'eſt une preuve de leur antiquité, auſſi bien que la perſuaſion populaire où l'on étoit, qu'on devoit aux Dieux leur invention. Car les Anciens faiſoient les Dieux inventeurs de tous les ſecrets, dont l'origine primitive étoit inconnue.

Quelques-uns attribuent la découverte des Lettres à Abraham. D'autres prétendent que les Patriarches en ont fait uſage, & les ont fait connoître aux Egyptiens. Selon d'autres, Dieu enſeigna cet art à Moyſe, en lui donnant ſur les deux Tables les *Eléments*, dont la liaiſon compoſoit le contenu des dix Préceptes.

Mais ſelon M. Warburthon, les deux premiers ſentiments ſont détruits par des objections qu'on ne peut réſoudre. Et la preuve du troiſiéme ne prouve point ce qu'on prétend, mais démontre plutôt.

que les Lettres étoient déja trouvées & connues du Peuple Hébreu, puisque Dieu leur donnoit tracée avec ces Eléments, une Loi qu'il vouloit que toute la Nation connût & pratiquât.

Ainsi il est plus probable, selon l'Auteur, que l'on doit cette découverte aux Egyptiens, & que Moyse reçût d'eux, avec les autres Sciences, la connoissance des Lettres. *Mais cependant*, dit-il, *je n'aurois pas de peine à croire qu'il a augmenté l'Alphabet, & qu'il a changé la forme des Lettres.* La preuve qu'il apporte de cette augmentation, c'est que l'Alphabet Hébreu que Moyse a employé pour composer le Pentateuque est beaucoup plus ample que celui que Cadmus, Egyptien de Nation porta en Grece. La preuve du changement de forme introduite par Moyse dans les Lettres, est que toute Ecriture Hiéroglyphique, laquelle n'étoit qu'un assemblage de figures d'Animaux,

 de

de Plantes, &c.; ce qui servoit souvent aux plus abominables superstitions, est absolument défendu par le second Commandement.

Après cette courte Dissertation sur le tems auquel se peut fixer la découverte des Lettres, M. Warburthon revient au passage de Manethon dont nous avons parlé. Il prouve par ce passage, que non seulement les Prêtres Egyptiens avoient un Caractére Sacré; mais qu'ils avoient encore une Dialecte ou un langage Sacré: ἱερὰ Διάλεκτος, ἱερὰ γλῶσσα. L'Auteur croit que cette Dialecte étoit un langage que les Prêtres Egyptiens s'étoient formé, & dont eux seuls avoient l'intelligence. Il conclut de ceci & de tout ce qui vient d'être dit, que les Prêtres Egyptiens cachoient, & cependant transmettoient de trois façons leurs secrets. 1°. Par les symboles Hiéroglyphiques. 2°. Par l'Alphabet Sacré. 3°. Par la Dialecte Sacrée; & voilà, selon lui, com-

ment les Hiéroglyphes usités dans les commencements pour se faire entendre, étant devenus peu à peu Symboliques, devinrent inintelligibles au Peuple, & un voile très-propre à cacher des secrets qu'on vouloit rendre impénétrables à ce Vulgaire ignorant. Cependant comme remarque M. Warburthon par une révolution singuliére, ces mêmes Hiéroglyphes convertis en mystéres, ont repris à la longue leur premier usage chez les Grecs & les Romains, qui les employoient sur les monuments Publics, *comme le moyen le plus sûr à faire clairement connoître sa pensée.*

Mais l'Auteur pour éclaircir ces différents changements arrivés à l'Ecriture dans la suite des années, recourt encore une fois à l'exemple du langage qu'il prouve avoir eu les mêmes révolutions que l'Ecriture, jusqu'à ce qu'enfin il se soit élevé par dégrés jusqu'à l'art de l'éloquence & de la persuasion.

Il commence par l'Apologue, qu'il compare aux deux eſpéces d'Hiéroglyphes propres. De l'Apologue il paſſe à la Parabole, & montre ſon Analogie avec le Symbole tropique. Il fait enſuite un parallele de l'Enigme avec le ſymbole énigmatique, & nous fait obſerver que la ſageſſe des Orientaux conſiſtoit en partie à ſçavoir propoſer finement, & adroitement expliquer ces ſortes d'Enigmes. Les Princes & les Amis s'en envoyoient mutuellement, & ſe défioient les uns les autres d'en donner les explications véritables.

De-là il paſſe aux expreſſions figurées. Elles répondent, ſelon lui aux caractéres de l'Ecriture ſymbolique. Il prétend que cette maniére de s'exprimer doit ſa naiſſance au manque de mots, & à la groſſiereté des conceptions. 1°. au manque de mots. Il apporte pour exemple le Pléonaſme, qui eſt une marque de ſtérilité dans un langage lorſqu'il y revient ſou-

vent, comme on le voit dans l'Hébreu : car le Pleonaſme eſt la répétition d'une même penſée en différents termes; or répéter ainſi ſa penſée, eſt une marque qu'on ne l'a pas ſuffiſamment exprimée la premiére fois, faute de trouver en ſa Langue des expreſſions aſſez énergiques; par conſéquent cette figure doit ſon origine à la diſette des mots.

2°. D'autres figures la doivent à la groſſiereté des conceptions. La Metaphore, par exemple, n'eſt que l'Ouvrage de l'imagination, qui ne pouvant ſaiſir les conceptions trop ſpirituelles, les enveloppe, pour ainſi dire, d'images ſenſibles qui les proportionnent à la maniére groſſiére dont elle appréhende les objets purement intelligibles. Il eſt vrai que ces figures, quand on ſçait leur donner les ornements dont elles ſont ſuſceptibles, enrichiſſent beaucoup un diſcours; mais que s'enſuit-il? Que d'une imperfection néceſſai-

rement attachée à la nature de notre eſprit uni au corps, on en a fait un ornement. Les hommes ſont aſſez dans l'uſage de donner un ſi beau tour à leurs imperfections, qu'ils les font ſouvent paſſer pour des vertus.

Dans la premiére partie, M. Warburthon a comparé les Métaphores avec les deux eſpéces d'Ecritures Alphabétiques. Il juſtifie ici plus au long cette comparaiſon. Comme il y avoit des Lettres Alphabétiques à l'uſage du Peuple, d'autres à l'uſage des Prêtres; de même il prétend qu'anciennement il y eut des Métaphores claires, & à la portée de tout le monde, d'autres obſcures & myſtérieuſes. Ces derniéres ſont fréquentes dans les Ecrits des Prophêtes. *Il ſortira une Etoile de Jacob, & un Sceptre s'élévera d'Iſraël*, dit Balaam. *Il s'élévera un Sceptre*: voila, ſelon M. Warburthon, une Métaphore commune & populaire, pour déſigner un Roi tel que Da-

vid. *Il sortira une Etoile* : voilà une Métaphore mystérieuse qui ne peut désigner dans son sens propre que le Messie Dieu ; parce que dans les Hiéroglyphes qui avoient beaucoup influé sur ce langage Oriental, une Etoile désignoit Dieu.

Enfin comme les Hiéroglyphes après avoir perdu leur usage mystérieux, redevinrent, ainsi qu'ils avoient été d'abord, intelligibles chez les Grecs & les Romains ; *de même*, dit M. Warburthon, *la parabole venue du simple Apologue, est souvent retournée à sa premiére clarté, & est devenue un proverbe intelligible à tout le monde.*

Voilà les differentes révolutions du langage & de l'Ecriture expliquées d'une maniére fort naturelle. Mais il manqueroit quelque chose à ces Remarques sçavantes, si M. Warburthon ne disoit un mot de l'influence du langage sur l'Ecriture, & de l'Ecriture sur le langage. Il examine donc d'abord comment le langage a influé sur

l'Ecriture Hiéroglyphique. Suivant son système, rien de plus simple. Les hommes ne peignirent en Hiéroglyphe que les images que leur avoit représenté leur imagination grossiére, & qu'ils avoient exprimées par des mots. Ainsi les Hiéroglyphes qui n'étoient qu'un langage peint aux yeux, tenoient de la nature du langage parlé.

L'influence de l'Ecriture Hiéroglyphique sur le langage se prouve par des faits constans. L'usage des Hiéroglyphes a rendu le stile des Chinois figuré. *Leurs expressions*, dit le P. du Halde, cité par M. Warburthon *sont vives, animées: & semées de comparaisons hardies, & de métaphores nobles.* Cette influence est encore plus sensible sur le stile Asiatique. L'Auteur en rapporte beaucoup d'exemples. Après quoi il tombe sur les Libertins de nos jours, qui attribuent le stile figuré des Prophêtes, à la fougue de leur imagina-

tion échauffée. Il fait à ces Messieurs la grace de ne les traiter que d'ignorans, il pouvoit ajoûter que ce sont des ignorans qui ont la vanité ridicule de vouloit paroître ne rien ignorer.

Après avoir fait observer des vestiges de cette influence dans les Langues Grecque & Latine, l'Auteur passe à l'abus magique qu'on a fait de l'Ecriture Hiéroglyphique. Quand ces caractéres furent devenus Sacrés, on les fit graver par superstition sur des pierres précieuses : on appelle ces pierres Abraxas, & on les porta en façon d'Amulettes & de charmes.

M. Warburthon fixe le commencement de cet abus vers le tems où les Ptolomées établirent le culte du Dieu Serapis. Ensuite il réfute l'opinion du Sçavant P. Kircher, qui a pris ces superstitions pour l'ancienne sagesse Egyptienne, & conclut enfin par se féliciter modestement d'avoir répan-

du quelque clarté ſur une matiére rendue très-difficile à traiter à cauſe de l'opinion commune, qui eſt que les Egyptiens ont inventé ces Hiérohlyphes pour leur ſervir à cacher leurs myſtéres. On doit ſans doute le féliciter, & lui ſçavoir gré d'avoir donné au Public un Ouvrage, qui en détruiſant ce préjuge commun, détruira une erreur.

ARTICLE LI.

LETTRE DE M. MATHON, de la Cour, de l'Académie des Beaux Arts de Lyon, sur un Livre du R. P. Castel, de la Compagnie de Jesus, & de la Société Royale de Londre, intitulé : Le vrai Systême de Physique Générale de M. Isaac Nevvton, exposé & analysé en parallele avec celui de Descartes.

MONSIEUR,

Puisque vous exigez de moi que je vous parle à cœur ouvert sur l'Ouvrage du R. P. Castel contre Newton, j'aurai l'honneur de vous dire, que ce Livre qui est encore très-rare en ce Pays, m'étant tombé par hazard entre les mains il y a environ un mois ; je le lûs avec toute la curiosité que put m'inspirer le nom de son Auteur,

pour lequel j'ai toujours eu une eſtime véritable. Je ne fus point ſurpris d'y voir un grand nombre de réfléxions neuves, ſçavantes & judicieuſes, préſentées avec un ſtile plein de force & d'énergie; mais je vous avoue que j'y trouvai pluſieurs raiſonnemens qui ne me parurent pas ſans réplique, & auſquels je ſuis perſuadé que les Newtoniens ne ſe rendront pas.

Vous ſçavez, Monſieur, que je n'ai pris aucun parti entre les différens Syſtêmes qui ſont à la mode: ils ne ſont aſſez prouvés ni les uns ni les autres, & je déſeſpére qu'on parvienne jamais parfaitement à connoître celui de la nature; mais en abandonnant le gros des ſyſtêmes, je reſpecte les vérités particuliéres que leurs Auteurs ont découvertes, & j'en trouve pluſieurs dans Newton qui me paroiſſent hors d'atteinte.

Tel eſt ce beau théorême, *lorſqu'un corps décrit une ligne courbe ABF*, (Fig. 1e.) *autour du point C*,

de sorte que les aires triangulaires ABC, BFC qui ont pour bases les arcs AB, BF parcourus en tems égaux, sont égales; alors le mouvement de ce corps est composé de deux autres, dont le premier est une continuation en ligne droite par la tangente BD du mouvement de l'instant précedent, & le second tend au point C comme vers son centre.

Cependant la sixiéme Analyse de l'Ouvrage du P. Castel est employée toute entiére à combattre ce Théorème, qui est un des fondemens du Systême de Newton: les objections qu'il y fait au Philosophe Anglois, ont reçu de si grands Eloges dans quelques Journaux Littéraires, que je n'ai pû m'empêcher d'examiner de plus près une question qui devient importante.

Pour vous faire part de mes réfléxions sur cette matiére, il faut commencer par rapporter la démonstration de Newton.

AB & BF (Fig. 1^e.) sont deux

arcs de la courbe parcourus par le mobile en deux inſtans égaux; on les ſuppoſe infiniment petits, c'eſt pourquoi on peut ſans erreur les prendre pour des lignes droites infiniment petites.

Ces lignes ſont les baſes des triangles ABC & BFC, qui (par la ſuppoſition du théorème) ſont égaux; de cette égalité, Newton conclut l'exiſtence d'une force qui pouſſe le mobile vers le point C. Voici ſon raiſonnement.

Le Mobile après avoir parcouru la Ligne AB, devroit ſelon les Loix du mouvement pourſuivre ſon chemin en ligne droite avec la même viteſſe, & parcourir la ligne BD égale à AB, en un tems égal à celui qu'il a employé à parcourir AB; alors les aires ABC & BDC ſeroient égales, par la trente-huitiéme propoſition du I. Liv. d'Euclide.

Cependant il ſe détourne de la ligne droite en B pour venir en F; il faut donc que quelque cauſe

particuliére l'empêche de pourſuivre ſon chemin en ligne droite, & lui donne un nouveau mouvement qui ſe combinant avec le premier, lui fait parcourir BF au lieu de BD.

Pour connoître la nature de ce ſecond mouvement, il faut remarquer que par la ſuppoſition du Théorème, l'aire BFC eſt égale à l'aire ABC, & par conſéquent à l'aire BDC.

Or le Triangle BFC ne peut être égal au triangle BDC, par la trente-ſeptiéme propoſition du 1. Liv. d'Euclide, que lorſque DF eſt parallele à BC.

D'où il réſulte que BF eſt diagonale d'un parallelogramme dont les côtés ſont BD & BE; c'eſt pourquoi ſelon les Loix de la décompoſition du mouvement, le mouvement avec lequel le mobile parcourt BF eſt compoſé de celui avec lequel il devoit parcourir BD, & d'un autre ſur la ligne BE qui tend au point C.

Le même raiſonnement ſe répéte à chaque petit côté de la courbe, & prouve l'exiſtence de la force qui pouſſe le mobile vers le point C, toutes les fois que les aires décrites en tems égaux autour de ce point ſont égales entr'elles.

Voyons à préſent l'objection du P. Caſtel contre cette démonſtration : elle conſiſte à dire (Page 350) que l'*uniformité des aires autour d'un point n'eſt pas un indice certain & infaillible du centre vers lequel eſt dirigée une force centripéte*, parce que (Page 360) *le même mouvement par les mêmes arcs, rend les aires uniformes autour de divers centres.*

Ainſi, ſelon le P. Caſtel, le mobile qui ayant une force centripéte vers C. décriroit autour de ce point (par la démonſtration de Newton) des aires A B C, B F C égales entr'elles, décrit auſſi en même tems autour de tout autre point, comme par exemple autour

du point H, en vertu du même mouvement par les mêmes arcs AB & BF, des aires ABH, BFH égales entr'elles; c'est ce que signifie le terme d'*aires uniformes* autour des points C & H.

Voici comment il le prouve. Si l'on tire DG (Fig. 1e.) parallele à BH, & qu'on prolonge BF jusqu'en G, la ligne DF sera la base de l'angle de contingence B de la courbe qui est infiniment petit, c'est pourquoi elle sera infiniment petite en comparaison des côtés de cet angle, qui sont infiniment petits du premier dégré; elle sera donc un infiniment petit du deuxiéme dégré.

Dans le triangle DFG l'angle GDF est égal à l'angle CBH, parce que DF & DG sont paralleles aux lignes BC & BH; or l'angle CBH est fini, puisqu'on suppose le point H à une distance finie du point C; l'angle GDF sera donc fini, & par conséquent sa base GF sera du même dégré que le côté

DF; c'eſt-à dire, qu'elle ſera comme lui un infiniment petit du deuxiéme dégré.

La ligne BG eſt donc égale à la ligne BF plus un infiniment petit, c'eſt-à-dire, ſimplement à la ligne BF, parce qu'une augmentation infiniment petite eſt regardée comme nulle, par les principes de la Géométrie de l'infini.

L'égalité preſque parfaite des lignes BG & BF, & par conſéquent des aires BGH & BFH étant une fois établie, celle des aires BFH & ABH eſt aiſée à démontrer; car DG étant parallele à BH, l'aire BGH doit être égale à l'aire ABH par un raiſonnement à peu près ſemblable à celui de la démonſtration de Newton: c'eſt pourquoi l'aire BFH que nous venons de trouver égale à BGH, ſera auſſi égale à l'aire ABH, ce qu'il falloit démontrer.

Répétant la même démonſtration à chaque petit côté de la courbe, on trouvera toujours une

aire infiniment petite, telle que ABH égale, ou pour parler plus juste, infiniment peu inégale à l'aire BFH qui la suit immédiatement, quoique H ne soit pas le centre du mouvement, & que les aires décrites en même tems autour du point C soient égales entr'elles; d'où le P. Castel conclut que *le même mouvement par les mêmes arcs rend les aires uniformes autour de divers centres.*

Cette conclusion est vraie, pourvû qu'on ne l'applique qu'aux aires infiniment petites qui se suivent immédiatement, ou qui sont à une distance infiniment petite les unes des autres; mais il faut bien se garder de l'étendre généralement à toutes les aires décrites autour du point H. Je le prouve par une comparaison sensible. Dans quelque courbe que ce soit, les ordonnées qui se touchent ne différent l'une de l'autre que d'une quantité infiniment petite, cependant on n'en conclura jamais que

toutes les ordonnées ſont égales entr'elles.

La démonſtration du P. Caſtel eſt donc inutile, elle n'eſt pas ſuffiſante pour prouver l'uniformité des aires autour du point H; & comment la prouveroit-elle ? Puiſqu'on peut démontrer directement le contraire.

Cette queſtion eſt importante pour la confirmation du théorème de Newton; elle aſſure au point C la propriété d'être, à l'excluſion de tout autre, le centre vers lequel le mobile eſt pouſſé par la force centripéte; c'eſt pourquoi il ne ſera pas hors de propos de démontrer ici que *les aires ne peuvent pas être en même tems uniformes autour de deux points C & H environnés par une courbe quelconque ABQRSP décrite autour d'eux par le mobile.*

Je tire la tangente MN parallele à la ligne PQ, qui paſſe par les deux points C & H, & je dis que dans le moment ou le mobile

décrit l'arc infiniment petit AB, dont MN eſt tangente, l'aire ABC eſt égale à l'aire ABH par la trente-ſeptiéme propoſition du I. Liv. d'Euclide.

Puiſqu'on ſuppoſe les aires uniformes autour du point C, toutes celles qui auront pour baſes des arcs décrits en un tems égal à celui que le mobile a employé pour parcourir l'arc AB, ſeront égales à l'aire ABC, & par conſéquent à l'aire ABH.

Si l'on veut que les aires décrites en même tems autour du point H ſoient uniformes, il faudra que le même mouvement du mobile forme autour de ce point des aires égales à l'aire ABH.

D'où il réſulte, que lorſque le mobile decrit par exemple le petit arc RS, dont la tangente fait un arc quelconque avec la ligne CH, il faudroit que l'aire RSH & l'aire RSC fuſſent toutes les deux égales à l'aire ABH, & par conſéquent égales entr'elles, ce qui eſt

impossible par la trente-neuviéme proposition du I. Liv. d'Euclide. Il est donc impossible que les aires soient uniformes en même tems autour des deux points C & H. Ce qu'il falloit démontrer.

Si vous souhaitez une démonstration encore plus générale, qui s'étende à toutes les espéces de courbes, & à toutes les positions, tant intérieures qu'extérieures des centres par rapport à la concavité de ces courbes, je vous l'indiquerai en peu de mots; vous suppléerez aisément aux détails, que j'omets pour n'être pas trop long.

1°. L'uniformité des aires autour d'un point, exige que les perpendiculaires tirées de ce point aux tangentes des côtés infiniment petits de la courbe, soient en raison réciproque de la grandeur de ces côtés, que je suppose parcourus en tems égaux; car ces petits côtés sont les bases des aires triangulaires, dont les perpendiculaires aux tangentes sont les hau-

teurs, & vous ſçavez que deux triangles ne peuvent être égaux que lorſque leurs baſes ſont en raiſon réciproque des hauteurs.

2°. Pour que des aires triangulaires qui ont deux mêmes arcs infiniment petits de la courbe pour baſes, puſſent être uniformes en même tems autour de deux points, il faudroit que les deux perpendiculaires tirées de chacun de ces points aux deux tangentes de ces arcs, fuſſent en même raiſon l'une à l'autre, puiſqu'elles doivent être l'une à l'autre par l'Art. précédent en raiſon réciproque des mêmes arcs.

3°. Les deux perpendiculaires tirées de chaque point aux tangentes de ces deux petits arcs, ne peuvent être en même raiſon l'une à l'autre, que dans le cas unique où la ligne droite que joint ces deux points étant prolongée, paſſeroit par l'interſection des deux tangentes.

4°. On peut d'un même point

tirer deux tangentes à une même courbe, dont l'une la touchera d'un côté, & l'autre d'un autre côté, ou plusieurs tangentes à différentes branches ou arcs d'une courbe d'un dégré supérieur ; mais il est visiblement impossible de tirer d'un même point plus d'une tangente à un même arc de quelque courbe que ce soit, & d'un même côté. Il est donc impossible de trouver hors de la courbe un point qui soit l'intersection de deux tangentes, tirées à deux côtés infiniment petits & contigus d'un même arc.

5°. Si l'on applique ces principes au cas de la Fig. 2e., il en résultera que la ligne qui passe par les deux points C & H ne peut rencontrer l'intersection des tangentes des deux côtés contigus d'un même arc, ailleurs que dans la circonférence même de la courbe, & seulement aux deux points P & Q de cette circonférence.

En ces deux points l'angle que

font entr'eux les deux côtés infiniment petits de la courbe qui se joignent immédiatement, est précisément le point d'interſection de leurs tangentes ; c'eſt pourquoi les deux petites aires qui ont ces côtés pour baſes, ſeront uniformes en même tems autour des points C & H par l'Art. 3. Mais cette uniformité eſt impoſſible lorſque le mobile ſe rencontre dans tout le reſte de la circonférence de la courbe. Ce qu'il falloit démontrer.

L'uniformité des aires dans les deux points P & Q ne ſçauroit être contraire à ma propoſition générale : vous en jugerez par cette comparaiſon. Parmi les ordonnées du cercle, il y en a deux égales dans le point où elles ceſſent de croître, & de part & d'autre à diſtances égales de ce point celles d'un côté ſont égales à celles de l'autre ; cependant on ne conteſtera jamais l'inégalité des ordonnées du cercle.

Eſt-il néceſſaire d'avertir que
 lorſque

lorſque l'angle que font entr'elles les tangentes eſt fini, ce qui arrive lorſqu'on prend des tangentes qui touchent des petits côtés de la courbe éloignés l'un de l'autre, alors le défaut d'uniformité dans les aires qui ont ces côtés pour baſes eſt fini. Au contraire lorſque cet angle eſt infiniment petit, parce qu'on prend les tangentes de deux côtés contigus de la courbe, il s'en manque infiniment peu que les perpendiculaires n'ayent la proportion requiſe pour que les aires ſoient uniformes autour des deux points, ce qui eſt préciſément le cas de la démonſtration du P. Caſtel.

Cela vient de ce que le mobile parcourant une ligne droite avec un mouvement uniforme, il décrit en tems égaux par la premiére propoſition du ſixiéme Livre d'Euclide autour de tous les points imaginables des aires égales entr'elles. Vous ſçavez qu'il s'en manque infiniment peu que les pe-

tits côtés d'une courbe qui se suivent immédiatement ne soient entr'eux en ligne droite, d'où il résulte que les aires dont ils sont les bases doivent être infiniment peu inégales autour de quelque point que ce soit.

De cette propriété de la ligne droite, le P. Castel ne peut rien conclure de contraire à la démonstration de Newton, qui est faite pour les lignes courbes; elle est cependant assez générale pour s'étendre au cas particulier où la ligne parcourue par le mobile est droite. Remarquez que dans ce cas la force centripéte se trouve nulle; il n'est donc pas surprenant qu'alors elle ne tende pas plus vers un point que vers un autre, & qu'elle les affecte tous également, ou pour parler plus juste, qu'elle n'en affecte aucun.

Voilà, Monsieur, une partie des réfléxions qui se sont présentées à mon esprit en lisant la sixiéme Analyse du R. P. Castel. Ce

Juillet 1744.

n'eſt pas le ſeul endroit de ſon Livre où j'ai eu de la peine à me conformer à ſes ſentimens. La nouvelle expérience du Priſme avec laquelle il veut renverſer le Syſtême de Newton ſur les couleurs, me paroît au contraire favorable aux principes de ce Philoſophe, & je trouve en général qu'il s'en faut beaucoup que les raiſonnemens qu'il employe contre les Newtoniens, ne ſoient tous d'une égale force ; il y en a pluſieurs auſquels il ſemble que les démonſtrations de Newton ont répondu d'avance.

Vous m'accuſerez ſans doute de témérité, d'oſer ainſi lutter contre le R. P. Caſtel ; je ſens moi-même combien peu mes forces ſont comparables aux ſiennes ; mais je vous prie de faire réfléxion que je combats pour la défenſe d'un homme célébre, à qui les Sçavans n'ont pas rendu de ſi grands hommages ſans connoiſſance de cauſe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Lyon, ce 18. Juin 1744.

F. I

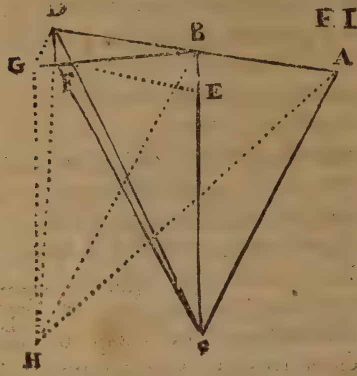

F. 2

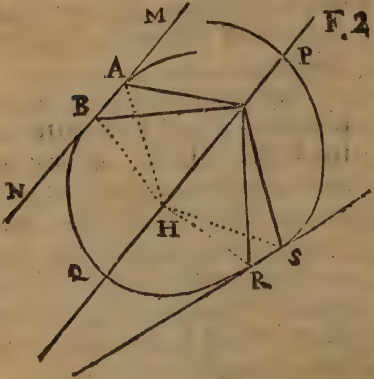

ARTICLE LII.

HISTOIRE NATURELLE des Abeilles, avec des Figures en Taille-douce. Deux Volumes in-12. A Paris, chez les Freres Guerin, Ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1744. *Tome* 1. *Pages* 412. *sans l'Avertissement.*

RIen n'est peut être plus propre à faire connoître la grandeur de Dieu, que d'avoir choisi parmi les animaux un Insecte, dont la figure apparente n'a rien, qui le distingue de ceux de la plus vile espéce, pour fournir à l'Homme un fond inépuisable d'admiration & d'instruction, & deux des plus utiles productions de la Nature. Car le Miel n'a rien perdu de son prix, quoique par un caprice, ou un rafinement de goût, nous lui ayons en bien des choses substitué le Sucre, & il n'y

a guére d'apparence que rien prenne la place de la Cire pour les usages, que nous en faisons.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on entend si souvent bourdonner les Abeilles sur le Parnasse; si le Prince des Poëtes Latins, & celui, qui parmi les Modernes l'a le mieux imité dans ses Poësies Champêtres, * en ont fait le sujet de leurs chants les plus mélodieux; si ce que nous avons eu dans tous les tems de plus curieux & de plus sçavants Naturalistes les ont prises pour l'objet de leurs plus profondes recherches; & si on ne se lasse jamais de contempler les merveilles, que l'on découvre tous les jours dans leur industrie & dans leur gouvernement.

Mais, dira-t-on, la matiére n'est-elle pas épuisée? Si les Anciens, qui ont parlé des Abeilles, ne les ont pas assez connues, y a-t-il encore à réformer & à ajoûter à ce qu'en ont dit le Sçavant Anatomiste Swammer dan, le célébre

* *Le P. Vaniere.*

Maraldy, lequel, dit notre Auteur, « ſemblable aux Dieux de la
» Fable, qui quittoient quelque-
» fois le Ciel pour venir ſe délaſſer
» parmi les Créatures mortelles, ſe
» délaſſoit auſſi de ſes Obſervations
» Aſtronomiques par l'étude des
» Abeilles ? » & ſi quelque choſe a échappé à deux Obſervateurs ſi habiles, ne le trouve-t-on pas dans le dernier Ouvrage de M. de Reaumur, cet illuſtre Académicien, accoutumé à ne rien laiſſer à dire ſur les ſujets, qu'il entreprend de traiter ? Peut-on rien dire de nouveau ſur celui-ci ? Non, dit notre Auteur, mais ce n'eſt pas aſſez pour l'inſtruction de ceux, qui s'occupent à la culture des Abeilles, que tout ſoit écrit, il faut que les Leçons, qu'on leur donne, ſoient à leur portée.

Or deux ſortes de perſonnes cultivent les Abeilles ; les Payſans, dont la ſeule vûe eſt d'en tirer du profit ; & des Gens aiſés, qui joignent à cet objet celui d'un

amuſement agréable. Les Premiers accablés d'ailleurs de travaux pénibles, ne pouvant donner à leurs Ruches que des moments dérobés, ne ſçauroient parvenir à les multiplier autant, qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le bien du Commerce; les Seconds, à qui le loiſir ne manque pas, & qu'un eſprit plus cultivé rendroit très-capables de perfectionner un Art ſi utile, craignent de trop approcher ces Animaux redoutables, & ne peuvent profiter des expériences, qui pourroient les conduire à faire ce qu'on n'a point fait juſqu'à préſent. Il faut donc les leur mettre pour ainſi dire ſous les yeux, afin d'achever de les inſtruire, & de leur donner le moyen d'inſtruire les Payſans; & ce n'eſt pas même aſſez pour cela de leur apprendre ce qu'on peut faire de mieux; il faut leur faire comprendre les raiſons de ce mieux.

C'eſt à la vérité ce qu'ont fait les trois Auteurs Modernes, dont

nous avons parlé. Ils ont mieux étudié les Abeilles, qu'on n'avoit fait avant eux, ils en ont purgé l'Histoire, des Fables dont les Anciens l'avoient farcie ; mais les deux premiers n'ont point donné de préceptes pour l'éducation des Abeilles, ils n'ont examiné ces précieux Insectes, qu'en Physiciens. D'ailleurs l'Ouvrage de Swammerdin n'est qu'en Latin & en Hollandois, & les Mémoires de l'Académie, où se trouve celui de M. Maraldy, ne peuvent être entre les mains de tout le monde. L'Histoire des Abeilles de M. de Reaumur pourroit suffire ; mais son prix, son étenduë, l'érudition profonde, qui y est renfermée, mettront bien des gens hors d'état d'en profiter.

Notre Auteur, justement touché de ce que ceux, qui se sont jusqu'ici plus intéressés pour les Abeilles, & qui les ont mieux connuës, n'en ont parlé qu'aux curieux & aux Sçavans, pendant

que presque tous ceux, qui pourroient les faire prosperer, n'en ont qu'une connoissance imparfaite, a voulu travailler pour ces derniers. Comme il n'a eu pour objet, que de se rendre utile, il déclare qu'il ne s'est fait aucun scrupule d'imiter M. Rollin, & de se rendre propres, non seulement les Observations, les Expériences & les Découvertes de ceux, qui l'ont précédé dans ce travail, mais les expressions mêmes & les termes de M. de Réaumur sur tout, « persuadé que, quand les choses sont bien dites, vouloir les dire autrement, c'est s'exposer au péril de les dire mal. » Il a cru aussi la forme du Dialogue plus propre à instruire, sans avoir un air dogmatique, capable, dit-il, de rebuter des Lecteurs, qui, faute d'exercice, ne se croyent pas en état de soûtenir un Discours suivi.

Il est vrai que le Dialogue a été l'écueil de bien des Ecrivains; que des Auteurs mêmes, qui s'étoient

fait une grande réputation en prenant un autre ſtile, ont échoué dans celui-ci : & que nous avons encore peu de Dialogues, qui ſoient généralement eſtimés. Mais il n'eſt pas moins certain qu'il eſt des matiéres, qui ne ſçauroient être traitées d'une maniére bien inſtructive, que par cette voye, qu'elle eſt plus à portée des Perſonnes, pour qui particuliérement on les traite, & que telle eſt l'Hiſtoire des Abeilles. Elle renferme l'utile & l'agréable, & il faut ménager l'un par l'autre : elle demande de l'application, & la plûpart de ceux, qui ont le plus de beſoin de la bien connoître, ne ſont pas capables d'une application trop ſuivie ; il leur faut ménager des repos, ſans les faire ſortir de leur objet : les Parentheſes, qui dans un Chapitre, ou un Paragraphe, font toujours un mauvais effet, quand elles ſont longues & fréquentes, ne déplaiſent point dans un entretien : les redites mê-

mes n'y ont rien, qui choque, & elles servent beaucoup à éclaircir & à mieux inculquer les choses dans l'esprit; & quand avec cela un Auteur a de l'agrément dans l'esprit, quand il sçait bien choisir ses Interlocuteurs, & qu'il a le talent de ne point laisser languir la conversation, de l'égayer même, & de profiter de tout pour instruire en amusant & en intéressant, il peut être sûr du succès. Or sans vouloir prévenir le goût du Public, nous croyons pouvoir avancer que l'Auteur Anonyme de cette Histoire ne court aucun risque en se faisant connoître. On ne lui reprochera point ses larcins, qu'il n'a point dissimulés. On lui en sçaura même gré. Pouvoit-il mieux faire que d'imiter les Abeilles, qui vont ramasser le Miel & la Cire sur les Fleurs, où nous les chercherions inutilement?

Il est lui-même un de ses deux Interlocuteurs, sous le nom d'Eugène, & il entreprend d'instruire

une Mere de Famille, qu'il nomme Clarice, laquelle vit ſur ſa Terre, où elle a des Ruches, & dont l'eſprit n'a point d'autre culture, que celle, que donnent une bonne éducation, le commerce du Monde, & la lecture des Livres, qui ne ſont point abſolument frivoles. Elle donne occaſion aux Entretiens ſur les Abeilles, en diſant à Eugene qu'elle avoit été fort diſpoſée à ſuivre le conſeil, qu'il lui avoit donné, de lire l'Hiſtoire des Abeilles de M. de Reaumur, mais que deux réfléxions lui avoient fait changer de deſſein.
»La premiére eſt, dit-elle, que »n'ayant pas été élevée pour les »Sciences abſtraites, tout ce qui »en a le ton & la forme m'effraye: »vous m'avez annoncé cette Hiſ»toire, non ſeulement comme »très-agréable; mais auſſi comme »très-ſçavante: vous ne ſçavez »pas apparemment, que ſi l'agréa»ble m'attire de dix pas, le Sça»vant me repouſſe de vingt. La

»seconde réfléxion est, qu'il me
»semble que si je voulois présen-
»tement m'occuper des choses,
»dont on n'a pas coûtume d'ins-
»truire notre Sexe, & chercher
»à m'en orner l'esprit, une telle
»parure iroit mal avec mes occu-
»pations indispensables. Que di-
»roit-on de voir une Mere de Fa-
»mille à la tête d'un ménage de
»Campagne, passer alternative-
»ment de l'examen d'un problê-
»me à la revûe de sa Basse-Cour,
»ou du compte de ses Fermiers à
»un calcul Géométrique ?

Eugene dans sa replique ayant fait l'éloge de l'esprit de Clarice; »le compliment, reprend-elle, est »des plus obligeants; mais je vous »avoue que ce qui m'a fait peur, »c'est certain mot de problême, »que j'ai rencontré à l'ouverture »du Livre On nous y rapporte, »qu'un M. Kœnig éléve des Ber- »noullis & des Volfs (quels noms »pour une femme ?) avoit résolu »un problême, que les Abeilles

»exécutent tous les jours. On nous
»donne ensuite l'exposé de ce pro-
»blême, dans lequel je suis tom-
»bée pour mon malheur, & où
»j'ai pensé me perdre. Je suis la
»très-humble servante des Abeil-
»les; je ne me sens pas digne de
»faire connoissance avec de si ha-
»biles Géométres.

Eugene compose avec elle. Elle n'aime dans la lecture que le vrai dépouillé de tout l'attirail de Doctrine, & lui il promet une Histoire des Abeilles selon son goût. Il l'avertit qu'il y entrera bien du merveilleux; mais il l'assûre qu'il en bannira le faux & l'incertain; qu'il détruira les Fables anciennes, dont il ne doute pas qu'on ait bercé son enfance, & qu'il y substituera des vérités, qui n'ont rien de moins surprenant. La scene est marquée dans une allée de Tilleul, bornée par une douzaine de Ruches vitrées, & il paroît même que la plûpart des Entretiens se sont passés auprès des Ruches. C'est en

en effet le meilleur moyen d'instruire, que d'avoir les objets présents, & de parler en même tems aux yeux & aux oreilles.

I. Entretien. *Des premiers objets, que présente une Ruche.* « Une „Ruche, dit Eugene, est une Ville très-peuplée : on en trouve „communément, qui ont seize ou „dix-huit mille Habitans : cette „Ville est elle-même une Monarchie composée d'une Reine, de „Grands, de Soldats, d'Artisans, „de Pourvoyeurs, de Maisons, de „Ruës, de Portes, de Magasins, „& d'une Police. La Reine, que „nos Anciens, qui n'y regardoient „pas souvent d'assez près, appelloient un Roi, habite un Palais „dans l'intérieur de la Ville..... „Les Grands y ont des Hôtels, & „le Peuple de simples Maisons. » La premiére erreur, dont il détrompe Clarice, est que les Abeilles n'aiment pas les odeurs fortes; & le premier merveilleux, dont il l'instruit, est que dans une Ruche

il n'y a ordinairement qu'une Femelle, environ mille Maris, & quinze ou ſeize mille Domeſtiques, qni n'ont point de Sexe. L'attachement de ce Peuple pour la Reine, ajoûte-t-il, eſt tel, que quiconque pourroit ſe rendre maître de cette Princeſſe, ſeroit aſſûré de ſe voir ſuivi de toute la Ruche, quelque part qu'il allât; que tous les travaux ceſſent au moment qu'elle diſparoît, les Abeilles, dès qu'elles ne voyent plus d'eſpérance de poſtérité, ne ſongeant plus à l'avenir; & qu'Ariſtote a eu tort de dire qu'elles ſe contentoient alors de faire des gateaux de Cire.

II. Entretien. *De la Reine des Abeilles, & des Mâles, ou faux Bourdons.* Tout cela ne travaille qu'à perpétuer la Race des Abeilles; & dès que les Mâles ont fait leurs fonctions, il faut qu'ils meurent, ce ſont des bouches inutiles, qu'on ne veut point garder: la premiére Ponte leur donnera des Succeſſeurs, & il ſeroit dangereux de

laisser se multiplier ces Grands de la Nation, qui en deviendroient peut-être les Tyrans. La seule occupation de la Reine est de mettre au jour une nombreuse postérité; elle n'en est pas quitte pour moins de quarante mille Enfants chaque année. On a cru jusqu'à nos jours qu'elle n'avoit point d'aiguillon, & Clarice le croyoit encore; Eugene la désabuse, il lui donne la description de cet aiguillon, qui est différent de celui des autres. L'article des yeux des Abeilles occupe une bonne partie de cet Entretien, & il est extrêmement curieux, ce qu'Eugene montre avec une Loupe, on le trouve dans les Planches qu'il a fait graver.

III. Entretien. *Des Abeilles Ouvrieres.* Il n'est ici question, que des parties extérieures, & pour ménager la délicatesse de Clarice, ennemie des grands détails, Eugene se borne aux parties, qui ont des usages singuliers. Il y parle

presque uniquement d'après M. de Reaumur, & il lui en marque ainsi sa reconnoissance. « J'ai vû autre-»fois, dit-il, un Tableau, qui »conviendroit autant, & mieux à »notre Auteur, qu'à celui, qu'il »représentoit. Aristote y étoit peint »la plume à la main devant une »table : vis-à-vis la nature person-»nifiée lui parlant, l'instruisant, »levant son voile, comme pour »lui permettre de la voir & de la »décrire. » Il ajoûte que ce Tableau est encore si présent à son esprit, qu'il pourra bien un jour en faire un semblable, & Clarice réconciliée avec M. de Reaumur, en retient une copie.

IV. Entretien. *Le venin des Abeilles, leurs piquûres, leurs combats singuliers & généraux.* Eugene avoit déja dit que la vengeance est la passion dominante des Abeilles, & qu'elle leur coûte ordinairement la vie, mais ce n'est que quand elles n'ont pas le tems de retirer leur aiguillon de la playe

qu'elles ont faite. Il nous apprend ici qu'il eſt de l'intérêt de ceux, qui ſont piqués, que l'Abeille n'en meure pas, parce que la piquûre n'a des ſuites fâcheuſes, que quand l'aiguillon reſte dans la playe. Il parle enſuite de la différence des effets de ces piquûres ſelon les perſonnes & les ſaiſons, & des remédes, qu'on a inutilement cherchés contre ce mal. Il décrit le duel de deux Abeilles, dont il a été le témoin. Il nous apprend, que l'aiguillon n'eſt pas donné à ces Animaux ſeulement pour leur défenſe; mais auſſi pour purger les Ruches des Abeilles, qui ſont devenues inutiles, & ne peuvent plus qu'être à charge : que quelque-fois elles ſe font la guerre pour s'arracher les unes aux autres leur Miel; mais que celles, qui ſont attaquées pour ce ſujet, aiment mieux, quand elles ne ſont pas les plus fortes, ſe laiſſer devaliſer, que de riſquer leur vie. Il y a ici des choſes fort curieuſes

ſur leur combats & ſur la nature de leur venin, & ſur ce qui cauſe la mort à celles, dont l'aiguillon reſte dans la playe:

V. Entretien. *De la génération des Abeilles, & de la fécondation de la Mere Abeille.* Clarice étoit encore perſuadée de ce qu'on a cru long-tems, qu'il y a des Animaux, qui naiſſent de corruption, & Eugene entreprend de la guérir de cette vieille erreur. Il convient que les Anciens, qui traitoient les Inſectes d'Animaux imparfaits, leur accordoient en même tems une prérogative, qui les mettroit bien au deſſus de nous, ſi elle étoit réelle, c'étoit de naître par deux voyes différentes, par la génération, & par la corruption, c'eſt-à-dire, qu'une certaine vertu plaſtique, effet de la corruption, leur pouvoit tenir lieu de Pere & de Mere. Ils avoient vû des Mouches accouplées, & ils en voyoient ſortir des Eaux croupies, des Galles des Arbres, de

certains Fruits, des Etofes renfermées dans des Armoires, &c. où ils ne pouvoient concevoir qu'il y eût des œufs renfermés. Que de ſecrets n'a-t-on point imaginés pour avoir des Abeilles par cette voye ? Et faut-il s'en étonner, puiſque les Egyptiens, dans ces beaux tems, où les Sciences fleuriſſoient parmi eux, ont prétendu que leurs Ancêtres étoient ſortis immédiatement du limon du Nil ? La lumiére, qui a diſſipé cette erreur, n'a pas même encore pénétré par-tout. On a imprimé à Paris en 1720 un Livre, dont l'Auteur, qui donne de très-bons préceptes ſur la maniére de gouverner les Abeilles, prétend prouver par des raiſonnemens & des obſervations que cette cire brute, que les Abeilles apportent à leurs jambes, corrompue par la chaleur de la Ruche, s'y vivifie & produit des Mouches.

On n'a pas moins varié ſur le ſexe des Abeilles ; mais enfin il

n'eſt plus douteux que la ſeule Femelle d'un Ruche, eſt la Reine, que les Mâles ſont les faux Bourdons, que toutes les autres Mouches ſont du genre neutre; & notre Auteur ne laiſſe rien à déſirer à Clarice pour la convaincre de cette vérité. Il a recours ſur cela à l'Anatomie d'une Mere, d'un faux Bourdon, & d'une Abeille ouvriere, & il met ici en uſage d'une maniére ſenſible, tout ce que Swammerdan a dit ſur cela de plus curieux. Pour ce qui eſt du tems de la fécondation de la Mere Abeille ? « Lorſque le printems „commence, dit-il, ouvrez une „Ruche, vous n'y trouverez pas „un ſeul Mâle: depuis la mi-Mai „juſqu'à la fin de Juin, vous en „trouverez des centaines. De„puis la fin de Juin juſqu'au Prin„tems ſuivant, vous n'en revoyez „plus. Le tems de la fécondation „ne peut donc être que pendant „environ ſix ſemaines, priſes dans „les mois de Mai & de Juin. A

„l'égard du comment, ou de la „maniére, dont les choses se pas„sent pour opérer cette féconda„tion, c'est ce que j'ai vû, & dont „je puis vous rendre un compte „exact.„ Il en conclut que les Anciens ont bien gratuitement avancé que la Reine des Abeilles se distingue par une grande pudeur.

VI. Entretien. *De la Ponte de la Mere Abeille, & des hommages qu'on lui rend.* La marche de cette Reine, lorsqu'elle va déposer ses œufs dans les Alveoles, qu'on lui a préparés; le Cortége, qui l'accompagne, les caresses respectueuses, qu'on lui fait; la joye, qui est répandue dans toute la Ruche; le soin, qu'elle prend elle-même de visiter les Alvéoles, avant que de leur confier son dépôt; tout cela est un spectacle fort réjouissant, qu'Eugene donne ici à Clarice. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les Alvéoles étant différents pour la naissance d'une Reine, d'un faux Bourdon, ou

ou d'une Abeille commune, la Mere ne s'y méprend point. C'eſt à la conſtruction de ces Alvéoles, ou Cellules de Cire, que les Abeilles travaillent d'abord ; & un gâteau de Cire de vingt pouces de long, ſur ſept ou huit de large, eſt l'ouvrage de vingt-quatre heures. Ce premier travail d'un Eſſaim, qui prend poſſeſſion d'une nouvelle Ruche, n'a pour objet que la ponte. C'eſt une Colonie compoſée de jeunes & de vieux ; mais la Reine eſt toujours jeune. Comment la diſtinguer, demande Clarice ? « Car je ne crois pas que » vous vouliez me faire entendre » que vous ſçavez diſtinguer les » traces & les rides, que le tems a » imprimées ſur le viſage d'une » Abeille ? »

C'eſt cependant ce que promet Eugene, & ce qu'il exécute. A une autre queſtion, que lui fait Clarice, pourquoi elle apperçoit pluſieurs Alvéoles à demi formés, il répond qu'il y a des tems, où les

Abeilles Ouvrieres sont pressées par l'ouvrage, comme quand elles sçavent qu'elles ont affaire à une Reine, qui est elle-même pressée de pondre; car alors elles ne donnent aux nouvelles Cellules, qu'une partie de la profondeur, qu'elles doivent avoir, différant de les finir jusqu'à ce qu'elles en ayent ébauché le nombre nécessaire : car elles sçavent de combien d'œufs sera la ponte, combien il y aura de Mâles & de Femelles, que les premiers œufs seront pour des Abeilles ouvrieres, pour qui il faut de plus petites Cellules; les seconds, pour les Mâles, qui doivent en avoir de plus grandes; & les derniéres pour les Femelles, qui demandent des Palais.

Les Anciens ont cru que pendant la ponte on ne songeoit qu'à se réjouir : si cela étoit, dit Eugene, ce petit Peuple seroit toujours en réjouissance & mourroit de faim, car la Reine pond dans la plûpart des mois de l'année

La vérité est que les travaux ne sont jamais interrompus : il n'y a que le petit nombre de celles, dont est composé le Cortége de la Reine, qui se reposent pendant qu'elles sont en fonction, (si c'est se reposer que d'avoir soin d'elle, & de lui faire alors leur cour.) Ce n'est pas même un tems perdu pour la République ; car on peut bien croire que pendant que cette Reine travaille si utilement pour la peupler, elle a des besoins, ausquels il est nécessaire de pourvoir, & c'est un spectacle charmant, que de voir les soins empressés de toutes les Abeilles de sa suite pour la nourrir, pour la lécher, & pour lui témoigner leurs respects & leur reconnoissance. On la reconnoîtroit bien au reste sans tout cela, à sa grandeur, à ses aîles courtes, qui lui font comme un mantelet, & à la majesté de sa démarche. Il est encore bon d'observer que plusieurs mois après la mort des Mâles,

qui l'ont fécondée, & avant qu'elle ait pu l'être par leurs ſucceſſeurs, elle ne ceſſe point de pondre.

VII. Entretien. *Des œufs, de la naiſſance, de la nourriture des Vers, des Toiles qu'ils filent.* Quelquefois la Mere Abeille, quand il n'y a pas aſſez d'Alvéoles pour tous les œufs, qu'elle eſt preſſée de pondre, en dépoſe pluſieurs dans un même; mais les Ouvriéres ont grand ſoin d'en ôter tous les ſurnuméraires, parce que la Nymphe, lorſque le Ver, qui ſort de l'œuf s'eſt ainſi transformé, ſuffit pour remplir la Cellule. Les placent-elles ailleurs, ou les jettent elles de hors? C'eſt ce qu'on ne ſçait point. On ſçait ſeulement que l'œuf, d'où doit ſortir une Femelle, eſt toujours ſeul. Ces œufs ne ſont point couvés, quoiqu'en ayent dit pluſieurs Auteurs Anciens & modernes; la ſeule chaleur de la Ruche les fait éclore. On a vérifié par le Thermomé-

tre, que cette chaleur égale celle, qu'une Poule donne à ſes œufs en les couvant, & qu'elle ſurpaſſe de deux dégrés celle des Etés les plus chauds. La curioſité de Clarice ne laiſſe rien paſſer à Eugene ſur tous les états, par où les Inſectes en général, & les Abeilles en particulier, paſſent au ſortir de l'œuf, & il répond à toutes ſes queſtions d'une maniére ſenſible, en lui faiſant obſerver ſur la Ruche même la vérité de ſes Expériences. Il faut voir ſur-tout ce qu'il dit de la Soye, dont le Ver tapiſſe ſa Cellule, avant que de ſe métamorphoſer en Nymphe, & de la maniére dont il ſe nourrit juſqu'à ce changement.

VIII. Entretien. *Changement du Ver en Nymphe, & de la Nymphe en Abeille. Prolongatiou à volonté de la vie des Inſectes. Premiére ſortie de l'Abeille naiſſante.* Le Ver perce ſon œuf deux ou trois jours après qu'il a été pondu. Il ne prend de nourriture, que pendant cinq

ou ſix jours. La Nymphe en demeure quinze enfermée dans ſon enveloppe ; devenue Abeille, elle perce la cloiſon de Cire, dont on avoit bouché ſa Cellule. L'hyver ces progrès ſont plus lents. Le ſecret pour abreger & prolonger la vie des Animaux, qui paſſent par les mêmes formes, que l'Abeille, eſt fort ſimple. Il n'eſt queſtion que de les tirer plutôt de l'état de Nymphe, ou de les y retenir plus long-tems ; & cela ſe fait en les mettant dans un lieu plus chaud, ou plus froid. Eugene aſſûre qu'il a conſervé des Chryſalides en vie plus de trois ans. C'eſt autant d'ajoûté à la vie de l'Animal. Mais quelle vie, qu'une ſi profonde léthargie ? Les deux Interlocuteurs en prennent occaſion de dire de fort jolies choſes, & de moraliſer un peu. Eugene prétend néanmoins que cette Expérience n'eſt pas inutile, & donne le moyen de conſerver des œufs pendant pluſieurs années auſſi frais, que s'ils étoient

tout nouvellement pondus : car il assûre que l'œuf d'une Poule a toutes les propriétés des Nymphes & des Chrysalides. « En arrêtant sa » transpiration, dit-il, vous le con» serverez comme on conserve la » Chrysalide .... L'œuf transpire » journellement, & plus il trans» pire, plus il se gâte .... Dans un » œuf frais, cuit ou non, la subs» tance de l'œuf remplit sensible» ment la coque. Au contraire, il » reste un vuide dans un œuf » vieux ... Ce vuide est la mesure » de la quantité du liquide, qui a » transpiré au travers de la coque ... » L'eau & la cendre, (dont on se » sert ordinairement pour conser» ver les œufs,) n'interceptent pas » absolument la transpiration .... » Ayez des pots, remplissez-les » d'œufs nouvellement pondus, » versez dessus de la graisse de Mou» ton fonduë ; ayez seulement at» tention que cette graisse ne soit » point assez chaude pour cuire les » œufs ; elle se répandra dans tous

»les vuides, que les œufs laissent »entr'eux . . . Elle bouchera leurs »pores, & les garantira de toute »communication avec l'air exté»rieur.... J'en ai actuellement, »que je conserve depuis deux ans. »Il y a quinze jours, que j'en »mangeai deux, ausquels il n'y »avoit rien à reprocher.

Quelquefois l'Abeille, qui sort de la Nymphe, n'a pas la force de percer la cloison, qui l'enferme, & elle y périt. Celles, qui ont le bonheur d'en sortir, sont fort caressées des premieres, qui les apperçoivent. On les essuye, on les léche, on leur présente du Miel. Eugene apprend ensuite à connoître l'âge des Abeilles; celles, qui ne font que de naître, ont le ventre gros, & si on l'ouvre, on le trouve plein du dernier Miel, que le Ver avoit avalé.

IX. Entretien. *Du massacre des Reines surnuméraires, de celui des Mâles & des Vers.* On a compté jusqu'à quarante Cellules Royales

dans une Ruche nouvellement peuplée. C'eſt qu'il faut des Conductrices pour les Colonies, qu'on envoyera ailleurs. Ariſtote, Virgile, Alexandre de Montfort ont debité ſur cela bien des Fables, qui ſont ici fort bien réfutées. Une Reine ſuffit pour peupler une Ruche ; ſi la Colonie en a amené deux, il faut que l'une périſſe. La chaſſer, ce ſeroit l'expoſer à mourir d'ennui, de chagrin, de froid, ou à être la proye des Oiſeaux, on l'égorge par pitié. Mais qui détermine le choix ? Eugene expoſe les différentes conjectures, qu'on a formées ſur cela, il croit plus vraiſemblable que la préférence eſt donnée à celle, qui eſt la plus ancienne & la plus féconde. Ne ſeroit-il pas plus naturel de dire que la force en décide, & qu'un combat ſingulier termine la querelle, d'autant plus que l'aiguillon dont la nature a armé ces Femelles, ne peut guére avoir d'autre uſage. Que s'il y a pluſieurs con-

currentes, celle qui a eu le bonheur de mettre dans son parti les Abeilles ouvriéres, se trouvant à leur tête, les autres sont bientôt expédiées. Les Mâles sont tous exterminés six semaines après l'établissement d'une Colonie; mais Eugene ne peut croire que la Mere Abeille trempe dans ce massacre. On n'épargne pas même dans ce carnage les œufs, ni les Vers des Faux-Bourdons, & toute la race masculine est abolie. On est bien assûré que la Reine se donnera de nouveaux Maris, quand il sera nécessaire. Il y a cependant quelques exceptions à faire dans tout ce que nous venons de dire; mais c'est un détail, qu'il faut voir dans le Livre même.

X. Entretien. *De la Propolis, Résine, dont les Abeilles bouchent les fentes des Ruches. De la Cire.* Un trou de Mur, un creux d'Arbre, sont communément le lieu, que choisit une nouvelle Colonie : on leur prépare aussi quelquefois une

demeure plus commode. Leur premier ſoin eſt de boucher tous les trous, fentes, crevaſſes, qui pourroient donner paſſage aux Inſectes, & à tout ce qui pourroit les incommoder ; ſur-tout aux Animaux, qui en voudroient à leur Cire, à leur Miel, ou à leur vie. Tout eſt d'abord ſi bien bouché, que l'humidité, l'air, & les vents coulis n'y ſçauroient pénétrer. Les Abeilles ſe ſervent pour cela d'une Réſine, que les Anciens ont nommé *Propolis*, qui s'étend aiſément, & s'attache très-bien à tout. On a vû des Abeilles arracher le papier, qu'on avoit collé autour des panneaux d'une fenêtre vitrée ; pour lui ſubſtituer leur Propolis.

Elles ramaſſent cette Réſine toute préparée ſur des Plantes, & le Dictionnaire des ſimples s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que c'eſt une Cire vierge, ou une eſpéce de Maſtic, compoſé par les Abeilles. Il y a ici des Obſervations très-curieuſes ſur cette Réſine. L'Au-

teur prétend, sur quelques Expériences, qu'il a faites, que la Propolis dissoute dans l'esprit de Vin, ou l'huile de Thérébenthine, pourroit être substituée au Vernis, qu'on employe pour donner une couleur d'or à l'Argent, ou à l'Etaim réduit en feuilles, & que si on l'incorporoit avec le Mastic, ou le sang d'Arac, elle seroit très-bonne pour faire des Cuirs dorés. Eugene vient ensuite à la Cire, & prouve très-bien, ce semble contre Swammerdan, que la Cire brute, telle que les Abeilles la recueillent, ne devient telle, qu'on la tire des Ruches, que dans le corps de l'Abeille, qui la mange & la digére.

ARTICLE LIII.

HISTOIRE DES INDES Orientales ; Anciennes & Modernes. Par M. l'Abbé Guyon. Tome premier, les trois Volumes six liv. en feuilles. A Paris, chez Ph. N. Lottin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques à la Vérité. M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilege du Roi.

APrès avoir donné l'Hiſtoire des Républiques & des Empires, M. l'Abbé Guyon met encore la plume à la main pour nous donner celle des Indes Orientales, Anciennes & Modernes. Il ne pouvoit choiſir un ſujet plus intéreſſant & plus digne de ſes recherches. C'eſt un Pays ſi fertile en merveilles, ſi fameux par ſes richeſſes, ſi célébre par le mouvement & l'étendue de ſon Commerce, qu'un Hiſtorien, pour peu qu'il entende ſa matiére, & qu'il

écrive avec grace, ne peut manquer de piquer la curiosité du Public.

Nous avons une Histoire des Indes par *Maffée*, écrite dans le plus beau Latin du monde, on la voit avec plaisir dans nos Bibliotéques, mais on ne la lit guére dans le monde. Les *Decades de Barros*, le Tite-Live des Portugais, & qu'un de nos Ecrivains appelle un barbouilleur de Papier, sont estimées des Connoisseurs: une multitude prodigieuse de Livres, de Recueils, de Relations, de Voyages, nous instruit de mille choses très-curieuses sur les Indes. Notre Auteur n'a pas ignoré toutes ces sources. Une foule d'Auteurs, qu'il cite, & qu'il a rangés alphabétiquement, nous donne une haute idée de son immense lecture, & répand sur son Ouvrage un air d'érudition, qui prévient en sa faveur; il est quelque-fois trop prodigue, quelque-fois trop avare d'éloges. Il aura

sûrement ses Critiques: mais M. l'Abbé Guyon paroît se soucier fort peu d'être loué de ceux, qui se louent tant eux-mêmes. Il auroit pû, dit-il dans sa Préface, nous ennuyer par des Volumes *in-folio*, il a mieux aimé nous amuser & nous instruire par des Livres d'une plus petite taille, & au hazard d'en paroître moins sçavant, il a laissé de côté tout ce qui n'auroit fait que grossir les Volumes, sans en augmenter le mérite.

Il distribue son Ouvrage en trois parties, chaque partie a son Volume, & chaque Volume est divisé par Chapitres. Nous allons extraire ce qu'il y a de plus curieux dans le premier Tome, & nous passerons rapidement sur le reste.

L'Auteur débrouille dans le premier Chapitre l'idée confuse & chimérique des Anciens sur les Indes, & montre l'erreur de ceux, qui les confondent avec l'Ethiopie & la Colchide. Il décrit les

Villes & les Provinces dont *Aléxandre* fit la Conquête, & après une Description Chorographique du Pays, que ce Prince parcourut, il fait sur une Carte tracée d'après *Arrien*, la Critique de plusieurs fautes, qui ont échappé à des Auteurs Anciens & Modernes.

Il passe dans le second Chapitre à la Religion des Anciens Indiens, & fait voir en peu de mots, comment du culte du vrai Dieu, ils tomberent dans l'idolatrie. *Philostrate* fournit ce qu'il raconte de leurs Dieux. Le Soleil étoit leur Idole la plus respectée, ils lui avoient élevé un Temple des plus magnifiques. Les murs en étoient de Porphyre, revêtus au dedans de lames d'or. On y voyoit des rayons cizelés de tous les sens, & qui brilloient de quelque côté qu'on les regardât; dans le fond du Temple étoit une Figure du Soleil, c'est-à-dire un amas de Pierreries éclatantes, où l'Art s'éfforçoit d'imiter cette merveille du monde.

M. l'Abbé Guyon parle ensuite de leurs Rois : ce n'est pas grand dommage qu'il ait abregé cet Article, il ne nous auroit donné que des fables ; & il est trop scrupuleux pour s'attirer un pareil reproche.

Il rend son Ouvrage plus intéressant au quatriéme Chapitre, où il décrit la division des Etats. Il partage le Pays en sept classes, dont chacune avoit ses Chefs qui présidoient à toutes les affaires. De la premiére étoient les *Bracmanes*. Leur autorité égaloit celle du Roi, il n'avoit au dessus d'eux, que le Sceptre & l'éclat de la Pourpre. Tout étoit extraordinaire chez ces Philosophes, leur éducation, leur régime, leurs Ecoles, leurs Exercices, leur austérité, leur orgueil, leur Gouvernement, leurs Loix, leurs Coutumes, leurs Dogmes, leurs sentimens sur la mort. On ne voudroit pas garantir que tout ce qu'en rapporte l'Auteur fût vrai. Il distingue deux

espéces de Bracmanes, tous également singuliers dans leurs maniéres. Les Premiers étoient d'une famille particuliére ; les Seconds pouvoient être de tous les Etats ; mais avant que d'être initiés, les Aspirans étoient examinés avec la derniére rigueur. Ces Philosophes furent l'objet, qui frappa le plus *Alexandre* dans son expédition des Indes, La Lettre que *Dmdime* leur Chef, écrivit à ce Prince, n'a pas échappé à notre Auteur ; elle est trop longue pour la rapporter ici ; on la lira avec plaisir dans l'Histoire même, elle est d'un stile plein d'imagination & de feu, où il ne semble manquer que la vérité.

La seconde classe comprenoit les Laboureurs, ils composoient *la Caste* la plus nombreuse de l'Etat, ils étoient exempts de la Guerre, & il n'étoit pas permis de les troubler dans leurs travaux : ils voyoient d'un côté donner une Bataille, & de l'autre ils travail-

loient tranquillement à l'abri de toute insulte.

La troisiéme Classe étoit celle des Chasseurs, les Indes sont remplies de Lyons, de Tygres, d'Eléphans, d'Oiseaux de proye, & d'autres animaux dangereux; leur fonction étoit d'en purger le Pays, & ils en tiroient un gros revenu. Un coup d'œil mettra le Lecteur au fait de toutes ces divisions, que les Indiens appellent *Castes.*

Le caractére & les mœurs des Indiens sont une Enigme qu'il n'est pas aisé de deviner. Si nous en croyons les Grecs, ce fut d'abord un Peuple sauvage & grossier, mais *Bacchus* entra dans leur Royaume, & les humanisa; s'ils étoient tels que notre Historien les peint; il faut que Bacchus les ait bien réformés, nous n'aurions rien alors au-dessus d'eux pour les vertus morales; amour de la vérité & de l'ordre, esprit de paix, régles de tempérance, pratique exacte de toutes les Loix; c'étoit,

selon lui, le fonds admirable, qui composoit le caractére de ces prétendus Sauvages. Il y a sans doute à rabbattre de ce portrait; il n'y avoit que leur maniére de penser sur la mort, qui dégradoit toutes ces vertus, qu'on leur attribue.

Les Hommes abregeoient par le feu le nombre de leurs années, & les Femmes pour marquer leur douleur, se jettoient dans le même bucher, qui consumoit leur mari : quand il en avoit plusieurs, celle, qui se piquoit de l'aimer plus tendrement, se précipitoit la premiére dans les flammes. Un Auteur récent prétend être mieux instruit; selon lui, cette coûtume a changé, & les Femmes Indiennes ne portent pas aujourd'hui la tendresse jusque-là. Voici cependant ce que raconte un Voyageur encore plus récent, qui connoît la Carte du Pays.

Cette étonnante cérémonie, qui passe pour une fiction parmi nos Dames Françoises, est une vérité constante,

& l'on en vit un exemple en 1740 *à Vilnour près de Pondicheri, dans une personne de vingt-quatre ou de vingt-cinq ans. Cette jeune victime de la superstition distribua ses joyaux à ses parens, & se jetta toute vivante au milieu des flammes, pour honorer les funérailles de son mari.*

Notre Auteur, dans le Chapitre, où il traite des Animaux des Indes, entre dans de fort grands détails. On y trouve au sujet des Eléphans, des Dauphins & des Baleines, ce que l'on en raconte de plus merveilleux. La Description de l'Aigle, sa voracité, sa reconnoissance; l'Anatomie des sept Autruches dissequées à Paris, la maniére, dont elles digerent, la ponte de leurs œufs, la délicatesse de leur cervelle, le repas d'*Eliogabale*, où il fit servir celle de six cens Autruches, rien de tout cela n'est oublié.

Il seroit à souhaiter que M. l'Abbé Guyon eût trouvé d'aussi bons Mémoires sur les Révolutions des

Indes, ils auroient gagné à passer par ses mains, mais aucun monument ne nous a transmis la suite de leurs Rois. Au défaut de plus grandes lumiéres, il nous indique quelques Révolutions éclatantes, qui occasionnerent de grands changemens dans la partie Occidentale des Indes.

Sesostris les soumit à sa puissance, mais il ne les asservit pas. L'expédition de *Darius, fils d'Histaspe*, eut de plus grandes suites, il subjugua les Indiens, leur imposa un tribut de soixante talens d'or, & rendit les Peuples ses vassaux. *Aléxandre* poussa ses Conquêtes plus loin; couvert des Lauriers, qu'il avoit moissonnés, il sema la terreur par tout, il ne faisoit que se montrer, & il avoit déja vaincu; *les Taxiles*, *les Porus* le reçurent en Conquérant, & il les traita en Rois, ils lui firent hommage de leurs Couronnes, & il les laissa sur le Trône de leurs peres. L'expédition d'*Antiochus le Grand* dans

les Indes, ne fut pas bien considérable, il ne fit que les entamer, il n'y pénétra pas, il en emporta quelques Eléphans, des vivres, & de l'argent.

On verra dans le Chapitre huitiéme, que le commerce des Indes avec les Occidentaux fut fréquent & habituel depuis la Guerre des Macédoniens ; les Grecs & les Egyptiens y trafiquerent longtems ; ce commerce, dit notre Auteur, devint un des grands objets de l'ambition des Romains, & un pressant motif de s'emparer de l'Egypte ; lorsqu'ils en furent maîtres, ils la rendirent beaucoup plus florissante, qu'elle n'étoit avant eux, ils y portoient tous les ans du moins pour cinq millions de marchandises, & ils gagnoient le centuple sur celles, qu'on en rapportoit.

Ce commerce leur étoit d'autant plus avantageux, qu'il n'enlevoit point l'argent de la République, & qu'il y en faisoit beau-

coup entrer par le débit de l'Yvoire, de la Pourpre, des Métaux, des Pierreries, des Perles, des Soyes, & des Epiceries, qu'ils vendoient bien cher, & qu'ils achetoient pour des marchandises très-communes en Europe; car tel étoit l'usage des Indiens, ils ne se servoient point de monnoye dans leur Négoce; ils en avoient même très-peu pour l'intérieur du Royaume, & au lieu d'argent ils donnoient chaque année mille talens d'Ambre à leur Prince.

Les Guerres, sanglantes que les Empereurs Romains eurent à soûtenir en Occident, leur firent interrompre ce Commerce, & par la négligence des Empereurs, il fut entiérement abandonné vers le cinquiéme & le sixiéme siécle. La soye devint alors extrêmement chere en Occident. L'Empereur Justinien fut obligé de la fixer à huit écus d'or la livre, ce qui revient à quatre vingt seize livres de notre monnoye.

Tant que le Commerce des Egyptiens & des Romains dura, il ne produisit aucune révolution dans les Indes; bornés aux richesses & aux trésors qu'ils en retiroient, ils n'entreprirent point sur la liberté & l'indépendance des Indiens, ils ne s'emparerent point de leurs Ports, ils ne firent point couler des torrents de sang pour enlever leurs lingots d'or, ils négocierent avec eux comme font aujourd'hui les François, en amis, & en Correspondans fidélles.

On jouissoit aux Indes d'une paix tranquille depuis plus de 1500 ans, quand il s'éleva du Nord un Prince ambitieux, qui vers l'an 1202, causa de grands troubles dans les Indes, & porta la désolation presque dans toute l'Asie. Notre Auteur décrit ici fort au long les Conquêtes du fameux *Zingiskan*, qui dans très-peu de tems subjugua les Indes, la Chine, la Perse, la Syrie, la Russie, la Pologne, & fit trembler

toute l'Europe. Il mourut l'an 1227; ses descendans régnérent près de deux siécles, *Tamerlan* de la même famille, mais d'un rang inférieur, les supplanta, les asservit, ou les détrôna.

Vainqueur de tous ces Compétiteurs, il monta sur le Trône, prit la Couronne d'or, l'Echarpe Impériale, & fut décoré du titre d'Empereur du siécle, & de Conquérant du Monde; il entreprit la Conquête des Indes l'an 1409, défit le Sultan Mahmoud, & le poursuivit jusque sur les bords du Gange. Il venoit de triompher de *Bajazet*, & se préparoit à la Conquête de la Chine, quand la mort l'arrêta dans la soixante-sixiéme année de son âge en 1405. Ce calcul n'est pas juste, on le fait mourir en 1405. & entreprendre la Conquête des Indes en 1409.

Ici commence le célébre Empire des Mogols ses Successeurs. M. l'Abbé Guyon nous donne une idée succinte de tous ces Conqué-

rans des Indes depuis *Miracha*, jusqu'à Oramg-zeb. Ce fier Tartare fit la conquête du Decan, des Royaume de Golconde, de Visapour, & de Carnatte, & après avoir chassé au de-là des Montagnes les Princes & les Seigneurs Marattes, il mourut en 1707, âgé de plus de 100 ans.

Le dixiéme & dernier Chapitre traite de l'interruption & du renouvellement des Voyages aux Indes, & de l'établissement des Portugais. Depuis l'inondation des Barbares dans l'Empire Romain, Rome en perdant le fruit de ses Conquêtes, perdit celui de son Commerce avec les Indes, ceux qu'elle avoit vaincus, s'enrichirent des dépouilles des Vainqueurs, & l'Orient qu'ils avoient asservi, les asservit à son tour. Les Sarrazins s'emparerent de l'Egypte, leur enleverent le Commerce des Indes, & ils en furent si jaloux, qu'ils ne permirent à aucun Vaiss-

ſeau Romain d'approcher des embouchures du Nil.

M. l'Abbé Guyon ne ſe laſſe pas de dire, *les Sultans* d'Egypte, *les Sultans* Succeſſeurs des Romains; c'eſt confondre les Turcs avec les Sarrazins; les Sarrazins avoient des *Soudans*, & non pas *des Sultans*. Nos Hiſtoriens ont toujours parlé de la ſorte, & nous ne croyons pas que la mode ait changé ce langage.

On auroit perdu juſqu'au ſouvenir des Indes, ſi la curioſité ou le hazard n'y avoient conduit quelques Voyageurs vers le treiziéme ſiécle. Depuis *Palladius*, *l'Anonyme*, *l'Ambroſiaſter*, & le célébre *Coſmas*, qui vivoient dans le quatriéme, & le cinquiéme ſiécle, aucun Ecrivain n'avoit parlé des Indes. Ce ne fut que vers l'an 1246 que *Jean Duplan Carpin*, & *Benoît*, Polonois, furent députés en Tartarie par le Pape Innocent IV, pour ſupplier *Zingiskan* de faire

cesser les maux dont les Chrétiens étoient accablés ; sept ans après, en 1253 le Roi S. Louis envoya *Rubruquis* dans les hautes Indes, pour connoître les Mœurs & la Religion de ces Peuples éloignés.

Peu de tems après, en 1272, *Marc-Paul*, *Vénitien*, partit pour visiter les extrêmités du Monde, il parcourut les Indes, la Chine, & le Japon.

Ces Voyageurs renouvellerent la connoissance des Indes, & piquerent la curiosité de ceux qui aiment les Voyages de long cours, mais ce n'étoit qu'une connoissance stérile ; le Commerce dans ces riches contrées n'étoit pas ouvert, la Mer en fermoit le passage, on étoit encore neuf dans la navigation, & les Europeans ignoroient la route qu'il falloit prendre pour y négocier. Le tour qu'on étoit obligé de faire étoit immense, l'or des Indes invitoit à franchir les obstacles, mais il falloit se frayer un chemin, chercher des Ports, &

c'étoit une découverte qui n'avoit point encore été faite.

Un Gentilhomme du Pays de Caux, nommé *Bethancour*, tenta cette expédition en 1401. Il avoit entendu parler d'un projet, que le Roi d'Eſpagne avoit conçu, d'envoyer à la Conquête des *Canaries*, il eût l'ambition de l'entreprendre, & le courage de l'exécuter. il ſe met en Mer avec quelques-uns de ſes amis, des Pilottes & des Matelots habiles; il range les Côtes de l'Eſpagne & de l'Afrique, mouille heureuſement aux Iſles Fortunées, les attaque, & les prend. Henry III. Roi de Caſtille lui donne le Titre de *Roi des Canaries*, à condition qu'il releveroit de la Couronne de Caſtille. *Bethancour* y établit ſa Souveraineté, il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſoutenir cette Royauté, il eut quelques Succeſſeurs de ſa famille, mais les Canaries tomberent enfin ſous la puiſſance des Eſpagnols.

La nouvelle de cette découver-

te fit grand bruit dans toutes les Cours, elle excita l'émulation des Portugais. Notre Auteur fait ici l'Hiſtoire de ces nouveaux conquérans des Indes, il ne les flate point, les *Caprals*, les *Almeïda*, les *Albuquerques*, y ſont peints, avec des traits qui font honneur à leur bravoure, mais qui deshonorent leur Religion. Les Hollandois & les Anglois leur enleverent par le ſang & par le carnage, ce qu'ils avoient uſurpé ſur les Indiens par la force, ou par l'intrigue, & ils furent long-tems à s'arracher les uns aux autres les Villes & les Terres des naturels du Pays.

Ils y étoient tous établis par ces voyes de force, quand les François y allerent vers le milieu du dernier ſiécle, non avec un appareil de Guerriers & de Conquérans, mais dans la ſeule vue d'y commercer, comme il ſe pratique avec toutes Nations du monde. Ils y établirent des Comptoirs dans

les Villes les plus marchandes, ils y achetérent le Village de Pondicheri sur les sables de la Mer, & y gagnerent l'estime & la confiance des Princes & des Peuples du Pays.

C'est ainsi, dit M. l'Abbé Guyon, que les François seuls ont la consolation de ne pas voir leur nom flétri dans les Relations des Voyageurs. Les Princes Indiens les regardent comme leurs Alliés & leurs Amis, leurs Comptoirs & leurs Etablissements sont des sociétés avec les naturels du Pays, qu'ils laissent jouir en paix des Biens & des Domaines qu'ils ont reçus de leurs peres, & ils se flattent que leur Compagnie ne sera jamais plus florissante & plus lucrative, que lorsqu'elle conservera les droits de l'honneur & de la justice. On donnera la suite de cet Extrait dans les mois suivants.

ARTICLE LIV.

LA RELIGION CHRÉTIENNE *éclairée des lumières de l'intelligence par le Dogme & par la Prophétie. Deux Vol. in-12.* A Paris, *chez la Veuve de la Tour, rue de la Harpe*, aux trois *Rois* 1744.

SI notre ſiécle a été aſſez malheureux pour enfanter quelques incrédules, il a eu l'avantage de produire une infinité d'Apologiſtes de la Religion. On ſeroit tenté de le comparer par cet endroit au ſecond ſiécle de l'Egliſe; à ce tems où les Celſes, les Porphires, les Creſcents, les Triphons, les Cæcilius furent attaqués & vaincus par une nuée de Sçavans & zélés défenſeurs du Chriſtianiſme; les Origènes, les Minucius Felix, les Athenagores, les Juſtins, les Tertulliens, &c. Reconnoiſſons y cependant une différen-

ce ; c'eſt que les impies de nos jours n'ont ni la Littérature, ni le génie des Anciens Ennemis du nom Chrétien. Celſe lui ſeul, valoit cent raiſonneurs comme Spinoſa, Vanini, Hobbes, Voiſton, & tous ces petits Déiſtes qui brillent dans quelques Compagnies licentieuſes, aux dépens de ce qu'il y a de plus Saint dans la Révélation.

Les Apologiſtes Modernes du Chriſtianiſme ne ſont pas tous d'auſſi excellens hommes qu'Origène & S. Juſtin ; mais ils réuſſiſſent tous à mettre en poudre les ſyſtêmes de nos incrédules ; il ſemble même qu'ils font trop d'honneur à ces chimeres en les combattant toujours de pied ferme ; & par exemple ne devroit-on pas être en droit préſentement de mépriſer le Spinoſiſme & l'Hypothèſe des Atômes, ſans être obligé d'en montrer encore l'abſurdité ? Ne ſeroit-il pas bien tems de releguer ces fables parmi les rêveries des Valentiniens & des Gnoſtiquess,

dont on ne parle plus que pour faire des époques dans l'Hiſtoire, ou pour donner des exemples de la foibleſſe de l'eſprit humain.

Quoiqu'il en ſoit, voici un nouvel Ouvrage dans le goût de tant d'autres qui ont paru depuis ſoixante ans. L'Auteur a pour objet de défendre la Religion Chrétienne telle qu'on la Profeſſe dans l'Egliſe Catholique Romaine. Sur cela, il conſidére deux ſortes de d'Ennemis, ou plutôt deux ſortes de Batteries dreſſées par les mêmes Adverſaires : la premiére eſt la prétendue oppoſition qui ſe trouve entre les Myſtéres ; la ſeconde eſt le défaut d'analogie ou de concert qui ſemble ſe rencontrer dans les Textes Prophétiques de l'Ecriture. Or il prétend montrer la liaiſon mutuelle des Dogmes Catholiques, & l'accord des Prophéties entr'elles ; « ce qui ne » peut manquer, dit-il, de reprendre les lumiéres de l'intelligence » ſur toute la Religion Chrétien-

„ne. „ Et par cette raiſon, il a cru devoir intituler ſon Livre : *La Religion Chrétienne eclairée des Lumiéres de l'Intelligence par le Dogme & par la Prophêtie.* Cette Explication étoit bien néceſſaire pour développer tout le ſens de ce Titre, qui ne paroît pas d'abord à la portée des eſprits ordinaires.

On commence par un très-long Diſcours Préliminaire, partagé en trois Diſſertations, qui toutes enſemble répandent du jour ſur le deſſein de l'Auteur. La premiére établit pour premiére vérité, *que toutes les démonſtrations de la Vérité & de la Divinité de la Religion Chrétienne ne militent* (c'eſt-à-dire, n'ont de force & d'éclat, *qu'en faveur de la ſeule Egliſe Catholique Romaine.* La raiſon qu'on en donne, c'eſt que comme la ſeule Egliſe Catholique a une miſſion & une autorité viſible, elle ſeule premiérement a les trois caractéres de la vraye Religion, qui ſont la vérité & la ſolidité du cu-

te, la pureté & la ſainteté de la Morale, l'excellence & la plénitude des récompenſes. Elle ſeule en ſecond lieu eſt en droit de faire valoir les preuves déciſives qui ſe tirent des Prophéties & des Miracles. On conçoit que tout ceci eſt traité par oppoſition avec toutes les Sectes, ſoit Infidéles, ſoit Hérétiques. Le détail où entre l'Auteur eſt fort ſerré, vû l'étendue de ſa matiére; on peut dire que c'eſt plutôt un plan général qu'une diſcuſſion entiére de tous ces points ſi importans; mais ce plan eſt fort beau, & il ne peut avoir été formé que par un eſprit vraiment Théologien.

La ſeconde Diſſertation a pour objet de montrer que la Foi éléve la raiſon à l'intelligence des vérités Divines. La Foi & la raiſon ſont deux lumiéres dont Dieu même eſt l'Auteur, par conſéquent elles ne ſont point oppoſées entre elles. La Foi doit être appuyée ſur l'autorité véritable de l'Egliſe. Ce

fondement posé, la Foi dirigera nos pas dans la voye de la vérité. Elle rendra notre raison docile & sobre, c'est-à-dire, également éloignée de l'impiété & de la superstition : alors il nous sera permis de tenter des recherches sur les Mystéres, & c'est le meilleur usage qu'on puisse faire de son esprit en ce monde. Ces recherches doivent être le fruit d'une Foi parfaitement soumise, elles se font par le Catholique pour éclaircir, autant qu'il se peut, les vérités que l'Eglise enseigne ; au lieu que les recherches de l'Hérétique sont pour soutenir des sentimens opposés à ceux de l'Eglise. « La méthode du Catholique, est de rapprocher les Dogmes dont la conciliation dissipe le faux jour de l'erreur, qu'un esprit incrédule croit pouvoir conclure d'une vérité de Foi. » Il est aussi à propos de rapprocher les Dogmes, des vérités de la Morale & de la Physique, afin de faire croître par

des argumens de comparaison l'intelligence des choses Divines. Avec toutes nos recherches, il restera dans les Mystéres des profondeurs impénétrables; cela est vrai, & il faut en être prévenu pour soumettre nos esprits; « mais cela n'empêche qu'il n'y ait aussi dans les » Mystéres une sorte d'évidence qui » doit élever notre intelligence à » ce qu'il y a de plus sublime. » En un mot vouloir tout comprendre dans les Mystéres, & n'y vouloir rien connoître; ce sont deux extrêmités vicieuses & toutes contraires à la voye des Saints Peres. Voilà à peu près tous les principes de cette Dissertation, qui est écrite d'une maniére profonde, & fort supérieure à l'attention médiocre que la plûpart des Lecteurs donnent aux Livres qui leur tombent entre les mains. On voit bien que l'Auteur n'a pas travaillé pour eux.

La troisiéme Dissertation traite des Divines Ecritures, dont on ex-

plique l'inspiration & l'autorité. C'est de l'Eglise que nous apprenons quels sont les Livres inspirés: son témoignage véritable & toujours subsistant fait entrer dans nous la Foi des Ecritures. Ce témoignage est antérieur à celui des Saints Livres, & par là on sçait éviter le cercle vicieux de l'Ecriture prouvée par l'Eglise, & de l'Eglise prouvée par l'Ecriture. « Il » est vrai, dit notre Auteur, que » l'Eglise & l'Ecriture se rendent ré» ciproquement témoignage, mais » il faut sçavoir par où commen» cer; & en faisant voir qu'il faut » qu'il y ait une vraie Religion, » que l'Eglise Catholique est la seu» le qui en ait les caractéres; on » a un principe certain par où l'on » commence, & auquel on ne re» vient point pour en faire une con» séquence; c'est ainsi qu'on évite » ce cercle vicieux, où la consé» quence seroit alternativement le » principe, & où le principe seroit » alternativement la conséquence.»

On fait voir ensuite que la même autorité de l'Eglise suffit pour nous assûrer que telle raison des Saints Livres qu'elle nous met entre les mains, contient véritablement la parole de Dieu. L'Auteur s'étend assez au long sur la Vulgate, & il en parle avec beaucoup de sagesse, de précision, & de lumiéres. Il y ajoûte *les clefs de l'intelligence de l'Ecriture.* « C'est, dit-il, la „Foi, la Science & la Piété. La „Foi ne fait entrer dans une intel-„ligence saine de l'Ecriture que „par la croyance de tout ce que „J. C. enseigne par son Eglise. La „Science, non seulement décou-„vre le sens des Textes Littéraux „de l'Ecriture sur les événemens „& les personnes de l'ancien Tes-„tament; mais elle fait sentir tou-„te l'énergie des expressions Lit-„térales, pour bien entrer dans „l'intelligence du Dogme & de la „Prophétie. La Piété est la vraye „sagesse, propre à introduire dans „l'intelligence des sens cachés &

»ſpirituels de l'Ecriture. » A l'occaſion du ſens Littéral des Saints Livres, on fait ici une Critique modeſte de l'opinion des deux ſens Littéraux des Prophéties qui regardent J. C. & l'on remarque, »que cette méthode ôteroit à la »Religion Chrétienne ſes armes »victorieuſes contre les Juifs & les »Sociniens. » A l'occaſion du ſens ſpirituel caché dans les Ecritures, ont fait une réfléxion ſur les Figuriſtes modernes : « ils ont voulu, »dit l'Auteur, trouver J. C. & »l'Egliſe dans ce qui n'eſt applica»ble qu'à la ſeule Synagogue qui »devoit être détruite pour faire »place à l'Egliſe Chretienne, ce »qui eſt ôter à l'Egliſe les préro»gatives qu'elle a ſur la Synago»gue. » Toute cette Diſſertation eſt extrêmement curieuſe, & contient des principes très-ſolides. On doit la lire en entier pour en ſçavoir eſtimer tout le mérite.

Juſqu'ici nous n'avons fait qu'indiquer les dehors de cet Ou-

vrage : pour arriver au corps de la place, c'est-à-dire, pour entamer le fond même du Livre, il faut passer encore par une petite Préface, qui porte le Titre d'*Introduction*. On y critique en peu de mots ce qu'on appelle les fausses méthodes employées pour démontrer l'existence de Dieu, par exemple la preuve tirée de l'Etre infiniment parfait, & l'argument fondé sur l'impossibilité du progrès à l'infini des causes motrices & contingentes. On donne avec raison la préférence à la Démonstration qui part du spectacle de la nature ; mais après tout, il nous paroît qu'en cette matiére il seroit à propos de ne rejetter aucune des preuves qui ont touché quantité de bons esprits, & telles sont les deux Démonstrations qu'on traite ici de Sophismes & de fausses méthodes.

L'existence de Dieu est une chose si certaine, & la persuasion en est si nécessaire, qu'il importe assez

peu par quelle route telle ou telle personne y arrive, pourvû qu'elle y arrive effectivement; or on sçait qu'il y a eu des esprits éclairés, des Philosophes de réputation qui se laissoient convaincre par la preuve de l'idée, ou par celle des êtres contingens. S'il y en a d'autres qui ne soient pas si sensibles à ces argumens, c'est le cas d'employer à leur égard les autres preuves qui sont sans nombre dans cette question. En un mot l'existence de Dieu est un terme assûré, pourquoi ne pas permettre qu'on s'y rende par des chemins qui ont paru bons à une infinité de personnes, d'autant plus que les difficultés qui s'y trouvent, sont connues de tout le monde, & qu'on y a trouvé des réponses qui peuvent suffire pour suspendre du moins les reproches de sophisme & de fausse méthode.

Cet Auteur finit son Introduction par le détail des vérités où il va entrer dans toute la suite

de ſon Livre. C'eſt à proprement parler un corps de Doctrine ſur Dieu & ſur ſes perfections. Il eſt partagé en ſept Traités ou Chapitres, dont nous ne pouvons parcourir que trois dans le reſte de cet Extrait, les autres fourniront un autre article à nos Mémoires.

L'exiſtence & l'unité du Souverain Etre tient le premier rang dans la Religion, & c'eſt la matiére du premier Traité de ce Livre. Outre la grande démonſtration que préſente le monde viſible en faveur de l'exiſtence d'un Etre Suprême; l'Auteur adopte la preuve très-lumineuſe du conſentement général des Peuples ſur ce même article: & qu'oppoſe l'Athée à des lumiéres ſi vives & ſi répandues? Le néant, le hazard, la néceſſité d'exiſter dans tout ce que nous voyons: expreſſions toutes vuides de ſens, & pleines de ténébres. Le Spinoſiſte y porte encore la confuſion par ſon ſyſtême impie de l'Etre unique & général,

dont tous les Etres particuliers ſont des modifications. Il y a mille maniéres d'anéantir cette opinion ſi monſtrueuſe : l'ordre qu'on remarque dans cet Univers, les veſtiges de ſageſſe & d'intelligence qui y éclattent de toutes parts ſont le principal argument qu'on fait valoir ici contre le Spinoſiſme. C'eſt une preuve à la portée de tout le monde.

L'unité de Dieu eſt inſéparable de ſon exiſtence, & le ſentiment naturel qui nous apprend qu'il y a un Dieu, nous avertit en même tems qu'il n'y en a qu'un. A la vérité l'imagination & les ſens ont favoriſé le Polythéiſme; mais l'*entendement & le cœur intelligent* n'ont jamais ceſſé d'acquieſcer au Dogme de l'unité de Dieu. Les Iſraëlites ſçavoient qu'il n'y a qu'un Souverain Etre, tandis qu'ils prodiguoient leur encens aux Divinités des Nations. Les Payens adorateurs des Idoles, ne laiſſoient pas de reconnoître en même tems

une intelligence supérieure qui gouverne le monde; « & la guer-»re cruelle qu'ils firent si long-»tems au Christianisme, ne venoit »pas de ce qu'ils étoient choqués »du Dogme de l'unité de Dieu; »mais comme les Disciples de l'E-»vangile déclaroient que ce Dog-»me étoit incompatible avec le »culte des Dieux du Paganisme, »les Idolâtres, qui identifioient »toute connoissance de la Divini-»té avec leurs faux Dieux, crurent »devoir détruire une Religion »qu'ils prenoient faussement pour »un Athéisme.» Ce morceau de l'Auteur est suivi d'autres réfléxions également judicieuses sur les Miracles que les Idolâtres mêmes ont reconnus, & qui supposent évidemment l'existence d'un Etre Souverain & indépendant. On y ajoûte un développement sur la Providence, toujours manifestée avec plus d'éclat par l'unité de Dieu, par ce que l'idée d'une puissance qui peut punir & récompen-

ſer, intéreſſe bien plus l'homme ſenſible, que celle d'un maître qui n'a ni ſupérieur ni égal. On termine ce premier Traité par la réfutation du Pyrrhoniſme, qui donne dans tous les doutes imaginables pour éluder les démonſtrations de l'exiſtence de Dieu; or écouter le Pyrrhonien dans ſes incertitudes Méthaphyſiques, ce ſeroit renoncer aux premiers principes du raiſonnement, & aux régles fondamentales de la Société.

Le ſecond Traité de notre Auteur eſt ſur l'Eternité & ſur la puiſſance Divine. Il s'applique fort à nous faire conſidérer l'Eternité de Dieu comme une durée exemte de toute ſucceſſion. « C'eſt, dit-il, » Dieu même exiſtant, par conſé» quent l'idée qu'on en doit con» cevoir eſt celle d'une immutabi» lité, qui ne peut rien avoir de » ſucceſſif. Car dans une ſucceſſion » il y auroit des changemens de » modification, & des changemens » de modification ne peuvent con-

»venir à un Etre ſouverainement »immuable.» Tout en Dieu étant éternel, ſa puiſſance & ſon opération eſt increéée, mais cela n'empêche pas qu'elle ne produiſe des effets dépendans & temporels; & comme ces effets ſont des Etres qui ont commencé; on conçoit qu'ils ſont d'une nature différente de celle de Dieu; « qu'ainſi le »monde eſt créé, non parce que »Dieu eſt, mais parce qu'il l'a »voulu; que de même que Dieu »a pû le créer différent de ce qu'il »eſt, il a pu auſſi ne le point créer »du tout.» Ces principes détruiſent tout le Spinoſiſme. Ils établiſſent une diſtinction réelle entre Dieu & la créature. Ils montrent comment Dieu acquiert les dénominations de Créateur & de Seigneur, ſans qu'il arrive en lui aucune réalité nouvelle. Tout ceci, comme on voit, renferme une Métaphyſique qui demande des Lecteurs un peu exercés aux Notions abſtraites.

Dans le Traité ſuivant, on conſidére la création, non plus dans ſa cauſe, qui eſt la toute-puiſſance de Dieu, mais en elle-même ; c'eſt-à-dire, qu'on s'applique à démontrer qu'en effet le monde a commencé d'être. 1°. L'Hiſtoire des Peuples & la Chronologie conduiſent à cette connoiſſance. Moyſe eſt l'Hiſtorien de ſa création, il peint les œuvres du Tout-puiſſant, il raconte l'origine des choſes. Or il n'y a point d'Auteur plus ancien que lui, de l'aveu même des Ecrivains du Paganiſme ; il n'y a point de Chronologie qui remonte plus haut que la ſienne. Car pour ces Liſtes énormes de ſiécles & de générations qu'on a quelquefois attribués aux Egyptiens, ou bien ce ſont des tiſſus de fauſſetés, ou ce qu'on appelle là du nom d'année, n'eſt que la révolution de la Lune en un mois, ou même la revolution du Soleil en un jour. A l'égard de la Chronologie Chinoiſe, on a découvert

par les Obſervations Aſtronomiques que l'époque d'Yao un des premiers Rois de cette Nation, ne remonte pas au de-là de l'an 2145, ou 2147 avant J. C. par conſéquent au deſſous du déluge de près de trois ſiécles. « En général, » continue notre Auteur, on doit » remarquer, tant ſur la Chronologie Chinoiſe, que ſur celle des » Caldéens & des Egyptiens, que » la raiſon pourquoi ces Chronologies ſont pouſſées à des tems » ſi reculés au de-là du déluge & » du commencement du monde, » vient de ce que les Prêtres de » ces Nations pour faire paroître » leur antiquité, compoſoient des » Généalogies qu'on prit pour des » ſuites de Rois qui s'étoient ſuccédés les uns aux autres; & ces » Généalogies n'étoient que des » Dynaſties & des ſucceſſions collatérales. »

II°. La création du monde a été apperçue au travers des fauſſes & fabuleuſes Traditions des Peu-

ples de l'antiquité. Le Jupiter des Poëtes avoit été imaginé d'après le *Iehova* des Juifs, Dieu Créateur & Maître absolu de cet Univers. Le cahos des Anciens représentoit cette confusion des Elémens, dont nous parle l'Ecriture. L'usage reçu autrefois chez plusieurs Peuples de commencer les jours par la soirée, répondoit aux expressions de la Genese, *du soir & du matin il se fit un jour*. Les six jours de la création étoient connus des Grecs & des Indiens, & le septiéme étoit pour eux un jour de solemnité. Mille autres traits répandus dans les Coutumes & dans les Histoires antiques, marquent que le récit de la création tel que l'a laissé Moyse, s'est fait jour à travers les voiles de l'Idolâtrie & de la superstition.

A la suite de cet exposé où il entre de l'érudition & de l'agrément, l'Auteur réfute ceux qui soutiennent que la matiére dont Dieu a formé cet Univers est éter-

nellé ; ceux qui ne veulent point reconnoître de ſubſtances ſpirituelles dont Dieu ſoit le Créateur, ceux qui prétendent que Dieu eſt le Souverain Auteur de nos actes, de la maniére dont il l'eſt de notre ſubſtance. Sur ce dernier article on remarque judicieuſement qu'il n'en eſt pas des actes du libre arbitre comme de la ſubſtance même de notre Etre. Nous tenons celle-ci de Dieu ſéul ; mais pour les actes du libre arbitre, ils dépendent auſſi de nous, parce que Dieu nous a donné le pouvoir d'agir librement. « Dieu influe
» dans nos actes comme cauſe uni-
» verſelle ſans l'influence de la-
» quelle le libre arbitre de l'Etre
» intelligent ne pourroit exercer les
» actes dont il eſt le principe :
» ces actes ſont à la vérité des mo-
» difications de notre ame, indiſ-
» tinctes de ſa ſubſtance ; mais di-
» re que ces modifications, ainſi
» que celles de la matiére, ne ſont
» produites que par la cauſe qui

»produit la ſubſtance même de »l'ame, c'eſt confondre l'Etre ſpi»rituel avec la pure matiére. » L'Auteur entre de-là dans la défenſe du libre arbitre contre les impies ; il réſout toutes leurs objections avec beaucoup d'avantage & de ſolidité. La matiére n'eſt pas traitée en ſtile Scolaſtique, mais il n'en eſt pas moins vrai que ce ſont les objections & les réponſes contenues dans tous les Traités de Philoſophie.

Les actes ſurnaturels que l'homme produit avec le ſecours de la Grace méritoient une controverſe à part ; & notre Auteur en jette les fondemens ſur la fin de ce Traité. « Quoique l'homme, dit-»il, prévenu de la Grace doive »fournir ce qui vient de ſon bon »fonds naturel, toute fois tout ce »que l'acte a de bon, de ſurna»turel & de méritoire a pour prin»cipe phyſiquement & ſurnaturel»lement l'opération immédiate du »S. Eſprit ; & c'eſt par-là que la

»gloire de ces actes appartient à
»Dieu. » Il expose ensuite les diverses sortes de nécessité qu'on doit exclure du libre arbitre, & il indique les caractéres ausquels on doit reconnoître le vrai sistême Catholique de l'accord de la Grace & du libre arbitre. « Le Pelagianisme
»rend l'homme auteur de sa justi-
»ce, & le Luhéranisme rend Dieu
»auteur du péché : deux Hérésies
»également pleines d'impiété ....
»Le systême des Décrets Prédéter-
»minans (quoiqu'il conserve l'é-
»noncé de la Foi) fait disparoître
»la coopération de l'homme. Le
»systême des dégrés de délecta-
»tions blesse l'intelligence & l'é-
»noncé de la Foi, parce que se-
»lon cette Doctrine on ne résiste
»point à la Grace, & toute la coo-
»pération de l'homme se réduit à
»recevoir cette Grace avec l'effet
»qu'elle produit ..... Le systême
»du Congruisme, autorisé, ainsi
»que le Thomisme dans les Eco-
»les Catholiques, tâche de con-

» cilier les droits du libre arbitre,
» avec le Souverain domaine de
» Dieu... Cependant comme c'est
» Dieu qui décide des circonstan-
» ces où il mettra l'homme, cette
» opinion est exposée au reproche
» qu'on lui fait de paroître rendre
» Dieu autant auteur de la perte,
» que du salut des hommes. Dans
» le vrai systême de la Grace & de
» son accord avec le libre arbitre,
» la nécessité morale & passagere
» ne doit pas moins être exclue
» que la nécessité Physique & ab-
» solue.

Quel sera donc, selon notre sçavant Auteur, le vrai systême de la Grace & du libre arbitre? Il ne s'explique point encore ici, il se contente de poser ces deux principes Catholiques. « Le premier,
» qu'à l'égard de notre coopéra-
» tion, nous en sommes redeva-
» bles à la grace qui nous prévient
» & nous excite, & qui nous fait
» produire l'œuvre du salut; de
» telle sorte que c'est Dieu qui est

» le principal auteur & le consom-
» mateur de tout le bien que nous
» faisons. Le second, que par rap-
» port au péché & au déchet de
» la justice, c'est à l'homme seul
» qu'on doit l'attribuer, & qu'il
» est le seul auteur de sa perte. »
Il n'y a point de système Catholique sur la grace & le libre arbitre où l'on ne prétende sauver ces deux principes, c'est ce qui fait sentir la nécessité d'un développement par rapport à la Doctrine de l'Auteur. Il promet de le donner dans la suite.

Nous avons déja insinué que la méthode de cet Ecrivain est profonde & réfléchie; qu'il faut une grande attention pour saisir sa pensée & pour la suivre, que son dessein très-vaste en lui-même ne se pénétre pas tout d'un coup, que sa Métaphysique est grave & applicante : nous y ajoûtons que le fil de ses Traités & des Articles qui composent chaque Traité, n'est pas toujours bien visible; il

nous semble aussi qu'il dit quelquefois les choses les plus communes avec un appareil, & un air de systeme qui est capable de picquer l'attention. Ce n'est pas un défaut dans un Livre fait pour instruire, & ce peut être une qualité très-estimable dans un Ouvrage qui embrasse des sujets aussi intéressans que ceux de la Religion.

ARTICLE LV.

SUPPLEMENT à la Dissertation sur le premier jour du monde, imprimee au Journal d'Avril 1742, *par le même Auteur.*

LA Réponse qu'on fit * l'an passé à ma Dissertation n'a pénétré jusques à moi que depuis environ un mois, j'en suis très-affligé. Je ne vois pas aisément les Journaux, & quand je veux. Le *pourquoi* n'intéresse personne; sans

* Journal de Mai 1743.

Juillet 1744.

donc m'y amuser j'entre en matiére.

J'aurois souhaité que l'Auteur eut mis d'abord le Lecteur au fait de la question. C'est devant lui que nous plaidons, il est notre juge, il faut l'instruire.

Il s'agit du premier jour du monde. S. Basile, S. Ambroise, S. Augustin, &c. ausquels je m'attache, le font commencer au moment précis du *fiat lux* : auquel instant la lumiére appliquée sur un côté du cahos matériel, fit ombre au côté opposé. Cette lumiére & cette ombre ayant circulé d'un pas égal, achevérent leur révolution dans un certain espace de tems qu'il a plû aux hommes de diviser en vingt-quatre heures : & voilà le premier jour naturel. Quelques Sçavans modernes, ne sçachant que faire de ces ténébres dont parle Moyse, avant le *fiat lux*, & dont je crois qu'il ne convient nullement de parler, que pour dire tout simplement qu'el-

les étoient, & rien plus, puisque Moyse n'en dit pas davantage; ces Sçavans, dis-je, voulant à quelque prix que ce soit, les faire entrer dans la composition du premier jour, décident net qu'elles furent de douze heures entiéres, comme si cela leur avoit été révélé, & qu'elles formerent la premiére nuit, moitié du premier jour naturel. Or ma Dissertation tend à faire voir combien ce sentiment est insoutenable.

Je demandois réponse à quelque Sçavant de bonne volonté, on a pris cette peine, & j'en suis très-reconnoissant. Mais on ne m'a pas répondu au principal : car me dire en quoi on croit que ma Dissertation pêche, n'est pas me dire en quoi le sentiment que j'attaque est préférable à celui des Peres ci-dessus cités. Je croyois qu'on m'en auroit charitablement détaillé les raisons; alors on m'auroit instruit, & peut-être convaincu, je ne demande qu'à l'être. Voyons

présentement ce qui a déplu dans ma Dissertation.

Il est indubitable qu'au moment du fiat lux, *Dieu ne fit paroître la lumiére que sur un côté du cahos materiel.* On trouve que j'avance cette proposition trop affirmativement. Car, dit-on, il est possible qu'après douze heures de ténébres, le *fiat lux* ait produit une lumiére universelle autour du cahos matériel, & qu'après douze heures, Dieu l'ait fait universellement disparoître. Suivront ensuite douze heures de ténébres universelles, suivies elles-mêmes de douze heures d'une universelle lumiére. J'avoue la possibilité de l'hipothèse, & si nos jours & nos nuits étoient tels aujourd'hui, je ne balancerois pas à admettre la prétendue nuit de douze heures avant le *fiat lux.* Mais puisque depuis la création du Soleil, chaque jour naturel a toujours été une circulation entiére & parfaite de lumiére & de ténébres tout à la fois, dans

l'eſpace de vingt-quatre heures ; pourquoi veut-on que l'infinie Sageſſe qui fait toutes choſes par les voyes les plus ſimples, ſans jamais varier, ait fait les trois premiers jours ſi différens des ſuivans ? Pourquoi veut-on admettre quatre *fiat lux*, pour un ſeul qui nous eſt révélé ? Car la lumiére anéantie juſques à trois fois n'aura certainement pû reparoître que par trois commandemens Divins tous ſemblables au premier.

Je les accorde, de quoi en ſera-t-on plus avancé ? Plaçons nous au juſte milieu du quatriéme jour ; les douze heures de ténébres dont on fait ſa premiére moitié ſont déja paſſées, & la lumiére paroît tout à coup : mais alors elle n'eſt plus univerſelle, car le Soleil créé dans ce moment devient la ſource & le centre de cette lumiére, il la fixe ſur un ſeul Hémiſphére : or ce quatriéme jour ſera néceſſairement achevé au bout de douze heures, par une demie courſe

Solaire, car sa premiére moitié, ou sa nuit est déja passée ; mais que ferons-nous des douze heures de nuit, qui auront parcouru la moitié du Globe à l'oposite, pendant que le Soleil faisoit sa premiére demie course ? Voilà l'embarras. Il faut dans le sentiment des autres, que leur premier jour ait eu deux nuits de douze heures chacune, dont la premiére aura précédé, & la seconde aura accompagné la lumiére circulante. Dans celui-ci, ce ne sera plus le premier, mais le quatriéme qui sera ainsi composé, & alors ce sera contre lui que j'aurai écrit.

Mais comment dans cette hypothèse pourra-t-on expliquer la division de la lumiére & des ténébres ? Pour diviser deux choses, il faut nécessairement les supposer toutes deux existantes à la fois. Peut-on dire que ce qui est, soit divisé de son propre néant, ou de sa propre *privation* (car l'Au-

teur de la réponse aime mieux ce terme) la blancheur d'un Lys peut-elle être dite, divisée, dans ce Lys, du noir qui n'y est pas? Les premiers hommes, dit-on, n'étoient pas assez subtils pour distinguer ces deux expressions, *néant de la lumiére*, *absence de lumiére*, dont je me suis servi; mais l'étoient-ils assez pour deviner cette étonnante division? eux qui, comme nous aujourd'hui, avoient la division si simple & si sensible de la lumiére & des tenébres en deux Hémisphéres opposés, en pouvoient-ils deviner une autre?

L'Auteur croit éluder l'objection que je tire de l'inégalité bizarre qu'il faudroit nécessairement admettre dans le premier jour, ou dans le quatriéme, suivant son hypothèse, en demandant combien a duré ce premier jour sous les Pôles?

Je réponds, 1°. Qu'il a duré vingt-quatre heures, comme partout ailleurs. Car si ces Pays sont habitables & habités, les hommes y

divisent très-certainement leur jour unique de six mois par les révolutions du Soleil autour de leur horison. Or le nom qu'ils donnent à ces révolutions, répond parfaitement à ce que nous entendons par jour naturel, puisque c'est la même révolution.

Je réponds, 2°. Que je suis dispensé de répondre, car Moyse n'ayant envisagé dans sa narration que les seuls Pays où la lumiére se léve & se couche dans l'espace de vingt-quatre heures, je n'ai pas dû en envisager d'autres. C'est la même réponse que me feroient, & avec raison, nos Sçavans modernes, si je leur demandois, à quel jour naturel ont appartenu leurs douze heures de ténébres sous les Pôles? Ne faudroit-il pas supposer en leur faveur six mois de ténébres avant le *fiat lux*?

Ma définition du tems n'a pas satisfait. Je ne l'ai pas donnée pour scrupuleusément mesurée aux régles de l'Ecole; je ne crois pas non

plus que l'Auteur m'ait donné la sienne pour telle ; la voici : *le tems est la mesure de la durée des Etres créés*, mais cette durée, & ce tems qui est la mesure, sont-ce deux choses différentes ? La durée des créatures n'est-elle pas le tems des créatures, & réciproquement ? Voici donc la définition, le tems est la mesure du tems. Oui dit l'Auteur, ce sont deux choses, car *la durée est une existance continuée ;* autre embarras. Cette continuation d'existance, qu'est-elle autre chose qu une perpétuelle succession de maniéres d'être, l'une faisant place à l'autre ? Succession qui est le tems même. Pourquoi l'existance de l'être essentiel n'est-elle pas une existance continuée ? Pourquoi est-elle un éternel présent ? Sinon, parce qu'il y a en elle un essentiel néant de toute succession ? Un essentiel néant de tems ?

Peine perdue, de me prouver par S Augustin, que le tems n'est

pas le mouvement. Je ne l'ai, ni dit, ni pensé. J'ai dit que le tems est le passage (à ce que je crois) d'une maniére d'être à une autre maniére d'être dans les choses muables ou sujettes à des changemens continuellement successifs. Cela veut dire que le tems est la succession résultante des mouvemens ou spirituels ou matériels ; & non que le tems soit le mouvement même. C'est, si je ne me trompe, le sentiment de S. Augustin. (*a*) M. Dubois, son Traducteur, ne l'a pas entendu autrement. Témoin sa Note, sur ces paroles. (*b*) *Il n'a coulé aucun tems avant, Seigneur, que vous eussiez fait les tems.* Note. « Ce que „S. Augustin appelle avoir fait les „tems, c'est avoir fait les créatu„res dont les mouvemens sont les „tems ; puisque, comme il dit lui„même au 5e. Livre de la Genèse „à la lettre Chap. V. le tems n'a

(*a*) Conf. L. 11. & 12.
(*b*) L. 11. C. 13.

»commencé à courir, que depuis »qu'il y a des créatures qui se meu- »vent, car il n'y auroit point de »tems, s'il n'y avoit des mouve- »mens qui se succédent les uns »aux autres . . . . .

Cet illustre Académicien pouvoit sans nous renvoyer au Livre de la Genèse, nous citer vingt endroits de celui qu'il nous met en main; deux ou trois suffiront. (*a*) »Un tems, quelque long qu'il soit, »n'est long que par succession de »plusieurs mouvemens qui passent, »& qui ne sçauroient se trouver »ensemble. (*b*) Si rien ne passoit »il n'y auroit point de tems passé; »si rien ne survenoit, il n'y auroit »point de tems à venir. (*c*) Il n'y »a ni jour ni tems où il n'y a rien »qui survienne, ni qui passe, & »rien ne passe ni ne survient où il »n'y a nulle suite de choses qui se »succédent, ni nul passage d'une

(*a*) L. 11. C. 11.
(*b*) L. 11. C. 11. 14.
(*c*) L. 12. C. 9.

»forme à une autre. * Qui dit »tems, dit changement; & il n'y a »nul changement, où il n'y a nul »mouvement ni nul paſſage d'une »forme à une autre.» C'eſt ſur de tels fondemens que roule tout le nombre cinq de ma Diſſertation.

Je n'ai point dit que la matiére ait été créée immobile; ſentiment que l'Auteur me prête *gratis*: je crois qu'il eſt trés-probable qu'elle n'a jamais exiſté ſans mouvement, mais j'ai ſoutenu qu'on ne le peut pas prouver certainement, puiſque le mouvement ne lui eſt pas eſſentiel; j'ai ſoutenu encore qu'on ne peut-pas prouver que la matiére mue ou immue, ait été créée plus d'un inſtant avant le *fiat lux*. Ce qui me ſuffiſoit pour être en droit de ſoutenir qu'on ne peut avant ce commandement Divin, que deviner douze heures poſſibles, pendant qu'il nous faut douze heures certaines pour la moitié d'un jour certain.

* L. 12. C. 13.

L'Auteur ne peut croire qu'une masse matérielle qui existeroit seule, & sans aucun mouvement, existeroit sans aucun tems, & il dit, il y a aujourd'hui soixante & tant de siécles que la matiére est créée; supposons qu'elle fut alors créée parfaitement immobile, tout autre être successif au néant, & qu'elle n'ait reçu le mouvement que d'aujourd'hui. N'est-il pas vrai, dit-il, qu'elle aura existé soixante & tant de siécles sans mouvement, & qu'elle sera aussi ancienne qu'elle est aujourd'hui? Non en vérité, cela n'est pas vrai, ou ce principe de S. Augustin est faux: *il n'y auroit point de tems, s'il n'y avoit des mouvemens qui se succédent les uns aux autres.* S'il l'adopte, ce principe; donc sa premiére position est absolument niée & détruite par sa position suivante; il pose d'abord qu'il y a soixante & tant de siécles que la matiére existe, & il pose vrai, parce que depuis qu'elle est créée,

ſes mouvemens ſucceſſifs ſont diviſibles par une certaine quantité d'eux-mêmes, que nous appellons ſiécles : il ſuppoſe enſuite le néant de ces mouvemens ſucceſſifs juſques à aujourd'hui ; il ſuppoſe donc le néant de ces ſiécles, que d'abord il avoit poſés. S'il ne l'adopte pas, ce principe ; je le ſupplie de m'en faire voir la fauſſeté, & de m'en donner un autre qui puiſſe me ſatisfaire, mais la choſe ne me paroît pas aiſée, car il lui faudra pour cela détruire de fond en comble tout ce que S. Auguſtin & S. Thomas * ont écrit ſur la nature du tems. Je le prie encore de me dire ce que c'eſt que cette continuation d'exiſtance ſans nulle ſucceſſion, qu'il appelle durée, & ce que c'eſt que la meſure de cette durée, qu'il appelle tems. En attendant, je m'en tiens à S. Auguſtin, & je dis avec lui que ſi tout mouvement ſucceſſif ne commence que d'aujourd'hui, le tems

* Summæ I. P. Q. 10.

ne commence que d'aujourd'hui,

L'Auteur me dira peut-être, mais cette masse immobile existoit pourtant *avant* aujourd'hui. Je répons que ce terme *avant* ne marque plus, après la supposition faite, une priorité de tems, mais une priorité de nature dont je parlerai plus bas.

(L'Auteur) *pourvû que Dieu révélât le tems de la création de cette matiére, on pourroit dire la Terre a existé soixante & tant de siécles seule & sans mouvement.* Hé quel tems Dieu, dans cette hypothèse pourroit-il révéler? Il y a eu néant de tems jusques à aujourd'hui. Il n'y a point de tems en Dieu, il ne voit pas le tems en lui-même, je veux dire dans son essence, il ne le voit que dans ses Ouvrages en tant que successivement mûs: mais par la supposition, ses Ouvrages en tant que successivement mûs ne commencent à exister que d'aujourd'hui.

(L'Auteur) *Cela révolte la rai-*

son & l'imagination. Non, cela ne la révolte point, car rien ne la révolte que la ſeule contradiction: mais cela la ſurprend, cela l'étonne; ſucceſſive qu'elle eſt, dans tous ſes actes, & appliquant à toutes choſes, ſa propre ſucceſſion, elle ne peut ſaiſir l'idée d'une exiſtance ſans tems, que par la plus forte contention de l'eſprit. Mais S. Auguſtin * la ſaiſiſſoit bien.

(L'Auteur) *On peut meſurer dans les corps le repos, auſſi bien que le mouvement; & dans les eſprits l'inaction, auſſi bien que la ſucceſſion des penſées.* Oui, on le peut, mais à l'aide du tems de quelqu'autre être ſucceſſif, tel que celui qui fait l'hypothèſe. Il pourra appliquer ce corps immobile, ou cet eſprit inactif (très-incompréhenſible pour moi, mais je n'oſe pas nier ce que je ne comprends pas préciſément, par ce que je ne le comprens pas) il pourra dis-je l'appliquer aux différens inſtans

* *Ibid.* L. 12. C. 12.

de sa propre existance succcessive, ou à quelqu'autre succession existante, & non autrement.

Mon Dialogue entre A & B; paroît un énigme à l'Auteur; peut-être est-ce ma faute, (*a*) *brevis esse laboro, obscurus fio*; il n'appartient qu'aux génies du premier ordre d'être profonds, concis, & clairs, tout à la fois. Les bornes étroites que la place au Journal me prescrit, ne me permirent pas, & ne me permettent pas encore de m'étendre suffisamment sur les quatre sortes de priorité exprimables par le terme *avant*, que S. Augustin (*b*) établit & explique, sçavoir la priorité d'éternité, celle de tems, celle de valeur, dignité, ou préférence, & celle de nature ou origine. C'est cette derniére que j'admets avec lui entre l'existance des créatures, & l'existance de leur tems.

J'ai donc avancé que dans l'hy-

(*a*) Horace.
(*b*) *Ibid.* L. 12. C. 29.

pothèse en question, on pourroit dater la création de la matiére, d'*avant le tems*, car elle le précéde en nature; & du commencement du tems, tout à la fois, car il est contradictoire qu'il y ait eu un tems avant le tems. Je donnerai, d'après S. Augustin, l'exemple du chant & du son, qui en est la base fondamentale. Quand nous ouvrons la bouche pour chanter, le son de notre voix précéde en nature notre chant, celui-ci n'étant rien autre chose que la modulation même de ce son. *Ce n'est pas*, dit-il, *un chant qu'il faut former pour avoir un son, mais il faut former un son pour avoir un chant.* Donc on pourroit dater le son d'une voix chantante, d'avant le chant par priorité de nature, & du commencement du chant par concomitance de tems. *A pari*, &c.

L'Auteur me prie obligeamment de remanier cette question abstraite du tems, je le prie d'être persuadé que je ne me crois pas

capable de l'instruire, ni lui ni personne. C'est moi qui souhaite l'être. Je ne puis que lui exposer simplement, quelle est l'idée que je me fais du tems, & que je crois avoir puisée dans la lecture de S. Augustin & de S. Thomas.

Je considére le tems, comme une espéce de nombre. L'un & l'autre est l'estimation de la quantité d'une multitude d'unités. Les siécles & les régnes de chaque siécle, & les événemens de chaque régne, sont des unités, aussi bien que toutes les maniéres d'être qui se font successivement place l'une à l'autre dans chaque être temporel. Quand, abstraction faite de l'existance ou successive ou concomitante de ces unités, nous ne faisons attention qu'à leur quantité seule, en tant qu'elle est composée de plusieurs fois un, alors nous pensons à un nombre pur & simple; quand notre application porte directement sur leur succession, en tant que ces unités n'ont

exiſté ou n'exiſteront dans la ſuite que l'une après l'autre, alors nous penſons à un tems, autant d'unités ſe ſuccédant les unes aux autres, nous donnent donc autant de ſucceſſions. Ces unités numérables par une, deux, trois, &c. font le nombre. Ce tems ſe meſure, ſelon S. Auguſtin * dans notre mémoire s'il eſt paſſé, & dans notre attente s'il eſt à venir. Le paſſé qui n'eſt plus, l'avenir qui n'eſt pas encore, ſont, comme tels immeſurables. Mais nous nous rendons ces ſucceſſions préſentes à notre eſprit appliqué à elles. Nous les rangeons de ſuite comme ſur une ligne, les paſſées dans notre mémoire, les futures dans notre attente, & cette ligne me paroît être la vraye meſure du tems.

Tems & ſucceſſion me paroiſſent donc ſynonimes; d'où il ſenſuit que chaque choſe a ſon tems propre, ou ſa ſucceſſion propre; comme chaque cercle a ſa propre

* *Ibid.* L. 4. C. 28.

rondeur. Celle de l'un n'eſt pas celle de l'autre.

Un ſeul être ſucceſſif exiſtant, ſuffit pour faire exiſter le tems, comme un ſeul cercle exiſtant ſuffit pour faire exiſter la rondeur. Mais ni l'un ni l'autre n'exiſtant, il n'exiſte ni tems ni rondeur.

L'idée pure & ſimple d'exiſtance ne renferme point néceſſairement en ſoi, ni l'idée d'éternité, ni l'idée de temporalité. Une choſe peut exiſter ſans éternité & ſans tems. Telle ſeroit la maſſe immobile de notre hypothèſe. Si quelque être ſucceſſif exiſtoit avec elle, alors parce qu'elle coéxiſteroit avec lui dans tous les points de ſa ſucceſſion, elle deviendroit de moment à autre de plus en plus vieille relativement à cet être temporel, mais non intrinſéquement en elle-même, car le tems de cet être ne ſeroit pas le tems de cette maſſe, qui n'en avoit point.

L'Auteur craint que mon *avant le tems* n'énerve l'autorité de ces

paroles, *natum ante omnia sæcula*, dont le Simbole se sert pour exprimer l'éternité du Verbe Dieu : cette crainte est pieuse & louable, mais mal fondée. Je le prie de faire attention que S. Augustin n'a pas cru donner atteinte à ces paroles qu'il connoissoit parfaitement, quand il dit (*a*) que le sentiment de ceux qui expliquent l'*In paincipio* de la Genèse, par *ante omnia* avant toutes choses, n'a rien que de raisonnable, pourvû qu'ils entendent cet *avant* d'une priorité de nature, & non d'éternité ni de tems ; & encore (*b*) quand il applique à la nature Angélique ces paroles de l'Ecclésiastique ; *prior omnium creata est sapientia.* La Sagesse a été créée avant toutes choses ; sagesse, dit-il, qui n'est pas coéternelle au Seigneur, puisque le Seigneur l'a créée, mais qui comme créée a commencé ; « commencement

(*a*) *Ibid.* L. 12. C. 29.
(*b*) L. C. 15.

» néanmoins qu'il ne faut pas con-
» cevoir comme un commencement
» de tems, *puisque quand elle a
» commencé, il n'y avoit point encore
» de tems*, mais comme un com-
» mencement d'éxiſtance. Une exiſ-
» tance peut donc être ſans tems
» & ſans éternité.

Qu'eſt-ce que l'éternité? *Eſt interminabilis vitæ tota ſimul & perfecta poſſeſſio.* (S. Thomas, d'après Boëce.) * Quel immenſe Océan que cette idée de l'éternité! On s'y abîme, on s'y perd. Pour être éternel, il faut vivre, & ce n'eſt point aſſez, il faut jouir de toute ſa vie parfaitement, totalement ou tout à la fois; il faut donc néceſſairement être infini, & pour être infini, il faut être eſſentiellement par ſoi-même.

Moi qui ſuis une créature vivante, mais finie, je ne jouis que d'un ſeul point de ma vie à la fois, & encore dans un ſeul point de l'étendue locale. Appliqué à ce qui eſt gravé dans ma mémoire,

* Summæ 1. P. Q. 10.

je ne jouis pas de ma capacité de raiſonner ; appliqué à celle ci, je ne jouis pas de l'autre. Je ne vis du tout qu'à ma ſeule penſée & volonté actuelle, je ne vis plus à la précédente, je ne vis pas encore à la ſuivante : je ne jouis donc de moi-même, ou de ma vie qu'en détail ; de-là, l'humiliante néceſſité de diviſer ces jouiſſances ſucceſſives de moi-même, en paſſé & en avenir.

Le Créateur au contraire qui eſt tout à la fois vivant & infini, jouit infiniment de tout lui-même de toute ſa vie, de toute ſon immenſité, & tout à la fois ; comment pourroit-il donc mouvoir ſon être infini d'un point à un autre point ? Son infinie Science & Sageſſe, eſt une très-actuelle & très-préſente *infinie toute idée* appliquée tout à la fois, à tous les objets exiſtans en elle ; ſon infinie puiſſance & volonté eſt une très-actuelle & rrès-préſente *infinie toute action* appliquée, tout à la

fois, à tous les objets exiſtans par elle : comment pourroit-il donc paſſer ſucceſſivement d'une penſée à une autre, d'une volonté à une autre ? Donc cette jouiſſance *totale & tout à la fois* eſt pour l'infiniment Vivant, un eſſentiel & inſucceſſif préſent, ſans commencement ni progreſſion ni fin, une éternité.

Dans l'hypothèſe en queſtion, cette maſſe ſuppoſée ſeule & ſans mouvement *ſeroit*. Elle exiſteroit, mais non eſſentiellement, non par elle-même, non infinie : elle *ſeroit*, mais créée, & par conſéquent commençante, car ne pouvant du tout être enviſagée que dans l'acte créant dont elle tireroit ſon être, & nullement dans des ſucceſſions qu'elle n'auroit point, cet acte adorable étant d'ailleurs eſſentiellement actuel & préſent, elle ne pourroit donc être enviſagée que dans ſa création actuelle & préſente : donc dans ſon commencement elle *ſeroit immue*, mais non immuable ; elle ſeroit

avant les ſiécles, mais d'une priorité de nature ſeulement ; enfin elle ſeroit paſſive, ſans vie ni jouiſſance d'elle-même, encore moins de toute elle-même, donc ſans éternité, mais auſſi elle ſeroit *ſans tems.*

La naiſſance du Verbe Dieu eſt auſſi ſans tems ; mais bien différemment ; elle eſt ſans tems, non ſeulement parce qu'elle eſt ſans progreſſion, mais encore ſans commencement. Au lieu que cette maſſe ſa créature, ſeroit ſans progreſſion, mais avec commencement & avec poſſibilité de finir. *Le Verbe Dieu eſt né avant tous les ſiécles*, c'eſt-à-dire, la naiſſance du Verbe Dieu précéde tous les ſiécles d'une priorité de cauſe premiére, ou d'éternité, c'eſt même choſe ; puiſque le Verbe Dieu *per quem omnia facta ſunt*, eſt la cauſe premiere de toutes choſes ſucceſſives, & dont la ſucceſſion fait les ſiécles : donc il les précéde d'une priorité d'éternité, car la cauſe

première de toutes choses ne peut être qu'essentielle par elle-même, infinie, immuable, vivante, & infiniment vivante, sans commencement, sans progression ni possibilité de finir, en un mot éternelle. Donc elle n'est ni ancienne ni nouvelle; termes qui ne conviennent qu'au tems, car qui dit antiquité ou nouveauté, dit une relation d'un point du tems à un autre point du tems, extrêmement reculés l'un de l'autre; si c'est antiquité, ou tout proches l'un de l'autre, si c'est nouveauté. Concevons donc cette naissance adorable comme l'effet essentiellement présent & actuel; d'un acte dont la date est toujours aujourd'hui. *Ego hodie genui te.*

Au reste l'Eglise a dit, *natum ante omnia sæcula*, Comme Moyse a dit, *Dominus regnabit in æternum, & ultra.* Ce sont des figures accommodées à notre maniére de penser successivement. Et il faut bien que cela soit ainsi; successifs que nous sommes, toutes nos ex-

pressions emportent nécessairement avec soi une certaine idée de succession, & dès-là sont peu correctes & impropres pour exprimer l'éternité, qui n'est ni succession, ni continuation; qui est, dit S. Augustin, un perpétuel aujourd'hui, & encore ce mot *perpétuel* n'est-il pas correct.

Me sera-t-il permis de marquer en passant mon étonnement & ma peine, qu'un Sçavant moderne * ait mis en paralelle l'éternité successive, & l'éternité insuccessive. » Les Philosophes, dit il, sont partagés de sentiment sur la nature » de l'éternité de Dieu. Les uns » soutiennent qu'il n'y a point de » succession dans l'éternité...... » c'est-à-dire, qu'il n'y a par rapport à elle ni passé ni futur. Les » autres prétendent au contraire » qu'il y a une succession de momens, de jours, d'années & de » siécles dans l'éternité de Dieu...

* Traité de la véritable Religion, chez Guérin, 1737, Part. I. Dissertation 6. Article 2.

Il rapporte enſuite les raiſons de part & d'autre, ſans prendre parti ; comme ſi les deux ſentimens étoient également ſoûtenables. Peut être prendrai-je quelque jour la liberté de dire ce que j'en penſe.

Celui qui m'a honoré d'une réponſe, m'a obligé de faire le principal de celle-ci, des deux queſtions du tems & de l'éternité, qui n'étoient qu'incidentes dans ma Diſſertation. Mais je le ſupplie que nous ne perdions pas de vue celle du premier jour du monde, je le ſupplie de me prouver que les Peres ci-deſſus cités ſe ſont trompés, & particuliérement S. Auguſtin, lequel loin de faire précéder la premiére nuit à ſon jour artificiel, fait au contraire précéder le premier jour artificiel à ſa nuit. * *Itaque cum illa operatio diei, per lucem geſta inſinuaretur : conſequenter factam dicitur eſſe veſperam, & factum eſſe manè diem unum ; ut ſcilicet ſit unus dies à cœpto die* (entendons *artificiali*) *ad captum diem*

* De Gen. ad Lit. C. 7.

(*artificialem*), *id eſt, à manè uſquè ad manè.*

Ne doutons point que S. Auguſtin n'ait eu en vue l'horiſon d'Adam & des premiers hommes : car dans cette queſtion, lequel des deux a précédé, du jour artificiel ou de ſa nuit ? Si on ne fixoit pas ſon eſprit à un certain côté de la Terre, il faudroit répondre qu'ils ne ſe ſont précédés ni l'un ni l'autre, ſi ce n'eſt en nature, car la lumiére eſt en nature avant ſon ombre, mais qu'ils ont commencé enſemble chacun de ſon côté. S. Auguſtin nous fait donc entendre que pour Adam, s'il avoit été créé, le jour artificiel, précéda ſa nuit ; c'eſt-à-dire, que la lumiére parut d'abord ſur ſon horiſon, faiſant ombre à ſes antipodes.

Je ſçais qu'un Philoſophe ne connoît en matiére philoſophique, d'autre autorité que celle de la raiſon & de l'évidence, & qu'il lui eſt très-permis de penſer (*a*) autrement que S. Auguſtin. Mais

(*a*) Sur certaines matiéres.

je soutiens que philosophiquement son explication du premier jour est plus conforme à la raison, à la saine Physique, & même au Texte Sacré que celle de nos Modernes. Il connoissoit aussi bien qu'eux les ténébres antérieures au *fiat lux*; mais, dit-il, *illæ tenebræ nondum erant nox; nondum enim præcesserat dies.* (b)

En peu de mots & pour finir.

Dieu a donné à la lumiére & à la seule lumiére le nom de jour; la lumiére est donc essentielle au jour. Donç dans le sentiment que je combats, il a été jour douze heures avant qu'il fut jour, accordez cela avec le bon sens.

Nous appellons jour artificiel, la lumiére présente sur un Hémisphére: nous appellons jour naturel, la circulation entiére & parfaite de cette lumiére. Moyse a pris ce mot *jour* dans ces deux sens. *Appellavit que lucem diem*; voilà le jour artificiel. *Et factum est ves-*

(b) Serm. de diversis. 221. Ed. Bened. sive 3. en vigil. Paschæ.

perè & manè dies unus, voilà le jour naturel.

Factum est vesperè, voilà un soir qui a été fait, voilà une nuit qui a été faite ; j'aime trop le vrai, pour ne pas avouer, suivant la sage Critique de l'Auteur, que ce mot soir ou *vesperè* a été pris quelquesfois pour une nuit entiére. Voilà donc une nuit qui a été faite. Mais en bonne foi, peut-on dire que ces ténébres antérieures au *fiat lux* ayent été faites ? Elles qui n'étoient que la suite & la fin du néant de lumiére, duquel la lumiére fut tirée. Mais dès que la lumiére parut sur un côté du Globe, elle fit nécessairement ombre à ses antipodes, *& voilà une nuit faite*.

Mais, me dira-t-on, si la premiére nuit n'a pas précédé son jour artificiel ; pourquoi Moyse fait-il donc précéder le *vesperè* au *manè* ? (Réponse.) Non, il ne le fait pas précéder ; car il fait précéder le *fiat lux* au *vesperè*. Or le *fiat lux* est très-certainement le premier *manè*, le premier matin,

le premier jour artificiel, c'est la même chose. Ce premier *manè* ayant été créé avec un mouvement circulaire, il fallut bien qu'après un certain tems, il se couchât pour l'horison qu'il éclaira d'abord. *Et factum est vesperè*, le voilà couché; *& factum est manè*, le voilà remonté sur le même horison d'où il étoit parti. *Dies unus*, & voilà le premier jour naturel achevé. Donc ce *manè* est le second *manè*, fin du premier jour, & commencement du second. M. de Saci y est formel, dans sa Note sur le 5. ℣. du I. Ch. de la Genèse. « Du jour artificiel qui finit » au soir, & de la nuit suivante » jusqu'au matin se fit un jour na» turel qui se compte du lever du » Soleil à un autre.

Je me flate que l'Auteur recevra cette réponse autant avec bénignité, que j'ai reçu la sienne avec reconnoissance, pour la maniére douce, polie & modérée avec laquelle il a eu la bonté de ménager mes défauts.

ARTICLE LVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Soissons.

L'Académie de Soiſſons ayant jugé à propos de varier les ſujets des Prix qu'elle annonce chaque année, donnera alternativement un ſujet d'Eloquence, & un ſujet tiré de l'Hiſtoire.

Dans l'Aſſemblée publique qu'elle tiendra le 26 Avril 1745, elle délivrera le Prix, qui ſera une Médaille d'Or de la valeur de 300 liv. donnée par Monſeigneur le Duc de Fits-James, Pair de France, Evêque de Soiſſons; elle propoſe pour ſujet d'Eloquence, l'*Inutilité de la diſpute pour ramener les hommes à l'unité d'opinions.*

Et pour donner plus de facilité & de loiſir aux Auteurs qui travailleront ſur l'Hiſtoire, elle propoſe pour ſujet de la Diſſertation

de 1746. *De fixer l'époque du commencement & de la fin du régne de chacun des derniers Rois de la premiére race, tant sur le Royaume de Bourgogne & de Neustrie, ou sur celui d'Austrasie, que sur toute la Monarchie, à commencer après la mort de Dagobert I, que l'on suppose être arrivée l'an 638, jusqu'à l'élection & couronnement de Pepin, Chef de la seconde race.*

Comme le but de cette Dissertation est de procurer de nouvelles découvertes ou de nouveaux éclaircissemens sur cette partie de la Chronologie de notre Histoire, qui n'a commencé à être développée que depuis un certain nombre d'années ; les Auteurs sont priez, lorsqu'ils suivront une opinion généralement reçue ou déja discutée par d'autres, sans avoir rien de nouveau à donner de leur part, d'abreger leurs preuves, ou de renvoyer aux Auteurs qui les ont déja mises au jour, afin de ne pas donner trop d'étendue aux Dissertations.

Ceux qui enverront des Dissertations latines, auront soin de mettre en marge les noms François des personnes ou des lieux dont ils feront mention.

Le Discours d'Eloquence sera d'une demie heure ou trois quarts d'heures de lecture aux plus ; & la Dissertation historique d'une heure ou une heure & demie au plus.

On adressera à M. de Beyne, Président au Présidial de Soissons, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie, les Ouvrages destinés au concours, port franc, & avant le premier Février, sans quoi ils ne seront pas retirés.

Ils seront écrits lisiblement & sans abréviations, les Auteurs ne mettront pas leurs noms au bas, mais seulement une Sentence ; ils indiqueront une adresse à laquelle M. le Sécrétaire puisse leur faire tenir son recepissé.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, de ne point signer les Let-

tres qu'ils pourroient écrire à M. le Sécrétaire ou à tout autre Académicien, les avertissant que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix d'Eloquence viendra le recevoir dans la séance publique du 26 Avril 1745; sinon il enverra à une personne connue sa procuration, pour être remise à M. le Sécrétaire, avec le recepissé de l'Ouvrage.

M. Gouye de Longuemarre, Greffier de la Prevôté de l'Hôtel, est Auteur de la Dissertation à laquelle a été adjugé le Prix de 1744. Elle s'imprime chez Chaubert, Libraire à Paris, Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

Comme l'Académie fait imprimer tous les ans l'Ouvrage qui remporte le Prix, elle exige des Auteurs qu'ils ne les fassent point imprimer de leur côté, que six années révolues après la datte de l'impression que l'Académie en aura fait faire.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1744.

ART. L. Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine & le progrès du Langage & de l'Ecriture, l'Antiquité des Sciences en Egypte, &c. Par M. *Warburthon*, &c. 1159

ART. LI. Lettre de M. *Mathon de la Cour*, de l'Académie des Beaux Arts de *Lyon*, ſur un Livre du R. P. Caſtel, intitulé: *Le vrai Syſtême de Phyſique Générale de M.* Iſaac Newton, *exposé*, & *analyſé en parallele avec celui de* Deſcartes. 1212

ART. LII. Hiſtoire Naturelle des Abeilles, avec Figures en Taille douce, &c. 1231

ART. LIII. Hiſtoire des Indes Orientales, Anciennes & Modernes. Par M. l'Abbé Guyon. Tome premier, &c. 1263

ART. LIV. La Religion Chrétienne éclairée des lumiéres de l'intelligence, par le Dogme & par la Prophétie. 1283

ART. LV. Supplément à la Dissertation sur le premier jour du monde 1308

ART. LVI. Nouvelles Littéraires. 1341

Errata pour le mois de Juin 1744.

PAge 969, ligne 16. recueilli, *lisez*, cueilli.

984. lig. 16. réfute, *lisez*, réfuté.

1004. lig. 4. vraisemblance, *lisez*, ressemblance.

1010. lig. 26. les rapports, *lisez*, ces rapports.

1012. lig. 1. Il attaque, *lisez*, il attaqua.

1019. lig. 2. ce Livre, *lisez*, le Livre.

1061. lig. d'erreurs enfin d'héréfies formelles, *lisez*, d'erreurs enfin, & d'héréfies formelles.

1084. lig. 9. *à sue in Spese*, effacez *in*.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	8.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1744.

ARTICLE LVII.

HISTOIRE ET DESCRIPTION Générale de la Nouvelle France, *où l'on trouve tout ce qui regarde les Découvertes & les Conquêtes des* François *dans l'*Amérique Septentrionale; *trois Volumes* in-4°. *& six Volumes* in-12. *Par le P.* de Charlevoix, *de la Compagnie de* Jesus. *A* Paris, *rue S.* Jacques, *chez* Giffart *à Sainte* Thérése. *La Veuve* Ganeau *aux Armes de* Dombes, *Août* 1744.

Quai des Augustins, *chez* Didot, *au* Livre d'Or; Nion *fils*, *à* l'Occasion; & Rollin *fils*, *à S.* Athanase. *Tome I. Pages* 600. *sans les Prélimlnaires, les Sommaires & les Tables. Ouvrage enrichi de Cartes Géographiques.*

L*ivre Premier.* Les Espagnols prétendent avoir fait la premiére découverte de la Floride, & cela est vrai, si l'on réduit la Floride à ses justes bornes : mais s'ils vouloient soûtenir ce qu'un de leurs Ecrivains modernes * a avancé, que tout le continent de l'Amérique Septentrionale, depuis le Méxique, est de la Floride, & par conséquent que tout ce que les François & les Anglois y possédent, a été usurpé sur la Monarchie d'Espagne, on pourroit retorquer l'argument, & leur dire : si la Flori-

* D. André Gonzales de Barcia. *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*

de comprend tout le Pays, auquel vous donnez ce nom, & si elle appartient à ceux, qui y sont entrés les premiers. La France y a un droit incontestable. Car enfin ce ne fut qu'en 1512 que Jean Ponce de Leon y aborda, & plusieurs années auparavant des Bretons & des Normands faisoient la pêche sur les Côtes de Terre Neuve, & sur celles du Golphe de S. Laurent, ils y étoient en commerce avec les Sauvages, & dès l'année 1506 il en parut une Carte en France.

Le nom de Nouvelle France n'est pas si ancien; il fut d'abord donné à une partie du Continent, que les Espagnols renfermoient sous le nom de Floride, mais où ils n'avoient jamais mis le pied. Les François y eurent une Colonie sous le Régne de Charles IX. & quoiqu'elle n'ait pas subsisté long-tems, le P. de Charlevoix a cru en devoir insérer l'Histoire dans son Ouvrage, non seulement

à cause du nom, qu'elle a porté, mais encore parce que cet Episode, fort intéressant par lui-même, se trouve à la suite de ce qu'il nous apprend d'abord des premieres tentatives des François dans le nouveau Monde, & qu'il a été jusqu'ici raconté par nos Historiens sur des Mémoires fort peu sûrs, pour ne rien dire de plus. Suivons donc le nouvel Historien, & remontons avec lui jusqu'aux premieres Expéditions des François dans l'Amérique.

On vit assez long-tems en France sans jalousie les Conquêtes & les Etablissemens des Espagnols dans le nouveau Monde, & ce ne fut qu'en 1523, que François I. ayant pris à son service un Navigateur Florentin, nommé Jean Verazani, qui passoit pour habile Homme, résolut de l'employer à faire en son nom des Découvertes. Verazani fit trois Voyages en Amerique. On ne sçait rien du premier, sinon qu'il l'a fait. Dans le

ſecond il rangea une bonne partie des Côtes du continent de l'Amérique Septentrionale, depuis les 34 dégrés Nord, juſques vers les cinquante, faiſant de tems en tems des priſes de poſſeſſion au nom du Roi, ſon Maître. Il s'eſt perdu dans le troiſiéme, quoiqu'en diſe l'Auteur Eſpagnol, que nous avons déja cité, & que notre Hiſtorien nous paroît avoir aſſez bien réfuté.

Le triſte ſort de Verazani fit oublier l'Amérique à la Cour juſqu'en l'année 1534, que Philippes Chabot, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le deſſein d'y établir une Colonie. La commiſſion en fut donnée à un habile Pilote Malouin, appellé Jacques Cartier, qui ſe mit en Mer cette même année, fit preſque le tour de la grande Iſle de Terre-Neuve, viſita preſque toutes les Côtes du Golphe, où ſe décharge ce qu'on appelloit alors le grand Fleuve du Canada, prit

par-tout possession du Pays au nom de la Couronne de France, & alla rendre compte au Roi de son Voyage, & demander les permissions & les secours nécessaires pour faire un Etablissement. Il obtint tout ce qu'il souhaitoit, & le dix-neuf de Mars 1535, il mit à la voile avec trois Navires, après avoir été recevoir la Bénédiction de son Evêque dans la Cathédrale de S. Malo, avec tous ses Equipages.

Le premier jour d'Août il entra dans le Port de S. Nicolas, qui est à l'entrée du grand Fleuve au Nord. Il y resta jusqu'au dix, qu'il retourna dans le Golphe, auquel il donna le nom du S. Martyr, dont l'Eglise célébre la Mémoire en ce jour, & ce nom s'est étendu depuis au grand Fleuve, qui s'y décharge. Cartier le remonta cent quatre-vingt lieuës, jusqu'à l'Isle, qui a reçû de lui le nom de Montreal. Il a fait lui-même la Relation de ce Voyage, & il paroît à notre Auteur avoir

un peu profité du privilége des Voyageurs. Tout ce qu'il dit de ſingulier n'eſt pourtant pas fabuleux ; & avec le Commentaire de l'Hiſtorien on trouvera, que ſi le Pilote Breton a quelquefois été un peu crédule, & n'a pas toujours bien examiné les choſes, il eſt d'aſſez bonne foi. Sa Pieté & ſa Religion ſon encore moins équivoques, & l'on en verra de grandes marques dans ce qu'il raconte avec bien de la ſimplicité de ce qui lui arriva avec des Sauvages dans l'Iſle de Montreal.

Le Scorbut, dont ſes Equipages furent attaqués, lui fit perdre bien du monde, & tous auroient peut-être péri, ſi les Sauvages ne lui avoient appris un remède, qui guérit en huit jours tous les Malades, du nombre deſquels il étoit lui-même, & quelques-uns mêmes, qui avoient été frappés du mal de Naples, & en avoient encore quelques reſtes. Ce Remède eſt fort ſimple ; c'eſt une Ptiſane,

faite avec les Feuilles & l'Ecorce pilées de l'Epinette blanche, la même, qui produit le baume du Canada. Cartier attribuë la maladie, qui dérangea si fort ses projets, à l'extrême rigueur du froid, contre lequel il n'avoit pas songé à se précautionner, n'ayant pas dû s'attendre d'en essuyer un pareil sous les mêmes paralleles, que les Provinces du milieu de la France.

A cela près, il trouva le Pays fort beau; il en fit un grand éloge au Roi, n'oublia rien pour engager ce Monarque à s'en assûrer la possession, & insista principalement sur ce qu'il étoit bien digne du Fils aîné de l'Eglise de procurer la connoissance de J. C. à tant de Nations Infidéles, qui ne lui avoient point paru éloignées du Royaume de Dieu. Il ne persuada point beaucoup de monde; le froid excessif, qu'il avoit souffert, & la maladie, qui lui avoit enlevé tant d'Hommes, révoltérent la plûpart des Courtisans contre le

Canada, d'autant plus qu'on n'y avoit point trouvé de Mines. Cependant un Gentil'homme de Picardie, nommé François de la Rocque, ſieur de Roberval, fort eſtimé du Roi, s'offrit pour y faire des Etabliſſemens, & François I. lui donna pour cela les pouvoirs les plus amples, & les titres les plus magnifiques. Il faut voir dans l'Hiſtoire ce qui l'empêcha de réuſſir dans ſon entrepriſe; il y périt lui-même, & ſon malheur acheva de dégoûter les François de l'Amérique.

Sous le Régne ſuivant l'Amiral de Coligny tenta d'établir des gens de ſa Secte au Breſil, mais ce deſſein ne réuſſit pas. Sous le Régne de Charles IX. il tourna ſes vues vers la Floride; il obtint du Roi les permiſſions néceſſaires, & chargea de l'exécution un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, qui partit en 1562 avec deux Bâtimens, aborda en Floride à un Cap ſitué par les 30 dé-

grés Nord, & qu'il nomma *le Cap François*, rangea ensuite la Côte en remontant au Nord, entra le premier de Mai dans une Riviére, qu'il appella *Riviére de Mai*, fit dresser sur ses bords un poteau de pierre, où il arbora les Armes de France, continua sa route, en cherchant le *Jourdain*, découvert par Luc Vasqués d'Ayllon, & croyant l'avoir trouvé dans une Riviére, que les Espagnols ont depuis nommée *Sainte Croix*, & où les Anglois de la Caroline ont fondé *le nouveau Londres*, il y bâtit une Forteresse, qu'il appella *Charlefort*. Il y a ici quelques remarques sur la Floride en général, sur ce qu'en dit Garcilasso de la Vega dans son Histoire de la Floride, sur le caractére, les mœurs, la Religion des Habitans de ce Pays, & sur ce qu'on y trouve de plus curieux.

M. de Ribaut laissa dans son Fort une partie de ses gens, & retourna en France avec promesse

d'en rapporter tout ce qui étoit nécessaire pour son nouvel Etablissement : mais il ne lui fut pas possible de tenir sa parole, & la Garnison de Charlefort se trouva bientôt réduite aux plus fâcheuses extrêmités. Elle avoit d'ailleurs à sa tête un Homme d'une brutalité sans exemple, & elle s'en défit. Elle s'embarqua ensuite sur un Bâtiment construit à la hâte, & qui faisoit eau de toutes parts. La Faim, qui pressoit ces désespérés, leur fit oublier le danger du naufrage, & elle les pressa si fort, qu'ils en vinrent à égorger un d'entr'eux, qui s'offrit volontairement à la mort pour sauver la vie à ses Compagnons. Ils le mangerent, & burent jusqu'à la derniére goûte de son sang. Il n'auroit apparemment pas été le seul, qu'ils auroient immolé à leur famelique fureur, s'ils n'avoient heureusement rencontré des Anglois, qui les reçurent sur leur bord.

Août 1744.

L'année ſuivante l'Amiral obtint du Roi un nouvel armement pour ravitailler Charlefort, dont il ignoroit l'abandonnement, & le confia à un Gentil'homme, nommé René de Laudonniere,* qui avoit déja été en Floride avec M. de Ribaut, & qui partit du Havre de Grace au mois d'Août 1564. Le 22 Juin il reconnut les Terres de la Floride, & peu de jours après il entra dans la Riviére de Mai, où il bâtit une Fortereſſe, qu'il nomma *la Caroline.*

Livre II. Laudonniere, inſtruit du malheur arrivé à la Garniſon de Charlefort, ne profita point de la faute, qu'elle avoit faite de ne point défricher aſſez de terrein pour pouvoir ſubſiſter indépendamment des Sauvages. Lui & ſes Gens n'avoient en tête que les Mines, & les Floridiens, qui s'en apperçurent, profiterent de cette manie pour ſe rendre néceſſaires, ils engagerent même le Comman-

* Ou Landonniere.

dant dans des Guerres, où il n'y avoit qu'à perdre pour lui. Ils lui firent acheter bien cher les vivres, qu'ils lui fournissoient, & ils l'en laissérent souvent manquer. La famine produisit des cabales, des désertions & des révoltes. On se brouilla avec les Sauvages, & il fallut enfin songer à quitter un Pays, où l'on n'étoit plus en sûreté, & où l'on se trouvoit tous les jours à la veille de mourir de faim.

On étoit sur le point de s'embarquer, lorsque M. de Ribaut arriva avec un grand Convoi. Jamais secours ne vint plus mal à propos. Ribaut fut suivi de près par une Escadre Espagnole, qui venoit à dessein de chasser les François de la Floride, & qui y réussit par l'imprudence de Ribaut même. Ce Commandant voulut, contre le sentiment de Laudoniére, aller attaquer les Espagnols, & dans le tems, qu'ils ne pouvoient plus lui échapper, un

vent de Nord le jetta bien loin ſur des Rochers, où tous ſes Navires ſe briſérent. Les Eſpagnols, qui s'étoient déja cantonnés dans une Riviére, à laquelle ils donnerent le nom de *S. Auguſtin*, y bâtirent un Fort, lequel depuis eſt devenu une Ville, qui porte le même nom. Ils allerent enſuite par Terre attaquer la Caroline, où Laudonniere étoit reſté avec des Malades, & toutes les bouches inutiles, ils la prirent, & la nommérent *San Matheo*. Ils exercérent ſur tous les François, qui tomberent entre leurs mains, de grandes cruautés, & en pendirent pluſieurs à un arbre, où ils attacherent cette Inſcription : *Ceux-ci n'ont pas été traités de la ſorte, comme François, mais comme Hérétiques & ennemis de Dieu.* Il y a dans le récit de cet événement des circonſtances très-ſinguliéres, & on verra ſur-tout avec plaiſir le caractére & la conduite du Général Eſpagnol, que notre Auteur

nous dépeint ſur les Mémoires des Ecrivains de ſa Nation même.

Ce qui arriva enſuite à M. de Ribaut & à ſa Troupe, eſt raconté ſi diverſement par les François & par les Eſpagnols, que dans l'impoſſibilité de concilier les deux Relations, l'Auteur a pris le parti de les rapporter toutes deux: mais il obſerve que la premiére n'a d'autre fondement que le récit d'un François, qui échapa au maſſacre de San Matheo, & dont les avantures paroiſſent un peu Romaneſques, au lieu que la ſeconde a pour garant le Docteur Solis de las Meras, Beau-Frere du Général Eſpagnol, & témoin oculaire de tout. Notre Hiſtorien y trouve d'autant plus de vraiſemblance, que « le fait, tel que les Eſpa» gnols mêmes le rapportent, étoit » plus que ſuffiſant pour exciter » en France l'indignation publi» que. Auſſi, ajoûte-t-il, ne fut» elle pas bornée à ceux, que l'in» térêt de la Religion devoit ren-

»dre plus sensibles au traitement »fait à leurs Confreres de la Flo- »ride. Néanmoins la haine, que »l'on portoit aux Huguenots, ... »contribua beaucoup à l'indiffé- »rence, qui succéda bientôt à ces »premiers mouvemens inspirés par »la nature, & par l'amour de la »Patrie. Ainsi par un effet bien »triste des malheureuses conjonc- »tures, où se trouvoit le Royau- »me, les sujets du Roi, qui ve- »noient de périr en Amérique par »les mains des Espagnols, furent »bien moins regardés comme tels »par la plûpart de ceux, qui gou- »vernoient alors, que comme les »créatures du plus mortel Enne- »mi, qu'eussent la Religion & le »Prince.

Il est certain que le Général Espagnol n'avoit envisagé son Expédition, que comme une Guerre Sainte, entreprise pour empêcher l'Hérésie de s'établir en Floride, & plusieurs ont cru qu'elle avoit été concertée avec la Cour de

France. La journée de S. Barthélemy pouvoit donner de la vraiſemblance à cette opinion, qui ſe fortifia par le peu de reſſentiment, que témoigna Charles IX. d'une telle hoſtilité, faite pendant la paix, & par la maniére, dont ce Prince en uſa à l'égard du Chevalier de Gourgues, après que ce Gentil'homme eut vengé le ſang des François ſur ceux, qui l'avoient ſi inhumainement verſé.

Rien n'eſt plus intéreſſant, que ce dernier trait de l'Hiſtoire de la Floride Françoiſe. De Gourgues y fit paroître une conduite, une capacité, une valeur, & un déſintéreſſement, qui l'immortaliſeront dans les Faſtes de la France. Le P. de Charlevoix auroit ſouhaité que le reſſentiment de ſes propres injures n'y fût entré pour rien; que ſon zéle pour l'honneur du nom François eût été l'unique motif d'une action ſi belle, qu'au lieu de faire pendre les Priſonniers au même Arbre, où les Eſpagnols

avoient pendu les François, en ôtant la premiére Inscription pour y mettre celle-ci; *Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Maranes, mais comme à Traitres, Voleurs, & Meurtriers*; il eut pris à tâche de rester dans les bornes d'une juste Guerre. « Outre que „dans le vrai, dit-il, les représail„les sont rarement exemptes d'in„justice, par la raison, qu'elles „tombent plus souvent sur les in„nocents, que sur les coupables; „je ne crains pas de dire que l'Ex„pédition du Chevalier de Gour„gues, jusques là si glorieuse pour „lui, & si honorable pour la Na„tion, auroit été infiniment plus „relevée par une conduite, où sa „modération, & la générosité „Françoise auroient fait un beau „contraste avec l'inhumanité des „Espagnols, qu'en la terminant „avec la même fureur, qu'il dé„testoit. N'est-il pas honteux pour „des Chrétiens de n'avoir pas „pensé, comme fit autrefois un

„Prince idolâtre dans une occa-
„ſion toute ſemblable ?

Livre III. Les troubles, qui agiterent la France pendant le reſte du Régne de Charles IX. tout celui de Henry III. & les premieres années du ſuivant, ne permirent pas de penſer à l'Amérique : mais la valeur, l'activité & la clémence de Henri IV. ayant ramené la Paix & l'abondance dans ſon Royaume ; le goût des Colonies revint aux François. Cependant les premiéres tentatives n'aboutirent à rien de ſolide. On faiſoit le Commerce des Pelletries avec les Sauvages, & ce Commerce fit preſque tomber la pêche, qui étoit beaucoup plus avantageuſe au Royaume. On fit quelques Etabliſſemens du côté de l'Acadie, & on eut ſi peu d'attention à les rendre ſolides, que les Anglois s'en emparerent ſans aucune réſiſtance. Notre Auteur a rendu tout cet endroit de ſon Hiſtoire fort inſtructif par ſes réflé-

xions sur ce qui fit échouer ces diverses entreprises. Enfin en 1608 Samuel de Champlain bâtit un Fort sur le Fleuve de S. Laurent, & donna commencement à la Ville de Quebec.

Livre IV. Le Fondateur de la Capitale de la Nouvelle France songea d'abord bien moins à la peupler, & à la culture des Terres, qu'il ne négligea pourtant pas autant, qu'on avoit fait en Floride, qu'à découvrir le Pays, & à entretenir une bonne correspondance avec les Sauvages voisins. Mais il porta pour eux la complaisance trop loin; il se laissa engager assez mal à propos dans une Guerre, qu'ils soûtenoient depuis long-tems contre les Iroquois, qui par-là devinrent nos Ennemis. Il n'avoit pas prévû les suites de cette démarche, parce qu'il ignoroit encore que les Hollandois venoient de s'établir dans le voisinage des Iroquois. Il fit trois Campagnes consécutives contre ceux-

ci, & le récit, qu'en fait l'Auteur lui donne lieu de nous décrire le Pays, qu'il parcourut; les découvertes, qu'il y fit, ce qu'on y trouve de plus curieux, & de nous tracer quelques traits du génie des Sauvages, & de leur maniere de faire la Guerre. Ces Campagnes ne duroient ordinairement que quelques mois de la plus belle saison, & n'empêchoient point Champlain de faire tous les ans un voyage en France pour en tirer de nouveaux secours.

Il songea aussi à procurer à sa Colonie un Protecteur en Cour, & le Comte de Soissons voulut bien en prendre le Titre. Ce Prince étant mort peu de tems après, le Prince de Condé se fit nommer Vice-Roi de la nouvelle France. Il ne garda pas long-tems cette Charge, & en traita avec le Duc de Montmorenci, son Neveu. En 1615 Champlain avoit mené à Quebec des Récolets; le Duc de Ventadour, à la priére de

ces Religieux, y envoya en 1625 des Jésuites; mais les uns & les autres, sur-tout ces Derniers eurent beaucoup à souffrir de ceux, qui étoient à la tête du Commerce dans le Pays, & qui professoient la Religion Prétenduë Réformée. Enfin le Cardinal de Richelieu, pour faire cesser ce désordre, & pour mettre la Nouvelle France en état de répondre aux espérances, qu'on en avoit conçuës, forma une Compagnie de cent Associés, dont il se déclara le Chef avec le Maréchal d'Effiat, Surintendant des Finances.

Cette Compagnie, qui n'étoit composée que de Personnes puissantes, ou de riches Négocians, obtint du Roi des pouvoirs & des prérogatives, qu'on auroit peine à croire, si l'Edit de sa Majesté, dont on trouvera ici la substance, n'existoit encore dans les Mémoires imprimés de ce tems-là, avec les conditions, sous lesquelles ces

droits furent accordés, & il eſt certain que ſi ces conditions euſſent été remplies, la Nouvelle France ſeroit en peu de tems devenue la plus Floriſſante Colonie de l'Amérique. On s'en flatta dans le Royaume, & on ne s'étoit pas attendu à voir dès la premiére année une Eſcadre, que la Compagnie avoit miſe en Mer, priſe, & tout le Canada envahi par les Anglois, qui dans le fond n'y gagnerent rien, rendirent la vie aux Habitans de Quebec, qui ſans eux ſeroient morts de faim, & furent obligés de tout reſtituer en vertu du Traité conclu à S. Germain en 1632. Le récit de tous ces Evénemens nous meneroit trop loin, & ſe lira avec plaiſir.

Livre IV. Ce n'étoit guére que le point d'honneur, qui avoit fait demander la reſtitution du Canada, & on balança encore, quand on l'eut obtenuë, ſi l'on rétabliroit cette Colonie. L'Affaire fut fort diſcutée dans le Conſeil, &

l'on apporta de part & d'autre de très bonnes raisons : mais M. de Champlain, qui ne vouloit pas voir périr son Ouvrage, fit enfin pancher la balance de son côté, en représentant sur-tout à Louis XIII. que sa qualité de Roi très-Chrétien l'engageoit à procurer la conversion d'un si grand nombre d'Idolâtres, dont il étoit aisé de faire de bons Chrétiens. Notre Auteur ajoûte, que ce motif a long-tems été presque le seul, qui ait empêché nos Rois d'abandonner une Colonie, qui leur étoit à charge.

La Compagnie des cent Associés rentrée en possession de la Nouvelle France, dont elle avoit pris le nom, concéda l'Acadie au Commandeur de Razilli, un de ses membres; & Champlain, qui en étoit aussi, & qu'elle avoit nommé Gouverneur en 1628, fut rétabli dans son Gouvernement. Il en alla prendre possession en 1623 avec une Escadre, qui portoit

beaucoup plus, que n'avoit jamais eu la Colonie. Il y mena deux Jésuites, qui y avoient déja été, & qui furent bientôt suivis de plusieurs autres.

Sa premiére vûë à son arrivée, fut de s'attacher sur-tout la Nation Huronne, & notre Auteur fait très bien voir qu'il pensoit juste. Mais pour y réussir il falloit rendre ces Sauvages Chrétiens, & les soûtenir contre les Iroquois. Il n'a pas tenu à la premiére de ces deux conditions, & l'Historien rend assez sensible la facilité de remplir la seconde, & par-là de faire respecter le nom François dans tout ce continent, où l'on auroit ouvert un vaste champ au zéle des Missionnaires. Mais la Compagnie de la Nouvelle France ne mit jamais les Gouverneurs en état d'exécuter un si beau projet.

Ce qu'elle fit de plus avantageux pour le Canada, c'est qu'elle choisit bien les Colons, qu'elle y

envoya. le choix en fut si heureux,
»qu'en peu de tems on vit pres-
»que tous ceux, qui composoient
»la Nouvelle Colonie, faire, à
»l'exemple de leur Gouverneur,
»une profession ouverte & sincé-
»re de piété. On continua les an-
»nées suivantes d'avoir les mêmes
»attentions, & l'on vit bientôt
»dans cette partie de l'Amérique
»commencer une génération de
»véritables Chrétiens, parmi les-
»quels régnoit la simplicité des
»premiers siécles, & dont la pos-
»térité n'a point encore perdu de
»vûë les grands exemples, que
»leur ont laissé leurs Ancêtres.

Il ajoûte que la consolation de voir tant de vertus, adoucit tellement aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne transplantée, les croix de la plus pénible Mission, qui ait peut-être été formée dans le nouveau Monde, que sur leur rapport il y eut bientôt parmi leurs Confreres d'Europe un véritable empresse-

ment pour aller partager leurs travaux : en effet, « il y avoit, » dit-il, je ne sçai quelle onction » attachée à cette Mission sauvage, » qui la faisoit préférer à plusieurs » autres infiniment plus brillantes » & plus fructueuses. Cela prove» noit sans doute de ce que la na» ture n'y trouvant rien, ni par » rapport aux douceurs de la vie, » ni de ce qui peut flatter la vani» té, écueil trop ordinaire des suc» cès éclatants, même dans le Mi» nistére le plus saint, la Grace y » opéroit sans obstacle : outre que » le Seigneur, qui ne se laisse ja» mais vaincre en libéralité, se » communiquoit sans mesure à des » Hommes, qui se sacrifioient sans » réserve, qui morts à tous, en» tiérement détachés d'eux-mêmes » & du monde, possédoient leurs » Ames dans une paix inaltérable. » Notre Auteur ne craint point que ceux, qui ont connu ces Missionnaires de plus près, l'accusent d'avoir flaté ce portrait.

On s'apperçut bientôt du tort, qu'on avoit eu de ne s'être pas mis en force dans le Pays des Hurons, & la Colonie en ſouffrit autant que la Religion. Ces Sauvages ne tarderent pas à reconnoître qu'ils avoient peu à eſpérer de nous, & les Iroquois, qu'ils n'en devoient rien craindre. Ceux-ci continuerent donc à pouſſer vivement les Premiers. A la difficulté d'établir le Chriſtianiſme parmi eux, que l'Auteur met ici dans tout ſon jour, & qui venoit de leur caractére, ſe joignirent les embarras d'une Guerre, qui tournoit fort mal pour eux. La patience, la fermeté, & la charité des Miſſionnaires leverent enfin tous les obſtacles, qui venoient de leur part. « Et ce qui, plus que toute » autre choſe, fit juger que le jour » des miſéricordes étoit venu pour » la Nation Huronne, c'eſt que » les afflictions, qui juſques-là » avoient été pour elle un ſujet de » ſcandale, commencerent à les

»diſpoſer aux impreſſions de la »Grace.

Les Hurons ne furent pas longtems les ſeuls, á qui on entreprit de faire connoître J. C. Les Miſſionnaires, qui cutivoient déja les Sauvages des environs de la Colonie, ſe répandirent aſſez loin au Nord & à l'Oueſt parmi les Nations Algonquines, qui ſont en grand nombre, & l'Auteur remarque que les difficultés étoient preſque égales partout, mais différentes, ſelon les divers caractéres des Peuples, qu'on avoit entrepris d'inſtruire. « Beaucoup de ſuperſtitions »dans les uns & dans les autres: »Ici plus de groſſiereté, mais plus »de ſimplicité: plus d'extravagan»ces à eſſuyer, mais plus de faci»lité à les réprimer : des eſprits »plus durs, mais des cœurs plus »dociles; il y avoit moins à com»battre pour perſuader ces Der»niers; mais on trouvoit plus de »reſſources dans les réfléxions & »dans la pénétration des Premiers;

„outre que la vie errante, que
„menoient les Nations Algonqui-
„nes, ne permettoit jamais de
„compter ſur les Particuliers, &
„qu'une abſence de quelques mois
„ruinoit ſouvent les travaux de
„pluſieurs années. La Grace opé-
„roit auſſi fort diverſement dans
„les uns & dans les autres; elle
„trouvoit dans les Hurons des
„cœurs plus rébelles, mais plus de
„conſtance dans le bien, quand ils
„l'avoient embraſſé. Les Algon-
„quains lui offroient un cœur plus
„aiſé à préparer, & lui oppoſoient
„des obſtacles plus faciles à ſur-
„monter; mais elle y rencontroit
„moins de ſolidité, & moins de
„diſpoſitions aux grandes vertus.
„Elle triompha enfin des uns &
„des autres, &c.

Vers la fin de 1635 la Nouvelle France perdit ſon premier Gouverneur. Notre Auteur fait de M. Champlain un très-bel Eloge, & appuye principalement ſur ſa Religion. Tout la reſpire en effet

dans ſes Mémoires, qui ont été imprimés, & on y voit, ce qu'il avoit accoûtumé de dire, que le ſalut d'une ſeule Ame valoit mieux, que la conquête d'un Empire, & que les Rois ne doivent ſonger à étendre leur domination dans les Pays, où régne l'idolâtrie, que pour les ſoumettre à J. C. Son Succeſſeur fut le Chevalier de Montmagny, qui marcha en tout ſur ſes traces. Il voulut commencer par mettre en régle le Séminaire, qu'on avoit déja ébauché pour élever les Enfants des Sauvages Chrétiens dans le Collége de Quebec, fondé depuis peu par le Marquis de Gamache, à la priére de ſon Fils aîné, qui s'étoit fait Jéſuite : mais ce deſſein ne réuſſit pas, & on en verra ici les raiſons. On eſſaya peu de tems après la même choſe pour les Filles chez les Urſulines, qui arriverent à Quebec en 1639 avec des Hoſpitalieres, & ce fut avec auſſi peu de ſuccès. Le P. de Char-

levoix prouve assez bien qu'au lieu de vouloir *franciser* les Sauvages, c'est ainsi qu'on s'exprimoit, il eut été à propos de les tenir plus éloignés des François. On ne lira point avec quelque attention son Histoire, sans être persuadé de ce qu'il avance ici.

La grandeur & la situation de l'Isle de Montreal, la bonté de son Terroir, & la beauté du Pays, qui l'environne, auroient dû engager les François à y faire d'abord un Etablissement solide, & rien ne prouve mieux la langueur, où la Compagnie de la Nouvelle France laissoit cette Colonie, que l'oubli, où un poste si avantageux étoit demeuré jusqu'alors. Enfin le Commandeur de Syllery ayant fondé auprès de Quebec une Bourgade pour y rassembler les Sauvages Chrétiens, ou qui vouloient le devenir, à son exemple plusieurs personnes de piété s'associerent pour en établir une semblable dans l'Isle de Montreal. Ils en obtin-

rent le Domaine de la Compagnie, & un Gentil'homme Champenois, nommé M. de Maiſon-Neuve, en prit poſſeſſion le 15 d'Octobre 1640. Quelques Sauvages s'y retirerent dans les commencemens ; mais les ſecours, qu'on leur avoit fait eſpérer, leur ayant bientôt manqué : la Société, qui s'étoit chargée de cette bonne œuvre, ſe diſſipa peu à peu, & les derniers, qui y reſterent firent un tranſport de leur conceſſion à MM. du Séminaire S. Sulpice de Paris, qui en ont fait le plus bel endroit & le plus peuplé de toute la Colonie.

Livre VI. Les Iroquois, qui s'étoient alliés avec les Hollandois leurs voiſins, & qui en avoient reçû des Armes à feu, non contents de courir ſur leurs anciens Ennemis, déſoloient par leurs brigandages nos habitations, & le Commerce ne pouvoit plus ſe faire nulle part avec ſûreté. Ils ceſſerent même quelque tems d'inquié-

ter les Hurons, mais ce n'étoit que pour les endormir, ce qui eſt aiſé avec les Sauvages, leſquels ne ſçavent pas ſe précautionner contre un danger, qui n'eſt pas préſent. Les expériences mêmes les plus capables d'obliger cette Nation à ſe tenir ſur ſes gardes, ne la rendirent pas plus vigilante : une Treve de quelques mois les replongeoit dans une ſécurité, dont les avis réitérés, qu'on leur donnoit de toutes parts, ne pouvoit les tirer, & en peu d'années le Pays Huron fut ſans Habitans. Tous ceux, qui n'avoient point péri par le fer, ou par le feu des Iroquois s'étant diſperſés, les uns ſur des Rochers inhabitables, où ils prenoient la place des Bêtes ſauvages, qui alloient habiter les ruines de leurs Bourgades : les autres parmi des Nations éloignées; & leur nombre diminua encore beaucoup par la famine & par les maladies.

Leurs Miſſionnaires en condui-

firent une assez grande Troupe dans la Colonie, où on les reçut bien, & on les plaça dans l'Isle d'Orleans. Il y en eut même, qui se retirerent parmi les Iroquois, qui en avoient déja quantité de Captifs, & qui les traiterent assez bien. Ce qui consola un peu les Pasteurs de la dissipation d'un Troupeau, qu'ils avoient formé avec tant de peines, c'est que tant de malheurs n'altérerent point la Foi de leurs Néophytes; que presque tous ceux, sur qui les Iroquois exercerent leur barbarie ordinaire, moururent la plûpart en Martyrs, & presque tous en Héros Chrétiens, quoique le récit des tourmens, qu'on leur fit souffrir, fasse dresser les chêveux à la tête. Il est vrai que leurs Peres en J. C. leur donnerent l'exemple. On ne voit rien de plus admirable en ce genre dans les Fastes de la primitive Eglise; mais si c'est ici l'endroit le plus édifiant de cette Histoire, il n'est pas le moins pro-

pre à intéresser le Lecteur, par quantité d'incidens fort curieux, & par les traits héroïques de charité, & de constance des Missionnaires & des Sauvages Chrétiens, dont il est rempli.

Le Chevalier de Montmagny n'étant pas en état de faire la Guerre avec honneur, mettoit toute son industrie à trouver les moyens de procurer quelque Treve pour donner aux Habitans le loisir de respirer. Les Négociations, dont ces repos étoient le fruit, donnent lieu à l'Auteur d'en rapporter le Cérémonial, qui est fort singulier, & de tems en tems des discours de Sauvages d'une beauté, qui les rendroit suspects, s'il n'étoit point de notoriété publique dans la Nouvelle France que ces Barbares, avec beaucoup d'esprit, excellent dans cette éloquence mâle & naturelle, en quoi les Grecs convenoient que les Barbares de l'Asie les surpassoient. Dans un de ces Traités les Iroquois de-

manderent des Miſſionnaires & plusieurs s'offrirent ; entr'autres le P. Jogues, qui avoit eſſuyé parmi eux une captivité bien dure. L'Auteur en prend occaſion de nous donner la Deſcription du Pays des Iroquois, un des plus beaux & des plus fertiles du Canada Il nous apprend auſſi que cette Nation eſt diviſée en cinq Cantons, qui ont chacun quelque choſe de particulier, & qui ſe gouvernent à peu près comme les Cantons Suiſſes.

Le P. Jogues fit deux Voyages aux Iroquois ; mais dans le tems, qu'il prenoit des meſures pour y établir une Miſſion, il fut tué par ces Barbares, qui s'ennuyoient déja de la Paix, & la mort du Saint Miſſionnaire fut le ſignal d'une nouvelle Guerre, qui d'abord ne fut pas heureuſe pour ceux, qui la commencerent. Ils y reçurent même quelques échecs, qui les mortifierent ; mais ils reprirent bientôt le deſſus, & toujours par

le peu de précaution de leurs Ennemis. Ils oserent même inquiéter les Nations Abenaquises, dont les unes habitoient l'Acadie, & les autres le Pays, qui sépare cette grande Péninsule de la Nouvelle Angleterre. Mais ils s'apperçurent bientôt qu'il n'y avoit qu'à perdre pour eux, en réveillant des Peuples doux & tranquilles par caractére; mais les plus braves de tout ce Continent. Le Christianisme, qu'ils embrasserent peu de tems après, les lia étroitement avec nous, & la Nouvelle France n'a point eu d'Alliés plus fidéles, ni dont l'alliance lui ait été plus utile.

En 1646, le Chevalier de Montmagny fut rappellé, quoique le Roi fût si content de sa conduite, que sa Majesté l'a souvent proposé pour modéle à ses Successeurs. »Mais la désobéissance du Commandeur de Poincy, lequel s'étoit maintenu dans le Gouvernement général des Isles de l'A-

»mérique, malgré les ordres réïté-
»rés de la Cour, avoit fait pren-
»dre à Louis XIV. la résolution
»de ne laisser désormais les Gou-
»verneurs des Colonies plus de
»trois ans en place, de peur qu'ils
»ne s'accoûtumassent à regarder
»comme leur Domaine un Pays,
»où ils auroient été trop long-
»tems les Maîtres.« Le Successeur, que l'on donna à M. de Montmagny, fut M. d'Ailleboût, qui connoissoit déja le Pays, & y étoit fort estimé pour sa douceur, sa sagesse, & sa Religion.

La suite dans les mois suivants.

ARTICLE LVIII.

LEÇONS DE PHYSIQUE Expérimentale, par M. l'Abbé Nollet de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris, chez les freres Guérin, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. Deux Volumes in-12. de 400 Pages à peu près chacun. 1744.

LE préjugé raisonnable est toujours pour les Ouvrages d'art, écrits par les Maîtres lorsqu'ils sçavent écrire; ce qui n'est pas ordinaire à toutes sortes d'Artistes. Ainsi ce Livre étant bien écrit, c'est-à-dire, d'une maniére convenable au sujet, & d'un stile clair & méthodique; l'Ouvrage ne peut manquer d'être bon dans son genre. M. l'Abbé Nollet y a égalé, perfectionné même à bien des égards, les plus fameux Ar-

tistes, les Desaguliers en Angleterre, les Sgravesandes, les Musschenbroek en Hollande, les Polinieres en France.

Car depuis que le goût de la Physique expérimentale s'est introduit à la suite de la Physique Cartesienne, & par le conseil même de Descartes, il a passé des Collèges & des Universités où la nécessité d'enseigner la Physique & les Arts l'avoit d'abord comme fait naître, dans le monde le plus noble, le plus élégant, le plus brillant, où, sous l'appât de la curiosité, il est devenu pour toutes sortes de conditions, d'âges, de sexes même, une source d'instruction philosophique, jusqu'à un certain point, au de-là duquel le brillant même de ce monde, essentiellement un peu frivole, l'empêchera toujours d'aller.

Tous les esprits ne sont pas susceptibles, tous n'ont pas un égal besoin d'une instruction plus profonde. Mais tous ont besoin, &

ſont capables d'être ornés d'une teinture au moins, & d'une belle ſurface de ſcience & de raiſonnement. Cela amuſe d'une maniére honnête, s'il ne nourrit l'eſprit d'une matiére ſolide, & peut même ſervir à des têtes plus fermes, d'Introduction & de motif pour une Phyſique raiſonnée & ſyſtématique, qu'il faut un peu entendre pour ſçavoir l'eſtimer, malgré cet air de conjecture & d'hypothèſe qu'elle a pour ceux qui la voyent de trop loin.

C'eſt ſur-tout par cet aſpect d'une Introduction à la ſaine Phyſique, que les Leçons de M. l'Abbé Nollet nous paroiſſent utiles, préférables même à celles des Newtoniens, de Poliniere même, qui donnent conſtamment trop dans le détail des expériences recherchées & plus artificielles que naturelles, & ne les enchaînent guéres avec le raiſonnement de la ſaine Phyſique; au lieu que M. l'Abbé Nollet nous a fort agréa-

blement ſurpris, & tout à fait intéreſſés dans le ſuccès de ſon Ouvrage, lorſque nous l'avons trouvé, étayant par-tout les expériences artificielles & merveilleuſes, de mille Obſervations naturelles, communes, mais vrayes, & de ce qu'on peut appeller les propres expériences de la nature, & ne faiſant même nulle difficulté de toucher ſagement & avec intelligence aux raiſonnemens judicieux, aux conjectures raiſonnables, aux hypotèſes ingénieuſes, quelquefois même hazardées, qui réſultent de cet amas de faits combinés, qui ſans cette combinaiſon & ce réſultat général, ne ſeroient qu'une affaire de mémoire, & ne perfectionneroient pas beaucoup l'eſprit & le jugement.

C'eſt ce que ce ſçavant Ariſte dit, ou paroît dire au commencement & dans le cours de ſa Préface & de l'Ouvrage, contre la Phyſique raiſonnée & ſyſtématique, qui nous avoit d'abord un

peu prévenus contre un art rébelle qui ne voudroit que trop souvent secouer le joug d'une science supérieure, dont il n'est que le singe tout au plus, & non l'oracle, & beaucoup moins l'interprête. Les expériences apprêtées font dire à la nature tout ce qu'on veut. Comme elle va toujours par des principes antagonistes, chacun peut les interpréter à son gré, & les systêmes les plus contradictoires ne manquent jamais de les saisir par le côté favorable; l'un disant que les parties d'une goute d'eau s'attirent, ou qu'une pierre qui est en l'air tend vers la Terre, & l'autre disant, mais avec plus de vraisemblance, que l'air environant repousse ces parties d'eau, & que le Ciel, la matiére céleste repousse la pierre.

Le raisonnement n'est rien en Physique sans l'expérience; mais l'expérience est encore moins sans le raisonnement. La bête brute fait des expériences, mais le rai-

ſonnement eſt le propre de l'homme ; & s'il eſt ſouvent frivole & fautif, c'eſt peut-être encore moins la faute de l'homme, que de l'humanité, qui eſt de ſoi un être fort imparfait. Mais ſi le raiſonnement eſt fautif, les expériences mêmes ne le ſont peut-être guéres moins, ou le ſont même d'autant plus, qu'il eſt plus facile de s'en entêter, comme d'un fait qui n'eſt ſujet ni au doute, ni à la réviſion.

Si l'on s'en rapportoit aux Newtoniens, toute leur Phyſique ne ſeroit qu'un fait ou une démonſtration, le vuide même, la réfrangibilité, la colorabilité & même l'attraction. On commence à revenir des illuſions de leur ſpectre priſmatique, & de leurs ſept couleurs primitives. C'eſt bien un fait qu'on voit ſept couleurs à l'aide d'un Priſme, comme on en voit trente ſur la palette d'un Peintre: mais que ces ſept couleurs ſoient primitives, cela paſſe le fait, & n'eſt rien moins qu'une erreur

contraire à un fait positif, qui nous fait voir qu'il ne sort réellement du Prisme que quatre couleurs, que son verd est un mélange de son bleu & de son jaune, & qu'encore même il n'y a absolument que trois couleurs primitives, comme il n'y a que trois cordes essentielles, trois sons primitifs dans la Musique.

Dès qu'on a vû Newton ériger toutes ses assertions de Physique en oracles de Fait ou de Géométrie, on a dû sagement s'en défier. Ou ce n'est point de la Physique, ou c'en est le sophisme éternel. Le propre caractére de la Physique est, que tout y soit conjecture, hypothèse, systême, raisonnemens; les expériences mêmes, & même la Géometrie & le calcul qui lui servent de méthode bien plus que de garand. Le grand mal de la Physique Newtonienne, est d'avoir éteint le raisonnement dans la Physique, & par conséquent dans toute la Philosophie,

& dans la plûpart des Sciences. C'eſt aux Journaux de proſcrire ce mauvais goût. Il n'y a plus de Phyſique dès qu'on la réduit à la pure expérience, ou à la Géométrie pure.

Ce ne ſera point nous qui critiquerons M. l'Abbé Nollet, d'avoir écarté cette Géométrie ſéche de ſa Phyſique expérimentale, non plus que d'y avoir introduit des Obſervations ſimples, naturelles & raiſonnées dans le goût de Deſcartes & de la nature. Car qui doute que la nature ne doive être traitée naturellement, & en même tems raiſonnablement par des eſprits raiſonnables ?

La Géométrie & le Calcul ne ſont bons qu'à voiler les perfections de la Nature, & les imperfections de l'Art. C'eſt un projet bizare de vouloir repréſenter la Nature par une équation. Des *A*, *B*, n'articulent rien, n'expliquent rien. Au contraire ils maſquent tout, & c'eſt un vrai maſque en

effet. Descartes est un modéle en ce genre. Rien n'est plus clair que sa Physique, il y a affecté le stile le plus simple, le plus populaire. Il ne l'a pas même affecté, il étoit simplement, naturellement grand Physicien. Rien n'est plus profond, plus algébrique que sa Géométrie; il n'y a là non plus rien d'affecté. Il étoit simplement, naturellement grand Géométre. Chaque chose a son ton, & il faut être grand Musicien pour ne jamais détonner, quelque partie qu'on exécute.

Newton étoit grand Géométre, & il en a fort bien pris & soutenu le ton dans la Physique même, dont le propre ton lui a été toujours inconnu. Ceux qui le copient un peu trop servilement, ou qui sont souvent les Copistes de ses Copistes, donnent lieu de penser qu'ils ne sont ni Géométres, ni Physiciens, d'autant plus qu'ils en copient les défauts, les obscurités, jusqu'aux fautes de Latin. Car la Géométrie est de toutes les

Sciences, celle qui démaſque le mieux ceux qui la manient ſans la poſſéder. C'eſt une Langue ſi particuliére & ſi recherchée, qu'à la ſimple prononciation & au ſimple ton, à la ſimple conſtruction d'une phraſe, au ſimple énoncé d'une propoſition, aux ſimples titres, on reconnoît ceux qui y ſont étrangers.

L'Ouvrage de M. Nollet eſt diviſé en Leçons, ſous-diviſées en Sections. La premiére Section de la premiére Leçon, traite de l'étendue & de la diviſibilité des corps. L'étendue s'apperçoit immédiatement : la diviſibilité a beſoin d'être rendue ſenſible par des expériences,& par le raiſonnement de la Phyſique, aidée même un peu de la Géométrie ſi l'on veut ; car abſolument elle peut s'en paſſer.

L'Auteur entre en matiére par des expériences ſimples qu'il expoſe fort naturellement ; les Arts ordinaires lui fourniſſent ſes pre-

miéres inſtructions : & dès-là on ſent un maître qui a un grand uſage d'expliquer ces choſes là au Public. Il fait obſerver que la Lime réduit comme en poudre un morceau de métail, réduit d'abord par le cizeau en morceaux aſſez gros. Il ne s'arrête point à cette poudre au de-là de laquelle la Lime ne peut aller, & il indique les procédés chymiques, qui, à l'aide d'un menſtrue, ou liqueur forte, réduiſent cette poudre en parties tout a fait impalpables & inſenſibles à tous nos ſens.

L'Auteur après ces diviſions que les Arts produiſent, ſur-tout l'art du feu, demande ſi on ne pourroit pas les pouſſer plus loin, ou plutôt s'il n'eſt pas vraiſemblable que la nature les pouſſe, ou les a pouſſées plus loin ? Et il conclut fort ſagement qu'il eſt raiſonnable de croire, que nos bornes, les bornes de nos arts, de nos agens, de nos ſens, de notre eſprit même, ne ſont pas les bornes de la

nature, qui effectivement concilie les extrêmités les plus opposées de la grandeur & de la petitesse dans le spectacle de l'Univers, infiniment supérieur à notre intelligence par ces deux espéces d'infini, qui sont l'image, l'ombre, le symbole de son infinie puissance, comme de son infinie sagesse.

L'Auteur se permet d'aller encore sagement plus loin. *La matiére est elle donc divisible à l'infini,* dit-il? Et il répond avec la même sagesse qu'idéalement divisible à l'infini la matiére paroit physiquement indivisible, soit de droit, soit de fait, au de-là d'un certain point, posé fort loin des bornes de nos sens.

De ces premiéres Observations naturelles ou peu artificielles, & accompagnées de raisonnement, l'Auteur vient à des Expériences plus recherchées, mais qu'il rend toujours sensibles, & qu'il explique par un assortiment d'observations, pareilles & d'un pareil rai-

sonnement. Ces Expériences sont les dissolutions chymiques ; les écoulemens des corps odorans ; l'extention des Drogues colorantes, dont une petite quantité couvre de grandes surfaces, la ductilité de l'argent & sur-tout de l'or.

La seconde Section traite de la figure des corps, par exemple de celle du sable dont les grains paroissent taillés souvent en cristaux ; de celle des Sels dont les uns paroissent en petit comme en grand cubiques, les autres exagones allongés, &c. de celle des petits corps animés qu'on voit à l'aide du Microscope sous des figures souvent rondes, oblongues, &c.

Troisiéme Section, de la solidité des corps. Cette Section n'est pas la plus curieuse du Livre. Le Titre n'en est peut-être pas assez juste, & les Expériences en petit nombre qu'il renferme, paroissent y revenir d'un peu loin. Le mot de solidité est équivoque en Physique, & s'y prend souvent pour

dureté. En Géométrie il ne signifie que l'extension triple des corps en longueur, largeur & profondeur, &c.

Seconde Leçon. De la compressibilité & élasticité des corps. Premiére Section. *De la Porosité.* Quand on plonge dans l'eau une éponge bien séche, on en voit sortir l'air à mesure que l'eau y entre. Les corps en séchant deviennent plus légers, l'air y prenant dans les pores la place de l'humidité. La lumiere en pénétrant les corps démontre leurs pores. L'Auteur paroît insinuer qu'il y a dans les corps de vrais vuides, & que les plus petits pores des corps le sont. *La liberté requise pour les mouvemens*, dit-il, *semble l'exiger*. Il ajoûte sagement, que si ces vuides existent dans la nature, *ils ne sont point susceptibles d'aucune preuve d'expérience*. La transpiration prouve les pores, & rien n'est mieux établi par tout le raisonnement de la Physique, appuyé d'une infini-

té d'obſervations fort ſimples.

Seconde Section. *De la compreſſibilité & de l'élaſticité des corps.* Il eſt ſingulier que les corps liquides ſoient preſque les ſeuls qui ne ſoient point capables de compreſſions. L'eau ſur-tout n'en paroît aucunement ſuſceptible. Plutôt que de ſe laiſſer condenſer, elle paſſe au travers des pores des corps les moins ſpongieux, comme les Métaux. On connoît l'expérience de l'Académie *del Cimento.*

L'air doit pourtant être ſpécialement excepté de la Claſſe des liquides incompreſſibles, puiſque nul liquide n'eſt plus liquide, & que nul corps compreſſible n'eſt plus compreſſible que lui, la plûpart même des ſolides les plus compreſſibles paroiſſant lui devoir leur compreſſibilité.

Nous croyons pourtant pouvoir témoigner un peu de ſurpriſe à notre tour, de celle des Phyſicien à la vue du peu de compreſſibilit

des fluides ordinaires. Car il nous paroît que leur fluidité même les rend incompressibles, en ce qu'elle permet à leurs parties de s'affaisser comme immédiatement les unes sur les autres, & dans les interstices mêmes qu'elles laissent deux à deux, ou trois à trois entr'elles, de même que les grains de Bled, de Millet ou de Sable s'affaissent lorsqu'on les secoue un peu, & acquiérent sous la main qui les presse une fermeté qu'ils n'avoient pas avant cet affaissement.

Ce raisonnement simple & facile est beaucoup confirmé par l'eau, qui en se congelant, soit en glace, soit en neige, devient, & d'un plus grand volume, & d'une plus grande compressibilité, ce qui fait voir que la solidité même, & la liquidité décide des différentes compressibilités des corps solides & des corps fluides.

Et comme il s'agit d'affaissement, il faut croire que les liqui-

des dont les parties sont les plus pesantes, doivent être les moins compressibles, étant les plus affaissés. Ce qui laisse voir pourquoi l'air qui d'ailleurs doit être composé de filamens roides & hérissés, quoiqu'assez liquide, doit être peu affaissé & fort compressible, à cause de la grande légéreté de ses parties.

Boyle cependant, & d'autres ont cru l'eau un peu compressible, & pour peu qu'on l'observe de près, il est difficile de se refuser à cette exception. Mais le commun des Physiciens n'aiment pas les exceptions, & veulent absolument croire tout ou rien; ce qui a introduit dans la Physique une infinité de fausses explications & de faux principes, la nature étant toute pleine d'exceptions, qui sans déroger à sa simplicité, à son unité, diversifient & enrichissent ses Ouvrages, ses régles mêmes à l'infini.

Mais les Philosophes qui s'en

tiennent fort volontiers aux *à peu près* les plus vagues dans leurs recherches, sont fort précis, fort affirmatifs, fort absolus dans leurs prétendues découvertes : ils évaluent tout en comptes ronds, & aident toujours à la lettre pour faire revenir les choses, les expériences mêmes aux idées de justesse & de précision, dont elles leur paroissent approcher, & dont souvent elles s'écartent beaucoup après un certain point. On pourroit citer en preuve de ce que nous disons ici, les régles les plus reçues des Physiciens, des Géométres mêmes, comme la régle de Kepler, les régles de percussion, les chûtes prétendues paraboliques des corps, la loi même de l'accélération des chûtes par les nombres impairs, &c. & ajoûter que ce sont les expériences mêmes qu'on vante tant, qui transforment ainsi aux yeux des Physiciens des *à peu près* vagues, & souvent peu exacts, en régles.

précises, en loix rigoureuses, en principes de la nature.

Les belles Expériences de M. l'Abbé Nollet lui font conclure, *que les parties des liquides sont fort dures, & que les matiéres qui sont en cet état sont bien peu fléxibles.* M. l'Abbé Nollet est sage dans sa maniére de philosopher par l'expérience, il ne veut pas qu'on conclue absolument de là *que les liqueurs soient absolument incompressibles.*

A l'occasion de la compressibilité & du ressort des corps, l'Auteur traite des sens, par maniére de digression, comme on l'entend bien. Et là même il parle de l'ame des bêtes. Comme toutes les Expériences, toutes les Observations, en un mot tous les Phénoménes sont pour l'animation des Bêtes, & que le systême de Descartes à cet égard n'a jamais été de sa part, ni de la part de ses Disciples qu'un peut être, une possibilité, digne à peine de fonder

une conjecture de saine Physique, nous sommes surpris que l'Auteur trouve la pensée de Descartes *séduisante quand on la médite sans préjugé*, & qu'il ajoûte, que *pour goûter cette Philosophie, il faut être un peu Philosophe.*

M. Nollet ne traite ici que de trois sens, le toucher, le goût, & l'odorat, renvoyant les deux autres aux articles où il doit traiter de la lumiére & du son qui les regardent.

Troisiéme Leçon. De la Mobilité des corps : du Mouvement ; de ses Propriétés & de ses Loix. Premiére Section, de la Mobilité des corps. L'Auteur parle d'abord beaucoup de l'*inertie* des corps, & s'attache sur-tout à prouver par des Expériences même, que les corps ont une inertie naturelle indépendante de leur pésanteur.

Le raisonnement qu'il tire d'un corps suspendu à un fil très-long, est-il concluant ? Il est démontré depuis long-tems, que la pesan-

teur agit en tout ſens, horiſontalement même. Et quelque long que ſoit un fil, il n'y a que le premier inſtant, où le corps qui y pend, ſoit mû horiſontalement.

Seconde Section : Du Mouvement. L'Auteur explique ce que c'eſt que mouvement, direction, viteſſe, quantité, & force du mouvement. Il touche à la queſtion Leibnitienne des forces vives ; & paroît s'en tenir à l'ancienne façon d'eſtimer la force du mouvement par ſa quantité, c'eſt-à-dire, par la combinaiſon de la maſſe avec la ſimple viteſſe. On ne revient pas ſi vite d'un préjugé de ſcience, qui a pour auteur deux hommes tels que Deſcartes & Newton reunis preſque en ce ſeul point. Nous ſommes pourtant ſurpris que l'Auteur n'ait pas produit les Expériences d'appareil qui de part & d'autre établiſſent la queſtion. En général l'Auteur nous paroît aimer aſſez le raiſonnement de la Phyſique, ce qui fait hon-

neur à son goût, la profession qu'il fait d'une Physique expérimentale n'étant que trop souvent contraire à cet utile raisonnement.

Troisiéme Section : Des Loix du Mouvement simple. La premiére Loi, selon l'Auteur, est que tout *corps une fois mis en mouvement continue de se mouvoir dans la direction, & avec le dégré de vitesse qu'il a reçu, si son état n'est changé par quelque cause nouvelle.* Descartes l'a dit, Newton même l'a redit, & personne n'en a douté, par la facilité que ce principe donne d'expliquer le mouvement & tous les phénoménes de la nature.

Cependant comme la continuation du mouvement est du ressort des causes Physiques, autant que sa premiére production, il paroît que ce prétendu principe n'est qu'un voile jetté sur la Nature, lequel non seulement ne l'explique pas, mais empêche même à perpétuité que personne n'entreprenne & ne pense même à l'expliquer.

Les Cartésiens ne raisonnent point ici conséquemment. Ils conviennent assez en général, que la conservation des choses en est une continuelle production, & nommément que le mouvement est une reproduction successive & continue d'un corps en divers lieux continus & successifs. De la part de Dieu il n'y a point de difficulté, & ils conviennent assez que Dieu conserve en le reproduisant un mouvement qu'il a produit. Mais un mouvement produit par la Nature, par les Loix Physiques. par l'action des corps, ils ne veulent pas que ce soient les corps & les causes Physiques qui soient chargées de le continuer, & c'est toujours Dieu à qui ils en laissent le soin, ne laissant aux causes Physiques que le soin de le détruire.

Par exemple un boulet de Canon que l'action de la Poudre a lancé, n'est continué dans son mouvement, selon eux, ni par la Poudre, ni par rien de Phy-

ſique & de corporel. C'eſt donc Dieu, ou peut-être l'*Impetus* des anciens, & le mouvement une fois donné, qui perſévére *de ſoi* à ſe développer à l'infini, ſi rien ne le détruit. Cela eſt commode, n'expliquant rien il eſt vrai, mais établiſſant qu'il n'y a rien à expliquer.

Mais c'eſt qu'on ne voit pas les corps qui pourroient continuer le mouvement imprimé par la Poudre, ſans doute ils ſont très-inviſibles. Quelques Philoſophes mitoyens entre les Anciens & les Modernes, & du tems même de Deſcartes, expliquoient la choſe par le reflux de l'air qui redonnoit par derriere en refluant, le mouvement que ce corps lui avoit imprimé en avant. C'étoit-là une explication Phyſique, mais fauſſe; & la matiére qui agit ici doit être encore plus inviſible que l'air. Mais ce qui eſt encore plus inviſible, c'eſt le comment de ſon action. Ce qui ne dit pourtant rien, la matiére & le comment de la

chûte des corps étant tout aussi inconnus, sans qu'on nie pourtant que l'emploi du Physicien ne soit de les trouver. Cela pourra arriver avec le tems, & peut-être est déja trouvé l'un par l'autre; car si on n'a pas encore trouvé la cause de la pesanteur, nous pensons que c'est parce qu'on a renoncé à trouver celle de la continuation du mouvement, celle-là supposant évidemment celle-ci.

A propos de mouvement, l'Auteur traite en divers Articles. 1°. De la résistance des milieux. La résistance des milieux est, selon lui, proportionnelle à leur inertie, à leur densité, à leur masse; c'est-là ce qu'il y a de plus vraisemblable, quoique ce point ne soit pas encore trop éclairci dans la Physique. Les Expériences & les raisonnemens de l'Auteur sur les résistances, sont fort convenables. Il auroit pu en dire un peu plus sur la diversité de résistance, qu'un même milieu oppose à des mou-

vemens divers, c'eſt-à-dire vifs, modérés ou tout à fait foibles. M. Newton même n'a fait nulle attention à cette diverſité d'action & de réaction.

Le ſecond Article traite de la réſiſtance des frotemens. L'Auteur en démontre fort bien l'exiſtence, l'embarras, & quelquefois la néceſſité & l'uſage. Il fait remarquer la chimére du mouvement perpétuel.

La quatriéme Leçon eſt intitulée ; ſuite des Loix du mouvement ſimple, dont la ſeconde Loi eſt ſelon l'Auteur, que le changement qui arrive en plus ou en moins au mouvement d'un corps eſt toujours proportionnel à la cauſe qui le produit : ce qui ne peut être faux en général.

Selon la troiſiéme Loi, la réaction eſt égale à la compreſſion. Premiére Section ; du changement de direction, occaſionné par la rencontre d'une matiére fluide. Il s'agit de la réfraction par laquelle

un corps paſſant d'un milieu dans un autre, par exemple de l'air dans l'eau, ou de l'eau dans l'air, ſe détourne un peu du milieu qui lui réſiſte le plus pour ſe rapprocher d'autant, de celui qui lui oppoſe le moins de réſiſtance, comme s'il cherchoit celui qui lui eſt le plus favorable; ce que les Anciens appelloient ſympathie & antipathie, amitié & haine, & que des modernes nomment, qualifient même d'attraction, & de meilleurs Philoſophes expliquent par impulſion, ou tout à fait mieux par répulſion.

Il régne dans les choſes ſenſibles les plus inanimées, un air d'animation en quelque ſorte & de ſentiment, qui fait qu'on eſt toujours porté à leur attribuer quelque ſorte d'intelligence. On ne ſe méprend que dans l'objet. Il y a de l'intelligence & du ſentiment, ſinon dans la choſe, du moins dans ſon auteur.

C'eſt aux créatures intelligentes

comme nous le ſommes, que Dieu a donné des ſentimens. Aux choſes corporelles il n'a donné que la mécanique des ſentimens. Il s'eſt réſervé à lui-même, & nous a communiqué en partie, l'intelligence dont il a voulu que les choſes mécaniques fuſſent la vive & la très-naïve expreſſion. Elles ſe dérangeroient beaucoup de cette juſteſſe dont il a voulu nous préſenter ſans ceſſe le modéle, s'il leur avoit donné en propre l'intelligence qui les dirige : & leur juſteſſe même prouve que ce n'eſt que méchaniſme, & qu'elles ne ſont que des corps. Des Animaux mêmes qui ne ſont pas ſi inanimés ; nous avons dit ailleurs, qu'ils étoient ſi parfaits qu'ils en étoient tout bêtes, Dieu ne leur ayant donné qu'une bien petite portion de l'intelligence qui fait leur perfection.

Seconde Section : Du Mouvement réfléchi. Cette Section comme la précédente, roule de la part

de l'Auteur sur des Expériences simples & des raisonnemens faciles, qui établissent les faits & aident à l'explication.

Troisiéme Section : De la communication du Mouvement dans le choc des corps. Un premier article traite des corps non à ressort, le second des corps à ressort, toujours par des Expériences & des raisonnemens appropriés.

ARTICLE LIX.

LA VIE DE S. PAULIN, Evêque de Nôle, avec l'Analyse de ses Ouvrages, & trois Dissertations sur quelques points importans de son Histoire. A Paris, chez Giffart, Libraire, rue S. Jacques à Sainte Therése, le Breton, petit-fils d'Houry, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, rue de la Harpe au S. Esprit. 1643. in-4°. *Pages* 525. *sans la Préface.*

L'Auteur de cet Ouvrage l'a entrepris, par les vues que doivent avoir ceux qui écrivent la Vie des Saints. Il n'a point cherché sa propre gloire, mais celle d'un Saint qui fût l'admiration & la merveille de son siécle, & qu'on semble avoir oublié. On ne sçauroit nier que les Saints qui n'ont ni laissé aucune Régle, ni fondé aucune Congrégation, ou qui

n'ont été eux-mêmes d'aucun Ordre Religieux, perdent, si l'on ose parler ainsi, peu à peu quelque chose de leur réputation. Mais les Instituteurs, quand l'Eglise les a jugé dignes du culte public, & tous les Saints qui ont vêcu dans quelque Ordre Religieux, feront toujours du bruit dans le monde. Les Enfans se souviendront toujours du Pere, & en feront souvenir les autres.

Ce n'a pas été uniquement pour la gloire de S. Paulin que l'Auteur en a écrit la Vie, quoique ce motif fut suffisant & très-louable; il a encore pensé à mettre devant les yeux des Grands un modéle de pénitence & de conversion. Il n'est pas aisé d'en trouver un plus parfait. Le mal est que cet Ouvrage dont la lecture leur seroit si utile, n'en sera guéres lû. Ce n'est là ni leur occupation, ni leur amusement.

S. Paulin étoit d'une des plus illustres familles de l'Empire, c'é-

toit celle des Anices : il pouvoit compter plus de Consuls parmi ses Ancêtres, qu'il ne s'étoit passé de siécles depuis la fondation de Rome jusqu'à lui ; mais ce qui rend cette Famille encore plus respectable, c'est qu'elle fut une des premiéres parmi les Patriciennes qui embrasserent la vraye Religion. Ponce Paulin son pere, Préfet du Prétoire dans les Gaules, & Fondateur de la Ville de Bourg sur la Garonne, faisoit sa demeure à Bordeaux. On montre encore en cette Ville la Maison qu'il habitoit. Ce ne fût pas le premier des Anices qui s'établit dans les Gaules, puisque S. Ambroise dit de lui, qu'il ne cédoit à personne des plus anciennes Noblesses de cette Province.

Ce fut sur la fin de l'année 353 que Paulin vint au monde, & quoiqu'il fût né de parens Chrétiens, il demeura long-tems Catéchuméne, selon la mauvaise coutume des Grands dans ces pre-

miers siécles de l'Eglise. Il avoit toutes les perfections du corps & de l'esprit qu'on peut désirer, & ses richesses étoient immenses. Il possédoit de grands Domaines en Italie, en Espagne & dans les Gaules. Un Auteur contemporain, & qui le connoissoit parfaitement, compare ses vastes Domaines à des Royaumes. Paulin étudia les belles Lettres sous le célébre Ausone qui enseignoit alors la Rhétorique à Bordeaux. Le Maître s'appliqua tellement à former son Disciple, en qui il remarquoit les dispositions les plus heureuses pour les Lettres & pour les Mœurs, qu'il eut la consolation de le voir un des plus sçavans & des plus polis Ecrivains de son siécle, & en même tems un homme d'une droiture & d'une probité singuliére. Il se jetta de bonne heure dans les exercices du Barreau, qui dans la décadence même des Arts & de l'Empire étoient toujours d'un grand éclat, & menoient en-

core aux plus grands honneurs. Le pere de Paulin pensa alors à marier son fils, & il lui trouva une épouse digne de lui. C'étoit une jeune Espagnole, nommée Thérasie ou Thérése, également distinguée par sa naissance, sa vertu & ses richesses. Ce qui mit le comble au bonheur des deux époux, ce fût la conformité de leurs goûts & de leurs humeurs. Peu après son mariage, & dans une grande jeunesse, car il n'avoit pas encore vingt ans, Paulin fut fait Gouverneur de l'Epire (*l'Abanie.*) Il montra tant de sagesse & d'intégrité dans cette place, que cinq ans après y avoir été mis, il fût subrogé dans le Consulat à Valens, qui ne jouit que peu de tems de cette grande dignité : c'est pourquoi le nom de Paulin ne se trouve pas dans les Fastes, où l'on ne marquoit que les Consuls ordinaires, non les Consuls subrogés, pour éviter la confusion. Pendant tout le tems qu'il fût Consul, il ne fit

mourir personne : ce qu'il regarda comme un grand bonheur, & il se persuada dans la suite que S. Felix lui avoit obtenu cette faveur.

Le terme du Consulat étant venu, Paulin passa dans la Campanie, peut-être pour y exercer quelque dignité. Comme il résidoit à Nôle, où S. Felix étoit dans une grande vénération, il conçut pour ce glorieux Martyr une affection qui ne se rallentit jamais. Il mena pendant tout le séjour qu'il fit dans la Campanie la même vie qu'il avoit menée avant d'y venir, & que ménent les grands du monde, qui ont de l'honneur & de la probité. Le Seigneur lui ouvrit enfin les yeux, & il mit en œuvre divers moyens pour le gagner entiérement. La triste révolution qui arriva dans ces conjonctures, fut en quelque sorte le commencement de sa conversion. L'Empereur Gratien, Prince également aimé & respecté de ses Sujets, fut assassiné par les ordres

de Maxime, qui ſe rendit maître enſuite de toutes les Gaules. Ce Tiran fit arrêter comme criminels d'Etat, un grand nombre de perſonnes de diſtinction, dont tout le crime étoit d'avoir été fidéles à leur Prince. Paulin fut obligé de faire plus d'un voyage à Trèves pour ſe juſtifier, & il y ſouffrit beaucoup : mais il fut bien dédommagé de ſes peines par la rencontre qu'il fit à Vienne, de S. Martin, Evêque de Tours ; & de S. Victrice, Evêque de Rouen. Dans les converſations qu'il eût avec ces deux ſaints Prélats, il connut la différence qu'il y a entre la vie tumultueuſe du ſiécle, & celle d'un Chrétien qui ne s'occupe plus que du ſoin de ſon ſalut & de ſa perfection. Il en fut touché, mais il ne ſe convertit pas encore. Il ſe crut obligé d'aller à Milan en 387 pour rendre compte à Valentinien des Voyages qu'il avoit faits à Treves. S. Ambroiſe l'excita avec un grand zéle à une vie plus chrétien-

ne, & Paulin noublia jamais les leçons qu'il en avoit reçues. Obligé ensuite d'aller à Bordeaux, il ne trouva pas moins de zéle dans S. Delphin, Evêque de cette Ville, qu'il en avoit trouvé dans l'Evêque de Milan. La fin tragique de son frere qui périt malheureusement, & selon toutes les apparenses, comme criminel d'Etat; les empressements & les sollicitations de Therasie sa femme, dont il connoissoit mieux que personne l'éminente vertu, furent les instruments, à ce qu'il semble, les plus efficaces que le Ciel employa pour le détacher entiérement du monde. Après avoir été si longtems Cathécumene, il fut baptisé par S. Delphin, & dès qu'il eut reçu le Baptême, il se retira dans une maison de Campagne qu'il avoit aux environs. Paulin ne demeura pas long-tems dans cette retraite. Il se persuada qu'il seroit toujours en danger tant qu'il resteroit dans les Gaules. Pour s'éloi-

gner de toutes les occasions qu'il auroit pu avoir de se rengager dans le monde, il prit la résolution de passer en Espagne : mais comme il ne vouloit pas se conduire par ses propres lumiéres, quoiqu'il en fut très-capable, il consulta sur son dessein saint Ambroise, qui l'approuva. Il partit sécrétement en 389 avec Therasie, & sans aucune suite. Les deux époux vécurent en Espagne en diverses solitudes, tantôt auprès d'une Ville, tantôt auprès d'une autre, & toujours inconnus aux Espagnols.

Le Seigneur qui avoit résolu d'élever Paulin à un plus haut dégré de perfection, le pressa intérieurement de renoncer entierement au siécle. Paulin prit congé du Sénat Romain, & lui remit sa dignité de Sénateur. Il en quitta la Robe, & prit le manteau, c'est-à-dire, qu'il prit l'habit de Philosophe Chrétien : car le manteau étoit comme une profession publique de la vie Ascétique, ce qui a

donné lieu à plusieurs de croire, que dés-lors il embrassa la vie Monastique.

Les éloges que J. C. fait de la continence dans l'Evangile, & les récompenses qui sont préparées dans le Ciel à cette vertu, avoient fait tant d'impression sur le cœur de Paulin, qu'il résolut de la pratiquer. Il en fit la proposition à Thérasie, qui étoit encore très-jeune, & il crut entrevoir qu'elle y consentoit à regret : mais dans la suite, il la persuada si bien, qu'elle y donna un plein consentement. Les deux époux commencerent alors à vivre ensemble comme frere & sœurs. Le sacrifice fut d'autant plus beau, qu'ayant perdu tous les enfants qu'ils avoient eus jusques-là, & ne voulant plus en avoir, ils ne laisseroient aucun héritier de leur opulence & de leurs titres.

Le prix de ce sacrifice est bien connu des Séculiers, mais la plûpart connoîtront mal le prix d'un

autre ſacrifice, que Paulin ajoûta au premier. Il n'y a que les Auteurs, & ſur-tout les Poëtes qui ſoient capables d'en bien juger. Il jetta au feu tous ces Ouvrages qui lui avoient acquis tant de réputation, & il renonça pour toujours à l'amuſement de la Poëſie : il ne compoſa plus que quelques Vers ſur quelques ſujets de piété ; mais avec peu de ſoin & d'application ; c'eſt ce qui nous reſte aujourd'hui, & on y cherche Paulin dans Paulin même. Son ſcrupule alla juſqu'à demander pardon dans une de ſes Lettres d'avoir cité quelque mot de Virgile : il craignit d'avoir deshonnoré le genre de vie qu'il menoit alors.

Il ne pouvoit plus tenir à la Terre que par ſes richeſſes immenſes, & cette chaîne étoit encore plus difficile à rompre que toutes les autres : il prit donc la réſolution de devenir pauvre, & Théraſie ne lui refuſa pas ſon conſentement. Il vendit d'abord les plus

beaux Domaines qu'il possédoit en Espagne, & il en distribua le prix aux pauvres. Thérasie vendit aussi de son côté les grands biens qu'elle avoit apportés en mariage: mais elle se réserva ce qui étoit nécessaire pour les besoins les plus indispensables de la vie. Ils étoient résolus de passer ensuite dans les Gaules pour y vendre au profit des pauvres, comme ils avoient fait en Espagne, tous les fonds qu'ils y avoient: ce dépouillement ne pût être long-tems caché. Toute l'Europe en fut instruite, & chacun en parla selon ses idées. S. Ambroise écrivit alors à un de ses amis: *Que diront les Grands du monde, lorsqu'ils apprendront qu'un homme de cette qualité, qui avoit tous les avantages de la nature, & qui étoit si éloquent, a quitté le Sénat, & a disposé des grands biens d'une Famille si illustre & si puissante? Que diront-ils, sinon que cette conduite n'est pas supportable, & qu'elle tient de la folie?* S. Mar

tin, S Auguſtin, S. Jerôme, furent les Panégyriſtes de Paulin, & le dédommagerent bien par leurs éloges de la cenſure du monde. Il s'étonnoit de ce que tous ces Saints Evêques admiroient comme quelque choſe de grand ce qu'il avoit fait : il ſe regardoit comme un Athléte qui s'eſt ſeulement mis en état de combattre en ſe dépouillant de ſes habits, mais qui ne ſera couronné qu'après avoir courageuſement combatu.

Un homme ſi vertueux, & qui étoit ſi capable d'honorer le Sacerdoce, méritoit bien d'en être honoré. Il n'y penſoit pas, & il eſt bien vraiſemblable que ſa profonde humilité ne lui eût jamais permis de le déſirer ni de le demander : mais la Providence diſpoſa tellement les choſes, qu'il n'oſa refuſer ſon conſentement. Il demeuroit à Barcélône depuis près d'un an, lorſque le jour de Noël 393, étant à l'Egliſe, & tout occupé du myſtére qu'on y célébroit,

il s'éleva tout à coup un grand bruit, dont il ne pouvoit ſoupçonner la cauſe. Le Peuple l'environna, & le conduiſit à l'Evêque, demandant avec ardeur que Paulin fût ordonné Prêtre à l'inſtant. Il ſe défendit le mieux qu'il pût, & fit ſur-tout valoir la réſolution qu'il avoit priſe de quitter l'Eſpagne pour ſe retirer à Nôle. On lui déclara qu'il ne ſeroit point attaché, ſelon l'uſage du tems, à l'Egliſe de Barcelone, qui ſe contenteroit d'avoir eu l'honneur de donner un ſi digne Miniſtre aux Autels, & qu'il lui ſeroit libre d'aller où il jugeroit à propos. Il lui falut donc céder, & il reçut le caractére du Sacerdoce ſans y être élevé par les ordres inférieurs.

Paulin l'année ſuivante 394, paſſa dans les Gaules pour y vendre les biens qui lui reſtoient dans ces Provinces. Après quoi il s'embarqua à Narbonne pour l'Italie. La navigation ne fut pas heureuſe; mais enfin le Saint ayant abordé

en Toſcane, arriva à Florence où il rencontra S. Ambroiſe qui s'y étoit retiré pendant la Guerre de Théodoſe & d'Eugene. Il vint enſuite à Rome, où il fut reçu des plus grands Seigneurs avec tous les reſpects qui étoient dûs à ſa naiſſance, aux dignités dont il avoit été revêtu, à ſes rares talents, & avec toute la vénération que méritoient ſes éminentes vertus : mais le Pape, ni une partie du Clergé Romain ne le reçurent pas de la même maniére : on ne voulut pas même recevoir ſes viſites. On ne ſçauroit dire avec le P. Aléxandre qu'il fut reçu très-favorablement de Sirice. Baronius excuſe le Pape ſur l'Ordination irréguliére de Paulin ; dont les Ordinations de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin étoient toutefois des exemples aſſez récents. On adhéreroit volontiers au ſentiment de l'Annaliſte ; par reſpect pour le S. Siége, ſi le Saint, dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect dans ſa

propre cause, n'avoit cru lui-même qu'il y avoit eu un peu de jalousie à son égard dans le Clergé de Rome. Il se hâta de sortir de cette grande Ville où sa présence n'étoit pas agréable à ceux qui auroient dû avoir plus de considération pour lui, & il arriva enfin à Nôle, ancienne Colonie des Romains, au commencement de l'Automne 394.

Ce fut là que Paulin commença à pratiquer toutes les austérités de la vie Monastique : c'est pourquoi il appelle souvent sa Maison un Monastere, & Moines ceux qui y vivoient avec lui. Un cilice, & par dessus un sac de poil de chameau faisoient tout son habillement. L'un & l'autre étoient serrés d'une grosse corde qui tenoit lieu de ceinture. Les meubles répondoient à l'habillement. Il n'usoit que de vaisselle de terre, & il l'estimoit plus que les vases d'or, parce qu'elle lui représentoit, disoit-il, sa propre foiblesse, & la

matiére dont il avoit été formé. Les lits étoient des cilices étendus sur un peu de paille : sa table ne pouvoit manquer d'être très-frugale. On n'y servoit que des herbes & des racines, & de l'eau rougie d'un peu de vin. Le jeûne étoit continuel : en Carême on ne le rompoit que vers le soir, & aprés Pâques, à l'heure de None. On ne comprend pas pourquoi M. Dupin a osé dire que Paulin avoit mené une vie fort retirée, mais non pas fort austére. Thérasie qui depuis 393 n'étoit plus que sa sœur, menoit de son côté une vie qui n'étoit ni moins édifiante, ni moins dure.

Lorsque Paulin fixa son séjour à Nôle auprès du Tombeau de S. Felix, il y avoit déja plusieurs Eglises autour de ce Tombeau : mais elles ne suffisoient pas pour contenir la multitude des Pélerins qui y venoient de toutes parts, sur-tout le jour de la Fête du Saint. C'est ce qui détermina Paulin à

bâtir une nouvelle Eglise, plus grande & plus magnifique que les autres. Il nous en a laissé la description : mais c'est un détail où nous n'entrerons pas. Nous nous contenterons de remarquer en passant, que la voute de cette Eglise étoit ornée de peinture à la Mosaique, & que sur les murailles de la Nef étoient représentées les principales Histoires de l'Ancien Testament : ce qui montre combien les peintures sont anciennes dans nos Temples. L'Ouvrage fut commencé en 402, & fut achevé en trois ou quatre ans. Il parut par un miracle qu'il n'avoit pas déplû au Seigneur. Devant la porte de la nouvelle Eglise, il y avoit deux méchantes Maisons qui entroient dans le dessein de l'Architecte, & l'on comptoit les acheter du Propriétaire quand il seroit tems : mais on s'en étoit flatté mal à propos, il refusa opiniatrément de les vendre, & il jura de ne s'en désaisir jamais. La nuit qui suivit

la Dédicace de l'Eglise, le feu prit à une de ces Maisons, sans qu'on ait jamais sçu comment. L'embrasement fut si grand, qu'on crut que toute l'Eglise en seroit consumée. Paulin accourut avec tous ses Freres : mais tous leurs efforts étant inutiles, le Saint se retire au Tombeau de S. Felix pour y implorer sa protection. Plein de confiance en Dieu, il monte à sa cellule pour y prendre ce qui lui restoit du morceau de la Croix, que Melanie lui avoit apporté, & la présence de ce Bois sacré arrêta l'impétuosité des flammes : elles se renfermerent dans la Maison par où elles avoient commencé, & s'y éteignirent peu à peu après l'avoir entiérement consumée. Le Propriétaire outré de dépit, fit abbatre l'autre Maison que l'incendie avoit épargnée, & par là S. Paulin eut une grande & belle place devant son Eglise.

Cette Eglise étoit très-riche & très ornée : on y voyoit des vases

d'or & d'argent, des lampes & des lustres d'un très-grand prix pour la matiére & pour le travail. Un voleur entreprit d'en enlever une partie. Il réussit, & il croyoit déja son vol à couvert, lorsque Paulin s'en étant apperçu, eut recours à son Saint, & ses vœux furent exaucés, le voleur après avoir marché trois jours & trois nuits, & s'imaginant être bien en sûreté, se trouva dans la premiére cour du Monastére, chargé de son vol & de toute l'infamie qu'il méritoit. Paulin vivement touché du crime de ce malheureux, en demanda au Seigneur par des priéres & par des larmes, la conversion, & il l'obtint.

Il y avoit près de quatorze ans que Paulin vivoit dans le Désert de Nôle. & pour ainsi dire au service de S. Félix, s'étant réduit à être le Portier & le Sacristain du Temple dédié au S. Martyr, & composant chaque année un Poëme à son honneur, lorsque Paul

Evêque de Nôle vint à mourir. Les Evêques de la Province s'assemblerent pour lui donner un successeur, & le choix tomba sur Paulin, que le Clergé & le Peuple demandoient avec une extrême ardeur. Il fut donc obligé d'y consentir, & il eut la consolation de voir que sa nouvelle dignité ne l'éloigneroit pas du Tombeau de S. Felix, le Diocèse de Nôle étant très-petit *On étoit persuadé en ce tems-là*, dit l'Historien, *que l'Episcopat étoit un état parfait, & qu'il ne faut pas attendre qu'on y soit élevé pour acquérir cette perfection qu'il suppose.* Chacun s'imaginera sans peine comment le nouvel Evêque de Nôle gouverna le Troupeau qui lui avoit été confié. Sa grande naissance, les richesses immenses qu'il avoit distribuées aux pauvres, les dignités dont il s'étoit démis, la vie austére & pénitente qu'il menoit depuis tant d'années, lui donnerent une autorité absolue sur les cœurs & sur

les esprits, & il eut lui être facile de conduire les Ames à la perfection dont il étoit un si excellent modéle. Avec tant de talents & tant de vertus, eut-il été placé sur le Siége Apostolique, il n'eut pas été placé trop haut dans l'Eglise de J. C.

Paulin pendant son Episcopat fut témoin d'un événement qui affligea excessivement un Pasteur si charitable, & il fut lui-même enveloppé dans le malheur de toute la Ville. Alaric après le sac de Rome, où il se commit tant d'horreurs, entra dans la Campanie & assiégea Nôle. Les Habitans se défendirent avec beaucoup de courage. Baronius prétend que les Goths levérent le Siége : mais S. Augustin qui vivoit alors, & qui avoit tant de soin de s'instruire de tout ce qui regardoit son intime ami, doit prévaloir, quand il nous assûre que Nôle avoit été ravagée comme Rome, & qu'on y avoit exercé les mêmes cruautés. Paulin

qui fut pris des premiers, voyant les tortures que les Soldats faisoient souffrir aux personnes les plus illustres, pour les contraindre de déclarer où ils avoient caché leurs trésors, adressa à Dieu cette priére : *Seigneur, ne permettez pas qu'on me tourmente pour de l'or & de l'argent : vous sçavez où j'ai mis tous mes biens.* Sa priére fut exaucée. S. Augustin nous assûre que, ni Paulin, ni aucun de ceux qui à son exemple avoient distribué leurs biens aux pauvres ne fut tourmenté. Les Barbares n'en userent pas de même à Rome, où les pauvres volontaires furent aussi maltraités que les riches, comme il arriva à Sainte Marcelle, sur qui l'on exerça tant d'inhumanités pour sçavoir d'elle où étoient ses trésors, dont elle s'étoit dépouillée pour imiter plus parfaitement J. C. Paulin gagna en peu de tems l'estime, la confiance, & l'amitié des Vainqueurs. Ils le mirent en liberté, & à sa considération plu-

ſieurs autres Priſonniers : on lui permit de parcourir à ſon gré tout le camp, & ce fut pour lui une occaſion de conſoler tant de malheureux, pour qui ſa préſence & ſes paroles n'étoient pas un petit ſoulagement. Il ne pût toutefois obtenir la délivrance d'un Diacre de ſon Egliſe, nommé Denis : mais c'eſt que ce Diacre, outre toutes ſes autres bonnes qualités, étoit ſi habile Médecin, qu'il guériſſoit preſque tous les malades dont il avoit ſoin ; ce qui le rendit ſi précieux aux Goths, qu'ils auroient plutôt cédé toutes les dépouilles de l'Italie que de le rendre.

Quelques années après la priſe de Nôle, des Pirates Vandales qui faiſoient ſouvent des deſcentes ſur les Côtes pour piller & faire des Eſclaves, fournirent au Saint de nouvelles occaſions de pratiquer la charité. Il avoit raſſemblé ſon Troupeau depuis la retraite d'Alaric, & chacun travailloit de ſon mieux à réparer ſes pertes,

 quand

quand il apprit que les Vandales avoient fait beaucoup de Priſonniers qu'on emméneroit en Eſpagne, ſi l'on ne ſe hâtoit de payer leur rançon, il prit ſur le champ le parti d'engager les biens de ſon Egliſe, & de vendre ſes meubles, & tout ce qu'il avoit pour racheter tant de malheureux. Comme il n'avoit plus rien qu'il pût ni vendre, ni engager, une pauvre femme vint à lui fondant en larmes, & le pria de l'aider à trouver le prix de la rançon d'un fils unique, que les Barbares avoient enlevé & vendu à leur Roi. L'Evêque du moins autant affligé que la mere, ſe vit dans la néceſſité de lui dire qu'il n'avoit plus rien que lui-même dont il pût diſpoſer : regardez moi, lui dit-il, comme votre Eſclave, & offrez moi à la place de votre fils au maître qui l'a acheté : peut-être acceptera-t-il cet échange. La Veuve n'avoit garde de prendre à la lettre le diſcours du Saint : mais il

lui fit ſi bien comprendre qu'il parloit ſérieuſement que peu de jours après ils partirent pour l'Eſpagne. La mere propoſa l'échange de Paulin avec ſon fils. Le Prince ayant conſidéré attentivement la phyſionomie du S. Evêque lui demanda ce qu'il ſçavoit faire; & Paulin ayant répondu qu'il ſçavoit le jardinage, le marché fut conclu dans le moment. Le fils de la Veuve fut mis en liberté, & retourna à Nôle avec ſa mere. Paulin pendant ſon eſclavage mérita par ſa conduite & par ſes talens, la bienveillance, & même la confiance de ſon Maître, qui voulut abſolument être inſtruit de la naiſſance & de la profeſſion de ſon Eſclave. L'Evêque ne pouvant plus reculer, lui déclara tout, & ſur le champ le Prince prit la réſolution de le renvoyer honorablement à ſon Egliſe avec tous les Habitants de Nôle, que les Vandales avoient tranſférés en Eſpagne. L'Auteur place la mort de Théraſie en 419.

Il ne juge pas qu'on puisse la reculer plus loin. Il est certain qu'elle mourut avant Paulin; qui de son côté n'avoit plus qu'une foible santé. Enfin le tems étant venu où Dieu vouloit récompenser tant de travaux & tant de vertus, le S. Evêque se trouva plus incommodé qu'à l'ordinaire; mais le mal ne l'empêchoit pas de continuer ses fonctions. Il ne cessa de veiller sur son Troupeau; & particuliérement sur les pauvres, ni de célébrer les Saints Mystéres; ce qu'il fit jusqu'au dernier jour de sa vie: car ce jour-là même on dressa par ses ordres un Autel près de son lit, on apporta les Vases & les Ornements nécessaires pour le Saint Sacrifice, & il l'offrit lui-même, assisté de deux Evêques qui l'étoient venu visiter. Il réconcilia ensuite tous ceux que la sévérité de la discipline l'avoit obligé de priver de la participation des Mystéres, ne voulant pas les laisser dans cet état d'affliction

& de pénitence, & persuadé sans doute de leur conversion. Alors il demanda où étoient ses freres, comme s'il se fut éveillé d'un profond sommeil. On lui répondit que les deux Evêques qui l'étoient venu voir étoient présents. Je demande, dit-il, Janvier & Martin qui viennent de me parler, & qui m'ont assûré qu'ils alloient revenir. Baillet, qui a l'esprit trop fort, dit l'Auteur dans une Note marginale, pour admettre, ni visions, ni révélations, a omis tout ceci: il y en a peu néanmoins dans l'Eglise qui soient plus autorisées que celle-ci.

Posthumien, un des Prêtres de la Communauté & probablement l'Œconome de l'Eglise, vint avertir le Saint qu'il étoit dû quarante sols d'or aux Marchands qui avoient fourni l'étoffe pour habiller les pauvres, & lui laissa entrevoir qu'il craignoit bien qu'elle ne fût pas payée, n'ayant rien entre les mains pour acquitter cette

dette. Paulin, quoiqu'à l'extrêmité, sourit à la vue de l'inquiétude de l'Œconome, & lui dit : ne craignez rien : il se trouvera quelqu'un qui payera pour les pauvres. La prédiction fut accomplie ; le jour même un Prêtre apporta de la part d'Exuperance, Evêque de la Lucanie & d'Ursace son frere, homme noble & très-riche, cinquante sols d'or avec quoi on satisfit les Marchands.

Un peu après minuit, tous ceux qui étoient dans la chambre du malade sentirent un tremblement de terre, dont les secousses furent très-violentes, & qui ne se fit pas sentir dans le reste de la maison. Il y a bien de l'apparence que ce fut pour marquer l'arrivée de Janvier & de Martin, que nous avons dit avoir apparu au mourant, & l'avoir assuré qu'ils reviendroient bientôt. Ce fut dans ce moment que Paulin expira, le mardi 23 Juin de l'an 431, sous l'Empire de Valentinien III. il étoit alors

dans sa 78e. année ; étant né sur la fin de 351, dans la 58e. de son Sacerdoce, & dans la 22e. de son Episcopat.

L'Auteur en finissant son Ouvrage, déclare son sentiment sur le style du Saint. *On ne peut nier qu'il ne fut sçavant dans les Belles Lettres, & que l'application avec laquelle il avoit étudié pendant sa jeunesse les Auteurs de la belle latinité ne lui eût donné un stile fort approchant du leur ; mais il est difficile de dire quel est celui qu'il a le plus imité. Il a l'élégance de Pline & de Tite-Live ; mais il ne me paroît ni si coulant, ni si majestueux ? On y voit la précision de Tacite ; il n'est pourtant ni si serré, ni si difficile : il excelle comme César dans les portraits & les descriptions, mais il n'en a pas la gravité. Il a quelque chose de Suetone ; mais il le surpasse, il tourne les choses plus agréablement & plus finement que lui : il n'approche pas de Salluste ; il est plus diffus : il a*

la force, & l'énergie de Quintilien ; mais il n'en a pas la véhémence. Un homme qui aura lu exactement & avec goût tous les Auteurs avec qui S. Paulin est ici comparé, pourra-t-il aisément se représenter le stile de cet Ecrivain ? Tout ce qu'il s'imaginera, c'est que dans son stile, il se trouve des phrases qui ont quelque ressemblance avec le stile de tel Auteur, & d'autres phrases qui ont aussi de la ressemblance avec le stile de tel autre Auteur ; mais que le stile de S. Paulin ressemble dans toute sa continuité au stile de plusieurs Ecrivains fort différents les uns des autres, c'est ce qu'il est difficile de comprendre. Aussi l'Auteur de la Vie ajoûte tout de suite, *enfin c'est un stile particulier* qui a sa beauté, & qui fait qu'on lit ses Ouvrages avec plaisir . . . . Il reléve aussi la critique mal fondée d'Elie Dupin, qui a avancé dans sa Bibliothéque, que les pensées de notre Saint ne sont ni justes,

ni solides, qu'elles ne plaisent que par un faux brillant, & qu'il y a quantité de jeux de mots & d'allusions puériles. *Ces défauts*, dit notre Auteur, *se rencontrent quelquefois dans S. Augustin; mais je ne les ai jamais trouvés dans les Ecrits de S. Paulin, quoique je les aie lûs avec assez d'assiduité: j'ai même été surpris que dans un siécle où les jeux de mots étoient si fort en usage, qu'on peut dire qu'ils faisoient alors une partie de la beauté du discours, comme il paroît dans S. Augustin, il ne s'en trouve point dans les Lettres de l'Evêque de Nole, ou si peu, que cela ne mérite pas d'être mis en ligne de compte.... On peut dire que depuis sa conversion il s'est beaucoup négligé dans sa maniére d'écrire; & qu'elle n'étoit plus ni si juste, ni si polie, ni si châtiée que dans les commencements. On trouve sur ce sujet une différence infinie entre ses premiéres & ses derniéres Lettres. S. Jérôme lui avoit dit au sujet des premiéres*

qu'il surpassoit Cicéron ; puisque non seulement il avoit la pureté de son stile, mais qu'il étoit encore plein de Sentences graves & instructives, ce qui manquoit à cet Orateur ; & que s'il vouloit s'appliquer à l'étude de l'Ecriture Sainte, il deviendroit le premier homme de son siécle dans ce genre d'écrire. Paulin par une trop grande condescendance a suivi ce conseil, & l'a poussé si loin, qu'on peut dire qu'il a gâté son stile qui depuis ce tems-là n'est plus qu'un tissu de passages de l'Ecriture Sainte, si fréquents, qu'ils lassent & fatiguent quelquefois le Lecteur, qui s'apperçoit que le Saint pour les faire quadrer à son sujet, est reduit à en venir à des allusions & à des allégories trop éloignées ; & à y donner des sens fort différens de leur sens naturel.

L'Auteur a mis à la fin du Livre trois Dissertations, dans la premiére desquelles il examine si S. Paulin a embrassé la vie Monastique. Tous ceux qui méprisent les

Moines, & qui regardent leur nom comme une injure, souffrent impatiemment qu'on dise d'un homme aussi admirable que S. Paulin, qu'il a été Moine. Il leur semble que c'est le flétrir & le dégrader. L'Auteur prouve que S. Paulin a été vraiment Moine, puisqu'il a suivi à la rigueur les maximes que S. Jérôme, qu'il avoit consulté sur ce sujet, lui a tracées, en répondant à une de ses Lettres que nous n'avons plus. Si vous voulez, lui écrit ce grand Directeur; si voulez être Moine, ce qu'il semble que vous désirez davantage, quittez les Villes qui ne conviennent point à un Solitaire.... Les Pauls, les Antoines, les Hilarions, les Macaires ont fait leur demeure dans la Solitude.... S. Jérôme entre ensuite dans le détail, & lui trace les devoirs de la vie Monastique, qu'il doit pratiquer avec sa chere Thérasie, puisque les Loix ne permettent pas de se séparer d'elle & de l'a-

bandonner. Après vous être retiré dans quelque solitude, il faut que vous évitiez le commerce des mondains, leurs visites, leurs festins. Ce sont autant de chaînes par où la volupté nous attire & nous retient. Il veut ensuite qu'il ne fasse qu'un repas par jour sur le soir; ce repas doit être si sobre, qu'on n'y mangera que du pain & des légumes, & quelquefois quelques petits poissons, qu'il regardera comme le mêts le plus délicieux dont il lui soit permis d'user. Les veilles, la priére, la contemplation, les saintes Ecritures doivent partager tout son tems, & souvent même il faut s'aller coucher à jeun. Il faut fuir les flateurs comme des ennemis, soulager par des libéralités, faites de sa propre main, les pauvres & les Freres, c'est-à-dire *les Moines*; être vêtu pauvrement, sans en être vain, fuir le commerce des Séculiers, & sur-tout des Grands. Quelle nécessité y a-t-il de voir

souvent ce que vous avez méprisé pour devenir Moine ?

Il lui conseille entre autres choses d'éviter les surprises des Moines, qui sous ombre de rechercher son amitié & le secours de ses priéres, viendront lui enlever ses aumônes : il faut avoir, dit-il, la simplicité de la Colombe, mais il ne faut pas oublier la prudence du Serpent..... Il ne veut pas qu'il se charge de la distribution des aumônes, que les personnes riches peuvent lui envoyer pour les pauvres.... Ce conseil de S. Jérôme est excellent..... Ceux qui le négligent, n'ont pas seulement à craindre de ne pas distribuer les aumônes, selon l'intention de ceux qui les font, mais ils doivent craindre encore plus de chercher à se faire valoir par ces distributions.

Si le seul habit fait le Moine, S. Paulin l'a porté, il a été vêtu d'un Cilice, d'une robe de Bure, d'un manteau de poil de Chèvre,

avec une ceinture de corde, & la tête rase. De plus il appelle lui-même sa Maison un Monastére ; & ceux qui y vivoient avec lui une Communauté de Moines. Si l'état Monastique demande des vœux, on ne sçauroit douter qu'il n'ait fait les vœux de pauvreté Evangélique & de continence. Pour l'obéissance, il la rendoit à son Evêque, qui étoit alors le Supérieur né de tous les Moines de son Diocèse. On demandera peut être de quelle Régle Paulin faisoit profession : mais on demandera aussi de quelle Régle faisoient profession les Antoines, les Hilarions, les Macaires ?

Le Clergé Séculier ne doit pas s'affliger beaucoup de ce que S. Paulin a été Moine, puisqu'il a fini dans l'Episcopat, & qu'il a honoré ces deux états par la pratique des plus grandes vertus.

Dans la seconde Dissertation, on examine si c'est du Pape S. Clément, ou de Clément d'A-

léxandrie que S. Paulin a traduit les Ouvrages. Paulin lui-même nous apprend dans une de ses Lettres, qu'avant d'être Evêque de Nôle, il avoit traduit en Latin quelques Ouvrages de S. Clément, mais il ne nous dit pas duquel. La plûpart des Sçavants ont jugé que c'étoit les Ouvrages du Pape S. Clément; il y en a même qui vont encore plus loin, & qui ont assûré que c'étoit le Livre des *Récognitions*. M. Dupin enchérissant sur tous les autres, a avancé que S. Paulin le déclaroit lui-même, mais S. Paulin ne dit rien de semblable.

Le Prêtre Ruffin avoit déja traduit le Livre des *Récognitions*, & nous avons encore cette Version parmi ses Œuvres; on la croit faite dans l'année 404. Quelle apparence que Paulin, qui, comme il l'avoue lui-même, n'étoit pas fort habile dans la Langue Grecque, eut voulu se mettre à côté de Ruffin, qui la sçavoit en perfection?

Dira-t-on que Rufin auroit retouché la Version de Paulin, & l'auroit ensuite dédiée à S. Gaudence, Evêque de Bresse, comme son propre Ouvrage? Outre que cela n'est ni honnête, ni vraisemblable, la Chronologie s'y oppose. C'étoit sur la fin de 408, ou au commencement de 409 que Rufin mandoit à Paulin que sa Version, (*de Paulin*) n'étoit point exacte, comme on le voit par la réponse de S. Paulin, qu'on sçait certainement être de cette année. Ainsi il y avoit déja plus de quatre ans que la Traduction de Rufin avoit été dédiée à Gaudence. On pourroit supposer que Rufin ne dédia pas à S. Gaudence en 404, mais en 409 sa Traduction, lorsqu'il eut averti Paulin du peu d'exactitude de la sienne; mais Rufin étoit alors hors d'état de travailler. Tout ce qu'il fit pendant cette année, ce fut de composer les deux Livres des Bénédictions de Jacob, qu'il envoya à S.

Paulin; après quoi il mourut vers la fin de cette même année. Enfin S. Gaudence mourut environ le même tems, ſelon le ſentiment de pluſieurs, & même avant Rufin. Comment ce dernier eût-il dédié ſon Livre à Gaudence ?

D'ailleurs le ſtile de S. Paulin eſt ſi différent du ſtile de Rufin, qu'il eſt malaiſé de s'y méprendre. Si Rufin avoit ſeulement retouché la Traduction des Récognitions faite par S. Paulin, on reconnoîtroit toujours le ſtile de ce Saint, & les corrections ne ſeroient, ni ſi longues, ni ſi fréquentes, qu'on n'apperçût plus le ſtile de Paulin dans ſon Ouvrage. Toutes ces raiſons ſeroient peu de choſe, ou plutôt ne ſeroient rien, ſi S. Paulin avoit déclaré lui-même dans ſa quarante-cinquiéme Lettre, comme le prétend M. Dupin, qu'il avoit traduit quelques Ouvrages de S. Clément Pape, mais le Saint ne dit pas en cet endroit, ni ailleurs, que Clément dont il s'agit

ait été Pape : ainsi il n'y a rien qui nous oblige de croire que ç'ait été plutôt le Clément de Rome, que celui d'Aléxandrie.

Une raison qui prouve encore très-fortement que la Traduction des *Récognitions* que nous avons parmi les Œuvres de Rufin, n'est pas de S. Paulin, c'est que ce Saint dans le passage allégué par M. Dupin, déclare que dans sa Traduction de S. Clément, il s'est plutôt attaché au sens qu'aux paroles : au lieu que Rufin déclare dans son Épître Dédicatoire à Gaudence, que non seulement il a pris tout le sens de son Auteur, mais qu'il s'est encore attaché autant qu'il a pû aux paroles & aux expressions : c'en est assez pour prouver que la Traduction de Paulin & celle de Rufin, sont deux Traductions qui n'ont rien de commun.

La captivité de Paulin est le sujet de la troisiéme Dissertation. Cette action est si héroïque, qu'il n'est pas étonnant que ceux qui

sentent bien qu'ils n'ont point assez de vertu pour l'imiter, ayent beaucoup de peine à la croire.

Le fait est rapporté par le Pape S. Grégoire dans le plus grand détail. Les Critiques se sont tellement élevés contre cette Histoire, qu'il semble que ce soit une nécessité de la rejetter comme une fiction, si l'on ne veut passer pour un homme sans érudition & sans jugement. Les Critiques se fondent. 1°. Sur ce qu'une charité si excessive seroit très-répréhensible dans un Evêque qui ne doit pas abandonner son Eglise & son Troupeau, pour procurer la liberté à un seul homme, au préjudice des intérêts spirituels de tout un Peuple. 2°. Sur ce qu'on n'a point vû de Vandales en Italie pendant la vie de S. Paulin; & que s'il y en est venu en 429, comme le veut Baronius, S. Paulin ayant alors près de 76 ans, & beaucoup d'infirmités, n'étoit plus en état de passer la Mer pour aller bien

loin cultiver un Jardin 3°. Que les Vandales qui n'étoient point encore les Maîtres absolus de l'Afrique, ne pensoient guères au Jardinage. 4°. Que leur premier Roi Genseric, dont on veut que la mort suivit de près la délivrance de S. Paulin, selon sa prédiction, vécut encore plusieurs années depuis. On ajoûte qu'il n'est pas possible d'assigner dans la vie de S. Paulin, le tems où il passa en Afrique, ni le Roi des Vandales sous lequel il fit ce voyage; que S. Jérôme, & S. Augustin, qui ont si souvent parlé de S. Paulin avec éloge, n'ont rien dit de cette avanture; enfin on oppose le silence du Prêtre Urane, qui étoit présent à la mort de S. Paulin, dont il nous a appris les circonstances, & qui a inséré dans cette Relation un éloge de ses vertus. Un événement si singulier, s'il eût été vrai, n'y eût pas été omis.

Voilà ce qu'on a produit de plus fort contre l'Esclavage de S. Pau-

lin : mais ces objections doivent-elles l'emporter sur le témoignage de S. Grégoire le Grand, que depuis once cent ans, personne n'avoit encore osé démentir. Ce S. Pape écrivoit environ un siécle après cet événement, & il nous assûre qu'il l'a appris des Anciens de son tems, qui la tenoient de leurs peres, témoins oculaires du fait. Ambroise Leon, natif de Nôle, dans la Description de cette Ville, dit que la coutume étoit encore de son tems d'y célébrer une grande Fête le 16^e^. jour de Juin en mémoire de ce qu'à pareil jour, S. Paulin y avoit ramené un grand nombre de Citoyens de Nôle, & de plusieurs autres endroits du Diocèse. C'en a été assez pour déterminer la plûpart des Sçavants à s'en tenir au témoignage de S. Gregoire. Henri Gravius, Dominicain, Grinæus, Baronius, les Jésuites Schottus, Labbe, Rosweide, Sachini & Chifflet, le P. Aléxandre, M. de Tillemont, &c. Il

est vrai que la plûpart des habiles Modernes qui ont défendu le fond de l'Histoire rapportée par S. Grégoire, n'en admettent pas toutes les circonstances, & en cela ils ont raison; mais ce n'en est pas assez pour être en droit de mettre ce fait merveilleux parmi les Fables.

Pour répondre aux difficultés qu'on tire de la Chronologie & de l'Histoire du tems où vivoit Paulin, on n'a qu'à substituer les Vandales d'Espagne à la place des Vandales d'Afrique. Quant au crime qu'on fait à un Evêque d'abandonner son Diocèse pour secourir un Particulier, à qui l'on ne doit que de la compassion, il n'est pas malaisé d'excuser S. Paulin. Le jeune Captif se trouvant parmi un Peuple tout Arien, étoit dans un extrême danger de perdre la Foi. Le Pasteur charitable ne laisse-t-il pas en certaines circonstances tout le Troupeau, pour courir après la Brebis égarée? D'ailleurs,

quand un auſſi ſaint Evêque fait une démarche ſi héroïque & ſi extraordinaire, peut-on douter qu'il n'ait été dirigé intérieurement par le S. Eſprit ?

Le ſilence de S. Auguſtin & d'Urane n'eſt pas auſſi embarraſſant qu'on ſe l'imagine. S. Auguſtin eût fait ſans doute une mention très-honorable de cette action de S. Paulin dans ſon premier Livre de la Cité de Dieu, où il donne tant de louanges à l'Evêque de Nôle, ſi cet Ouvrage eût été poſtérieur au grand exemple de la charité chrétienne ; mais l'Ouvrage de la Cité de Dieu eſt de l'an 413, deux ou trois ans avant la captivité de Paulin. Pour ce qui eſt d'Urane, Baronius, Perrault, & pluſieurs autres, prétendent qu'il a rapporté en entier cette action de S. Paulin, & ils produiſent un Manuſcrit de la Bibliothéque de Florence où elle ſe trouve. Suppoſons toutefois que c'eſt une Addition faite au Manuſcrit, le ſilence

d'Urane n'est qu'un argument négatif. De plus, Urane ne s'étoit proposé que de rapporter la derniére maladie du Saint ; & les circonstances de sa mort. Il est vrai qu'il finit par un abrégé de ses vertus ; mais il ne dit qu'un mot de chacune, sans entrer dans aucun détail.

Il nous a semblé en lisant l'Ouvrage dont nous venons de donner l'Extrait, que l'Auteur a usé quelquefois de tours & d'expressions plus propres de la chaire que de l'Histoire. Comme les Vies des Saints sont une espéce d'exhortation à la vertu, il ne faut peut-être pas y regarder de si près avec ceux qui les écrivent.

ARTICLE LX.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c.
Suite de l'Aricle L. au mois de Juillet. Troisiéme Partie.

LE but principal que l'Auteur se propose dans la troisiéme partie de cet Ouvrage, c'est de tirer des principes établis dans les deux parties précédentes, une preuve *interne* de la grande antiquité des Sciences dans l'Egypte.

Et d'abord comment l'Ecriture Hiéroglyphique prouve-t-elle cette antiquité des Sciences ? Voici le précis de son raisonnement. Suivant le témoignage unanime des Auteurs, les Sciences Egyptiennes étoient contenues dans les Hiéroglyphes. Or l'Ecriture Hiéroglyphique a été mise en vogue & perfectionnée long-tems avant la découverte des lettres alphabéthiques, & cependant les Lettres sont

si anciennes, qu'on ne peut par la Tradition remonter à leur origine, ce qui a fait croire à quelques Sçavans, qu'elles étoient antérieures aux Hiéroglyphes. Donc les Sciences Egyptiennes antérieures aux lettres, sont de la plus haute antiquité.

M. Warburthon prévient une objection qu'on pouvoit lui faire. Selon vous, dira quelqu'un, après même l'invention des lettres, on conserva l'usage des Hiéroglyphes. Ainsi il peut très-bien être arrivé que ces Sciences, que vous dites si anciennes, n'ayent été confiées aux Hiéroglyphes, que long-tems après la découverte des lettres, dans des siécles beaucoup plus proches de nous.

L'objection est très-bonne, voici comment l'Auteur y répond. D'abord il observe que l'Ecriture Hiéroglyphique étoit très-incommode. De cette observation, il conclut qu'après la découverte des lettres, les Egyptiens auroient

quitté les Hiéroglyphes, s'ils n'avoient eu une raison forte qui les déterminât à en conserver l'usage. Quelle autre raison, selon lui, peut-on apporter, sinon celle-ci; qu'ils ne voulurent point abandonner une écriture, qui depuis long-tems étoit la dépositaire de leurs sciences? Il confirme que c'est-là l'unique raison d'une conduite en apparence si bizarre, par la conduite des autres Nations, qui ayant ignoré les Sciences pendant tout le tems qui avoit précédé la découverte des lettres, aussi-tôt que cette invention leur fut communiquée, abandonnerent leurs Hiéroglyphes, parce qu'ils ne perdoient rien en les quittant.

Il va plus loin, & fait cette supposition. Les Chinois ont un grand respect pour les caractéres, parce que leurs Sciences qui leur sont confiées les ont rendues vénérables. Supposons que les Chinois viennent à recevoir & à mettre en usage les Lettres alphabéthiques,

n'eſt il pas plus que probable qu'alors cette Nation, à l'exemple des Egyptiens, uſant des Lettres dans les choſes ordinaires, conſerveroit ſes caractéres pour les Sciences? Tirons maintenant la conſéquence. S'il eſt vrai que les Egyptiens n'ayent conſervé leurs Hiéroglyphes après la découverte des Lettres, que parce qu'ils renfermoient leurs Sciences, il eſt faux que ces Sciences ſoient poſtérieures aux Lettres, comme le dit l'objection. Pour que cette raiſon eût toute ſa force, il faudroit que les Chinois puſſent auſſi bien que les Egyptiens admettre les Lettres alphabéthiques; ce qui ne leur eſt pas poſſible, vû le génie de leur Langue, ainſi que nous le prouverons en parlant de l'écriture Chinoiſe.

M. Warburthon n'en demeure pas là, il paſſe à d'autres preuves. La premiére qu'il allégue eſt tirée de l'Oneïrocritie, ou l'art d'interpréter les ſonges, qui étoit

fort accrédité parmi les Egyptiens. Il examine ſurquoi étoient originairement fondées les interprétations que donnoient les Oneïrocritiques, lorſqu'ils répondoient à ceux qui les venoient conſulter ſur les ſonges ſuivants; qu'un Dragon ſignifioit la Royauté, un Serpent la maladie, une Vipere de l'argent, &c. Le fondement de ces interprétations étoit ſans doute l'écriture Symbolique, devenue ſacrée & myſtérieuſe. Les réponſes des Oneïrocritiques ſatisfaiſoient, lorſqu'elles faiſoient des alluſions juſtes à ces caractéres : la raiſon de ceci eſt que le Peuple s'imaginoit que les Dieux ſe ſervoient dans les ſonges, pour exprimer les choſes, des mêmes images que repréſentoient aux yeux les Hiéroglyphes.

De plus, remarque l'Auteur, *les Oneirocritiques ſe ſervoient du mot* Στοιχεῖα *qui ſignifie element, pour exprimer les phantômes apperçus dans les ſonges.* D'où vient cela?

La seule raison qu'il croye qu'on en puisse apporter, est que les marques Symboliques étoient aussi appellées Στοιχεῖα. *Ils se servoient*, dit-il, *du même terme pour exprimer les mêmes images gravées sur la pierre, & dans l'imagination des Visionnaires.* Il s'ensuit de tout ceci, que l'Oneïrocritie a pour fondement les caractéres Hiéroglyphiques.

Or l'Ecriture Sainte nous apprend que dès le tems de Joseph, l'Onéirocritie, étoit accréditée chez les Egyptiens. Je résume donc ainsi mon premier argument, dit, M. Warburthon. *Les Oneïrocritiques ont emprunté des Symboles Hiéroglyphiques leur art de déchifrer . . . Cela n'a pû arriver qu'après que les Hiéroglyphes furent devenus sacrés... Car les Hiéroglyphes n'auroient pas eu auparavant une autorité assez grande pour engager à admettre de pareilles interprétations. . . . lorsque les Hiéroglyphes devinrent sacrés, les Egyptiens étoient très-sçavants . . . .*

Or les Hiérogl. étoient devenus ſacrés du tems de Joſeph, comme on le voit par l'uſage qui ſubſiſtoit alors d'interpréter les ſonges relativement à ces Symboles .... Donc la ſcience des Egyptiens eſt de la plus haute antiquité.

Nous entrons volontiers dans les principes de M. Warburthon, mais il avance une propoſition qu'il ſeroit difficile de bien prouver. La voici : *Les premiers Interprétes des ſonges n'étoient point des fourbes & des impoſteurs.* Qu'étoient-ils donc ? Ou ils étoient des fourbes, ou ils étoient les premieres dupes de leur art. M. Warburthon ne peut dire en ſuivant ſes principes, qu'ils étoient des dupes, puiſqu'il ſuppoſe ces Prêtres parfaitement inſtruits des Sciences & de la Religion de leur Pays, des hommes verſés dans la connoiſſance de la Philoſophie, & par conſéquent aſſez éclairés pour voir que leur art fanatique n'avoit aucun principe ſûr, & n'étoit bon

qu'à amuser un Peuple crédule & superstitieux. Il reste donc à dire qu'ils étoient des imposteurs, qui trouvoient leur compte à faire les Prophêtes, & qui ne se mettoient sur le trepied, que parce qu'on payoit bien cher leurs oracles.

Passons à la seconde preuve. L'Auteur la tire des Hiérogiyphes Symboliques. Nous avons déja vû que ces caractéres renfermoient les Sciences Egyptiennes. Ce principe posé, M. Warburthon fait ce Syllogisme. Les Hiéroglyphes Symboliques ont été la vraye source du culte des Animaux. Or ce culte subsistoit dès le tems de Moyse, comme le témoigne l'Ecriture; donc les sciences Egyptiennes sont d'une antiquité beaucoup antérieure au tems où vivoit Moyse. On ne peut nier la seconde proposition de cet argument : il ne s'agit donc que de prouver la premiére; ce que M. Warburthon tâche de faire par six raisons.

Premiére raison. *Ce genre d'ido-*

latrie a été particulier aux Egyptiens. Pourquoi ? Si l'on en croit l'Auteur, c'est que les Egyptiens ont été les seuls chez qui les caractéres Hiéroglyphiques, représentatifs pour la plûpart de figures d'animaux, soient devenus sacrés. Ainsi ces Peuples, après avoir quelque tems par superstition honoré les figures représentées, en vinrent aisément à rendre des hommages aux animaux mêmes.

Cette raison paroît ne pas prouver ; car bien d'autres Peuples, selon les apparences, & au moins les Chinois ont toujours eu un grand respect pour leurs caractéres. Or ces caractéres ont été pour la plûpart primitivement de véritables Hiéroglyphes représentatifs d'animaux, aussi bien que ceux des Egyptiens ; cependant il est constant que les Chinois n'adorent point, & n'ont jamais adoré les animaux ; au lieu donc de dire : *les Egyptiens ont été les seuls qui ayent adoré les animaux ; donc ils*

ont puisé leur idolatrie dans leurs Hiéroglyphes. Il paroît qu'on devroit plutôt dire : *donc leur idolatrie ne vient pas des Hiéroglyphes* ; car si elle tiroit de là sa source, d'autres Peuples que les Egyptiens, & entr'autres les Chinois, auroient adoré les animaux comme eux, puisqu'ils avoient comme eux le même principe de séduction dans leurs caractéres Hiéroglyphiques.

Il y a encore ici une remarque à faire, M. Warburthon cite un passage de M. Fourmont, où il est dit que les Prêtres Egyptiens s'étoient rendus *les Prédicateurs de la Métempsycose, & qu'ils en avoient par leurs Conquêtes, ou par des Missions* (c'est le terme impropre dont il se sert) *infecté toute l'Inde, toute la Chine, tout le Japon.*

Nous ne disputons point à M. Fourmont le titre glorieux de *plus habile des Modernes*, que lui donne M. Warburthon ; nous sçavons estimer sa profonde érudition,

mais ce qu'il dit de la Métempsycose préchée en Chine par les anciens Prêtres Egyptiens, auroit besoin de fortes preuves, qu'il ne trouvera ni dans les anciens Livres Chinois, ni dans leur Histoire, qui n'en dit pas un mot. On sçait que cette erreur ne s'est introduite en Chine qu'avec la Secte de l'Idole *Fo*, qui n'y a pénétré qu'environ soixante ans après J. C. Elle y a été apportée, non par des Egyptiens ou des Indiens, mais par des Chinois eux-mêmes. Une preuve sans réplique, & supérieure au silence des anciens Livres & de l'Histoire, que la Métempsycose est nouvelle en Chine, est que si elle y avoit été portée par les Egyptiens, les Bonzes de ce tems-là n'auroient pas manqué de l'adopter; or les *Taose* qui sont les plus anciens Bonzes qu'ait la Chine, & antérieurs de quelques siécles à l'arrivée de l'Idole *Fo*, n'ont jamais eu, & n'ont pas même encore à présent cette er-

reur ; les *Ho-chang* en Chine, & les *Lama* en Tartarie, deux eſpéces de Bonzes dévoués à *Fo* en ſont les ſeuls partiſans. D'où il s'enſuit que les Prédicateurs Egyptiens dont parle M. Fourmont, n'ont jamais mis le pied en Chine, ni au Japon, qui reconnoît devoir ſa Religion à la Chine ; mais avançons.

Seconde raiſon de M. Warburthon. Les Egyptiens ont encore adoré les Arbres, les Plantes, les Légumes, en un mot tous les Etres qui avoient trouvé place dans l'Ecriture Symbolique. C'eſt donc auſſi la même raiſon qui leur a fait adorer les Animaux.

Troiſiéme raiſon. *A cette adoration de toute la Nature, les Egyptiens ajoûterent celle de mille Etres chimériques, de leur propre invention.* A qui attribuer ce culte monſtrueux ? A leurs Hiéroglyhes Symboliques, qui repréſentoient les bonnes ou mauvaiſes qualités des Héros ſous différentes formes

disparates, rassemblées dans un seul corps. Par exemple, Anubis avoit une tête de Chien pour marquer la fidélité. Jupiter Ammon une tête de Belier pour signifier la force, &c.

Quatriéme raison. « L'on adoroit dans une Ville l'animal que l'on offroit en sacrifice dans une autre. Ainsi à Memphis ils adoroient le Bœuf, à Mendés le Bouc, à Thebes le Bélier, quoique chacun de ces animaux fut offert en sacrifice dans l'une ou l'autre de ces trois Villes, & que l'on sacrifiât par toute l'Egypte des Taureaux & des Veaux. La seule raison que l'on en puisse donner, est que dans les Hiéroglyphes Scientifiques, le Bœuf étoit à Memphis le Symbole de quelque Divinité, de même que le Bouc l'étoit à Mendés, & le Bélier à Thébes, & que le Taureau & le Veau ne l'étoient en aucun endroit de l'Egypte.

Cinquiéme raison. Le culte des

Animaux eut d'abord pour unique objet les Dieux Héros, dont ces animaux n'étoient dans les Hiéroglyphes que le ſymbole.

Sixiéme raiſon. *Le plus ancien culte rendu aux animaux en Egypte, n'a pas conſiſté à les adorer vivans, & s'eſt réduit à en adorer la peinture ou l'image.* M. Warburthon prouve ceci par le ſecond commandement, qui défend ſeulement aux Iſraelites de ſe fabriquer des images pour les adorer. Il ne parle pas d'animaux vivans, parce que les Hébreux n'ayant point vû cet uſage ſe pratiquer en Egypte, n'avoient pas beſoin d'être prévenus là-deſſus. L'élévation du Veau d'or, ſuivant le goût qu'ils avoient reçu des Egyptiens, eſt une nouvelle preuve que le culte des animaux vivans n'étoit point encore établi chez cette Nation.

Mais comment les Hiéroglyphes ont-ils porté les Egyptiens à adorer les animaux? C'eſt ce que l'Auteur examine ici plus au long. Les Hiſ-

toires des Divinités Tutelaires de l'Egypte, de ses Rois, de ses Législateurs, étoient écrites, ou plutôt peintes en Hiéroglyphes symboliques. On ne commença point tout d'un coup par adorer ces images. On rapporta l'honneur qu'on leur rendoit aux personnes représentées sous ces symboles : mais bientôt cet usage dégénéra en superstition. Le Peuple détournant son attention des personnes, la donna toute entiere aux différentes figures symboliques. Il s'accoutuma à les honorer. Cette dévotion, qui étoit à portée de sa grossierté, lui devint familiére. Les Prêtres intéressés à autoriser ce culte, l'entretinrent, & l'étendirent en attribuant aux Hiéroglyphes une origine divine. Enfin d'un simple honneur on passa à l'adoration, non seulement de la figure symbolique, mais encore des animaux vivans qu'elle représentoit.

Les Prêtres alors se servirent, pour favoriser cette Doctrine,

d'un artifice qui leur réussit. Ils employerent les symboles de ces Dieux-Héros à représenter ce qu'ils signifioient proprement en stile Hiéroglyphique, c'est-à-dire, les Dieux-Héros eux-mêmes. Ainsi comme ces symboles représentoient divers animaux, & étoient employés pour représenter la personne même des Héros, le Peuple fit de ces animaux l'objet de son adoration.

M. Warburthon nous fait remarquer que cet artifice a répandu sur le Paganisme une obscurité qu'il a été impossible de percer; & c'est, à ce qu'il prétend, pour indiquer le succès qu'avoit eu leur artifice, que les Prêtres Egyptiens ont inventé la Fable de Typhon en guerre avec les Dieux, & les contraignant de s'enfuir en Egypte, & de s'y cacher sous la forme de différents animaux, afin d'éviter la poursuite des Géants. « Typhon étoit, selon les Egyptiens, » le modéle de l'impiété. Nous de-

»vons donc entendre ſous ce nom »les eſprits curieux, qui ont toujours été nommés impies par les »Prêtres Payens. Ces ſortes de »gens, en diſcutant malicieuſement les Généalogies des Dieux »Egyptiens, étoient remontés ſi près »de leur origine, qu'afin d'obvier »au danger que leur culte couroit, »les Prêtres n'eurent d'autre reſſource, que de multiplier les difficultés d'une pareille diſcuſſion, »en entretenant le culte ſymbolique de la maniére que nous l'avons expliqué; & pour marquer »la ſubtilité de l'expédient qu'ils »avoient imaginé, ils inventérent »la Fable que l'Egypte avoit fourni un azile aux Dieux, qui s'y »étoient cachés ſous la forme d'animaux. Ne manquons pas de remarquer, *ajoûte l'Auteur*, que la »forme priſe par chaque Dieu, eſt »la même que la marque ſymbolique qui le déſignoit dans l'Ecriture Hiéroglyphique. »

Cette explication eſt ingénieuſe.

& nouvelle. M. Warburthon après l'avoir appuyée d'un passage de Diodore de Sicile, passe à la réfutation des différentes opinions des Anciens sur l'origine du culte des animaux. Il en examine six qui lui ont paru les plus dignes de remarque.

La première est de Cicéron, *qui prétend que le culte des animaux doit sa naissance aux services qu'ils ont rendu aux hommes.* Selon M. Warburthon, ce sentiment prouve trop, & trop peu. Trop, parce qu'il s'ensuivroit que le culte des animaux a été commun à toutes les Nations, puisque les services des animaux leur sont communs, quoiqu'il ait été particulier aux Egyptiens. Trop peu : il en apporte deux raisons. 1°. *Parce qu'il s'ensuivroit que les seuls animaux utiles auroient été adorés* : cependant il est certain qu'on a adoré même les plus nuisibles. 2°. *Le culte des Plantes se trouveroit naturellement antérieur, ou du moins aussi ancien*

que le culte des animaux : cependant nous sçavons qu'il est postérieur de beaucoup.

La seconde opinion est de Diodore de Sicile, qui donne pour origine au culte des animaux, la Doctrine de la Métempsycose. Mais cette Doctrine n'a pû donner naissance à un pareil culte. 1°. *La Métempsycose a été commune chez tous les Peuples, & le culte des animaux a été particulier à l'Egypte.* M. Warburthon auroit dû restraindre sa proposition universelle sur la créance de la Métempsycose, dont il faut excepter au moins les Chinois, ainsi que nous l'avons vû. 2°. Les Ames *Héroïques & Démoniques*, selon les anciens Egyptiens, n'étoient point sujettes à la Transmigration. Cela posé, dans l'opinion qu'on réfute, on doit supposer que les animaux étoient adorés, parce qu'ils servoient de demeure seulement aux Ames *humaines* déifiées. Mais cela ne peut être, puisque les anciens

Egyptiens n'ont déifié que les ames *Héroïques* & *Démoniques*. 3°. La demeure des Ames dans les corps étoit regardée comme la punition des crimes. 4°. Le culte des animaux est fort antérieur à la Doctrine de la Métempsycose.

La troisiéme opinion est adoptée par Lucien. *Il attribue le culte des animaux à l'usage des Egyptiens de partager le Ciel en Astérismes, ou Constellations.* L'Auteur le réfute. 1°. Parce qu'il a été commun à toutes les Nations de distinguer dans le Ciel des Constellations, & il n'y a que les Egyptiens qui ayent adoré les animaux. 2°. C'est plutôt le culte des animaux qui a produit les Astérismes, que les Astérismes n'ont donné naissance au culte des animaux. En effet les Egyptiens sont les premiers qui ont distingué ces Constellations, & leur ont donné des noms, dit M. Warburthon. Mais les Chinois pourroient avec d'autant plus de raison leur disputer cette gloire;

qu'il suppose que cette distinction & ces noms des Constellations sont postérieurs au culte des animaux, qu'il a dit ailleurs n'avoir pas été établi dès les premiers tems; au lieu que l'Histoire Chinoise nous fait voir la distinction des Constellations presque dès la fondation de cet Empire, mais avec de simples noms, sans aucune figure, car jusqu'à présent on ne les y a distingués que par des lignes qu'on tire d'une Etoile à l'autre. Cette simplicité n'indique-t-elle pas une plus grande antiquité que ces figures d'animaux? Quoiqu'il en soit de ce sentiment, M. Warburthon prouve fort bien que la distinction & la dénomination des Constellations n'a pu être en Egypte que postérieure au culte des animaux.

En effet, selon lui, si ce culte n'avoit pas déja été établi, les Egyptiens auroient plutôt honoré ces constellations du nom de leurs Héros que du nom des animaux,,

qu'on n'auroit pas voulu placer dans le Ciel, *avant qu'ils eussent fait une figure assez considérable sur la terre.* Mais ce culte une fois admis; « *quand les Egyptiens* rangerent ensuite les Etoiles en Constellations, & qu'il fallut leur donner des noms pour les distinguer; les animaux qui étoient alors des symboles religieux de leurs Dieux, servirent fort à propos pour cette distinction. 1°. Cela faisoit honneur à leurs Héros. 2°. Cela portoit à croire que les Dieux de leur Pays étoient allez résider dans des Constellations d'une douce influence; ce qui donnoit du crédit à leur Astrologie, qu'ils ont cultivée en même tems que l'Astronomie.

La quatriéme opinion est de Porphyre. Selon lui, l'origine du culte des animaux *est dûe à l'idée des Egyptiens, que Dieu remplissoit toutes choses.* 1°. Si on admet cette opinion, dit M. Warburthon, chaque chose aura dû être l'objet

de l'adoration des anciens Egyptiens. 2°. Rien n'auroit dû être l'objet de leur exécration. Or l'un & l'autre est faux. 3°. Cette opinion n'a jamais été celle du Peuple, mais seulement d'un petit nombre de Sçavans parmi les Grecs.

La cinquiéme opinion est de Jamblique. *Les animaux*, selon lui, *n'ont été déifiés, que comme autant de symboles de la premiére cause, envisagée dans tous ses attributs & ses rapports.* Cette opinion a été adoptée par les meilleurs Philologues, Cudworth, Vossius & Kircher. M. Warburthon en convient, mais il ne laisse pas de la bien réfuter en examinant l'origine & l'ordre des trois grandes espéces d'idolâtrie. Il prétend que la premiére dans l'ordre des tems a été le culte rendu aux corps Célestes; qu'à celle-ci succéda le culte religieux déféré aux Rois & aux Législateurs après leur mort; & qu'enfin les Hiéroglyphes ont donné naissance à la troisiéme ido-

lâtrie, qui est l'adoration des animaux, particuliére à l'Egypte & à ses Colonies.

Vossius & M. Shuckford ont cru que le culte rendu aux Héros, avoit été parmi les Egyptiens la derniére espéce d'idolâtrie, & la plus moderne. Ce dernier rapporte pour raison, qu'*il ne paroît pas par la Table Isiaque, que les Egyptiens dans le tems qu'elle a été faite adorassent aucune Idole qui eut la figure humaine* M. Warburthon montre que la Table Isiaque publiée par le P. Kircher, est différente de ce que M. Shuckford la représente. *Mais supposons néanmoins le fait*, dit-il, *tel que M. Shuckford le rapporte, je demande comment il en résulte que la Table a été gravée avant que les Egyptiens adorassent des figures d'hommes ou de femmes.* Puisque le culte des animaux a été un symbole du culte rendu aux Héros, on devroit plutôt conclure que la Table a été gravée après que les Egyptiens ont

cessé universellement d'adorer des figures d'hommes ou de femmes, & ont transporté leurs adorations aux animaux qui en étoient les représentations symboliques.

Cette conclusion est confirmée par les deux observations suivantes. 1°. *La Table Isiaque*, dit M. Warburthon, *est si eloignée de l'Antiquité, que M. Shuckford lui attribue qu'elle est le plus moderne de tous les anciens Monuments Egyptiens.* Il le prouve, parce que *cette Table représente Isis dans une Galere, c'est-à-dire, comme la cause de toutes choses : ce qui est une idée des derniers tems.* 2°. On voit sur presque tous les Obelisques du Théatre Hiéroglyphique du P. Kircher, qui sont très-anciens, des Idoles de forme humaine adorées à genoux.

Enfin, selon M. Warburthon, la Table Isiaque ne conclut ni pour ni contre l'antiquité du culte Héroïque. Aprés ces observations, il réfute l'argument que M. Shuck-

 ford

ford tire de l'Hiſtoire, pour prouver que ce culte eſt poſtérieur à l'addition des cinq jours, faite à l'année, qui n'étoit originairement que de 360 jours.

M. Shuckford conclut d'une vieille Fable Egyptienne, que les cinq enfans de Rhea, qui ont été les principaux Héros que l'Egypte ait adoré; ſçavoir, Oſiris, Onis, Typho, Iſis & Nephthe, ne furent déïfiés qu'après que les cinq jours firent partie de l'année, c'eſt-à-dire, ſelon lui, vers l'an du monde 2665, un peu après la mort de Joſué; & que par conſéquent le culte Héroïque eſt poſtérieur à cette addition. M. Warburthon nie que la Fable en queſtion ait été faite pour marquer le tems de la déïfication des cinq enfans de Rhea, mais ſeulement pour conſerver la mémoire de l'addition des cinq jours, ſous une allégorie ingénieuſe. Les anciens Egyptiens en forgeant leurs Fables, n'étoient pas ſi ſcrupuleux

qu'ils ne reculassent souvent la naissance de leurs Dieux plus bas même que le tems où leur culte subsistoit certainement.

M. Warburthon après avoir expliqué par un passage de Plutarque, celui qu'a rapporté M. Shuckford, vient au second argument que propose ce Sçavant, pour nous prouver que le culte Héroïque est postérieur à la réformation de l'année. Ce n'est plus par l'Histoire qu'il appuye son opinion, c'est par le raisonnement.

Il n'est pas vraisemblable, dit-il, *que les Egyptiens ayent déifié des hommes morts depuis peu, & dont les foiblesses & les imperfections devoient être connues de plusieurs témoins encore vivans.* Pour réfuter ce passage, M. Warburthon produit le témoignage d'Eusebe, qui assûre sur l'autorité de Sanchoniathon, qu'on honoroit souvent de l'Apothéose les personnes illustres même de leur vivant, ou immédiatement après leur mort.

M. Shuckford continue. *Ils firent cet honneur à leurs premiers Ancêtres, dont la réputation s'etoit augmentée, en passant d'âge en âge.* Mais demande M. Warburthon, comment leur réputation s'étoit-elle augmentée, sinon par l'Apothéose qui avoit conservé leur mémoire ? C'est ainsi que l'Auteur réfute par parties un long texte de ce Sçavant homme, & conclut toujours que le culte rendu aux Héros est de la plus grande antiquité.

Ensuite il examine la cause de l'Apothéose assignée par M. Shuckford, lequel suivant son principe, qui est que les Héros n'ont été adorés que fort tard, nous dit *que les Prêtres Egyptiens ont expressément avancé que Chronus, Rhea, Osiris, &c. avoient été déifiés par une suite de l'opinion, qu'au tems de leur mort, leurs Ames s'étoient retirées dans quelque Etoile, & cite à ce sujet* un passage du Traité d'Isis, & d'Osiris de Plutarque.

M. Warburthon rapporte les paroles de Plutarque, & en conclut que l'opinion que les Ames des Héros animoient les corps Célestes, n'est point la cause de l'Apothéose, mais seulement la reconnoissance des hommes pour les bienfaits qu'ils avoient reçus de leurs Rois, de leurs Législateurs, & de leurs Citoyens.

Après cette longue & sçavante discussion, M. Warburthon examine enfin la sixiéme opinion sur l'origine du culte des animaux. Eusebe la rapporte ; il nous dit, qu'*un Roi d'Egypte eut recours à cette invention par des vûes particulieres de politique ; & qu'il établit en chaque Ville le culte exclusif d'animaux différents, afin de prévenir les cabales des Habitans & leurs complots contre son Gouvernement.* Cet établissement politique prouve bien qu'un Roi d'Egypte régla le culte des animaux, mais non pas qu'il lui donna naissance. *Ce Prince ne choisit cette superstition*, dit

M, Warburthon ; *pour en faire la base de son réglement, qu'à cause que le culte des animaux étoit pour lors la superstition favorite du Peuple.*

Quelque long que puisse paroître ce précis de la Dissertation de M. Warburthon, il ne l'est pas encore assez, pour donner une juste idée de cet Ouvrage, digne d'un Sçavant du premier ordre, & qui mérite d'être lû autrement que dans un Extrait. Nous ne pouvons mieux le finir, qu'en rapportant les paroles de l'Auteur qui servent de conclusion à tout l'Ouvrage.

Il s'ensuit de tout ce qui vient d'être dit, que la véritable origine du culte des animaux est due à l'usage de l'Ecriture symbolique. Mais si la conclusion est juste, les symboles sont très-anciens; car le culte des animaux formoit la Religion Nationale des Egyptiens du tems de Moyse. (M. Warburthon entend ici, non les animaux vivans, mais en représentation; autrement il se contrediroit, puisque nous avons

vû ci-dessus qu'il pensoit que du tems de Moyse les Egyptiens n'adoroient pas encore les animaux vivans.) *Or les symbôles*, continue-t-il, *ont été inventés pour être le dépôt de la sagesse Religieuse & Civile des Egyptiens; donc les Egyptiens ont été dès la plus grande antiquité, un Peuple très-sçavant. C'est ce que j'avois à prouver.*

ARTICLE LXI.

TRAITE' DE L'ABERRATION apparente des Etoiles fixes, &c. Par M. Fontaine des Crutes. A Paris, chez Quillau, rue Gallande, près la Place Maubert. I. Vol. in-8°. Pages 270. & pour l'Histoire de l'Astronomie ancienne, Pages XXXII.

NOus annonçames cet Ouvrage au mois de Juin 1743, page 1123. Aujourd'hui qu'il est imprimé, nous allons le faire connoître plus en détail. Il est divisé

en quatre parties, précédées d'une Hiſtoire Générale de l'Aſtronomie ancienne.

La premiére partie contient un Expoſé du ſyſtême Général du monde, ſelon les principes de la Philoſophie ancienne & moderne, d'où l'Auteur déduit le mouvement annuel de la Terre autour du Soleil, & ſa rotation en 24 heures autour de ſon axe.

La ſeconde partie eſt un Abregé de la Sphére, où il eſt ſeulement traïté des principaux Cercles, Lignes, & Points les plus néceſſaires pour l'intelligence du reſte de l'Ouvrage; on y traite auſſi en peu de mots des Réfractions, de la Parallaxe, & de leurs effets.

Un Traité complet & fort étendu ſur l'Aberration apparente des Etoiles fixes, avec pluſieurs Tables qui ont rapport à cette matiére, fait le ſujet de la troiſiéme partie. On y fait voir dans quel tems elle a été reconnue, & qui ont été les Sçavans qui ſe ſont apperçus

les premiers de l'Aberration ; qui ſont ceux qui en conſéquence de cette découverte ont fait une multitude d'Obſervations pour la confirmer : & enfin après avoir été convaincu de ces apparences, & avoir rejetté différentes hypothèſes qu'ils ont tentées pour les expliquer, on verra comment on ſauve ces apparences, & de quelle façon on vient à bout de les expliquer, au moyen du mouvement de la Terre autour du Soleil, comparé au mouvement ſucceſſif de la lumiére.

On ſçait de quelle importance ſont les corrections que l'on fait dans les hauteurs des Aſtres par rapport aux Réfractions & à la Parallaxe, & que l'effet de celle-ci détruit toujours une petite partie de l'autre, parce qu'elles ſont en ſens contraires ; mais enfin quoique la Parallaxe produiſe un effet d'autant plus petit, que l'Aſtre eſt proche du Zénith, s'il faut pourtant y avoir égard, à combien plus

forte raiſon doit-on tenir compte de l'Aberration, qui influe, non-ſeulement ſur la Latitude d'un Aſtre comme les deux cauſes précédentes, mais encore fait varier ſa Longitude, ſon Aſcenſion Droite, & ſa Déclinaiſon.

Cela fait voir qu'on étoit très-éloigné d'avoir la vraye ſituation des Etoiles fixes, & qu'on auroit été perpétuellement dans l'erreur, ſans cette admirable découverte. En effet, ſi la Parallaxe ne cauſe que quelques ſecondes d'erreur dans les hauteurs, l'Aberration a un effet bien plus conſidérable, & l'on voit ſouvent qu'elle peut déranger en apparence d'une certaine quantité, non ſeulement de ſecondes, mais même de pluſieurs minutes, certaines Etoiles de leur vrai lieu. C'eſt ainſi que dans l'Etoile polaire l'Aberration annuelle en latitude eſt de $36\frac{1}{2}$ ſecondes: elle eſt d'une minute & 40 ſecondes en longitude, d'environ quarante ſecondes pour la décli-

naiſon ; & pour l'aſcenſion droite de cette Etoile, elle eſt de près de 17 minutes.

Après que l'Auteur a démontré dans le courant de cette partie toutes les régles & les formules qu'on doit ſuivre pour calculer les différentes Aberrations d'une Etoile quelconque ; après avoir averti de l'ordre qu'il convient de ſuivre, & avoir même fait l'application des régles au calcul d'une Etoile, il a jugé à propos, afin que le Lecteur ne fût point embarraſſé dans la recherche de toutes ces régles, de les récapituler en particulier, & de renfermer dans des cartouches les formules qu'il a déduites de la théorie.

Il a de plus calculé & donné dans l'Ouvrage une Table des plus grandes Aberrations des Etoiles en latitude, ſelon leurs diſtances de l'Ecliptique, de 10 minutes en 10 minutes, & depuis 0 juſqu'à 90 dégrés.

Il a auſſi donné deux autres

Tables, l'une des longitudes & des latitudes, & l'autre des aſcenſions droites & des déclinaiſons de vingt des principales Etoiles, telles qu'elles étoient au commencement de l'année 1740, & vis-à-vis de chaque Etoile, il a eu ſoin de placer ſon mouvement annuel, tant en aſcenſion droite, qu'en déclinaiſon, afin qu'on puiſſe faire les réductions convenables pour d'autres années, tant précédentes, que pour celles qui ſuivront.

Deux autres Tables ſuccédent aux deux dont on vient de parler; la premiére contient les lieux où le Soleil ſe trouve lorſque l'Aberration des mêmes vingt Etoiles eſt nulle en aſcenſion droite. Elle contient encore leurs plus grandes variations en Aberration, qu'on trouve poſées entre les deux tems de l'année où elles arrivent: la partie du Monde vers laquelle ces plus grandes variations ſe font, eſt indiquée par ces mots *Or.* & *Occ.*

La seconde Table contient la plus grande Aberration en déclinaison de ces vingt Etoiles avec le même ordre qu'on vient de dire pour l'ascension droite. Toutes ces Tables sont suivies de leurs usages, c'est-à-dire, de la maniére d'appliquer l'Aberration, soit par rapport aux calculs, ou par rapport aux Observations Astronomiques ; avec des Remarques très-curieuses touchant les propriétés de la lumiére lancée par les Etoiles.

Enfin la quatriéme & derniére partie traite de l'occultation des Etoiles fixes par la Lune. On a déja fait remarquer dans l'endroit de ces Mémoires cité au commencement de cet Article, combien ces sortes d'occultations étoient préférables aux phases observées dans une Eclipse de Lune, & même aux Eclipses des Satellites de Jupiter dans la détermination des longitudes. Car dans les premiéres Observations on est au moins une minute ou deux dans l'incer-

titude du commencement ou de la fin d'une phase, & dans les Eclipses des Satellites, quelquefois une demie minute & plus; outre, que pour observer ces sortes d'Eclipses, il faut employer des Lunettes depuis sept ou huit pieds jusqu'à dix-huit & vingt de longueur.

Les occultations des Etoiles par la Lune ne sont point sujettes à tous ces inconvéniens : car à cause de la rapidité du mouvement de la Lune, lorsqu'elle passe au dessous d'une Etoile, l'Eclipse est instantannée, c'est-à-dire, qu'elle se fait si subitement, qu'il n'est pas possible qu'un Observateur soit une demie seconde de tems dans l'incertitude, ce qui est un grand avantage, sans compter qu'une Lunette de deux ou trois pieds suffit pour l'observer.

Toutes ces considérations ont engagé l'Auteur à donner une méthode courte & aisée pour déterminer facilement ces sortes d'E-

clipſes au moyen d'une projection ; il conduit même ſon Lecteur dans la conſtruction de cette figure, & lui en fait faire l'application, en prenant pour exemple une Etoile du *Sagittaire*, dont l'Eclipſe eſt arrivée le 2 d'Août 1743, & à l'occaſion de laquelle il lui en fait déterminer toutes les phaſes. Cependant malgré la ſimplicité de cette méthode, elle deviendroit ſouvent inutile, ſi avant d'entreprendre le calcul, l'on ne pouvoit pas s'aſſûrer ſi une conjonction de la Lune avec une Etoile ſera Ecliptique, & de plus viſible ſur l'Horiſon : c'eſt à quoi l'Auteur s'eſt attaché de telle ſorte, qu'il eſpére que le Public n'aura plus rien à ſouhaiter ſur cette matiére. On pourroit trouver à redire que l'on ait fait l'application ſur une occultation qui eſt paſſée, mais comme cette matiére étoit imprimée lorſqu'on publia cette occultation, & que des affaires domeſtiques ont ſuſpendu l'Ouvrage juſ-

qu'à ce jour, il n'a pas été possible de recommencer le calcul pour une occultation future : & d'ailleurs la figure étoit gravée.

L'Auteur avertit encore les Curieux qu'ils vont avoir la plus belle occasion qu'on puisse souhaiter de s'exercer sur cette matiére : car la Lune pendant trois ou quatre années de suite, va rencontrer chaque mois quelqu'unes des 72 Etoiles qui composent la Constellation des Pléïades. Peut-on rien trouver de plus favorable à la Géographie, pour pouvoir la restituer & la porter au plus haut dégré de perfection ? En effet si l'on observe ces occultations avec soin dans les Villes principales, & dans tous les Ports de Mer, pour se les communiquer ensuite ; il est hors de doute qu'on aura la situation de tous ces divers lieux, les uns à l'égard des autres avec exactitude. C'est ce qu'on a lieu d'espérer par la suite, & ce qui a été le principal but de l'Auteur.

Août 1744.

On doit obſerver que le Lecteur aura la ſatisfaction de voir comment on peut faire l'application de l'Aberration dans de pareils calculs. Ce Traité doit être recherché de tous ceux qui s'intéreſſent au progrès de l'Aſtronomie, de la Géographie, & de la Navigation.

ARTICLE LXII.

LETTRES DE CALVIN à Jacque de Bourgogne, Seigneur de Falais & de Bredam, & à ſon épouſe Iolande de Brédérode, imprimées ſur les Originaux 8°. *Pages* 228, *ſans l'Avertiſſement de l'Editeur. A Amſterdam, chez* J. *Weſtein* 1744.

Les Lettres qu'on donne ici au Public, ſont plus curieuſes par le titre qu'elles portent, que par les Anecdotes qu'elles contiennent. C'eſt Calvin qui écrit à un homme de Qualité, dont les rapports avec le Chef de la Prétenduë Réforme, ne nous étoient pas encore bien connus. Voici l'Hiſtoire abregée de cet Ami de Cal-

vin, & de la querelle qui s'éleva dans la ſuite entr'eux.

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne ayant eu pluſieurs enfans naturels, un d'eux, nommé Baudouin, fit une branche conſidérable dans les Pays-Bas, & ſon petit-fils fut Jacques de Bourgogne, Seigneur de Falais en Hainaut, d'abord bon Catholique comme ſes Ancêtres, & enſuite Calviniſte déclaré : c'eſt celui à qui Calvin adreſſe les Lettres que nous annonçons. Le changement de Religion obligea M. de Falais à errer de côté & d'autre, juſqu'à ce qu'enfin il ſe retira à Genève, pour être à portée d'entendre ſon Maître, & de recevoir les avis de ſon Directeur. Car c'étoit la fonction de Calvin auprès de ce Seigneur, & de ſon épouſe Iolande de Brédérode; tous deux fort dociles, à ce qu'il paroît, & grands admirateurs du Prédicant, à qui il falloit des Dévots qui le cruſſent infaillible; qualité qu'il refuſoit à l'Egliſe entiére.

La bonne intelligence fut parfaite pendant plusieurs années. Calvin regarda Jacques de Bourgogne comme son *bon & entier Ami*, & son épouse Iolande de Brédérode comme *sa très-aimée Sœur*. Il composa pour eux une Apologie qui fut présentée à l'Empereur Charles-Quint; il dédia même à M. de Falais son Commentaire sur la premiére Epître aux Corinthiens. Ces deux piéces, sçavoir, la Dédicace & l'Apologie, font partie du Recueil qu'on vient d'imprimer. Elles sont en Latin; la premiére de la composition & du stile de Calvin même, qui écrivoit très poliment en cette Langue. Pour l'Apologie, c'est une Traduction faite par un de ses Sécrétaires, nommé Baudouin. Calvin l'avoit revue & approuvée. On n'y voit point le *Majestas vestra*, qu'il traitoit de *Barbarie*, & dont il craignoit d'abord qu'on ne fut obligé de se servir, en parlant à Charles-Quint.

Août 1744.

Comme il falloit être l'esclave des idées du Réformateur pour conserver son amitié, il en coûta apparemment bien des sacrifices d'amour propre à Monsieur & à Madame de Falais, pendant le tems de leur union avec l'impérieux Directeur. Mais enfin il se rencontra un moment fâcheux, où toute la docilité des Disciples ne put tenir contre les excès & les hauteurs du Maître. Genève étoit alors, comme elle est encore aujourd'hui, l'azile de tous les Enfans prodigues du Sanctuaire, c'est-à dire, des mauvais Prêtres, & des Religieux révoltés contre l'obéissance, ou contre le célibat. Parmi cette foule d'Apostats, on comptoit un Jérôme Bolsec, autrefois de l'Ordre des Carmes, & alors travesti en Ministre, & obligé en outre d'exercer la Médecine, pour avoir du pain. Si nous en croyons M. de Falais, Bolsec étoit au fond *un bon homme*, & il avoit d'ailleurs assez de capacité, pour

voir le faux de la Doctrine de Calvin ſur la Prédeſtination & ſur la Grace ; défaut eſſentiel dans un homme établi à Genève, où Calvin avoit le crédit de faire brûler les gens qui ne penſoient pas comme lui.

Cette oppoſition de ſentimens fut donc ce qui attira à Bolſec une tempête terrible, & comme M. de Falais l'honoroit de ſon amitié, ce fut auſſi l'occaſion de la brouillerie entre Calvin & ce Seigneur. Un jour qu'on debitoit au prêche les Dogmes cruels de la réprobation antécédente, de la Grace refuſée à la plûpart des hommes, de la volonté de Dieu fixée au ſalut des ſeuls Prédeſtinés, Bolſec ſe leva, contredit le Prédicant, & fit ſcandale dans l'Aſſemblée. On auroit dû le réfuter par de bonnes raiſons ; mais cette voye étoit trop longue & trop dangereuſe. Calvin prit la plus courte & la plus ſûre, il fit ſi bien auprès des Magiſtrats, que le

pauvre Bolſec fut mis en priſon, ajourné, interrogé, condamné. Le Réformateur vouloit qu'on purgeât la Terre de *cette peſte publique*, c'eſt-à-dire, qu'on lui fit le même parti qu'à Servet, qui fut brûlé deux ans après; cependant il arriva, je ne ſçai comment, que Bolſec en fut quitte pour un exil perpétuel, hors des Terres de la République. La punition étoit trop légére dans les idées de Calvin, auſſi s'en plaignit-il en écrivant aux Miniſtres des Cantons Suiſſes; & afin qu'ils puſſent eſtimer la grandeur du crime, voici comment il explique la Doctrine du coupable. « Quoi, dit-il, Bolſec » oſe aſſûrer que perſonne ne demeure dans ſon aveuglement, à » cauſe de la corruption de la nature; que perſonne n'eſt abandonné dès le commencement, » mais ſeulement après bien des » réſiſtances à la vocation de Dieu; » que la Grace eſt donnée à tous; » que Dieu ne laiſſe point les hom-

»mes dans le péché à cause de son »bon plaisir, . . . & M. de Falais, »ajoûte-il, soutient ce Coquin-là, »& il expose sa propre réputation »à la risée publique, pour un mi-»sérable qu'il ne connoît pas! » Voilà donc tous les forfaits de Bolsec, & toute la faute de M. de Falais. Aujourd'hui que l'Arminianisme domine en Hollande & à Genève, la Doctrine de Bolsec seroit regardée comme Orthodoxe, & il n'y auroit plus que quelques vieux Ministres Disciples de Jurieu, ou quelques réfugiés prétendus Disciples de S. Augustin qui s'en scandaliseroient; mais sous Calvin, c'étoient des Hérésies dignes du dernier supplice pour Bolsec, & dignes des railleries de tous les Fidéles, pour un Seigneur du nom & du mérite de M. de Falais.

Ajoûtons encore une réfléxion. Aujourd'hui à Genève & en Hollande, on déteste ces écarts du Réformateur, on lui reproche plus

qu'ailleurs l'Inquisition violente qu'il avoit établie dans sa Réforme, & les exécutions sanglantes qu'il sollicita contre ceux qui n'adoroient pas ses lumiéres. Il est bien vrai qu'on pense peut-être ainsi dans ces Régions Calvinistes, en conséquence d'un tolérantisme général, qui est devenu le Dogme à la mode, & qui par lui-même va à la confusion de tous les cultes ; mais il faut avouer aussi qu'on a bien senti dans ces Eglises l'inconséquence intolérable où donna Calvin, en secouant d'une part le joug des anciens Pasteurs de l'Eglise, & de l'autre en établissant à Genève un Tribunal formidable, auquel il prétendoit soumettre tout homme qui osoit contredire ses principes.

C'étoient là sans doute les Préliminaires du Synode de Dordrecht, qui rejette de l'Eglise toute autorité infaillible, & qui ne laisse pas après cela de frapper d'anathême, quiconque ne se rendra

pas au jugement des Miniſtres & de leurs Conſiſtoires. Mais parce qu'on a pénétré auſſi l'inconſéquence de ce Conciliabule, on s'eſt accoûtumé à Genève & en Hollande à ſe mocquer de ſes Décrets, & l'on a dit que ſi l'on vouloit introduire la voye d'autorité dans la Réforme, il valoit autant s'en tenir aux déciſions de l'Egliſe Romaine & du Concile de Trente. Notez pourtant que les Miniſtres Hollandois & Génevois, qui font ſi peu de cas des Ordonnances de Dordrecht, jurent gravement à leur réception de les obſerver toutes : nouvelle inconſéquence qui ne doit pas ſembler moins admirable que les autres.

Revenons à Bolſec & à M. de Falais. Les voilà donc brouillés avec Calvin, & l'on dit que cela contribua à les faire rentrer dans l'Egliſe Catholique, d'où ils étoient ſortis. Il eſt du moins certain que Bolſec écrivit depuis, la vie de Calvin & celle de Beze en ſtile

d'homme qui n'avoit plus de commerce avec eux & avec leur Egliſe. Beze de ſon côté a dit tout le mal qu'il a pû de Bolſec : le ſingulier eſt que M. Baile, dans ſon Dictionnaire, débite ſur la Foi de Beze toutes les ſottiſes que celui-ci dit de Bolſec, & qu'il ne peut ſouffrir en même tems aucun des traits que Bolſec met ſur le compte de Calvin. Cela s'appelle *un poids, & un poids :* il falloit ou mettre les deux Parties hors de cour & de procès, ou bien croire quelque choſe de ce que dit Bolſec contre Calvin, ſi l'on vouloit faire paſſer quelques-unes des Anecdotes de Beze contre Bolſec.

Pour M. de Falais, c'eſt encore Beze qui dit qu'il *ſe détourna de la Doctrine des Réformés* après l'incartade de Calvin, & l'Editeur des Lettres que nous annonçons a beau dire que cela ne doit pas être pris pour un retour à l'Egliſe Romaine. Juſqu'à un plus ample informé, il nous ſemble que c'eſt

bien l'équivalent. Calvin lui-même ne laisse aucun lieu de douter du changement de Jacques de Bourgogne ; *ayant*, dit-il, *de propos délibéré cherché par tous moyens, non seulement de s'éstranger entiérement de moi en particulier, mais aussi de n'avoir rien de commun avec notre Eglise.* Quoiqu'il en soit, M. de Falais demeura brouillé à jamais avec Calvin. Celui-ci pour le punir raya son nom de l'Epître Dédicatoire, qui étoit à la tête du Commentaire sur la premiére Epître aux Corinthiens ; & afin que la vangeance fut plus marquée, il fit présent de cette Dédicace à un autre Mécéne, qui étoit le Seigneur Caraccioli, fils du Marquis de Vic.

Mais c'est assez parler du démêlé de Calvin avec M. de Falais ; les Lettres qu'on nous donne énoncent le beau tems de la concorde entre ces deux personnages. Nous allons parcourir ce Recueil, sans nous astreindre à un abregé suivi,

dont cette matiére n'eſt pas ſuſceptible. On compte ici cinquante Lettres, la plûpart écrites depuis l'an 1645 juſqu'en 1551. Les ſix premieres portent des noms de Guerre, comme il arrive ſouvent entre gens de parti, qui craignent d'être découverts & inquiétés dans leurs rapports. Calvin y eſt appellé *Charles d'Eſpeville.* M. de Falais & ſon épouſe, *Jacque & Catherine le Franc.* Ceux-ci demeuroient alors aux environs de Straſbourg, Calvin les exhorte à la perſévérance dans la nouvelle Réforme, & pour les y encourager, il leur envoye un Miniſtre, dont il fait ainſi le portrait : « *Ce n'eſt pas un homme fort ruſé aux Sciences humaines, & n'eſt pas garni de la connoiſſance des Langues, même en la Langue Latine il n'eſt pas des plus diſerts.,... Sa Langue maternelle ne vous ſera poſſible, fort plaiſante du commencement ; mais je me tiens aſſûré que cela ne vous empêchera à prendre plaiſir à ſes Prédications...*

Il craignoit de n'être pas assez bien apris en civilité humaine, mais nous lui avons dit que ce ne seroit pas crime mortel envers vous ..... Au reste, ajoûte-t-il, *il n'est point adonné à gloire, ni à cupidité de se montrer ..... Vous pouvez l'admonester privément de tout ce qui vous semblera, & j'espere qu'il se rendra ductile.* » C'est-à-dire, que Calvin envoyoit pour Pasteur à un Seigneur issû de la Maison Royale de France, un mince sujet, qui n'avoit guéres que le mérite d'être bon homme.

Dans les Lettres 15, 18, 26 & 39, Calvin oublie le stile de Prédicateur & de Réformé pour prendre celui de l'invective à l'égard de Charles-Quint. » *Si c'étoit à moi à faire*, dit-il, *je lui donnerois quelque bonne commission, laquelle l'empêcheroit d'approcher de nous de long-tems.* C'est-à-dire, que s'il en avoit été le maître, il auroit fait un bien mauvais parti à l'Empereur ; & comme ce Prin-

ce étoit alors fort incommodé de la goute, le Réformateur s'en réjouit d'une maniére peu Evangélique, *je suis plus joyeux*, dit-il, *que Dieu fasse la guerre à ce malheureux Tyran de sa propre main, qu'autrement .... J'espere*, ajoûte-t-il ailleurs, *que notre Antioche* (Antiochus) *sera serré de si près, qu'il ne lui souviendra des goutes de ses mains ne de ses pieds, car il y en aura par tout le corps.* Le bon M. de Falais & sa dévote épouse ne se fâchoient point de cela, parce que Charles-Quint les avoit fait condamner à la Cour Souveraine de Malines; mais Calvin n'en étoit pas moins un insolent, d'appeller *Tyran & Antiochus* un grand Prince qui vangeoit l'ancienne Religion attaquée par une troupe de nouveaux venus, rébelles à l'Eglise & aux Souverains.

Il y eut en 1547 quelques troubles à Genève, causés, ce semble, par la dureté du gouvernement de Calvin, Voici comme il en parle

dans sa trente-quatriéme Lettre : *Il y a eu quelques menaces de gens débauchés, qui ne peuvent porter le chatiment, une femme s'est élevée bien fiérement, mais il a fallu qu'elle ait gagné les champs, pour ce qu'il ne faisoit pas bon en la Ville pour elle; les autres baissent la tête au lieu de lever les cornes. Il y en a un qui est en danger de payer un escot bien chier; je ne sçais si la vie n'y demeurera point. Il semble avis aux jeunes gens que je les presse trop; mais si la bride ne leur étoit tenue rude, ce seroit pitié. Ainsi il faut procurer leur bien, malgré qu'ils en ayent.* » C'est encore là un des traits du génie de Calvin, & une de ses inconséquences. Il ne vouloit pas plier sous l'ancienne autorité de l'Eglise, & il prétendoit tenir *la bride bien rude* à ses Partisans. Il avoit méprisé toutes les Loix Ecclésiastiques, & il employoit les voyes de contrainte pour faire observer les siennes. Cela seul suffiroit pour détruire tout le

plan de sa Réforme ; mais il avoit trouvé des dupes à Genève, & l'αὐτὸς ἔφα étoit là plus en vogue que dans l'Ecole de Pythagore.

Les autres Lettres de ce Recueil roulent sur de petites affaires domestiques, par exemple, M. de Falais voulant s'établir à Genève, Calvin lui marque les diligences qu'on a faites pour lui trouver une Maison, qu'il décrit ainsi : » *Vous aurez au devant moyen Jardin, & Cour assez spacieuse. Derriere, autre Jardin encore. Une grant Salle, d'aussi belle vue que vous en sçauriez souhaiter pour l'Eté. Les Chambres n'ont pas si plaisant regard que je vouldroye bien. Mais quant vous serez arrivé, possible est qu'on trouvera moyen d'y donner ordre. Excepté la Salle, on pouvoit trouver Maisons de meilleure étoffe, & mieux bâties pour la commodité. Mais le Jardin n'y eut pas été, & je vois que c'est un membre que vous désirez principalement. Quoiqu'il en soit, elle est louée douze écus.* »

Cela faisoit une somme, dans un tems où l'argent étoit beaucoup plus rare qu'aujourd'hui.

L'Edition de ces Lettres est ornée d'un Avertissement fort instructif pour l'intelligence des liaisons qu'avoit eu M. de Falais avec Calvin. On y a aussi répandu quelques Notes qui servent à éclaircir les endroits obscurs du Texte. Et voilà, ce semble, tout ce qu'on devoit dire ici de ce petit Recueil, dont la principale utilité est de fournir quelques Anecdotes sur la Vie de Calvin, & sur l'Histoire du Calvinisme. Car pour les Articles de Doctrine qu'y séme Calvin de tems en tems, ce n'est plus qu'un tissu de redites inutiles, dont la plûpart des beaux esprits de la Réforme se moquent aujourd'hui.

Août 1744.

ARTICLE LXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

IL paroît chez J. *Westein* une nouvelle Edition de tous les Ouvrages d'*Homere* en Grec & en Latin, même des Fragmens, conforme à l'Edition de *Samuel Clarck*. Deux Volumes *in*-12. M. DCC. XLIII.

On trouve encore chez le même Libraire, *Tite-Live*, enrichi des Notes d'un grand nombre de Sçavans, dont quelques-unes n'avoient point encore été imprimées. *Titi-Livii Hist. Rom. Cum Notis integris Vallæ, Sabellici, Rhenani, Gelenii, Loriti, Sigonii, Ursini,*

Sanctii, Gronoviorum, Fabri, Valesii & Perisonii; Variorum Excerptis, nec non ineditis Gebhardi, Dukeri, & aliorum. Curante A. Drakenborch, qui & suas adjecit. Accedunt Supplementa Freinshemii. Cinq Volumes *in-4°.* imprimés en 1738, & réimprimés en 1743.

Le troisiéme Tome du beau *Lucien* dont nous avons parlé ailleurs, a été mis en vente cette même année 1743.

Jean Frederic Bernard a publié au commencement de cette année un Recueil des Œuvres de M. *Racine.* Ce Recueil contient, outre les Poëmes de *la Grace* & de *la Religion*, plusieurs Piéces qui y ont rapport; diverses Lettres à M. *Racine*, & ses Réponses; deux Lettres sur l'Ame des Bêtes; sept *Odes Saintes*; neuf sur divers sujets; quelques autres Epîtres, &c. Deux Volumes *in-12*. M. DCC. XLIV.

M. *Bruzen de la Martiniere*, Auteur du Grand Dictionnaire Géographique, en dix Volumes *in-folio*, a donné en onze Volumes *in*-12. une nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Histoire Générale & Politique de l'Univers, où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat présent, & les intérêts des Souverains.* Cet Ouvrage est comme la suite de l'*Introduction à l'Histoire Universelle de M.* de Puffendorf.

FRANCE.

De Paris.

La Harangue Latine du P. *Géoffroy*, l'un des Professeurs de Rhétorique du Collége de *Louis le Grand*, prononcée le 6 de Septembre sur le rétablissement de la santé du Roi, est imprimée chez *Thibouft*, *in*-4°. Ce Discours, quoique composé en très-peu de tems, (*Extemporalis Gratulatio*) fût re-

çu avec une ſatisfaction ſi générale, & des applaudiſſemens ſi marqués, qu'on peut bien s'aſſûrer qu'il ſera lû avec empreſſement. L'illuſtre & nombreuſe Aſſemblée qui honora l'Orateur de ſon attention, par le jugement qu'elle en porta, garentit celui du Public.

Dans le péril qui a conſterné toute la *France*, & auquel l'*Europe* entiére a pris part, *les motifs qui cauſoient notre douleur*; dans le rétabliſſement preſqu'ineſpéré d'une ſanté ſi précieuſe, & ſi néceſſaire, *ceux qui fondent notre eſpérance*, font le ſujet & le partage de ce Diſcours.

La premiére partie ne retrace la conſternation où la maladie du Roi avoit jetté ſes Peuples, que pour rendre plus ſenſible la joye dont ils furent remplis dès qu'on ſçut le danger paſſé. La perte d'un Roi, d'un Roi tel que le nôtre, & dans les circonſtances où nous étions menacés de nous le

voir enlever, c'est ce qui causoit les plus vives, comme les plus justes allarmes. Il nous est rendu; & son retour à la vie, y rappelle la *France* frappée du même coup que son Roi, & accablée de la plus mortelle douleur. Tel est le précis de la premiére partie.

François, ... le Ciel vous rend un Roi qui vous aime; il sçait combien vous l'aimez; voilà le principe de notre espérance.

Religion sainte, applaudissez vous d'avoir encore ce Prince pour Protecteur .... Il reconnoît qu'il ne doit vivre que pour vous : voilà le progrès de notre espérance.

Citoyens amateurs de l'Etat, livrez vous aux transports de la joye; vous recouvrez un Monarque, qui pour perpétuer votre bonheur, formera par ses vertus, un jeune Prince qui est déja son image, & après lui l'objet de nos vœux : voilà le comble de notre espérance. Cette gradation annonce ici, & remplit dans la Harangue le plan de cette seconde partie.

Ce Discours est accompagné d'une Traduction Françoise, dont nous avons employé les expressions, & qui ne sera pas moins goûtée que le Latin. Elle rend les pensées de l'Auteur de maniére qu'elles n'y paroissent point empruntées, ni servilement copiées; & par le tour que le Traducteur a sçû leur donner, il se les est en quelque sorte appropriées. Mais l'invention, les idées, la vivacité, le feu dont ce Discours est animé, c'est ce qui fait le mérite propre de l'Auteur.

Le méme jour, 6 de Septembre, on distribua dans l'Assemblée plusieurs Piéces imprimées de différens Poëtes, en Vers Grecs, Latins, François, dans lesquelles le Collége de Louis le Grand, s'est hâté de témoigner son zéle & ses sentimens au sujet de la maladie & de la convalescence du Roi.

Dissertations sur la Fondation de la Ville de Marseille; *sur l'Histoi-*

re des Rois du Bosphore Cimmérien ; *& sur Lesbonax, Philosophe de* Mytilene. *A* Paris, *chez* Jacques Barrois, *Quay des* Augustins, *à la Ville de* Nevers. M. DCC. XLIV. *in*-12.

M. *Cary* discute avec beaucoup d'exactitude & d'érudition les divers objets de ces *Dissertations*. Ceux qui avoient été traités par d'autres Sçavans, avoient encore besoin des lumiéres qu'il y répand, il en est d'autres dont nous ne devons qu'à lui la connoissance, ou les éclaircissemens que l'on trouve dans son Ouvrage, dont nous nous proposons de rendre compte dans la suite.

En voici un bien différent de la plûpart de ceux qui ont paru, & qui paroissent tous les jours dans le même genre. Parmi les Auteurs qui les donnent au Public, les uns se contentent de copier au hazard & sans choix les Mémoires qu'ils ont entre les mains, ou dont ils ont connois-

ſance; les autres qui ſe piquent de plus de diſcernement & de critique, font choix des guides qu'ils ſe propoſent de ſuivre : mais ce choix-là même les engage dans les erreurs & les fautes de leurs Conducteurs, dont il eſt très-peu qui n'ayent beſoin d'être redreſſés en bien des choſes. Ce n'eſt que par un travail éclairé, ſçavant, mais pénible, qu'on peut donner à ces Ouvrages l'exactitude qu'on y cherche, & qui en fait le prix & le mérite. Tel eſt celui de M. d'*Anville*, que nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui dans ces Mémoires. C'eſt une *Analyſe Géographique de l'Italie*, publiée ſous les Auſpices de *Monſeigneur le Duc d'Orleans*, imprimée chez la Veuve *Etienne* & fils, rue S. *Jacques*, à la Vertu; M. DCC. XLIV. *in*-4° accompagnée de Cartes correſpondantes. On ſera ſans doute ſurpris de la différence qui ſe trouve entre ſon *Italie*, & ce que nous avons eu de

meilleur jusqu'ici sur cette partie de l'*Europe*, qui devroit nous être si connue. Mais on ne sera pas moins satisfait de la justesse de ses recherches, de ses mesures, de ses raisonnemens justifiés & rendus sensibles dans cette *Analyse*.

Ce n'est là au reste que le commencement d'une suite de Cartes dont M. d'*Anville* se propose d'enrichir la Géographie, dans le même goût, autant qu'il sera possible, & dont voici la Liste. I. La Mappe-Monde. II. L'Europe. III. L'Asie. IV. L'Affrique. V. L'Amérique Septentrionale. VI. L'Amérique Méridionale. VII. La France VIII. L'Allemagne. IX. L'Italie. X. L'Espagne. XI. Les Isles Britanniques. XII. La Hongrie & la Dalmatie. XIII. Le Levant. XIV. *Orbis Veteribus cognitus.* XV. *Orbis Romani pars Occidentalis.* XVI. *Pars Orientalis.* XVII. *Supplementum Orbi Romano, Italiæ celebriorem partem, Græciam & Palæstinam exhibens.* XVIII. *Occidentis*

Tabula, ad Medium Ævum exacta. Les Cartes seront accompagnées d'Analyses qui rendront compte des changemens que l'Auteur se croira obligé de faire aux Cartes précédentes. Mais ces Analyses n'auront pas l'étendue de celle qu'il donne présentement sur l'*Italie*. Ce sera sur chaque Carte un Mémoire relatif qui paroîtra avec la Carte même. *Les Mémoires imprimés dans la même forme que l'Analyse de l'Italie, composeront en plusieurs Volumes un corps de discussion* Géographique *qui* ne *peut* qu'être *très-utile. Ces Ecrits*, ajoûte M. D'Anville, *me procureront le moyen de témoigner publiquement ma réconnoissance à l'égard des personnes qui voudront bien m'aider de leurs lumiéres, & de ce qu'ils auront en main de propre à perfectionner un Ouvrage de cette étendue*, à la perfection *duquel* on sent combien *le Public doit s'intéresser.*

Il vient de paroître chez M. *le*

Rouge, Ingénieur Géographe du Roi à *Paris*, rue des Auguſtins, une nouvelle Carte de *Moſcovie*, & de tout l'Empire de *Ruſſie*; une autre des Iſles *Britanniques*, où ſe trouvent les Royaumes d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe & d'Irlande*; une Carte des environs de *Londres*; une autre contenant la Châtellenie de l'*Iſle*, & le Bailliage de *Tournay*. Plus les Plans d'*Ypres* & de *Menin* avec les attaques; les Plans du Fort de la *Kenoque*, des environs de *Mons*, de *Namur*, de *Charleroy*, d'*Oſtende* & de *Tournay*. Ces Cartes ſont fort bien faites, diſtinctes, & bien gravées.

Le ſieur le Rouge vient de donner encore un Plan de Fribourg en Briſgau; un autre de Coni, & du Château de Demont en Piémont, outre les environs de Liſle & de Tournay, & une très-belle Carte des Iſles Britanniques.

Lettre Critique à M. l'Abbé Len-
Août 1744.

glet du Fresnoy, Auteur des *Tables Chronologiques.*

Le principal mérite des Tables Chronologiques quellesconques, c'est la netteté, l'ordre, l'arrangement qui place chaque chose où elle doit être, & qui en facilite l'usage aux Lecteurs; mais sur-tout l'exactitude. M. l'Abbé *Lenglet* n'a *point douté qu'il ne s'élevât quelque Critique contre* son *Ouvrage* ; mais, ajoûte-t-il, *il me sera toujours glorieux que l'on daigne jetter les yeux sur mon travail, pour me donner lieu de le perfectionner* ; & *je ne manquerai jamais de reconnoissance pour ceux qui voudront bien prendre cette peine.* On peut juger de celle qui est due à l'Auteur de cette *Lettre*, par le nombre de corrections qu'il fournit à M. l'Abbé *Lenglet.* Il y en a jusqu'à quatre-vingt dans deux pages seulement du premier Volume, la cinquante-deuxiéme, & la cinquante-troisiéme; quarante corrections pour chacune de ces pages.

Août 1744.

Ces corrections roulent ſur des fautes d'Hiſtoire & de Chronologie, ſur des faits mal énoncés, ſur des contradictions, ſur des inexactitudes dans le ſtile, qui changent, ou qui obſcurciſſent le ſens ; ſur des noms mal rendus, ſur des omiſſions, ſur des pléonaſmes, &c. Comme la Lettre n'a pas 24 pages *in*-8°. ceux qui ont les *Tables Chronologiques* feront bien de la joindre au premier Tome : ce ſera un commencement d'*Errata* néceſſaire. Et, ſi l'Auteur fait de ſemblables corrections ſur tout le reſte de l'Ouvrage, ce ſera le moyen de le rendre très-utile ; & nous ne doutons pas qu'on n'en profite pour les Editions qu'on en pourra faire dans la ſuite.

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Août 1744.

ART. LVII. Hiſtoire & Deſcription Générale de la *Nouvelle*

France, &c. Par le P. *de Charlevoix.* 1351

ART. LVIII. Leçons de Physique Expérimentale, &c. Par M. l'Abbé *Nollet*, &c. 1390

ART. LIX. La Vie de S. *Paulin*, Evêque de *Nôle*, avec l'Analyse de ses Ouvrages, &c. 1419

ART. LX. Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. 1466

ART. LXI. Traité de l'Aberration des Etoiles Fixes. Par M. *Fontaine des Crutes.* 1496

ART. LXII. Lettres de *Calvin* à *Jacques de Bourgogne*, Seigneur de Falais, &c. 1506

ART. LXIII. Nouvelles Littéraires. 1523

Errata pour le mois de Juin 1744.

PAge 1088, ligne derniére, Dr con. *lisez*, Dragoni.

Août 1744.

Errata pour le mois de Juillet 1744.

PAge 1162. ligne 21. à le bien faire recevoir, *lisez*, à la bien.

1190. lig. 10. leur son, *lisez*, leur sens.

1193. lig. 7. dénomination, *lisez*, domination.

1197. lig. pénultiéme, Hiéroglyphes, *lisez*, Hiéroglyphiques.

1203. lig. 15. γλῶσσα *lisez*, γλῶσσα.

1235. lig. 10. Swammerdin, *lisez*, Swammerdam.

1284. lig. 6. *Voiston*, lisez, *Vorston.*

1285. lig. pénult. reprendre, *lisez*, répandre.

1c87. lig. 1. outre, *lisez*, culte.

Ibid. lig. derniére, autorité véritable, *lisez*, autorité visibie.

1289r lig. 8. n'empêche, *ajoûtez*, pas.

1290. lig. 4. véritable, *lisez*, visible.

1291. lig. 3. raison, *lisez*, version.

1294. lig. antépen. cet Auteur, *lisez*, notre Auteur.

1297. lig. antépen. par l'unité, *lisez*, que l'unité.

1300. lig. 10. de sa création, *lisez*, de la.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1744.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés a Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Septembre 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	9.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1744.

ARTICLE LXIV.

SUITE DE L'HISTOIRE des Indes Orientales. Par M. l'Abbé Guyon.

ON lira encore avec plus de plaisir ce second Volume, que le premier. Nous allons écarter les récits moins intéressans, & nous attacher à ce qu'il y a de plus curieux & de plus remarquable.

Il est divisé en deux Chapitres, & ces Chapitres en différents Paragraphes. Le premier Chapitre contient une Description des Indes modernes ; elles sont représentées dans une Carte Géographique très-bien gravée, avec le Plan Géographique de Pondichéry, levé en 1741, qu'on a mis à la tête de ce second Volume.

Le second Chapitre traite des différentes Religions que l'on y suit, du Paganisme du Pays, du Judaïsme, du Mahométisme, de la Religion Catholique, & de la Prétendue Réformée, & l'on réfute en passant les erreurs & les impiétés que le Moine Apostat Dom Veissiere la Croze a répandues dans un Livre, intitulé : *Le Christianisme des Indes*.

Notre Historien expose d'abord la division des Indes. Elles renferment cinquante deux Royaumes, plusieurs Principautés, & un grand nombre d'Isles considérables. C'est ainsi qu'il les partage,

il met au Nord les Etats du grand Mogol ; au milieu, les deux presque Isles, l'une en deçà, l'autre au de-là du Gange, & en bas, ces Isles célébres qui semblent n'avoir été faites, que pour enrichir la Nature, réjouir les yeux, & satisfaire la curiosité.

M. l'Abbé Guyon prend plaisir à étaler les richesses immenses des Rois du Mogol. On auroit peine à croire ce qu'il en rapporte, s'il n'appuyoit son récit sur des Monumens autentiques, & sur des Auteurs irréprochables. On jugera du reste par ce seul trait.

Il y a dans la Ville d'Agra, où le grand Mogol fait quelquefois sa résidence, un Palais magnifique, flanqué d'une grande Tour, dont le toît est couvert de lames d'or. C'est-là que se renferme le Trésor Royal, en huit grandes voutes, pleines d'or, d'argent, & de pierres précieuses, dont la valeur est inestimable. On m'assûra, dit le fameux Voyageur Mandelslo, que

l'Empereur qui vivoit de mon tems (en 1638) avoit un Trésor dont la valeur montoit à plus de quinze cens millions d'écus. Ce qui suit ne paroît pas moins incroyable ; c'est l'inventaire des richesses qui furent trouvées après la mort du Mogol *Achebar*. J'ai cet Inventaire entre les mains, dit Mandelslo : ce Prince avoit, tant en or & en argent monnoyé, qu'en lingots & en barres, en or & en argent façonné, en pierreries, en brocards & autres étoffes, en tentes, manuscrits, munitions de Guerre, armes offensives & défensives, un si grand nombre de millions, qu'on n'ose les calculer.

Ce qui surprend encore davantage, c'est qu'un Prince si prodigieusement riche, soit si sordidement œconome. On célébre deux grandes Fêtes en son honneur, celle de sa naissance, & celle de sa pesanteur. Il reçoit de tous les Seigneurs de magnifiques présens,

& la libéralité de ce puissant Monarque ne va pas à plus de trois cens écus, qu'il fait jetter en piéces de monnoye si minces, & si subtilement faites, que le millier ne vaut pas dix pistoles.

L'Empire du Mogol est divisé en quarante Provinces, qui sont autant de Royaumes, excepté deux. Il y en a cinq à l'Orient, cinq au Midi, six à l'Occident, neuf au Nord, & quinze au milieu de l'Empire. L'Auteur parcourt les principales Villes de ces Royaumes, il remarque que toutes ces Provinces ne dépendent pas absolument du grand Mogol, mais les Princes en sont Vassaux, & tributaires de l'Empereur.

Ce morceau fournit un très-bon abregé de Géographie Historique de tous ces vastes Royaumes : les curiosités de chaque Pays ne sont pas oubliées, on y parle des mines d'or, d'argent & de diamans, des richesses & du Commerce, des Manufactures, des

Brocards d'or & d'argent, des Tapis à fleurs d'or, des Velours, des Satins, & des Tafetas de toutes les couleurs, des Etoffes de soye, de laine & de cotton, des Toiles de cette derniére espéce, des Mousselines serrées, rayées, doubles, brodées, & de mille autres Marchandises qui s'y débitent, du Sucre candi, de la Cassonade, du Cumin, du Miel, de la Lacque, de l'Opium, du Borax, du Gingembre sec & confit, des Myrabolans, du Sel Armoniac, de l'Indigo, &c.

L'Auteur fait un détail de toutes ces richesses qui n'ennuye point, il s'étend fort sur le Commerce de *Surate*. C'est une des Villes des plus riches & des plus marchandes des Indes ; les François, les Hollandois, les Anglois, les Portugais, y ont des Hôtels, & des *Loges* magnifiques. On y trouve les plus beaux Brocards des Indes, des Porcelaines, des Cabinets, des Coffres où l'or &

l'argent, les Nacres de Perles, l'Ebene & l'Yvoire sont enchassés avec un art infini, on y travaille l'or & l'argent en Orféverie, on y taille des Diamans, & on les y met en œuvre avec une façon & une adresse admirable. C'est la Ville qui paye plus de millions de tributs au Mogol, le Peuple y est épuisé, réduit à la derniére misére, & au milieu de l'or & de l'argent, il manque de tout.

Cachemire est une grande Ville, bâtie de bois, & ouverte de toutes parts, elle a donné son nom au Royaume qui le porte. C'est *le Paradis terrestre* des Indiens. Les Empereurs aimeroient mieux perdre tous leurs Royaumes, que de se voir enlever celui *de Cachemire*. Les Peuples y ont tous un air de Juifs; ils sont plus spirituels, plus adroits, & plus nés pour la Poësie & pour les Sciences que les autres Indiens.

C'est à *Dély* que l'Empereur fait sa résidence ordinaire, le Trône

où ce Prince vient donner audiance, est tout brillant d'Or & d'Argent, de Diamans, d'Emeraudes & de Rubis, qu'on y a semés avec profusion, il semble que l'Empereur y ait mis les richesses de tous ses Royaumes ; il est estimé près de deux cens millions.

Non loin de la Sale du Divan, on voit les grandes Ecuries. Elles sont remplies des plus beaux chevaux de Turquie, d'Arabie, & de Perse ; les moindres sont de trois mille écus, il y en a qui coutent trente mille francs. On ne leur donne ni foin, ni avoine ; on les nourrit avec des cannes de Sucre, ou de Millet, avec des pelottes de farine & de beurre, & cette pâte les tient dans un embonpoint raisonnable.

La presqu'Isle en deça du Gange, se divise en deux parties ; la premiere s'étend depuis *Daman* jusqu'au *Cap Comorin*, & se nomme la Côte de Malabar ; la seconde commence au Cap, & finit au

Royaume d'*Orixa*. C'est la Côte de *Coromandel*.

L'Auteur fait une longue Description de la Ville de *Goa*, située au milieu de la Côte de Malabar, il en releve les richesses & la magnificence. les Portugais s'en emparerent en 1510. Le Roi du Pays les en chassa; six mois après les Portugais la reprirent, cette conquête leur demeura plus de 70 ans. Ils la perdirent en 1586. & la recouvrerent quelques tems après; le Roi de *Goa* la reprit encore, & les Portugais y rentrerent dans la même année. On lit ici quelques traits de grande cruauté, qui ne font pas honneur aux Portugais. On y trouve aussi le portrait de l'Inquisition de *Goa*. M. l'Abbé Guyon cite les Ecrivains Protestans, mais il faut, dit-il sagement, les lire avec précaution. Jamais remarque ne fut moins déplacée. Ils ont laissé trop exhaler leur fiel, ajoûte-t-il, &

c'en est assez pour qu'on ne les croye pas sur leur parole.

L'Auteur passe de la Côte Occidentale de Malabard, à la Côte Orientale de Coromandel. Ce Détroit est célébre par la pêche qui s'y fait des plus belles Perles qui soyent aux Indes; on y trouve aussi de l'Ambre gris, aussi parfait que celui des *Maldives* & de *Madagascar*. M. l'Abbé Guyon, tout versé qu'il est dans l'Histoire Naturelle, n'ose nous donner ses conjectures sur la Nature de l'Ambre, & sur la maniére dont il se forme: les personnes les plus habiles sont toujours les plus timides à décider.

Negapatan est la premiére place qui se présente au sortir du Détroit, les Portugais en ont été maîtres jusqu'en 1658, que les Hollandois la leur enlevérent, ils la fortifiérent, & ils en firent une de leurs principales *Loges*. *Tranquebard* appartient aux Danois; ils

l'achetérent en 1630. Le Roi de Dannemarck y envoya des Missionnaires en 1707. Ils y ont travaillé à leur façon à l'avancement du Christianisme, ils ont traduit quelques Livres en Langue Malabare, & le Nouveau Testament en Langue *Balif*. Il y en a un Exemplaire de la seconde Edition dans la Bibliotéque du Roi à Paris. Nous avons une Lettre de M. Stevenson, Chapelain de la Compagnie des Indes Orientales, elle est écrite du Fort S. George en 1716. & imprimée à Londres en 1720. Il y rend compte de la Mission Protestante, & de la dépense des Missionnaires, qui revient à douze mille écus par an. Les projets de la Société Evangélique étoient les plus beaux du monde; mais le zéle s'est refroidi, & le manque de Missionnaires a fait manquer la Mission.

Nous nous arrêterons un peu plus à *Pondichery*, c'est le bel établissement & le comptoir princi-

pal de la Compagnie Françoise aux Indes. L'Auteur nous donne ici l'abregé de la Relation que nous en a laissé un Auteur moderne, qui fit le voyage en 1727. On y voit l'acquisition de cette Ville par les François, comment les Hollandois jaloux du succès de cet établissement leur enlevérent cette place, comment ils la rendirent après la paix de Risvick, le changement que Messieurs de la Compagnie y ont apporté depuis qu'ils en sont paisibles possesseurs. On y voit la Description de cette Ville selon son état présent, son étendue, ses murailles, ses rues, ses maisons, sa position, ses fortifications, & son artillerie. La Citadelle méritoit bien que M. l'Abbé Guyon en dît un mot, il ne l'a pas oubliée, il ne dit pas tout, mais il en dit assez; un plus grand détail auroit été déplacé, & n'eût pas embelli son Histoire.

M. l'Abbé Guyon reprend la suite de la Côte de Coromandel,

il parcourt les Villes de Meliapour, de Madrats, de Paliacote, de Masulipatan, il effleure quelques traits d'Histoire du Royaume & du Roi de Golconde, se jette ensuite dans le Naturalisme ; & nous décrit le Bezoard de Golconde. Il est le plus estimé ; & se vend quarante écus la livre : c'est le plus grand revenu du Prince, avec celui qu'il tire du vin de Cocotier. Le Coco, sa tige, son fruit, sa séve, sa moële, ses grappes, la maniére dont on en exprime le vin, & dont on en fait de l'eau de vie, tous les services qu'on peut tirer du Cocotier, sont ici exposés avec une exactitude, & une connoissance infinie.

Le Royaume de Golconde est le dernier de la presqu'Isle, en deça du Gange, & nous conduit à celle qui est au de-là de ce Fleuve. On la divise en trois parties, la Septentrionale, où sont les Royaumes d'Azem, d'Ava, de Pegu, de Lao ; la Méridionale,

qui renferme celui de Siam. L'Orientale, qui comprend ceux du Tonquin, de la Cochinchine & de Camboye. Tout ce que les Historiens rapportent de ces Royaumes, est ici légérement détaillé. On y fait la critique de quelques Auteurs qui ont un peu trop embelli leurs Relations. On confronte ce que M. de Fourbin dit dans ses Mémoires avec ce que M. l'Abbé de Choisy, & le P. Tachard racontent dans leurs Voyages. M. de Fourbin est étonné de ce que l'un & l'autre qui avoient fait le voyage avec lui, & qui avoient vû les mêmes choses que lui, se soient accordés pour donner au Public sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes & si peu conformes à la vérité. L'Abbé & les Jésuites avoient été éblouis de ce qu'on leur avoit fait voir, & ils vouloient en éblouir les autres. Comme M. l'Abbé de Choisy avoit l'imagination trop brillante, tout ce qu'il voyoit étoit or.

ou Argens. Le portrait qu'il a fait de la Cochinchine n'est pas moins flatté. La Description de la Milice, les Mariages, les Funerailles, & de quelques autres Coutumes des Cochinchinois, la propreté de leurs Galeres, la bravoure de leurs Soldats, la docilité de leurs Matelots, la magnificence de la Maison du Roi, la richesse des habits des Officiers, au jour d'une Bataille ou d'une Revue, toutes ces belles chimères sont réalisées par son imagination, & il en fait le Roman le plus agréable du monde. Le P. Alexandre de Rhodes, Jésuite, célébre Missionnaire, n'est pas un Ecrivain si poli, mais il est plus vrai, & M. l'Abbé Guyon estime beaucoup plus sa Relation, que tous les beaux Journaux des Voyages que notre France a lûs avec tant de plaisir.

Les Tonquinois sont ingénieux, amateurs des Sciences, & il est peu de Nations qui soient favorisées d'une mémoire si heureuse; ils n'étudient

& n'écrivent jamais rien qu'en chantant, pour se mieux l'imprimer dans l'esprit. Les Dames Tonquinoises sont aussi modestes, & aussi réservées, que les femmes de basse condition y sont hardies, & libres dans leurs maniéres. Les Médecins y sont très-estimés, & ont des remédes infaillibles contre l'épilepsie, le pourpre & autres maux que l'on croit incurables en Europe.

Ce dernier Paragraphe du Chapitre premier, renferme les Isles que l'on a découvertes depuis deux siécles dans l'Océan Indien. Elles sont partagées en trois classes. Celles qui sont au Levant, celles du Couchant, & celles du milieu. Le Prince qui en est Souverain prend le titre de Sultan, Roi de treize Provinces, & de douze mille Isles; mais ce qui doit bien rabattre la vanité de ce Prince Oriental, c'est qu'il n'est point de jour qu'il ne s'en perde quelques-unes, que les Courans &

les Marées emportent. L'Auteur nous marque la situation, l'étendue, les productions, le climat, & le terroir de ces Isles; leur commerce, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs révolutions. Les Hollandois dominent dans tout ce Pays-là, ils en ont seuls absorbé tout le commerce, ils se sont emparés des meilleures Places Maritimes, & ont exclu presque toutes les Nations.

C'est dans l'Isle de *Java* qu'ils bâtirent en 1619, sur les ruines de *Jacatra* la Ville de *Batavia*, si célébre par ses Mines d'Or, d'Argent, & de Cuivre, de Diamans, de Rubis & d'Emeraudes; ils y ont établi leur Comptoir général, & l'on peut appeller cette Ville le *Pérou des Etats Généraux.*

M. l'Abbé Guyon peint fort bien toute la magnificence du Gouverneur de Batavia, la beauté de son Palais, la pompe de sa Garde; mais le Gouverneur est encore plus esclave, qu'il n'est grand, & cette

charge est beaucoup plus pénible, qu'elle n'est honorable. L'Ordre & la politique que la Compagnie Hollandoise observe dans son Commerce, méritent d'être remarqués. Elle y a toujours quarante Vaisseaux, & tant du profit qu'elle retire de son Négoce, que du revenu de ses Domaines, elle en fait la Cargaison de 14 grands Vaisseaux, qu'elle envoye tous les ans en Europe; il en part autant de Hollande, qui reviennent ensuite, mais on change l'équipage par des raisons de politique.

Ce qu'on rapporte des Isles Moluques est fort abregé. On ne nous apprend rien de la nouvelle Guinée, & ce qu'on dit des Philippines se borne à fort peu de chose.

Le dernier Chapitre roule sur les différentes Religions que l'on suit dans les Indes, le Paganisme du Pays, le Judaïsme, le Mahométisme, la Religion Catholique, & la Prétendue Réformée. M. l'Abbé Guyon cite un Manuscrit

ciaux de la Bibliotéque du Roi sur les Divinités des Indes : il contient cent quarante-deux planches de différentes figures, peintes sur les Originaux mêmes, avec beaucoup d'art, de délicatesse & de propreté. Ce Manuscrit s'accorde assez avec ce que nous dit Abraham Rogers dans son Livre *de la Porte ouverte pour parvenir à la connoissance du Paganisme caché.*

Le second Paragraphe traite du Judaïsme introduit dans les Indes, il n'est pas facile d'en fixer l'époque, c'est un point que les Sçavans Rabins ont embrouillé, & que leurs fables ont obscurci. *Benjamin de Tudele*, le grand voyageur du douziéme siécle, prétend qu'il y avoit de son tems cinquante mille Juifs dans les Indes; mais les Critiques ont remarqué que cette transmigration n'avoit été inventée que pour éluder la force des Oracles Prophétiques.

Cependant une ancienne Tradition marque qu'un grand nom-

bre de Juifs du temps de Salmanasar vint s'établir à *Cachemire* : On n'y trouve à la vérité nulle trace de la Religion Judaïque, mais les *Cachemiriens* ont tous l'air un peu judaïque, & la phisionomie de ces Peuples fait croire qu'ils descendent d'une Nation sortie d'Israël. De célébres Voyageurs ont été dans le même sentiment ; depuis que les Indes nous sont connues, on sçait les grands établissemens que les Juifs s'y sont formés, ils en ont à *Cochin*, ils en ont à *Goa*, & dans plusieurs Villes du Malabar, leurs Synagogues y sont nombreuses, & malgré la haine que les Portugais ont pour eux, & la rigueur de l'Inquisition, ils jouissent à *Goa* d'une liberté entiere. Il y en arrive tous les jours de la Palestine, ils y amassent de grandes richesses, mais leur Religion n'y fait pas fortune.

M. Dupin parle d'une longue Lettre que les Juifs de Cochin écrivirent il y a quelques années

à la Synagogue d'Amsterdam. Ils assûrent qu'ils ont eu dans les Indes 72 Rois qui se sont succédés les uns aux autres dans l'espace de mille ans, que la jalousie renversa leur Royaume, & qu'ils furent subjugués par les Princes voisins. On n'ose pas assûrer que cette Lettre est supposée, mais cette succession de 72 Rois, paroît imaginée pour soutenir la gloire de la Nation Judaique.

L'entrée du Mahométisme dans les Indes, seroit un point d'Histoire d'une longue discussion. Notre Auteur en donne une idée très-succinte ; ceux qui voudront, ajoûte-t-il, étudier à fond l'origine & le progrès du Mahométisme, peuvent consulter *Bernard Picard; & l'Abbé Renaudot*, qui ont traité cette matiére avec beaucoup d'érudition.

Le dernier Paragraphe mérite d'être lû ; il est sur le Christianisme des Indes, M. l'Abbé Guyon y fait éclater son zéle, venge le

vrai Christianisme, & s'éléve contre les erreurs, & les impiétés d'un Déclamateur emporté, & d'un Moine Apostat de nos jours. Ce Déserteur du Cloître & de la Religion, fit imprimer à la Haye en 1724, un Livre intitulé : *Le Christianisme des Indes.* Vous croiriez y trouver l'établissement & le progrès de la Religion Chrétienne : Dom la Croze avoit d'autres vues, en sortant du Monastére de Corbie, il vouloit canoniser Nestorius, insulter l'Eglise Romaine, & vomir toute l'amertume de son fiel contre une Société qu'il n'aimoit pas, pour des raisons à lui connues.

Si l'on en croit le sieur la Croze, *la narration de la mort de l'Apôtre S. Thomas n'est pas moins fabuleuse que sa venue dans les Indes ; elle ne doit son origine qu'aux fables des Manichéens.... Les Missionnaires,* continue-t-il, *ont pris pour l'Apôtre S. Thomas, un certain Thamao, insigne fripon, qui se fit chef*

des Sciences & des beaux Arts. 1565

des Contemplatifs à la Chine ; ou c'étoit peut-être un autre Thomas, Disciple de l'Héréſiarque Manés.

Le ſieur la Croze ſe laſſe déja d'être Proteſtant ; il fait ici le perſonnage de Neſtorien : *Les erreurs qu'on impute à Neſtorius, ne ſont*, dit-il, *que des diſputes de mots .... Le titre de Mere de Dieu, donné à la Vierge*, pourſuit-il, *vient des Ariens & des Apollinariſtes.*

C'eſt à préſent le rôle de Mahomet qu'il va ſoutenir. *Ce n'eſt point par les armes que la Religion Mahometane s'eſt établie ; cette accuſation eſt injuſte, ſur tout dans la bouche d'un homme de la communion Romaine ; c'eſt celle-ci*, prétend-il, *qui emploïe les plus cruels ſupplices, pour s'établir une autorité tyrannique ſur les conſciences, elle autoriſe & protége tous les abus, c'eſt aux feux & aux cruautés les plus barbares, qu'elle eſt redevable de ſa conſervation.*

Il faut de la modération pour ſouffrir les inſultes & les brava-

des d'un pareil Ecrivain. M. l'Abbé Guyon déplore ses excès ; & confond son ignorance & sa mauvaise foi, sur l'origine du Christianisme dans les Indes.

Il prouve la vérité de l'Apostolat de S. Thomas aux Indes, par l'autorité des Ecrivains les plus respectables, & par la Tradition des cinq premiers siécles de l'Eglise. C'étoit une créance si générale, que l'impie Manés qui se donnoit pour un second Messie, envoya un second *Thomas* aux Indes, qu'il espéroit devoir un jour être confondu avec le Disciple de J.C. C'est une réfutation complette de Dom la Croze, & la pensée d'un * Sçavant Anglois, qui ne doit pas lui être suspect. *Voluit fortasse impostor (Thomam suum in Indiam mittendo) Christum etiam in hâc parte imitari, dum Thomam Apostolum ad Evangelium suum prædicandum in Indiam destinaret.*

C'est dans les Indes, disent les

* Cave, Sæc. III. In Manet.

Voyageurs les plus célébres, *Cosmas*, *Hayton*, *Marc-Paul*, que S. Thomas a annoncé la Foi de J. C. Le corps de cet Apôtre est conservé dans une petite Ville de la Province de Malabar, & il est révéré des Habitans comme un grand Prophête. On feroit un Volume des témoignages qu'en ont rendu les Voyageurs de toute l'Europe.

Depuis que les Hollandois ont établi leur commerce dans les Indes, ils y ont porté le Calvinisme avec eux; les Danois ont essayé d'y semer le Luthéranisme, mais la moisson n'a pas été fort abondante; Dom la Croze ne laisse pas de les féliciter sur les progrès qu'ils y ont faits, il loue les Hérétiques avec passion, déchire les Catholiques avec fureur, & semble n'avoir abandonné la Religion Catholique, *que pour faire l'Apologie de toutes les autres.* On donnera l'Extrait du troisiéme Volume dans le Journal suivant.

ARTICLE LXV.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c. Tome second. Observations sur l'antiquité des Hiéroglyphes Scientifiques, & Remarques sur la Chronologie Chinoise.

Suite de l'Article LX. au mois d'Août.

LE zéle de M. Léonard des Malepeines pour l'avantage de la Littérature, ne se croyant pas encore satisfait par l'élégante Traduction du Systême de M. Warburthon sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, qu'il nous a donnée dans le premier Tome dont nous venons de rendre compte ; nous donne un second Tome qui contient des Observations sur les Hiéroglyphes Scientifiques, avec des Réfléxions ; tant sur la Chronologie, que sur l'Ecriture des Chinois. Ces trois différents Ouvrages sont le fruit des réfléxions qu'il a

faites sur des matiéres si peu connues parmi nous, quoique d'ailleurs si utiles au progrès des Sciences, & lui ont justement acquis le titre d'Auteur. Sa modestie l'ayant empêché d'y mettre son nom, est pour nous une nouvelle raison de le faire connoître au Public.

Après ses réfléxions sur l'Ecriture Chinoise, il nous expose le sentiment de M. Bianchini sur les Obelisques, & y ajoûte quelques Observations, où l'on voit la même justesse d'esprit qu'on a trouvée dans ce qui a précédé.

Il commence par prévenir une difficulté qui se présente dabord sur l'antiquité des Sciences en Egypte, tel que M. Warburthon la suppose; & fait là-dessus des remarques aussi justes qu'ingénieuses, dont voici le précis.

L'Ecriture Epistolique, qui est la même que les Lettres alphabétiques, paroît n'avoir été inventée que depuis Abraham jusqu'à Moy-

ſe, puiſqu'on ne voit pas que les Patriarches ayent eu l'uſage de ces Lettres ; ou ſi elles ont été inventées plutôt, ce n'eſt qu'alors qu'elles ont ceſſé d'être un ſecret. Or il nous fait remarquer que lorſqu'Abraham paſſa en Egypte, il la trouva floriſſante. Les Sciences y avoient déja fait des progrès qu'il eſt difficile de concilier avec le calcul Hébreux, qui ne donne que 427 ans entre le déluge & la vocation d'Abraham. Un tems ſi court ne ſuffiſant pas, pour que les deſcendans de *Cham*, qui paroiſſent avoir peuplé l'Egypte, ayent pu ſe multiplier ſi fort, ſe civiliſer & former une Monarchie auſſi opulente, M. Léonard des Malepeines a recours à un calcul qui laiſſe un plus grand intervalle entre le déluge & Abraham.

Pour mieux mettre le Lecteur au fait, il lui donne une Table, qu'il dit avoir tirée de Marsham, où l'on voit d'un coup d'œil la différence qu'il y a entre l'Hébreu,

le Samaritain, les Septante, & Joseph. Sans vouloir diminuer l'importance de la Version des Septante, il se détermine en faveur du Texte Samaritain, parce que cette Copie ayant toujours été transcrite avec ses anciens Caractéres, & faite plus de 130 ans avant la Version des Septante, il semble qu'elle doit avoir mieux conservé l'ancienne Leçon que les Septante, si défigurés par les fautes des Copistes avant & depuis le travail d'Origènes.

Montrant ensuite que les 1002 années que le Texte Samaritain donne pour le tems entre le déluge & Abraham, suffisent pour que l'Egypte ait pû arriver à ce point d'opulence où ce Patriarche la trouva; & qui n'est connue des Peuples qu'à proportion que les Arts, le Commerce & les Sciences y fleurissent, il parle de la richesse de cette Terre, capable de fournir à la nourriture de ses Habitans & à celle de l'Etranger; de

la splendeur d'une Cour dans la Ville Royale; des Seigneurs à la suite de Pharaon, qui cherchent à flâter son goût; enfin des présens dignes d'un Roi que ce Prince fit à Abraham. Pour mieux faire connoître la différence qu'il y avoit entre un Roi d'Egypte, & un Roi des Philistins, il expose comment Abimelech qui se trouvoit dans une circonstance semblable à celle de Pharaon, traita Isaac, dont la puissance l'effraya.

En suivant l'Histoire Sainte, il remarque sagement que ce commerce d'Epiceries, de Myrrhe, de Beaume, & ce trafic d'Esclaves, dont il y est parlé du tems de Jacob, prouve que le luxe n'étoit pas nouveau en Egypte. L'Histoire de Joseph nous y fait voir des Officiers, un Capitaine des gardes, un Anneau, un Collier d'or, des Chars à l'usage d'un Roi, maître absolu d'un grand Empire, ce qui marque une antiquité assez considérable. C'étoit en Egypte

que les deux Conſtructeurs du Tabernacle avoient appris à fondre & à fabriquer les Métaux, tailler & graver les Pierres précieuſes. Cette perfection dans les Arts, qui ne ſervent qu'à l'ornement, & qui n'ont dû être inventés qu'après une longue expérience, ſuppoſe néceſſairement un long uſage, & par conſéquent un long eſpace de tems, tel que nous le donne le calcul Samaritain.

Toutes ces réfléxions ſi juſtes & ſi bien réunies, font conclure à M. L. que l'état floriſſant du Commerce & des Arts en Egypte étant ainſi prouvé par l'Ecriture, le progrès que les Egyptiens avoient fait dans les Sciences l'eſt auſſi, puiſque leur avancement ſe trouve d'ordinaire en proportion avec celui des Arts, & qu'ainſi l'opinion de M. Warburthon ſur les Hiéroglyphes Scientifiques, eſt autoriſée par la Chronologie du Texte Samaritain.

Remarques sur la Chronologie des Chinois.

Ce calcul se conciliant si bien avec l'Histoire des Egyptiens, M. Léonard des Malepeines essaye d'y ramener aussi la Chronologie Chinoise, sur laquelle il nous donne une sçavante Dissertation, qui doit faire d'autant plus de plaisir à tous les gens habiles, qu'elle contribue davantage à éclaircir un sujet si intéressant.

Pour réussir dans ce dessein, sur lequel il n'étoit pas à portée de consulter les sources, il ne pouvoit rien faire de plus prudent, que de recueillir, ainsi qu'il l'a fait, tout ce qui a été écrit jusques ici sur cette matiére, tant par différens Missionnaires de Chine, que par quelques Sçavans d'ici qui en ont parlé. Par tout il cite avec soin, & leurs noms & leurs paroles, comme s'il eut craint de se rien approprier de la gloire

d'autrui. Les trouvant quelquesfois opposés les uns aux autres, il les concilie, autant qu'il lui est possible, par des explications judicieuses, & d'ailleurs si obligeantes, qu'il semble appréhender que quelqu'un d'eux n'ait tort. Quand les contradictions sont trop manifestes pour les pouvoir accorder; il se déclare alors pour un sentiment; mais il le fait sans aigreur, qui puisse donner à celui qu'il abandonne, sujet de l'accuser de partialité; & sans prononcer d'un ton décisif, qui semble ôter la liberté de penser comme lui.

N'ayant eu occasion, qu'après l'impression de son Ouvrage, de lire les sçavans Eclaircissemens de M. Freret, insérés dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, *touchant l'antiquité & la certitude de la Chronologie Chinoise*, il n'a pas négligé un Ouvrage si conforme à son but, & qui pouvoit lui donner bien des lumiéres, qu'il n'eût pas trou-

vées ailleurs ; aussi en rapporte-t-il quelques endroits au commencement de ce second Tome. Il auroit pû dire que les recherches de cet habile Académicien étant conformes aux siennes en beaucoup de choses, marquoient son discernement & son travail. Mais sans faire attention à la gloire que ce parallele ne peut manquer de lui procurer, l'unique vue qu'il s'est proposée *est afin qu'on puisse rectifier ce qui se trouvera manquer d'exactitude dans ses remarques sur la Chronologie & sur l'Ecriture des Chinois.*

Ainsi laissant à ceux qui lui servent de guides, l'honneur d'avoir parlé les premiers, & de lui avoir frayé le chemin ; il semble ne s'être réservé que l'ordre & l'arrangement qui étoit nécessaire pour faire un tout lié & suivi de tant de choses détachées.

Mais quel travail ne lui a-t-il pas fallu pour les recueillir exactement, les discuter & les conci-

lier en sage Critique ; en un mot, pour les mettre en l'état où il nous les présente ? Il s'en est acquité avec un soin qui ne laisse rien à désirer de sa part. Il examine l'incertitude des commencemens de cette Histoire, il marque le point où on peut les fixer ; il expose sa suite & ses Auteurs ; le plus où le moins de créance qu'ils méritent, & par-là nous conduit, autant que les Mémoires qu'il avoit entre les mains le lui pouvoient permettre, à la vraye idée que nous devons avoir de l'Histoire de cette Nation.

Son premier but est de fixer l'époque où commencent les tems historiques de l'Empire Chinois. Pour s'en assûrer, il entre en quelque détail. Il donne une idée de l'état des anciens Monumens sous la Dynastie des *Hán*, il rend compte de ce que ces Princes ont fait pour le rétablissement des Lettres, il rapporte le sentiment des Chinois, & celui des plus habiles Mission-

naires sur l'Histoire des Empereurs qui ont précédé les *Hán*, & conclut en déterminant la durée de ces premiers tems.

Ce qu'il cite du P. Gaubil montre, & l'autenticité de l'Histoire depuis les *Hán*, & la décadence des Lettres depuis près de 300 ans, lorsque la Dynastie des *Hán* commença ; il expose ensuite la perte d'une partie des anciens Livres sous *Tsīng-chì-hoâng*. Après avoir corrigé M. d'Eleutheropolis sur deux dattes du régne de ce Prince, il nous donne ici une idée générale des *Kīng*, ou Livres Classiques de Chine.

Il lui est bien pardonnable de s'être trompé dans l'arrangement de ces cinq Livres, puisque cette erreur ne retombe que sur le guide qu'il a suivi en cela. Les *Sé-chōu*, ou quatre Livres que M. F., dont il cite l'autorité, met pour le cinquiéme de ces *Kīng*, n'ont jamais eu ce rang ; qu'il ôte au *T'chūn T'siēou* que tous

les Chinois ont constamment mis au nombre des *King* sans y comprendre les *Sé chôu*. Quand ils les y joignent, ils mettent alors six *King* & ce sixiéme, sont ces *Sé-chôu* ou quatre livres.

M. L. n'a pas également suivi son sentiment sur l'incendie des Livres, qu'il prétend n'avoir pas été à beaucoup près aussi considérable que les Chinois l'assûrent, il réfute les deux grandes raisons que M. Fourmont oppose au témoignage des Chinois, & demande, que sont devenus ces prétendus Exemplaires, qu'il dit avoir passé à la Cochinchine, au *Tòng-King* & au Japon, & remarque très-bien que le silence des Japonois sur l'incendie des Livres, ne sçauroit jamais affoiblir l'aveu positif de tous les Historiens Chinois que *T sing-chì Hoàng* a fait brûler les Livres.

Le dessein de ce Prince en persécutant, & les Lettres, & la Littérature, étoit, ainsi que M. L.

l'expose, d'ôter des mains de tout le monde ces Livres, où les exemples de tant de bons Princes qui l'avoient précédé, & les malheurs éclatans de quelques Tyrans, étant marqués avec soin, lui reprochoient sans cesse, ce qu'il n'étoit pas, & l'avertissoient de ce qu'il avoit à craindre.

Ce que l'Auteur rapporte d'après quelque Missionnaire que les *King* ou Livres Canoniques n'ont point souffert de cet incendie, & qu'ils ont été conservés dans leur entier, ne doit s'entendre à la rigueur, que de l'*î King* puisqu'il est sûr que le *Chōu King*, le premier de ces cinq Livres Canoniques par l'importance des choses dont il traite, étant le seul monument autentique qu'on ait de l'ancienne Histoire Chinoise, en fut endommagé. Quelque recherche qu'on fit ensuite pour le recouvrer, on en a perdu près de la moitié.

On ne peut rien dire sur cela

de plus certain que ce qui est rapporté dans l'abregé de la grande Histoire intitulée : *Nién î chè*, au premier Tome 42 feuillet. Il est dit qu'un Lettré de la Ville de *T sĭ-naň-Foŭ* de la Province du *Chăn-Toňg*, nommé *Foù Seňg*, ayant appris autrefois tout ce Livre par cœur, tâcha de se le rappeller ; mais étant âgé de 90 ans, sa mémoire ne pût lui en fournir que vingt-neuf Articles, qu'il dicta, & sur lesquels des Lettrés firent des Commentaires. Un fameux Lettré, nommé *Kòng gaň Kōue* sous la Dynastie des *Hán* trouva un Exemplaire du *Choū-Kiňg* dans une muraille ; mais outre qu'il étoit fort endommagé, il étoit écrit en caractéres antiques, nommés Kô-teoù-tsé. Il en recueillit tous les Fragmens, & en tira 58 Articles, en y comprenant les 29 dictés par *Foù Seňg* qui se trouverent écrits exactement.

Dans cet embarras où se trouvoient l'Empereur & les Lettrés,

qui tous souhaitoient bien sincérement de rétablir leurs *King*; on pourroit demander à Monsieur F. pourquoi ils ne firent pas venir du *Tong-King*, de la Cochinchine, ou du Japon quelqu'un de ces Exemplaires, qu'il suppose y avoir été préservés de l'incendie; tout l'Empire auroit-il ignoré cette circonstance; & ceux qui les avoient, auroient-ils pû mieux faire leur cour à l'Empereur, & en obtenir même tout ce qu'ils auroient souhaité, que de lui présenter ces précieux Monumens alors si recherchés? Il vaut donc mieux s'en tenir à ce que M. L. nous dit d'après M. Freret sur le dommage que souffrit ce Livre, & sur ce qu'on fit dans la suite pour le réparer autant qu'on pût.

On ne sçait pourquoi M. F. fait finir le *Chōu-King* à *t'ching-ouang*, second Empereur de la Dynastie *Tchēou*, dont le régne commença 1115 ans, & finit 1079 avant

J. C. Il ne pouvoit cependant ignorer que le P. Couplet donne plus d'étendue à ce Livre ; où il renvoye pour trouver les sages conseils de *Kūn-yâ* & de *Pĕ-Kùn*, deux Mandarins qui vivoient sous l'Empereur *Moŭ-Ouāng*, quatriéme de cette Dynastie qui commença à régner 1001 ans avant J. C. & 78 ans après la mort de *T'chīng Ouāng*. Leurs paroles sont rapportées aux Articles 53 & 54 de ce Livre qui en a 58. Ce n'est pas même à *Moŭ-ouāng* que finit ce Livre ; puisqu'à l'Article 56 on fait mention de *P'īng-ouāng*, treiziéme Empereur de la même Dynastie qui monta sur le trône 770 ans avant J. C. & régna 51 an.

M. F. est-il mieux fondé, quand il suppose des Additions faites au *Chī-Kīng*, ou Livre de Vers ? Ce que M. L. lui oppose là-dessus d'après le P. Parrenin dont il rapporte les paroles, étant conforme au sentiment de tous les Lettrés

Chinois, détruit absolument cette supposition.

Il répond aussi solidement qu'obligeamment à un autre sentiment du même Auteur, qui *se plaint avec vivacité de ceux qui regardent le* Chōu King & *le* Chī-King *comme le fondement des Annales présentes.* En lui accordant que les faits rapportés dans ces deux *King* peuvent être regardés comme ayant été extraits des anciennes Annales, il demande, si l'on ne peut pas dire qu'ils ayent servi de fonds aux Annales présentes.

Voici les deux raisons qu'il en apporte. 1°. Si ces anciennes Annales avoient existé autrement que par fragmens, on n'eut pas été si embarrassé à fixer l'intervalle depuis *Hoāng-tí* jusqu'au tems des Historiens dont nous avons les Ouvrages. 2°. Selon le témoignage de *Sē-mà-tsien*, le plus ancien Annaliste que nous ayons depuis le rétablissement des Lettres, le

Chōu Kīng n'eſt que l'abregé qu'avoit fait *Confucius* de l'Hiſtoire Générale de la Chine, intitulée: *chān-chōu.* Or cette Hiſtoire ayant péri dans l'incendie des Livres, ce *Chōu-Kīng* n'eſt-il pas dès-lors devenu le fondement des Annales préſentes? Ce qu'il rapporte enſuite du P. Couplet n'eſt guére moins fort pour prouver que les *Kīng* ont été le principal fonds ſur lequel Sē-mà-tsîen a travaillé.

Le *T'çhūn-t'siēou* étant une des plus ſûres & des plus riches ſources où cet Hiſtorien ait puiſé, M. I.. ne pouvoit manquer de nous le faire connoître avec ſa préciſion ordinaire. Il nous apprend quel eſt ſon Auteur, quel tems & quelle partie de l'Hiſtoire il embraſſe, ſa certitude fondée ſur les Eclipſes qu'il rapporte; enfin l'eſtime que les Chinois en font.

Ce que le P. Gaubil dit dans ſon Aſtronomie Chinoiſe des Eclipſes marquées dans l'ancienne

Histoire, & qu'il a vérifiées avec tant de ſoin, répand une grande lumiére ſur une antiquité ſi reculée, & dont M. L. a parfaitement ſçu profiter, pour conſtater autant qu'il ſe peut, les différentes époques de ces tems ſi reculés. On peut d'autant plus ſûrement s'en rapporter à tout ce qu'a écrit là-deſſus le P. Gaubil, qu'il a joint une application infatigable à de rares connoiſſances ſur l'Aſtronomie, l'Hiſtoire & les Caractéres Chinois. Il n'a rien négligé pour défricher tout ce qu'il a trouvé dans l'Hiſtoire Chinoiſe touchant l'ancienne Aſtronomie de cette Nation, dont perſonne avant lui n'avoit donné à l'Europe de juſtes idées.

Après nous avoir parlé des Monuments qui ſubſiſtoient ſur l'Ancienne Hiſtoire de Chine, il reſtoit à M. L. à nous montrer quels ſont ceux qui les ont mis en œuvre; c'eſt ce qu'il fait par ordre, ſelon les tems où ils ont

 paru.

paru. Il nous rend compte dabord des Annales de *Sēmà-Tsîen*, & de *P'ān-Koù.*

Il dit que la trente-quatriéme année de l'Empereur *Vòu-tí*, qui répond à l'an 107 avant J. C. puisque suivant l'abregé de l'Histoire, ce Prince commença à régner la trente huitiéme année du 23 Cicle, & qui concouroit avec l'année 140 avant J. C. On pensa à faire usage de ce qui existoit des anciens Livres *Sē-mà-tàn*, pere de *Sē-mà-tsîen* étant Mandarin d'un dégré qui s'appelloit *T'aé-ché*, & qui l'obligeoit à écrire l'Histoire, chargea son fils de l'aider. Trois ans après sa mort, *Sē-mà-tsîen* ayant succédé à son emploi, s'appliqua à revoir les Monumens qu'on avoit.

Son Histoire n'étoit point encore achevée, lorsqu'il se trouva engagé dans une fâcheuse affaire, qui l'empêcha de la mettre au jour. Un Général, nommé *Lì-lîn* étant allé à la tête d'une Armée

faire la guerre aux Tartares, fut par sa faute vaincu, & pris. *Sē-mà-tsîen* qui avoit des rapports avec lui, fut arrêté à cette occasion, & livré au Tribunal des crimes, il survêcut peu à sa disgrace.

Un de ses neveux, nommé *Yañg-hoēi*, fils de sa sœur, & homme habile, recueillit ce que *Sē-mà-tsîen* avoit écrit, & le mit au jour sous l'Empereur *Siūen-tí* qui succéda à *Voù-tí* 73 ans avant J. C. Tout ce détail est tiré de l'Histoire Chinoise. Ainsi ce ne fut pas *Sē-mà-tsîen* lui-même qui fit paroître son Histoire, ce ne fut pas non plus la quarante-uniéme année de l'Empereur *Voù-tí*, qui répond à la centiéme avant J. C. qu'elle parut, comme il est marqué dans ce que l'Auteur cite des réfléxions critiques; ni la quarante-quatriéme année de ce Prince, ou la quatre vingt dix-septiéme avant J. C. comme un autre Sçavant le dit. Ainsi cet Historien comptant 2431 années depuis

Hoäng-tí, par où il a commencé son Histoire jusqu'à la quarante-uniéme année de *Voù-tí*, & cette quarante-uniéme année étant la centiéme avant J. C., il s'ensuit que l'an 2531 étoit, selon lui, le commencement de la Monarchie,

M. L. qui ne s'attache qu'à ce qu'il y a de certain, ou du moins de probable, n'avoit garde d'adopter l'opinion de ceux qui donnent au monde quelques millions d'années. Aussi nous avertit-il que pareille opinion est récente à la Chine, où l'on en a reconnu la fausseté, & qu'elle n'a été adoptée que par quelques Particuliers peu instruits, qui se fondent sur une époque imaginaire, inventée par *Lïeou-hiñg*, Auteur d'un cours d'Astronomie qu'il donna l'an 66 avant J. C. & dans lequel on trouve d'ailleurs de bonnes choses. Il nous renvoye ensuite à ce que dit le P. Parrenin dans les Lettres édifiantes, du défaut d'émulation, qui est la vraye raison du peu de pro-

grès que les Chinois ont fait en cette Science.

Le second qu'il nous marque avoir donné une Chronologie Chinoise, est *P'ān-Koù*, qui écrivoit vers l'an 85 de J. C. Sa conformité avec le calcul des Eclipses jusqu'à l'année 776 avant J. C. montre la certitude des Mémoires qu'il a suivi. Il remonte jusqu'à *Foù-Hì*, qui passe constamment dans l'esprit des Chinois pour le fondateur de leur Empire. Mais ne voulant rien assûrer sur de pures conjectures, il n'ose déterminer la durée des régnes qui ont précédé *Yāo*. Il fixe la premiére année de ce dernier à l'an 2303 avant J. C. & par là fait la Monarchie Chinoise plus ancienne de 108 ans que *Sē-mà-tsièn* ne l'avoit faite.

Une autre Chronologie tirée d'un Livre intitulé *T'soù-chōu*, ne s'accordant avec aucune des deux dont on vient de parler, & qui sont moins anciennes, le point est

de ſçavoir à laquelle on doit s'en tenir. La Diſſertation que M. L, fait, pour examiner le plus ou moins d'autorité que méritent ces trois Auteurs, eſt également inſtructive & intéreſſante. Il y rapporte tout ce que les différens Mémoires qu'il a conſultés, lui ont pû fournir de plus certain ſur cette matiére.

Ce *T'soù-chōu* eſt un Livre dont on ignore l'origine. 280 ans après J. C. on le trouva dans le Tombeau d'un Prince, mort vers l'an 250 avant J. C. Le nom de *T'soù-chōu* veut dire un Livre de Bambou, eſpéce de Canne fort dure, & commune en Chine. On l'appelle *T'soù* dans les Provinces Méridionnales de Chine, & *T'choù* dans les Septentrionales. Avant l'invention du papier on faiſoit de petites Tablettes fort minces de ce Bambou, ſur leſquelles on écrivoit avec un ſtyle de fer. Ce Livre s'étant ainſi trouvé écrit, on lui a donné le nom de *Tsòu-chōu.*

Après avoir fait voir dans une Table, en quoi différent ces Chronologies de *P'ăn-Kŏu* & du *T'sòu-chŏu*, M. L. apporte plusieurs raisons fort convaincantes pour prouver que celle du *T'sòu-chōu*, suivie en Chine par un plus grand nombre de Sçavans, mérite la préférance; d'autant plus que son opinion sur l'intervalle entre la premiére année de *Chún* & *Voù Vañg*, c'est-à-dire, sur la durée des deux premiéres Dynasties, qu'il fait de 1005 ans, revient au sentiment de *Móng-dzè*, dont l'autorité est d'un grand poids en Chine. L'antiquité de ce Livre antérieur à l'incendie des Livres, rend, sinon certain, au moins très-probable le tems qu'il a assigné au trois Familles *Hiá*, *Chañg*, & *Tchēou*. Il est vrai que le Tribunal de l'Histoire depuis les *Hán*, c'est-à-dire depuis près de 2000 ans, ne l'a jamais adopté, mais il ne le rejette pas non plus tout à fait, & rapporte même les années marquées en ce Livre.

Cette variété sur la Chronologie ancienne, est telle, que M. Freret dans la sçavante Dissertation qu'il a faite sur ce point de l'Histoire Chinoise, compte jusqu'à onze opinions sur la premiére année d'*Yâo*, que les uns & les autres avancent plus ou moins dans l'espace de 284 ans, dans lequel tombent les onze époques qu'elles établissent. D'où il conclut que le systême Chronologique reçu depuis six à 700 ans en Chine, n'y a point été adopté en conséquence d'un examen critique; & quoique le Tribunal de l'Histoire ait adopté dans le onziéme siécle les Annales de *Sē-mà-Koūang*, cependant son sentiment n'a point ôté au *T'soù-chou* toute son autorité, & n'empêche pas que plusieurs sçavans Chinois ne s'en rapportent sur les trois premiéres Dynasties à la durée que le *T'soù-chōu* leur assigne. Ce partage de sentimens montre, ainsi que M. L. le remarque après le P. Parrenin

qu'il cite, que les Chinois cherchent sincérement la vérité, puisque sans déférer aveuglément au sentiment de ceux qui les ont précédé, ils examinent les raisons sur lesquelles ils se sont fondés, & laissent également à ceux qui les suivront, la liberté de les critiquer à leur tour.

Après cet examen des trois différentes Chronologies de *Sē-mà-Tsîen* de *Pān-Koū*, & du *Tsoù-Chōu*, M. L. parle de plusieurs Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire. Il nous apprend le tems où ils ont paru; les Monumens sur lesquels ils ont travaillé, l'espace de tems qu'embrassent leurs Ouvrages, & la réputation qu'ils ont acquise en Chine.

Le premier est *Hoāng Foù mì*, qui écrivoit vers l'an 280 de J.C. dans le tems que le *T'soù-Chōu* parut, il ne différe de la Chronologie de ce Livre que de onze ans, qu'il donne de plus à *Yāo*, qu'il fait commencer 2156 ans avant J.C.

Sē-mà-Kouăng, un des plus fameux Hiſtoriens de Chine, étoit de la Famille de *Sē-mà-Tsîen*, Sa patrie eſt *Hiá-Hién*, Ville du troiſiéme ordre de la Province du *Chañ-sī*, il fleuriſſoit ſous le régne de *Gîn-Tsoñg*, quatriéme Empereur des *Sóng*, il fut fait Cenſeur de l'Empire. Son Ouvrage fut préſenté à *Ching-Tsöu*, la dix-ſeptiéme année de ſon régne, ou l'an 1068 de l'Ere Chrétienne. Quelques autorités que l'on ait pour dire qu'il a commencé ſon Hiſtoire par *Hoăng-tí*, cependant il eſt ſûr qu'il ne remonte proprement qu'à *Oüei-Lié-Ouăng*, ainſi que l'a remarqué M. Fourmont, dont l'Auteur cite le témoignage en y corrigeant ſeulement quelques dattes. Nous remarquerons dans la ſuite la raiſon que *Sē-mà-Kouăng* a eu de ne pas remonter plus haut.

Tchŏu-hî, un des plus célébres Ecrivains qu'ait eu la Chine, étoit de *Hŏei-tchĕou*, capitale de la Pro-

vince du *Kiañg-nān*, il naquit la quatriéme année de *Kāo-tsōng*, ou *Kiēn-Yên*, dixiéme Empereur des *Sóng* (1130) & mourut la sixiéme de *Niñg-tsōng*, ou *Tsǐng-Yuên* (1200) il fut un des principaux Mandarins du Tribunal des *Hân-liñ* ou de l'Histoire. Après sa mort il eut le titre de *Oûen*. Le terme de Kōng qui y est ajoûté, n'est qu'une dénomination honorable, & répond à notre Messire. On la donne assez indifféremment aux gens illustres.

Pour l'intelligence de ce Titre qu'on traduit fort mal à propos, *Litterarum princeps*, il faut sçavoir qu'en Chine on conserve avec soin e nom de tous ceux qui se sont distingués, soit dans la Littérature, soit dans les Armes. Dans toutes les Villes du premier, second, & troisiéme Ordre, il y a deux vastes Salles, dont l'une est *Oûen-Miào*, Salle des Lettres: l'autre est *Où-Miaò*, Salle des Armes, ou gens de Guerre. Après leur

mort, pour écrire leur nom dans une de ces Salles, selon qu'ils se sont distingués dans l'une ou l'autre de ces deux professions, il faut que l'Empereur lui-même leur assigne un Titre qui se nomme *Miáo-Háo*, titre de la Salle. On l'écrit après le nom de famille. Ainsi au lieu d'y mettre *Tchŏu-hî*, ce *hî* n'étant que son surnom, on le retranche, & on met à la place le titre particulier donné par l'Empereur, y ajoûtant la dénomination générale de *Kŏng*, c'est pour cela qu'on y voit *Tchŏu oûen Kŏng*, qui ne signifie autre chose que Messire *Tchōu*, orné du titre de *Oûen*.

Quoique ce titre soit un distinctif, il ne lui est pas tellement propre, que bien d'autres ne l'ayent eu. Le fameux *Hăn Yú*, qui sous la Dynastie des T'ăng étoit l'ennemi déclaré de la Secte de *Fŏ*, avoit eu précisément le même titre après sa mort. Il est connu sous le nom de *Hăn-oûen-Kŏng*.

Sē-mà-Kouāng se nomma aussi, *Sē-mà-oûen-Kōng*. Il est vrai que le titre de ce dernier *Oûen* est un caractére différent, qui ne signifie pas Littérature, mais douceur, quoique d'ailleurs le son soit le même.

Ce n'est nullement l'Ouvrage de *Sē-mà-Kouāng* que *Thōu-hî* ait orné de Commentaires, de Réfléxions critiques & de témoignages d'anciens Ecrivains que nous avons aujourd'hui sous le nom de *Kāng-mōu*. C'est une Histoire particuliére dont *Tchōu-hî* est l'Auteur, mais dans laquelle il suit *Sē-mà-Kouāng* par la Chronologie. Pour le détail des faits, il l'a suivi ou abandonné, selon qu'il lui a paru plus ou moins conforme à la vérité. Il est pour le total si différent de celui-ci, & tout son Ouvrage est écrit avec une si judicieuse critique, qu'aujourd'hui on ne lit plus guére l'Histoire de *Sē-mà-Kouāng*, mais presque uniquement celle de *Tchōu-hî*.

Septembre 1744.

La Table Chronologique du *Nieñ*, dont parle M. L. en citant les paroles de M. Fouquet, n'est pas un Ouvrage qui lui ait coûté grand travail. Aussi n'y a-t-il pas mis son nom, comme ne pensant pas qu'elle pût lui faire grand honneur. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Kiñ-giñ-chăn est le troisiéme Historien Chinois dont parle M. L., il vivoit au commencement du quatorziéme siécle. Il joignit aux Annales de *Sẹ-mà-Kouăng*, ce qui s'étoit passé pendant 1932 ans depuis *Yăo* jusqu'à *Oüei-lië-ouăng*. La réfléxion de l'Auteur est juste sur la double erreur de chiffre qu'il trouve à cette occasion dans les réfléxions critiques qui fixent la premiére année d'*Yăo* à l'an 2353 avant J. C. au lieu de la mettre à l'an 2357. Car enfin *Oüei-liẹ-ouăng* ayant commencé à régner l'an 425 avant J. C. & ajoûtant, non 1930, mais 1932 ans, que l'abrégé de l'Histoire Chi-

noise, par le Cicle de 60 ans, marque s'être passés depuis *Yăo* jusqu'à *Oüei-liĕ-ouăng*, il s'ensuit que la premiére année d'*Yăo*, répond à l'an 2357 avant J. C.

M. L. continue à nous faire connoître les Historiens postérieurs à ceux-ci. Il nous apprend que l'Empereur *T'chiñg-hóa* 9e. de la Dynastie des *Mîng*, & dont le régne commença en 1465, fit continuer les Annales de *Sĕ-mà-Kouăng*, qui finissent en 960 de l'Ere Chrétienne, jusqu'à l'établissement de sa Dynastie en 1368. Ainsi cet Ouvrage comprend 408 ans. M. L. sur la foi de celui qu'il cite, dit que *Cháng-loú* fut chargé de ce travail, mais une petite difficulté sur cela, est que le caractére *cháng* marqué dans l'endroit indiqué, n'est absolument point nom de Famille; car y ayant peu de noms propres en Chine, où ils sont réglés, sans qu'on en puisse prendre d'autres arbitraires, ils sont aisés à connoître.

Septembre 1744.

L'Historien dont on parle après, & qu'on dit s'appeller *Năn-hiĕn*, cause aussi de l'embarras. *Năn* est à la vérité nom propre, mais il ne peut guéres s'unir avec *Hiĕn* à moins que ce ne soit pour servir de *Háo* ou de titre d'honneur. Les Livres Chinois parlent d'un fameux Lettré, nommé *Tchāng-năn-hîuen*, & ce pourroit bien être celui dont il s'agit ici, & que les deux noms qu'on sépare, n'indiqueroient qu'un seul homme. Faute d'avoir les Livres nécessaires pour nous instruire, nous ne pouvons prononcer là-dessus, & nous ne donnons ces idées que pour des conjectures. Mais peu importe après tout comment se nomment ces Historiens, puisqu'il s'agit ici plutôt de leurs Ouvrages que de leurs noms.

Environ cent ans après, celui qu'on nomme ici *Năn-hîen*, afin que le corps des Annales fut complet, ramassa ce qu'il put trouver dans les anciens Auteurs depuis

Foù-hì, fondateur de l'Empire, jusqu'à *Yâo* auquel *Kin-gin-chan* avoit commencé. Cet intervale est selon lui de 596 ans, mais ce qui prouve combien les Monumens qui restoient de ces tems si éloignés, sont peu sûrs, c'est de voir combien ceux qui en ont parlé, s'accordent peu entr'eux.

L'Auteur discute ensuite une question assez embarrassée sur le nombre & la qualité des prédécesseurs d'*Yâo*, & sur le tems qu'il faut leur assigner. Le P. Couplet rejette comme peu certains leurs régnes, mais le P. Parrenin est d'un sentiment contraire, & l'on ne peut rejetter *Foù-hì* & *Chin-Nong* en particulier, sans contredire le plus grand nombre des Sçavans Chinois. Confucius fait mention expresse de *Foù-hì*. Ce témoignage, fut-il seul, seroit sans réplique. Il est vrai que l'abrégé de l'Histoire par le Cycle de 60 ans, faite par *Hiué-King-Ki*, qui a suivi l'Histoire intitulée *Hoang-*

Kì-Kĩng-ché, écrite par *Cháo-Yõng*, la trente-huitiéme année de l'Empereur *Kiã-Tſĩng* en 1559, & qui eſt fort eſtimée en Chine, ſans admettre ni rejetter *Foù-hì*, ni *Chĩn-Nõng* dont elle ne parle point, ne remonte que juſqu'à la huitiéme année de *Hoãng-tí* qu'elle place 2697 ans avant J. C. Mais ſon ſilence ne prouve rien, puiſqu'elle fait profeſſion de ſuivre le Cycle, qui ne fut inventé que ſous *Hoãng-tí* par un Mandarin, nommé *Tá-Naô*.

Après nous avoir appris les noms & le tems de trois autres Lettrés qui ont auſſi travaillé aux Annales, leſquelles finiſſent à l'an 1644 où commence la Dynaſtie des Tartares qui régnent aujourd'hui en Chine, & non à l'année 1647, ainſi qu'il l'a trouvé dans le Livre qu'il cite. M. L. expoſe avec beaucoup de préciſion ce qui s'eſt dit ſur les tems qui ont précédé *Foù-hì*. Les deux Liſtes du P. Martini & d'Abdalla, qu'il a

réunies, nous font voir d'un coup d'œil jusqu'où quelques Chinois ont porté la prévention sur l'antiquité de leur Nation. Il y en a qui placent 15 Rois entre *Foù-hì* & *Chiñ-Noñg*, & leur donnent 1560 années de régne. Le *Loú-chè*, Livre qui est regardé en Chine comme fabuleux, fait précéder *Foù-hì* par six Dynasties, qui eurent en tout 73 Princes. Dans plusieurs milliers d'années que pareilles fables font vivre ces premiers Princes de la Chine, le P. Couplet croit entrevoir quelque trace de la tradition du premier état du monde, & de la longue vie de ses Habitans. Mais pour détromper ceux qui voudroient absolument admettre plusieurs Rois avant *Foù-hì*; il leur oppose, & le petit nombre d'hommes qu'il y avoit sous son régne, & leur grossiéreté, vû que l'invention des Arts est attribuée à ce Prince. Mais la plûpart des Lettrés n'ont pas besoin de ces raisons pour rejetter

tout à fait, ou du moins regarder comme très-suspects ceux qu'on place avant *Foù-hì*.

M. L. ayant ainsi débrouillé ce qu'il a trouvé sur ces anciens tems, dont il ne reste qu'une connoissance confuse, en conclut justement que les Annales n'en ayant point parlé, nous sommes autorisés à regarder *Foù-hì* comme le Fondateur de l'Empire, & à ne lui donner que ces huit successeurs qui ont précédé *Hoãng-tí* pendant 634 ans, mais sans leur donner d'autre titre, que celui de Princes Tributaires. En effet la Liste d'Abdalla & les *Ouái-Kí*, ou *Historia externa* dont il parle, ne lui paroissent point assez bien fondés pour devoir l'emporter sur les Annales qui ne les mettent point au rang des Empereurs.

Une façon de s'exprimer, recue en toute la Chine, où elle n'a pû s'établir sans fondement, confirme ce sentiment. En parlant des anciens Princes, on dit: *Sañ-*

Hoañg où tí les trois Souverains ; & les cinq Rois ; ces trois Souverains sont, *Foù-hì*, *Chīn-noñg*, & *Hoañg-tí*. Les cinq Rois sont, *Cháo - Háo*, *Tchoüen-hîu*, *Tí-coù*, *Yāo*, *Chún*. Quoiqu'on convienne que *Tí-Tchí* a régné avant *Yāo*, cependant on ne le comprend point au nombre de ces Rois, parce qu'étant mauvais Prince, il fut détrôné. Dailleurs il n'a régné que cinq, ou au plus neuf années, ce qui ne laisse pas un grand vuide dans la Chronologie.

Septembre 1744.

ARTICLE LXVI.

LETTRE ECRITE DE Genève, sur le CAMP *de* GALBA.

MONSIEUR,

Je viens de voir dans le *Journal des Sçavans*, du mois d'*Août* 1743, l'Extrait du XIV. Volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Il contient divers sujets curieux & intéressans. Celui qui a le plus réveillé mon attention, est une *Addition à l'Histoire des anciens Camps connus en France sous le nom de* CAMPS DE CÉSAR. Elle est de M. de F.... qui avoit déja donné dans les Volumes précédens, quelques Dissertations sur le même sujet.

L'Auteur n'avoit dit qu'un mot en passant du CAMP de GALBA, que César décrit dès le commen-

cement du Livre III. de ſes *Commentaires ſur la Guerre des Gaules* ; & voici à quelle occaſion. Il s'étoit beaucoup étendu ſur le Camp de *Péquigni* ſur la Somme, à trois lieues d'Amiens, qu'il croit véritablement ancien, & du tems des Romains. Après avoir établi ſon ſentiment par diverſes preuves, il s'étoit fait une objection fort naturelle ; c'eſt que ce Camp s'eſt très-bien conſervé, & qu'il ſemble qu'un Ouvrage qui n'eſt revêtu que d'une gaſonnade, n'auroit pas pu ſe maintenir ſi long-tems. Il répond à cela que quoique ces Boulevards ne fuſſent que de terre, ils étoient conſtruits avec tant d'art, que cela les mettoit en état de réſiſter à toutes les injures des tems & des ſaiſons.

C'eſt, ajoûte t-il, *ce dont nous ſont garans les precieux reſtes de pluſieurs Monumens auſſi anciens que le peut être le Camp de* Péquigni, *qui néanmoins ſe ſont maintenus juſqu'à préſent en aſſez bon état. En Septembre* 1744.

tre ces Monumens n'admire-t-on pas encore aujourd'hui dans le Valais, les anciennes fortifications du Camp de Galba, *Lieutenant de César; & ne voit-on pas aussi maintenant avec surprise, entre le Lac de Geneve & le Mont Jura, une partie des retranchemens que César y fit élever, pour fermer aux Suisses le passage dans les Gaules? Quoique ces Ouvrages surprenans n'ayent été faits que de simples levées de terre revêtue de gasons, ils se soutiennent néanmoins toujours, de maniére qu'*il faut encore *bien des siécles avant qu'on les voye réduits au niveau du terrain des environs.* *

Nous avons été véritablement frappés de voir qu'un Sçavant de *Paris* nous propose comme très-bien conservés, des Monumens qui nous sont absolument inconnus, & qu'il se récrie sur la longue durée de deux retranchemens, dont depuis bien des siécles il ne reste pas la moindre trace.

* Mém. de Littér, T, X. P, 448, *Septembre* 1744.

Revenus de notre premiére ſurpriſe ; nous penſâmes à faire avertir l'Académicien qu'il avoit été mal informé ſur l'exiſtence de ces deux monumens. On s'adreſſa pour cela à une perſonne de diſtinction qui a des liaiſons avec lui, mais qui ne trouva pas à propos de donner l'avis. Il fut conclu que ce n'étoit pas la peine de relever cette petite mépriſe ; il ne s'agiſſoit preſque que de deux mots gliſſez dans la Diſſertation, & qui n'y ſont qu'incidemment. Il étoit plus honnête de laiſſer tomber la choſe ; voilà comment conclut la perſonne à qui l'on s'adreſſa, & au ſentiment de qui on ne pouvoit que déférer.

La petite erreur de M. ** fut donc regardée comme une choſe morte, qui ne devoit point avoir de ſuite. On ne s'imaginoit point alors qu'il dût remanier ce ſujet, & donner une Diſſertation complette ſur le *Camp de Galba*. Si l'on en eut eu le moindre ſoup-

çon, tous les égards de politesse auroient assûrément cédé à la nécessité indispensable de l'avertir qu'il alloit travailler sur un être imaginaire.

Je ne prétens pas attaquer dans les formes le *Camp de Galba* ; ce seroit une entreprise téméraire, sur-tout ne connoissant pas assez l'Ouvrage que l'on vient de faire pour le défendre. Il doit me suffire de sçavoir qu'il est d'un habile homme, & qui figure fort bien dans l'Académie des Inscriptions. S'il lui a manqué quelque chose, c'est d'avoir été un peu plus à portée du Camp pour bien diriger son travail. Un Sçavant de *Paris* est bien éloigné du *Valais* ; le point de vue semble meilleur dans ce Pays-ci. Cependant voici une singularité que je vous prie de remarquer ; c'est qu'ici les régles de l'Optique se trouvent renversées. Notre Antiquaire considérant de fort loin l'ancien *Camp de Galba*, l'a trouvé en nature, &

très-bien conſervé, & ceux qui ſont ſur les lieux ne ſçavent point l'appercevoir. Voyons donc, Monſieur, s'il vous plaît, de quel côté eſt l'illuſion.

Voici à peu près l'idée que nous donne le *Journal des Sçavans*, de la nouvelle Diſſertation ſur le *Camp de Galba*. On montre dans les Gaules beaucoup de Camps à qui l'on donne le nom de *Camps de Céſar*. Mais malgré cette dénomination, il y en a qui donnent des preuves inconteſtables de leur peu d'ancienneté, tels que ceux de *Dieppe*, de *Neuf-chatel*, & d'autres. Il y en a qui paroiſſent d'un tems beaucoup plus reculé, mais qu'on ne ſçauroit cependant attribuer à *Jules César*. Pour celui de *Galba*, on ne ſçauroit s'y méprendre. *Céſar* l'a décrit exactement dans ſes Mémoires. Il ſubſiſte encore aujourd'hui. La tradition conſtante du Pays, eſt qu'il fut établi par *Galba*, l'un des Lieutenans de *Ceſar* dans le tems que

les Romains firent la conquête des Gaules. M de F... a donc cru devoir donner toute ſon attention à un monument ſi précieux, il l'a fait graver, & après l'avoir décrit exactement, il a cru pouvoir le donner au Public comme une eſpéce de modéle des anciens Camps.

Si tous ces faits ſont bien conſtatés, il faut convenir, Monſieur, que voilà un *Camp de Céſar*, qui n'eſt point équivoque. Il l'a décrit lui-même fort en détail dans ſes Commentaires. M. de F.... en a trouvé la figure & la deſcription dans le voyage d'un Antiquaire, qui dit qu'il a été ſur les lieux, & qu'il l'a vû très-bien conſervé. Voilà donc un modéle des Camps Romains de la haute antiquité, qui peut ſervir de piéce de comparaiſon pour juger des autres Camps qui portent auſſi le nom de Céſar.

Il n'y a qu'une petite ſingularité que l'on pourroit trouver à redire dans ce prétendu *Camp de*

Galba, & que l'Académicien avoue qui lui a fait quelque peine, c'est qu'il est de figure circulaire ou ovale. Cependant *Polybe* & *Josephe* nous disent que les Romains avoient choisi par préférence la figure quarrée, pour la commodité de l'emplacement, & de la distribution des Troupes, comme pour l'ordre & la facilité de leurs mouvemens. Mais M. de F... ne s'est pas arrêté à cette difficulté. Il a eu raison, ce n'est pas là le côté le plus foible de ce Camp.

Dès que l'on eut vû dans ce Pays la premiére Dissertation sur les *Camps de César*, dans le Tome X. des *Mémoires de Littérature*, *le Journal Helvétique*, qui s'imprime depuis dix ou douze ans à *Neuf-Châtel* en *Suisse*, donna incessamment des *Eclaircissemens sur quelques prétendus restes* des Camps *des Romains*. * Je doute que cet Ouvrage périodique pénétre en *France*; je sçai au moins qu'il n'est

* Journ. Helvét, Juin 1740.

pas connu à *Paris*. Comme tout ce qui regarde le *Camp de Galba* y eſt traité avec exactitude, je vais vous en tranſcrire l'eſſentiel. Vous verrez qu'il eut été à ſouhaiter que ce morceau fut parvenu à M. de F... Cette lecture lui auroit épargné la peine de revenir ſur cette matiére.

»Pour pouvoir dire préciſément »ſi les retranchemens du *Camp de* »*Galba* ſubſiſtent encore en partie, »ou s'il n'en reſte rien du tout; il »ſemble qu'il faut commencer par »bien fixer la poſition de ce »Camp. Il importe avant toutes »choſes de connoître au juſte l'en»droit où il faut le chercher. Ju»les Céſar nous y conduira com»me par la main. Dès le commen»cement du Livre III. de ſes Com»mentaires *ſur la Guerre des Gau*»*les*; il nous dit que pour s'aſſû»rer le tranſport des Marchandi»ſes d'Italie dans les Gaules, par »les Alpes Pennines, ou le *Grand* »*S. Bernard*, il envoya *Galba*, l'un

de ses Lieutenans, avec la XII.
»Légion, vers les *Nantuates*, les
»*Véragres*, & les *Sédunois*, Peu-
»ples qui étoient les Maîtres du
»passage, & *qui s'étendent*, dit-il,
»*dès les Frontiéres des Allobroges*,
»*& le Lac Léman, le long du Rône*,
»*jusqu'aux hautes Alpes*. Cette si-
»tuation se confirme par le récit
»de l'expédition de *Galba*, qui
»n'ayant pu se maintenir dans son
»Camp à *Octodurum*, Bourgade
»des *Véragres*, nommée à présent
»*Martigni*, sur la Riviére de *Dran-*
»*se*, prit le parti de se retirer par
»le même chemin, de là chez les
»*Nantuates*, & des *Nantuates* chez
»les *Allobroges*.

»Les *Nantuates* occupoient donc
»pour le moins les Gouvernemens
»de *Monthey* & de S. *Maurice*
»dans le *Bas-Valais*, dès le bout
»supérieur du Lac Léman, jusqu'au
»Territoire de *Martigni*. Leur lieu
»principal étoit S. *Maurice*, nom-
»mé autrefois *Agaunum*, qui en
»Langue Celtique signifie un Roc.

»On sçait que S. *Maurice* est si-»tué au pied d'un Rocher qui re-»ferre fort le Rône des deux cô-»tez. Cet endroit étoit aussi nom-»mé autrefois *Tarnadæ.* L'Itinérai-»re d'Antonin, & la Table ou »Carte de Peutinger lui donnent »ce dernier nom. On voit à S. »*Maurice* une Inscription dédiée »à Auguste par les *Nantuates*, qui »ne permet pas de chercher ail-»leurs leur situation.

»Pour ce qui est des *Véragres*, »Tite-Live les met comme César »*à la gorge des Alpes Pennines*, * »au pied du *Grand S. Bernard.* Leur »Capitale *Octodurum*, est, selon les »anciens Itinéraires, à 12 milles »de *Tarnadæ* ou d'*Agaunum*, & à »25 du *Grand St Bernard*, *summo* »*Pennino*; ce qui quadre parfaite-»ment avec *Martigni*, que les Ale-»mans appellent *Martinach.* On a »une Vie du Martyr S. *Maurice*, »où le Canton est parfaitement »décrit, & le Bourg appellé *Octo-*

* Tit-Liv. XXI. 38.

»*durus*, de sorte qu'on ne sçau-
»roit s'y méprendre.

»Au dessus en remontant le Rô-
»ne, qui fait ici un angle droit,
»étoient les *Sédunois*, qui sont
»ceux de *Sion*, On voit sur le mur
»Méridional de la Cathédrale,
»une Inscription que la Commu-
»nauté dédioit aussi à Auguste. On
»y lit : CIVITAS SEDUNORUM
»PATRONO.

»Après avoir déterminé le Pays
»qu'occupoient ces Peuples ; re-
»venons au Camp de *Galba*. Par
»la Description exacte qu'en fait
»César, il paroît que ce Camp
»occupoit la moitié d'*Octodurum*,
»& vraisemblablement, si l'on en
»juge par la retraite des Romains,
»la partie qui est en de-ça de la
»*Dranse*, nommée *les Isles d'Otan*,
»que cette Riviére forme avec le
»Rône, quand elle se déborde ;
»tout le terrain de-çà & de-là est
»fort uni, & cependant fort resser-
»ré par des Montagnes assez pro-
»ches, pour que *Galba* ait pu être

»*attaqué inopinément*, ou que de
»la Montagne qui domine le plus
»*Martigni*, les *Véragres* ayent pû
»*décocher des Fléches* juſque dans
»ſon Camp.

»Un Sçavant de notre Ville,
»très-habile Antiquaire, alla ſur
»les lieux il y a environ deux ans,
»accompagné d'un de ſes amis,
»qui eſt auſſi un homme fort éclai-
»ré. Ils cherchérent ce Camp avec
»toute l'exactitude poſſible, &
»n'en apperçurent aucune trace.
»Non contens d'avoir examiné la
»partie en de çà de la *Dranſe*, ils
»viſitérent de même celle qui eſt
»au de là, & toutes les deux enſem-
»ble, l'eſpace d'une bonne demie-
»lieue, juſqu'à l'endroit où la pe-
»tite Valée de *Martigni* fait un
»angle preſque droit avec celle
»qui méne au *Grand S. Bernard.*
»On ne voit de part & d'autre,
»qu'une Plaine ſi unie, qu'elle va
»joindre les Montagnes, non com-
»me d'ordinaire en s'élevant peu à
»peu, mais par une ligne droite

» & horisontale ; effet à ce qui sem-
» ble, des inondations successives
» de la *Dranse* qui ont applani le
» Terrain, & par conséquent éfa-
» cé tout vestige du Camp de *Gal-*
» *ba*, sur tout au quartier d'*Otan*,
» plus sujet à l'inondation. Ces
» deux Messieurs allérent ensuite à
» *Sion*, & à leur retour ils firent
» encore de nouvelles recherches
» avec quelques Chanoines de S.
» *Maurice*, & d'autres personnes
» qui connoissoient bien le Pays,
» mais avec aussi peu de succès que
» la premiére fois.

Il est bon de vous marquer, Monsieur, qui sont ces deux Curieux qui ont été sur les lieux, leur nom ne peut que donner du poids à leur témoignage. Le premier est M. *Abauzit*, l'un des Bibliotécaires de notre Ville, Sçavant d'un mérite distingué ; l'autre, M. *Arlaud*, célébre Peintre en Miniature de notre Ville, qui mourut l'année derniére, & dont on voit l'Eloge historique dans les

des Sciences & des beaux Arts. 1721 *Mémoires de Trévoux.* * Vous voyez que ce sont là deux Voyageurs intelligens. M. *Abauzit* est un Philosophe qui a beaucoup de justesse d'esprit, & une grande sagacité. Il est aussi habile Antiquaire. On a de lui l'explication de plusieurs Inscriptions Romaines, qui ont été déterrées dans ce Pays depuis l'impression de l'*Histoire de Genève* de *Spon*, & qui ont été ajoûtées à la nouvelle Edition de 1730. Il en a aussi éclairci quelques-unes qui avoient été manquées par cet Antiquaire. Il a sur tout marqué une grande pénétration dans une Dissertation qui a pour Titre : LACUS DONO DATI VIANIS GENAVENSIBUS. C'est l'explication d'un Marbre où un Romain nommé *Brocchus*, semble donner aux Génevois la propriété du Lac Léman, mais que M. *Abauzit* fait voir qu'on avoit très-mal entendu. Je vous conseille, Mon-

* Mem. de Trév. Septemb. 1743. Art. LXVII.

ſieur, de voir cette Diſſertation pour ſa ſingularité. Elle eſt fort propre à caractériſer l'Auteur. On a encore de lui en matiére d'Antiquités, l'explication d'un *Bouclier Votif* de *Valentinien II.* que l'on conſerve dans la Bibliotéque de *Genève*. Le P. de *Montfaucon* a inſéré cette Diſſertation dans ſon *Antiquité expliquée.* * Il l'a employée en entier, & ſans y faire le moindre changement.

Depuis ce tems-là notre Sçavant n'a plus rien donné au public. Je vous en ai dit la raiſon précedemment. Il eſt d'une ſi grande modeſtie, qu'après avoir fait quelque compoſition, il la condamne à demeurer enſévelie dans l'obſcurité de ſon Cabinet. Il cache ſi fort ſes talens, que ſi on ne le connoiſſoit pas bien, on pourroit le confondre avec ceux qui n'ont pas ſoin de les faire valoir.

Parum Sepultæ diſtat inertiæ
Celata virtus.

* Supplém. T. IV. P. 51.

Au retour de ce petit voyage du *Valais*, nous le priâmes de donner une Dissertation sur le Camp de *Galba*, & d'éclairçir ce point d'Antiquité. Nous lui fimes sentir la nécessité de désabuser le Public sur ce qu'en avoit dit M. * * * *, mal informé : mais c'étoit justement lui fournir une nouvelle excuse pour s'en dispenser ; lui proposer de contredire quelque Sçavant, c'est à coup sûr lui faire tomber la plume des mains. Voilà ce que la douceur de son caractére, & son excès de modestie nous ont fait perdre. Ne pouvant pas obtenir de lui ce que l'on souhaitoit, on s'est retranché à le mettre sur ce sujet dans la conversation, & à écrire ensuite ce qu'on en a pû recueillir. C'est une obligation que nous avons à l'Inconnu, qui a donné d'après lui l'*Eclaircissement sur les prétendus restes de Camps des Romains*.

L'Anonyme ajoûte quelque Remarques de son chef. « Je viens

»encore, dit-il, de consulter depuis peu de jours, un habile »Commissaire du Valais, qui a »passé dans notre Ville. C'est un »homme d'esprit, & qui a poussé »assez loin l'étude de l'Histoire »Naturelle. Nous nous sommes »entretenus sur le prétendu Camp »de *Galba*, & il m'a entiérement »confirmé le rapport de notre »ami l'Antiquaire. Il m'a dit qu'il »a travaillé autrefois dans tout le »Territoire de *Martigni*, qu'il en »a murement examiné tous les en»virons, & qu'assûrément il n'y »reste aucune trace de Camp; que »les inondations à quoi ce Pays »est sujet, doit nécessairement les »avoir éfacées depuis long-tems; »qu'un Curieux ayant foui la ter»re assez avant, & avec quelque »attention il y a deux ou trois an»nées, remarqua fort distincte»ment dans la profondeur que l'on »creusa, cinq couches différentes, »qui marquoient visiblement au»tant d'inondations successives;

»qu'en général le Sol a été consi-
»dérablement exhaussé par-là dans
»tout ce Caton, & que l'on trou-
»ve quelquefois des masures an-
»ciennes, mais fort avant dans la
»Terre.

Ce rapport du Commissaire est suivi d'une espéce d'excuse ou de compliment à M. l'Abbé de F... »Il étoit nécessaire d'éclaircir ce
»fait, dit-on ; le nom & la répu-
»tation de cet habile Académicien
»pouvant imposer au Public. Si
»l'on reléve ici cette erreur, ce
»n'est point par la petite maligni-
»té du cœur humain, qui se plaît
»à trouver un Sçavant en défaut ;
»ce n'est point non plus pour pren-
»dre à cet égard quelque supério-
»rité sur lui. Je me garderai bien de
»me mesurer avec de semblables
»Experts sur la Géographie an-
»cienne, & encore moins sur ce
»qu'on appelle en général *Anti-*
»*quités.* Tout l'avantage que j'ai
»ici, c'est d'avoir eu un bon gui-

»de, tandis qu'il en a eu de mau»vais qui l'ont égaré.

Notre Anonyme tâche ensuite de découvrir qui est ce mauvais conducteur. Le premier soupçon tombe sur *Siméoni*, Auteur Italien, & la conjecture s'est trouvée fondée. M. de F.... reconnoît dans son *Addition* que c'est la source d'où il a tiré, & le plan, & la description du Camp de *Galba*. Mais revenons à l'Anonyme, qui nous indiquera quelques autres Auteurs qui s'y sont aussi mépris.

»Les mauvais guides que M. »l'Abbé de F... a suivis, peuvent »être, ou *Gabriel Siméoni*, Anti»quaire Florentin, ou *Guichenon*, »ou enfin *Collet*, qui nous a donné »les *Statuts de Bresse*. Ces Auteurs »se sont égarés tous trois en cher»chant le Pays des *Nantuates*, & »ils ont pris pour le Camp de »*Galba* des retranchemens qui en »étoient bien éloignez. *Siméoni* »crut avoir trouvé les *Nantuates*

»dans le *Bugei*, & le Camp de »*Galba* assez bien conservé, sur la »route de Genève à Lyon. Il est »bon de copier ses propres termes. »*Ayant souvenance*, dit-il, *d'avoir* »*fait mention dans mon Livre des* »Observations Militaires, *d'une* »*Castramétation, faite par* Galba, »*Lieutenant de César, en la Vallée* »*que ledit Empereur décrit entre S.* »Maurice le Romain, *&* S. Jean »le vieux, *que les Villains du Pays* »*appellent* la Motte des Sarrasins, »*j'en vis encore les doubles fossez,* »*& la masse de la terre toute en-* »*tiére.* * Il en donne ensuite la fi- »gure, qui est à peu près circulai- »re. Le mal est que cette Valée est »à 35 ou 40 lieues de celle que »César décrit. Quelque rapport »de S. *Maurice le Romain*, avec S. »*Maurice* en *Valais*, ou de *Nan-* »*tua*, Ville du *Bugei*, avec les »*Nantuates*, aura brouillé les idées »du voyageur Florentin. Il est vrai

* Observations Antiques, &c. A Lyon 1558. P. 95.

»qu'un Camp des Romains bien »conservé dans le *Bugei*, feroit »preuve de même en faveur de »M. l'Abbé de F.. Mais il est fort »douteux que ce Camp soit un Ou»vrage si ancien. La Tradition le »donne avec autant de droit aux »Sarasins, qui de la Province où »ils s'étoient établis, vinrent faire »des courses jusque dans le *Bugei*. »Le sentiment des *Villains*, c'est-»à-dire, des Habitans du lieu, est »beaucoup plus vraisemblable que »celui du Voyageur.

»Il n'est pas surprenant que *Si»méoni* s'y soit mépris. Les Anti»quaires de ce tems-là ne faisoient »presque que tâtonner. Mais que »dire de *Guichenon*, célébre His»torien & Géographe du Pays, »qui vivant dans un siécle plus »éclairé, n'a pas laissé de se livrer »sans réfléxion à la méprise de *Si»méoni*? Il nous assûre de même, »qu'*entre* S. Jean le Vieux, *&* S. »Maurice le Romain, *on voit enco»re aujourd'hui une Castramétation*

»*entiére de* Sergius Galba, *lorsqu'il* »*alla faire la Guerre aux* Nantuatois, Sédunois & Véragrois *. Si »ces anciens Peuples revenoient »au monde, ils seroient bien surpris de se voir ainsi dépaïsez.

»Un troisiéme Auteur, encore »plus récent, a commis la même »faute, & a renchéri sur les deux »autres. Je parle de *Collet*, qui »faisant de cette méprise une position, & réglant les limites sur »ce faux principe, place les *Nantuates* à *Nantua*, les *Véragres* au »*Val-Romei*, & les *Sédunois* dans »la *Michaille*. ** Il est difficile de »se persuader que M. de F... ait »voulu suivre un si mauvais Géographe. Il faut même rendre justice à cet Académicien, qu'il »place bien le Camp de *Galba*, & »qu'il reconnoit qu'il faut le cher-

* Hist. de Bresse & de Buget, part. I. Ch. 5.

** Collet, Statuts de Bresse, &c. dans la Dissertation contre le P. Menetrier, 1698.

„cher dans le *Valais*; mais par ce-„la même, ceux qui ont cru le „trouver ailleurs, ne sçauroient „lui servir de garans.

„Venons à l'autre preuve du „Sçavant Antiquaire, *continue l'A.* „*nonyme*, & voyons si elle sera „meilleure. *Ne voit-on pas aussi* „*maintenant avec surprise*, dit-il. „*entre le Lac de Genève & le Mont-*„*jura, une partie des retranchemens* „*que César y fit élever, pour fermer* „*aux Suisses le passage des Gaules?* „La surprise est de voir encore al-„léguer en preuve ce second mo-„nument, dont il ne reste pas plus „que de l'autre. On a de même „suivi ici de fort mauvais guides. „Les restes de ce retranchement „ne paroissent que dans quelques „Cartes, qui tirent une ligne de „*Nion* au *Mont-Jura*, & qui y „ajoûtent cette Légende: *Ruines* „*du Mur de César. Jacques Gou-*„*lart*, dans sa Carte du Lac Léman „a mis sur cet allignement: *Reli-*„*quiæ muri perantiqui à Jul. Cæsare*

»*facti.* Cette Carte a été copiée »bien des fois. On la trouve, par »exemple, dans l'Atlas de *Blaeu*, »& l'on a pris soin d'y conserver »toujours ce prétendu retranche- »ment. *Cluvier*, cet excellent Géo- »graphe s'y est trompé comme les »autres. Il dit qu'entre *Nion* & le »*Jura on voit les ruines d'un ancien »mur, que les Sçavans croient être »celui de César, pour s'opposer aux »Helvétiens.* Il parle en particulier »d'un ancien Château qui étoit à »l'extrêmité de ce mur, & qui le »terminoit, qui s'appelle, dit-il, »le *Château de la Pucelle.* * Des »Curieux qui ont été sur les lieux, »n'ont rien trouvé de semblable; »mais quand ce Château antique »subsisteroit, il ne prouveroit rien. »Tous les habiles gens convien- »nent aujourd'hui qu'il faut en- »tendre le *Mur*, à la hauteur de »seize piez, que fit faire César, »d'un simple retranchement de »terre. *Murus* se prend souvent

* Germania Antiqua, pag. 348.

Septembre 1744.

»dans ce sens là, & la nature de »la chose le demande. M. de F.. »l'entend de cette maniére; par »conséquent les anciens murs que »l'on pourroit encore trouver »dans ces quartiers-là, ne lui ser»viroient à rien pour prouver que »son Camp de *Picardie*, qui étoit »une levée de terre revêtue de »gasonnade, a pu se conserver si »long-tems en bon état.

»On peut regarder comme cer»tain que l'on ne trouve de *Nion* »au *Jura*, aucune trace du retran»chement de César. Ces préten»dues ruines ne se voient plus, & »peut-être n'ont-elles jamais exis»té que dans l'imagination de ceux »qui ont mal entendu cet endroit »des *Commentaires de César*. Le »lieu où passoient les lignes que »ce Général fit faire pour s'oppo»ser au passage des Helvétiens, »n'est plus contesté. Les bons Com»mentateurs les ont transportées »près de *Genève*, au bord Méri»dionale du Rône. Le retranche-

»ment commençoit dès le bout
»inférieur du Lac Léman. Vers
»l'endroit où ces eaux ſe déchar-
»gent dans le Rône, c'eſt-à-
»dire un peu au deſſus de notre
»Ville, & continuoit le long de
»cette Riviére, juſqu'au Mont du
»*Wache*, qui eſt vis-à-vis du Pas
»ou Fort *de la Cluſe*. Céſar donne
»à cette Montagne, où ſe termi-
»noient ſes lignes, le nom de *Ju-
»ra*, parce qu'il en peut être re-
»gardé comme la continuation.
»On trouve dans cet eſpace les
»dix-neuf mille pas, qui eſt l'é-
»tendue que Céſar donne à cet
»Ouvrage, ce que l'on ne ſçauroit
»trouver de *Nion* au *Jura*, où il
»n'y a en ligne droite, que cinq
»ou ſix mille pas. Pluſieurs autres
»raiſons auſſi fortes démontrent
»cette poſition du retranchement.
»*Denis Voſſius*, dans ſes Notes ſur
»les *Commentaires de Céſar*, l'avoit
»déja placé de cette maniére, ſur
»les mémoires d'un Gentil'homme

»Aleman, fort intelligent, qui »avoit été ſur les lieux.

»*Collet* dans ſes *Statuts de Breſſe*, »que nous avons trouvé en faute »ſur la poſition du Camp de *Gal-»ba*, a bien placé ce retranche-»ment de Céſar, & on doit lui »rendre juſtice à cet égard. Dans »la magnifique Edition des *Com-»mentaires de Céſar*, que *Clarke* »donna à Londres en 1712, il »place auſſi le retranchement le »long des bords du Rône, & on »y voit une Eſtampe qui en don-»ne une idée fort nette. Il donne »une ſeconde figure pour repré-»ſenter la tentative que firent les »Suiſſes pour paſſer le Rône, & »la maniére dont ils furent repouſ-»ſez; mais cette derniére Eſtampe »brouille tout, parce que le Gra-»veur ayant oublié que l'impreſ-»ſion met à gauche ce qui étoit »à droite ſur la planche, tout ſe »trouve à rebours dans cette figu-»re, qui n'eſt propre qu'à dépay-

» ser le Lecteur. On y trouve aussi » une Carte avec la vieille erreur » des lignes de César, placées de » *Nion* au *Jura*. On a remarqué il » y a long-tems, que la beauté de » l'impression & la justesse de l'Ou» vrage, ne vont pas toujours de » compagnie.

» Ceux qui voudront examiner » cette question de la position des » lignes de César, pourront con» sulter une Dissertation là-dessus, » que l'on trouve dans la derniére » Edition de l'*Histoire de Genève.* * » Ce sujet y est parfaitement éclair» ci. Nous devons cette Disserta» tion à M. *J. Robert Butini*, Méde» cin de notre Ville, qui mourut » encore assez jeune il y a quelques » années. Elle fut imprimée la pre» miére fois dans les *Mémoires de* » *Trévoux.* ** Il est bon d'avertir » cependant que l'on ne voit au» cun reste de ces lignes le long » du Rône. De quelque côté qu...

* Tom. II. P. 289. Edit. *in*-4o.
** Juillet 1713. P. 1230.

„nous cherchions ces retranche-„mens de César, il n'en paroît „pas plus de vestiges que du Camp „de *Galba* dans le *Valais*. Il y a „bien des siécles qu'ils sont réduits „au niveau du terrain des en-„virons.

„Cependant M. de F. pour re-„pousser les attaques ausquelles il „prévoyoit qu'il seroit exposé dans „son Camp de *Péquigni*, s'étoit „jetté successivement, & dans le „Camp de *Galba*, & dans le re-„tranchement de César, les croyant „encore tous deux en assez bon „état. Mais au lieu de gâgner „quelque poste fortifié, il s'est trou-„vé en rase Campagne. Ni d'un „côté ni d'autre, la Place n'est „plus tenable. Il est fort à crain-„dre que le Camp de *Picardie*, „manquant de ces deux appuis, „ne soit enlevé aux Romains.

L'Anonyme finit par cette conclusion, que vous voyez qu'il a essayé d'égayer à sa maniere. Peut-être, Monsieur, la trouverez-vous

un peu badine. Cependant je la crois exemte de malignité. Il y a beaucoup d'apparence que par ce ton un peu enjoué, il a voulu ſimplement corriger la ſéchereſſe de ſa matiére.

Je ſuis, &c.

Ce 10 Février 1744.

ARTICLE LXVII.

HISTOIRE NATURELLE des Abeilles. Tome ſecond.

Voyez l'Article LII. du mois de Juillet.

XI. Entretien. *SUite de l'origine & de la nature de la Cire: l'uſage, que les Abeilles en font, tant pour leur nourriture, que pour la conſtruction de leurs Alvéoles. Deſcription d'un Alvéole.* Clarice, qui avoit hazardé de dire ſon ſentiment ſur la nature de la Cire, & à qui Eugene en avoit montré le défaut, lui dit qu'elle voit bien qu'il ne lui appartient pas encore

de faire la ſçavante. « Ecouter avec
» attention, ajoûte-t-elle, voir de
» tous mes yeux, & garder un reſ-
» pectueux ſilence, ce ſont les diſ-
» poſitions, que j'apporte à l'En-
» tretien d'aujourd'hui. » Non, reprend Eugene ; pour apprendre, il faut voir, écouter, dire, contredire, & ne ſe rendre qu'à l'évidence. Auſſi exige-t-il qu'elle voye par elle-même tout ce qui ſe peut voir, parce qu'en matiére de fait il préfére la Science, que l'on puiſe par les yeux, à celle, qui ne s'introduit que par les oreilles.

Pour revenir à nos Mouches, elles ne retournent quelquefois à la Ruche, qu'après avoir avalé toute la Cire, qu'elles avoient recueillie ; mais ce n'eſt pas l'ordinaire, & quand elles rentrent avec toute leur récolte, comme il arrive le plus ſouvent, on les voit battre des aîles, & inviter, ce ſemble, leurs Compagnes à les décharger de leur poids & à les

féliciter. Plusieurs en effet s'atroupent autour d'elles, & les deux petites pelottes, dont elles se trouvent chargées, sont partagées dans la Troupe, chacune en avale une portion. Cela se remarque surtout dans le tems, que les travaux pressent, & qu'il est besoin de faire de nouveaux Alvéoles. Car on n'avale cette Cire brute, que pour être en état de faire promptement une plus grande quantité de Cire propre aux Ouvrages; d'où il s'ensuit que cette Cire ne reçoit sa façon, que dans l'estomach de l'Abeille; que la Cire brute n'en est que la matiére, qu'elle sert de nourriture aux Mouches, & que ce n'est qu'après qu'elles l'ont digérée, qu'elle devient une véritable Cire. Si les Ouvrages ne sont point pressés, l'Abeille, qui rapporte à la Ruche de la Cire brute va la déposer dans les Magasins, sans qu'aucune s'empresse à lui ôter son fardeau.

La Cire reçoit donc sa perfec-

tion dans l'estomach des Abeilles, mais ce n'est que dans le second; car l'Abeille en a deux, & cela se fait très-promptement. De quelque couleur, que soit la Cire brute, car elle est de toutes celles des étamines des fleurs, d'où elle a été tirée, elle est convertie d'abord dans l'estomach de nos petits insectes en un chile blanc, comme tout ce que nous avalons l'est dans le nôtre, & les Abeilles ne peuvent travailler qu'avec ce chile encore liquide. Dans la suite cette cire mise en œuvre, jaunit, & devient même d'un brun, qui approche du noir de la suye, & c'est l'effet des vapeurs, qui transpirent du corps des Abeilles & des Vers, & de celles, qui s'élévent du Miel, qui fermente & s'évapore. Que s'il y a de la Cire, qu'on ne sçauroit blanchir aussi parfaitement que les autres, c'est apparemment que la Cire brute, dont elle est composée, n'est pas dans tout Pays propre à recevoir

cette blancheur, ſoit que cela vienne de l'air, ou de la qualité des plantes, d'où elle eſt tirée.

Swammerdan a prétendu que la Cire brute ne ſervoit point de nourriture aux Abeilles, & ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il n'a reconnu dans ces Mouches d'autre canal pour leur nourriture, que leur trompe, & qu'il a même peut-être ignoré qu'elles euſſent une bouche. Mais Eugene nous aſſûre qu'il a vû cette bouche en action, pendant que la trompe étoit immobile. Il ajoûte que la quantité de Cire, que les Abeilles avalent pour vivre, eſt bien au de-là de celle, qu'elles convertiſſent en Cire, & il le prouve par un calcul fort exact de la Cire brute, qu'elles apportent à la Ruche, & de celle, dont les Alvéoles ſont composés.

Il vient enſuite à la ſtructure de ces Cellules, & ne craint point de dire que ces Ouvrages paſſent tout ce que l'intelligence humaine auroit pu imaginer, & qu'ils n'ont

été bien connus, qu'après une étude opiniâtre de la plus sublime & de la plus transcendante Géométrie. Tout roule, dit-il, sur ces trois points cardinaux. 1°. D'employer le moins de cire, qu'il est possible. 2°. De donner aux Alvéoles toute la capacité, qu'ils doivent avoir, 3°. De ménager tellement le terrein, qu'il n'y en ait point de perdu. Or c'est ce que les Abeilles exécutent dans une perfection, dont elles ont donné le premier modéle. Il faudroit copier tout cet endroit, & y joindre les figures, pour le faire comprendre, comme le fait ici Eugene, & il en prend occasion de dire de fort belles choses sur l'instinct des Animaux : il trouve dans la perfection même des Ouvrages des Abeilles un fort argument contre le parallele, que l'on veut faire de la raison des Bêtes avec la nôtre. La raison humaine, dit-il, est une faculté d'abord imbécille, mais qui se développe & se per-

fectionne peu à peu : la Bête au contraire a toute ſa perfection en naiſſant : cette différence ſuffit pour faire comprendre que notre raiſon & l'inſtinct des Bêtes ne ſont pas la même choſe, qu'ils ont des principes différents, que l'une & l'autre ſont deux myſtéres de la nature, & que le mieux ſeroit d'adorer en ſilence les ſecrets du Créateur.

XII. Entretien. *Continuation des Alvéoles ; des fautes, que les Abeilles y font ; comment elles y mettent la derniére main ; dimenſions d'un Alvéole, des Gâteaux d'un Alvéole Royal.* Clarice, en avouant que dans l'extaſe, où l'a jetté l'induſtrie des Abeilles, elle ſe trouvoit heureuſe de ſe voir forcée de céder le pas en matiére d'eſprit à des Bêtes, ne laiſſe pas de comprendre, par la comparaiſon d'un Muſicien, comment il ſe peut faire qu'un Animal ſans raiſon agiſſe comme s'il en avoit une, & même de la plus ſublime. « Il m'ar-

»rive souvent, dit-elle, en jouant
»sur mon Clavessin, de ne penser
»nullement à ce que je fais. Je
»jouerai, quand vous voudrez,
»les Bergeries, ou les Abeilles de
»Couperin, en causant avec vous
»de tout ce qu'il vous plaira : il
»n'y aura donc plus alors que mes
»doigts, qui joueront. Mes doigts
»une fois mis en train, ils exécu-
»teront un ouvrage, qui vaut
»presque un Alvéole. Je puis donc
»me vanter d'avoir formé des
»doigts automates.... Pourquoi
»refuserons nous au Créateur le
»même pouvoir?

Eugene trouve quelque justesse dans cette comparaison; mais il fait observer dans la maniére, dont les Abeilles corrigent les fautes, qui leur échappent, une différence assez sensible. En effet, dans une Cellule à six pans, par exemple, il se trouvera quelquefois des pans plus larges que les autres, & cette inégalité en produit aussi dans les lozanges; ces fautes sont

moins étonnantes, que de voir l'Abeille s'en appercevoir & les corriger. On peut, en jouant du claveſſin, & penſant à autre choſe, manquer une note, & on n'en ſera pas ſurpris; mais on le ſeroit beaucoup, ſi les doigts, après s'être mépris, ſe corrigeoient d'eux-mêmes. Les Abeilles font plus encore : elles s'accommodent au tems & aux lieux. Lorſqu'elles ſont contraintes d'abandonner la ligne droite, elles donnent à la cavité de leurs Alvéoles une courbure proportionnée, c'eſt-à-dire, reprend Clarice, que mes doigts ne ſont point des automates auſſi parfaits, que ceux, qui ſont ſortis des mains du Créateur, & cela n'eſt pas étonnant; mais ce ſont toujours des automates.

Eugene ayant dit que les Alvéoles deſtinés aux Abeilles ouvrieres ont, & ont toujours eu dans tous les tems & dans tous les lieux $\frac{2}{3}$ de diamêtre, & que par-là on peut connoître com-

bien un gâteau de cire contient d'alvéoles ; Clarice en conclut, qu'on en pourroit faire une mesure universelle. Elle se félicitoit de sa découverte, mais Eugene lui apprend qu'elle n'en a pas les gants, & que M. Thevenot y avoit pensé avant elle. Cependant pour la consoler de n'avoir pas été la premiére à former le projet d'une mesure, qui ne puisse jamais varier, que tout le monde connoisse, & qui se trouvât partout, il lui rapporte ce que l'Historien de l'Académie des Sciences a dit au sujet de M. Leibnitz, qui avoit donné le projet d'une Langue universelle ; que les Peuples ne s'accordent qu'à n'entendre point leurs intérêts communs. Il lui fait ensuite observer que les Alvéoles des Reines, des Mâles, & ceux, qui doivent servir de Magasins, sont allongés dans la profondeur, selon les besoins, ce qui fait que la surface des gâteaux n'est jamais égale ; qu'il y a des places plus élevées

les unes, que les autres, & qu'ils ſemblent bombées dans des endroits.

Après pluſieurs Obſervations ſur les Alvéoles & ſur la conſtruction des gâteaux, Euſebe montre à Clarice une Cellule Royale, & elle ſe récrie, que ſi les Abeilles nous donnent des leçons ſur la Géométrie, nous pourrions leur en donner ſur l'Architecture. A cela Eugene répond, que la Géométrie eſt une Science fondée ſur des vérités claires, diſtinctes, & qui ne laiſſent pas la liberté de douter; mais que l'Architecture eſt un art, dont les principes n'ont d'autres régles fondamentales, que le goût, qui n'en a aucune, & il définit le goût un je ne ſçai quoi, qui plaît, par un je ne ſçai quel endroit. Les Chinois, ajoûte-t-il, qui conviennent avec nous des vérités Géométriques, ne conviennent point des régles d'Architecture. Les Abeilles à la vérité abandonnent leur architecture ordinai-

re, quand il s'agit de loger une Reine : elles paroiſſent alors moins occupées de la beauté & de l'élégance, que de la ſolidité. Elles n'y épargnent point la cire ; rien ne leur coûte pour la commodité de leurs Souveraines, & un Alvéole Royal péſe autant que 50 Alvéoles ordinaires, il entre ſur cela dans un détail, qui nous a paru fort amuſant.

XIII. Entretien. *De l'origine du Miel, de ſa récolte ; des deux Eſtomachs de l'Abeille ; des Magaſins de Miel ; des différentes qualités du Miel.* Cet Entretien commence par quelques Obſervations ſur un Livre, qui parut en 1742, imprimé chez Thibouſt, & qui a pour Titre : *Le Gouvernement Admirable, ou la République des Abeilles.* La Critique, qu'en fait Eugene, eſt modérée, & il ne diſſimule point en quoi il peut être utile, mais il remarque fort bien ce qui lui manque pour donner une parfaite connoiſſance des Abeilles.

Puis venant à la nature du Miel, il dit, qu'autrefois on croyoit que c'étoit une roſée, qui tomboit du Ciel; mais qu'on ſçait aujourd'hui qu'il en eſt du Miel comme de la Cire; que les Abeilles en recueillent la matiére ſur les Fleurs, & le façonnent dans leur Eſtomach: que ce n'eſt d'abord qu'une ſéve digérée & affinée dans les canaux des plantes; un ſuc, qui tranſſude par les pores, & s'épaiſſit ſur les Fleurs; que l'Abeille n'attend pas toujours que la matiére ait tranſpiré; qu'elle ſçait la trouver dans les réſervoirs mêmes, où la nature la tient en dépôt, & qui ſont des eſpéces de glandes ou de veſſies, placées différemment ſur les Fleurs de différentes eſpéces; que nos Botaniſtes les ont découvertes dans ces derniers tems, mais que de tout tems les Abeilles les connoiſſoient; qu'elles ramaſſent encore cette matiére ſur les feüilles de certains Arbres, principalement des Erables, & ſur les Fleurs, où

elle eſt épanchée ; qu'elles en compoſent un aliment pour elles, & pour leurs Compagnes, & qu'elles ne retournent jamais ſans en avoir du moins une bonne proviſion dans leur eſtomach, où elle ſe change en Miel.

C'eſt dans leur premier eſtomac, que ſe forme le Miel ; car nous avons déja vû que les Abeilles en ont un pour la Cire, & un pour le Miel. Eugene en donne ici une Deſcription fort exacte. Il parle enſuite des Magaſins, où les Mouches vont dégorger leur Miel. Ce ſont des Cellules bien fermées & bien ſcellées pour l'hyver, & pour les tems de diſette. Il y a ici des Remarques fort curieuſes ſur la maniére, dont ces Magaſins ſont remplis, ſur ce qui oblige les Abeilles à cette précaution ; ſur les meſures, qu'elles prennent pour empêcher que le Miel ne s'altére par le mauvais air, ou qu'il ne devienne la proye des Guêpes & des Frêlons. De-là l'Auteur paſſe

aux bonnes & aux mauvaiſes qualités du Miel ; il apporte les raiſons pourquoi les Anciens ſe trouvoient ſi bien d'en faire un uſage ordinaire, & ce qui l'empêche de produire parmi nous les mêmes effets. Il nous apprend enfin que les différentes propriétés & les différentes couleurs du Miel proviennent de la différence des alimens, dont uſent les Abeilles, & il rapporte pluſieurs Expériences pour prouver ce qu'il en dit.

XIV. Entretien. *Des travaux & des occupations des Abeilles dans la Ruche.* A la vûe de l'intérieure d'une Ruche, Clarice conçoit l'idée d'un ouvrage, qui auroit pour Titre : *Hiſtoire des Abeilles pour l'inſtruction de la jeuneſſe.* Rien en effet n'eſt plus propre à animer les jeunes gens au travail, que la vûë de ces Inſectes, toujours ocupés pour le bien Public. Eugene y décrit un Eſſaim nouvellement établi dans une Ruche ; les Abeilles occupées avec ordre & ſans confu-

ſion, animées par la préſence d'une Reine feconde & unique, & les Faux-Bourdons, qui ſe préparent à la feconder. Dès que les Alvéoles peuvent recevoir des œufs, la Reine y va dépoſer les ſiens, & les Mâles mettent à profit les ſix ſemaines, qu'ils ont encore à vivre; ils ne ſongent qu'à manger, boire, dormir, & ſe réjouir. Ce tems paſſé, ils ſont exterminés ſans miſéricorde, s'ils ne préviennent ce malheur par une fuite précipitée. Dans les commencemens il n'y a pas un moment à perdre. Il faut loger les œufs, avoir des Magaſins & les remplir: cela fait, les Ouvriéres prennent leur commodité, & choiſiſſent les tems les plus propres pour faire leurs récoltes, perfectionner leurs Cellules, faire les réparations néceſſaires, & ſe prémunir contre l'hyver & les mauvais tems.

On les voit quelquefois rentrer précipitamment dans la Ruche; & c'eſt toujours un ſigne certain

d'une forte pluye, ou d'un vent, contre la violence duquel elles ne tiendroient point; car c'eſt un conte, que ce que Pline, Ariſtote, & quelques autres Anciens ont imaginé, que pour ſe ſoûtenir contre l'impétuoſité du vent, elles ſe leſtent d'une petite pierre, qu'elles tiennent ſaiſie entre leurs jambes. La vie des Abeilles, dit Eugene, eſt aſſez féconde en merveilles, ſans avoir beſoin d'être encore enrichie par des Fables. Swammerdan a fort bien remarqué ce qui a donné lieu à celle-ci. C'eſt qu'il y a une eſpéce d'Abeilles, qui bâtiſſent leurs nids contre les murs avec du mortier. Ces nids ont à peu près la forme de la moitié d'un œuf de pigeon : lorſque l'Abeille y travaille, ce qu'elle fait avec du gravier & de la terre détrempée, on la rencontre ſouvent avec les matériaux, & quand on la regarde ſans beaucoup d'attention, on la prend pour une Abeille véritable.

Septembre 1744.

Autre erreur, dont Eugene désabuse Clarice. Bien des gens ont cru que les Abeilles ne travailloient jamais deux jours de suite. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'elles se délassent quelquefois de leurs travaux les plus pénibles par d'autres moins fatiguants, mais elles sont presque toujours occupées. Eugene, il est vrai, met leurs guerres intestines au nombre de leurs travaux, parce que l'usage est, en parlant de la guerre, de dire les *travaux de Mars*. Il apprend ensuite à Clarice à connoître le prochain départ d'un Essaim, ce que l'on appelle *jetton*, & *jetter* en termes d'art. Il l'avertit qu'on a sur cela debité bien des fables; qu'un bourdonnement, & certains sons clairs & aigres, qu'on entend alors, ont été pris pour une Harangue, que la Reine, qui doit conduire la Colonie, fait à ses Sujets futurs: ou pour le son d'une Trompette, avec laquelle cette Princesse les anime à une grande

& périlleuſe Entrepriſe. Celui de tous, dit-il, qui a debité ſur cela de plus jolies extravagances, eſt Charles Butler, Auteur de *la Monarchie Féminine.* Dans la vérité les ſons, que l'on entend alors, ſont produits, ſelon lui, par des coups des aîles de ces Mouches contre l'air, ces aîles étant les ſeuls organes de leurs voix, & l'Abeille, qui a perdu ſes aîles étant parfaitement muette. Il prétend que de tous les Inſectes volatiles, la ſeule Cigale rend du ſon par la poitrine. Car, contre le ſentiment de pluſieurs, qui ont attribué le chant de la Cigale à une agitation prompte de ſes aîles, accompagnée d'un frottement des ſupérieures contre les inférieures, il aſſûre que la Nature a fait pour elle un organe, lequel eſt dans ſon ventre, & non dans ſa poitrine, que cet organe eſt une véritable tymbale, dont la membrane hauſſée & baiſſée preſtement par un muſcle à reſſors frappe l'air, & forme ce bruit que

l'on honore du nom de chant. Il ajoûte que le Mâle ſeul jouit de ce privilége & que la Cigale femelle eſt muette.

XV. Entretien. *Des Eſſaims.* En France ce n'eſt guére que vers la mi-Mars que les Ruches donnent des Jettons. Quand ils ſont prêts de partir, tous les ouvrages ſemblent ceſſer : quoiqu'une Aurore brillante promette aux Abeilles un beau jour, & propre à faire une abondante récolte, on en voit très-peu ſortir. Au reſte quelque raiſon, qui puiſſe obliger les Abeilles à ſe ſéparer, une Ruche ne jette jamais, qu'il n'y ait une Reine pour mener la Colonie. On en a vû de ſi pleines, qu'une partie des Mouches étoit contrainte de ſe tenir dehors ramaſſées en pelotons, ſans qu'elles ayent donné d'Eſſaim, faute de Reine. Elles y périroient plutôt de chaud, & des autres incommodités, que cauſe cette plénitude.

Quelquefois l'Eſſaim en ſortant

s'éléve trop haut, & on l'oblige de s'abaisser en lui jettant du sable à pleines mains, ou l'on frappe sur un chaudron : les Mouches prennent ce tintamare pour le tonnere, qui leur annonce la pluye, quand d'ailleurs le tems est chargé ; car s'il est serain, elles se mocquent du bruit. Il arrive assez souvent qu'une Reine sortie de la Ruche étant à la têre d'un nouvel Essaim, y rentre peu de tems après, c'est qu'elle est si jeune, qu'elle n'ose encore essayer ses aîles pour une si grande course, ou qu'elle n'a point été fecondée. Tout cet entretien renferme des instructions fort utiles pour ceux, qui cultivent des Abeilles, & des Observations très-curieuses.

XVI. Entretien. *Des Ennemis des Abeilles & des Insectes, qui mangent la Cire.* Les Ennemis des Abeilles sont en si grand nombre, qu'il n'est pas possible de les exterminer tous. Il y en a de deux espéces. Les uns sont des Insectes im-

bécilles & étourdis, qui se jettent dans une Ruche, sans sçavoir où ils vont, comme les Limaces, les Limaçons, des Scarabées, des Abeilles étrangéres ou sauvages, qui cherchent de l'ouvrage tout fait. Ils ne sont pas les plus à craindre, & on les a bientôt expédiés. Les autres sont les Moineaux & leurs semblables; Eugene ne croit pas que les Hyrondelles en soient, non plus que les Crapauds, les Grenouilles & les Lézards, que les Anciens vouloient qu'on écartât des Ruches : mais il n'en est pas de même des Frêlons & des Guêpes, qui feroient une bien plus rude guerre aux Abeilles, s'ils ne craignoient leurs aiguillons, & s'ils n'étoient poltrons, comme le sont tous les Voleurs. L'Araignée n'est pas fort à craindre, il faut que sa proye vienne la chercher, & les Abeilles s'engagent rarement dans ses filets.

Quelques Auteurs prétendent que le voisinage des Fourmis est

très nuiſible aux Ruches : Eugene n'eſt pas de cet avis, il aſſûre même que les Abeilles & les Fourmis vivent entr'elles en bons voiſins. „La Fourmi, dit-il, toute friande „qu'elle eſt de ſucreries, ſçait „mieux que nous réprimer ſes ap-„pétits, & vivre à côté du fruit „défendu, ſans y toucher. „ Il ajoûte qu'il a vû des Fourmis entre les volets & les carreaux d'une Ruche, ſans être tentées de toucher á rien, & vivre dans une concorde admirable avec les Abeilles. Une eſpéce de poux rougeâtre, de la groſſeur de la tête d'une très-petite épingle, dont le corps paroît écailleux & luiſant, de même que ſes ſix jambes, & auquel on ne voit point de forme de tête, mais bien une trompe, qui ſemble trop foible pour percer les écailles, dont l'Abeille eſt cuiraſſée ; cet Inſecte eſt un Ennemi plus incommode, que dangereux pour nos Mouches : mais on ne

voit cette Vermine, que sur les vieilles Abeilles.

Un autre Insecte, qu'on appelle *Teigne de la Cire*, compose toute la troisiéme Classe des Ennemis des Abeilles. Dix ou douze, & souvent moins de ces petites Chenilles, tendres, délicates, sans armes & sans défense vivent aux dépens de la Ruche la plus peuplée; se nourrissent des travaux de plus de dix-huit mille Abeilles cuirassées, armées de traits meurtriers, & qui veillent continuellement à la garde de leurs trésors; détruisent, mettent en piéces les gâteaux, & sur les ruines des Alvéoles, malgré l'armée formidable, qui les environne, fabriquent de leurs débris de nouveaux Edifices, & obligent enfin les Abeilles à leur céder la place. Ces mangeurs de Cire sont du rang des fausses Teignes, leurs Papillons sont de ceux, qu'on appelle *Phalenes*, qui ne volent que la nuit,

& vont se brûler à la chandelle. Il faut voir dans le Livre même de quelle maniére cet Insecte s'y prend pour venir à bout de tout ce que nous venons de dire. Ce détail est suivi d'Observations fort curieuses sur l'instinct, qui porte les Papillons & les Mouches à déposer toujours leurs œufs dans les endroits, où les Vers, qui en sortiront, trouveront une nourriture convenable. Cette petite digression, qu'on verra avec plaisir, est un de ces écarts, que permet la liberté de la conversation, & qui délassent le Lecteur d'une attention trop continuelle sur un même sujet, sans cesser de l'instruire.

XVII. Entretien. *De la meilleure maniére de tirer le Miel & la Cire des Ruches, sans faire périr les Abeilles. De la nécessité de les garantir du froid & de la faim pendant l'Hyver & le Printems.* De tous les Ennemis des Abeilles, il n'en est aucun, qui en fasse périr autant que les Hommes. Dans plu-

ſieurs Provinces, & ſur-tout aux environs de Paris, on ne connoît point d'autre moyen d'ôter le Miel & la Cire d'une Ruche, que d'en exterminer toutes les Mouches. Eugene & Clarice ſe récrient avec raiſon contre cette barbarie, & dans leur mauvaiſe humeur trouvent aſſez mauvais que l'Homme ſe ſoit arrogé un droit ſouverain ſur les Animaux, & ſe croye autoriſé à les faire ſervir à ſa nourriture. Mais comme ils ne ſeroient apparemment pas eux-mêmes diſpoſés à renoncer à cet uſage, & à ſe réduire à ne vivre que des fruits de la Terre; Eugene ſe perſuade que, ſi nos Ancêtres ont uſurpé l'Empire ſur les Bêtes, une longue poſſeſſion nous en a rendu poſſeſſeurs de bonne foi. A-t-il donc oublié que c'eſt Dieu même, qui a permis aux Hommes de manger la chair des Animaux, ou voudroit-il rétablir le principe de la Métempſycoſe?

Quoiqu'il en ſoit, il a bien rai-

ſon de prétendre que la cruauté, dont on uſe envers les Abeilles, ne ſçauroit être juſtifiée par aucun endroit, & qu'elle eſt à pure perte. Le ſoin, que nous prenons pour la conſervation de ces Inſectes, nous donne ſans doute le droit de partager avec eux les fruits de leurs travaux ; mais il eſt juſte d'en uſer, ſans leur faire un tort, qui ne tourne pas à notre profit. Il eſt même de notre intérêt de ne rien négliger pour les conſerver. La premiére attention doit être à les garantir de la faim & du froid, & Eugene n'omet rien pour nous inſtruire de ce qui eſt néceſſaire pour cela. « La » nature, dit-il, qui leur a donné » la connoiſſance de leurs beſoins, » n'a pas jugé à propos de leur » donner des forces ſuffiſantes pour » les remplir autant qu'il ſeroit né» ceſſaire. Elle a voulu apparem» ment que nous fuſſions obligés » d'y mettre du nôtre, & de par-

»tager leurs peines, ſi nous vou-
»lons partager leur fortune.

Le meilleur moyen de préſerver les Abeilles contre le froid, eſt de bien peupler leurs Ruches; ainſi de deux Ruches médiocrement remplies, il n'en faut faire qu'une, ce qu'on appelle les *marier.* Sa preuve eſt que la chaleur d'une Ruche bien peuplée eſt en Hyver bien au deſſus de celle de nos meilleures Caves, & qu'elle augmente de plus de moitié, quand les Abeilles s'agitent & ſe remuent; d'où il arrive que ſi elles prennent trop tôt l'eſſort au Printems, paſſant d'un air fort chaud à un air plus froid, elles en ſont quelquefois ſaiſies juſqu'à en mourir. Varron & Columelle ont cru que quand elles ſont dans l'engourdiſſement, que leur cauſe le grand froid, elles ſont véritablement mortes; mais qu'on trouvoit le moyen de les reſſuſciter en les réchauffant. On n'eſt pas au-

jourd'hui si crédule sur les miracles : & la bonne Physique en a bien fait disparoître.

XVIII. Entretien. *Des moyens d'augmenter considérablement le commerce de la Cire, du produit des Ruches, des voyages, que l'on fait faire aux Abeilles.* Rien n'est plus aisé, selon l'Auteur, que d'augmenter considérablement le commerce de la Cire, & par-là de mettre beaucoup plus à leur aise les Gens de la Campagne. Quoique son projet sur cela ne soit ici qu'ébauché, il en dit néanmoins assez pour faire entrer dans ses vûës quiconque en voudra profiter. Ce qu'il dit de la maniére de faire voyager les Abeilles n'est ni moins praticquable, ni moins intéressant, c'est une réponse sans réplique à ce qu'on pourroit objecter contre son projet de la multiplication des Ruches, & de l'augmentation du commerce de la Cire.

Il est des Provinces, où sur la

fin, & quelquefois même dès le milieu de l'Eté, les Abeilles ne trouvent presque plus de Fleurs dans les Campagnes. Le reméde à cela est de les faire voyager, comme on fait en Egypte, suivant le rapport de M. Mallet. Eugene, après avoir rapporté ce que ce Voyageur en dit dans sa Description de l'Egypte; traite de Roman, ce qu'on lit au troisiéme Tome du Spectacle de la Nature, que les Egyptiens avoient sçu donner de l'éducation aux Abeilles, & les accoûtumer à suivre les Bergers, qui d'un coup de siflet les tiroient de leurs Ruches, & les menoient paître à la Campagne avec encore plus de docilité, que ne font les Brebis. L'Auteur, qu'il réfute, n'a pourtant parlé que d'après S. Cyrille d'Aléxandrie, qui pouvoit être instruit du fait, & ce Saint prétend, qu'Isaïe au Chap. 7. de ses Prophéties y fait allusion, lorsqu'il dit : *En ce tems-là le Seigneur appellera, comme d'un*

coup de siflet la Mouche, qui est à l'extrêmité des Fleuves de l'Egypte, & l'Abeille, qui est au Pays d'Assur; & elles viendront toutes se reposer dans les Torrents des Vallées, & dans les creux des Rochers, &c. L'autorité de S. Cyrille n'embarrasse pas beaucoup Eugene, & s'il avoit vû le passage d'Isaïe, il n'auroit pas été obligé d'avoir recours à une solution, que tout le monde ne lui passera pas. Il croit se tirer d'affaire, en disant après S. Jerôme, que le Texte Sacré s'exprime quelquefois plutôt selon l'opinion du Vulgaire, que selon l'exactitude physique: nous ne croyons pourtant pas que le S. Docteur étende ce principe aux faits, que rapportent les Auteurs inspirés, & qu'il seroit dangereux de révoquer en doute. Mais le Texte d'Isaïe ne dit point ce que lui fait dire l'Auteur du Spectacle de la Nature, & S. Cyrille ne prétend point qu'il le dise; mais il en prend occasion de raconter un fait,

dont il n'avoit apparemment pas été témoin, mais qu'on lui avoit peut-être raconté, & qui pouvoit n'être pas exactement vrai.

Au reſte les Egyptiens n'ont pas été les ſeuls, qui ayent fait voyager les Abeilles pour les mettre toujours à portée de faire leur récolte. Ce qu'ils pratiquoient ſur le Nil, les Italiens le pratiquent ſur le Po. On l'a pratiqué autrefois en Grece, & en pluſieurs endroits de l'Europe, où il falloit ſe ſervir de Charettes, & actuellement à Yevre la Ville, au Diocèſe d'Orleans, M. Proutaut a trouvé le moyen d'entretenir dans un Pays aſſez ſtérile pour les Abeilles, un très-grand nombre de Ruches par le même moyen.

XIX. Entretien. *Des précautions, qu'il faut prendre pour faire proſpérer les Abeilles : des Maladies des Abeilles, leur mort naturelle.* Il y a ici un grand détail d'obſervations, que ceux, qui ont des Ruches, doivent étudier avec ſoin, & qu'il

n'eſt pas poſſible d'abreger. L'Abbé de la Ferriere, qui a donné de très-bons préceptes pour conduire les Abeilles, s'eſt trompé, comme bien d'autres, ſelon notre Auteur, en comprenant la Rougeole parmi les Maladies, auſquelles ces Inſectes ſont ſujets. « Il l'attri-
» buë à une eſpéce de Miel ſauva-
» ge, une matiére rouge, épaiſſe,
» qui n'emplit que la moitié des
» Alvéoles, eſt plus amere que
» douce, devient jaunâtre & en-
» gendre des Vers, qui font périr
» les Mouches. « Mais il a pris pour du Miel ſauvage de la Cire brute, qui eſt toujours de la couleur des Etamines des Fleurs, dont elle eſt tirée. Celle, qu'il appelle Rougeole, eſt rouge: elle eſt deſtinée à faire vivre les Abeilles, & ne les rend point malades.

La ſeule maladie, que l'on connoiſſe bien parmi les Abeilles, eſt le dévoyement. Quelques-uns ont cru mal à propos qu'elle étoit cauſée par le Miel nouveau, dont ces

Mouches se nourrissent ; Eugene prétend que tout Miel indifféremment, lorsque les Abeilles y sont réduites, & que la Cire brute leur a manqué, produit ce mal. C'est aussi le sentiment de Vander Groen, Auteur du *Jardinier des Pays-Bas*. Il faut voir dans le Livre même les effets, & les symptomes de cette maladie, & comment on y peut remédier. Quand une Abeille peut échapper à ce mal, & aux accidents imprévûs, qui les font mourir de mort violente, elles ne meurent que de vieillesse; mais cette vieillesse n'est pas fort éloignée de leur naissance, quoique quelques Auteurs les fassent vivre dix ans. L'Abbé de la Ferriere ne leur en donne qu'un, & M. Bazin, que nous avons appris en finissant cet Extrait, être l'Eugene de nos Dialogues, ne paroît pas éloigné de penser comme cet Auteur. Il convient néanmoins, qu'il ne lui a pas été possible de s'en assûrer certainement.

Septembre 1744.

ARTICLE LXIX.

TOMO SECONDO Degli Annali di Gregorio XIII. Pontefice Massimo Scritti da Patre Giampietro Maffei della Compagnia di Giesu'. In Roma 1742. *Nella Stamperia di Girolamo Mainardi ed á sue Spese. in-*4°. P. 480.

NOus choisirons dans ce second Tome, comme nous avons fait dans le premier, les traits que nous jugerons devoir être agréables au plus grand nombre des Lecteurs.

Grégoire XIII., toujours attentif à réprimer tout ce qui pouvoit causer quelque domage à la Religion, vit avec douleur le trouble, qui s'étoit élevé dans l'Université de Louvain à l'occasion des sentimens de Michel Baïus. Ce Docteur avoit inséré dans ses Ouvrages plusieurs propositions sur

la Charité, le Libre Arbitre, le Purgatoire qui s'accordoient mal avec la créance commune des Fidéles, & avec les décisions du Concile de Trente, où il avoit assisté lui-même en qualité de Théologien. Le Roi d'Espagne en ayant été instruit, pria le Pape d'arrêter par les moyens les plus efficaces un mal, dont les suites pourroient être funestes, sur-tout en des tems où les esprits étoient si émus dans toute l'Europe sur la Religion. Le S. Pere fit partir aussitôt pour la Flandre le Docteur François Tolet, Jésuite, & qui fut depuis Cardinal; & il lui ordonna de faire cesser toutes ces dissensions, avec le moins de bruit qu'il seroit possible, en maniant doucement les esprits. Tout réussit au gré du Pape: Michel Baïus déclara hautement dans une Assemblée publique, qu'il n'avoit jamais eu dessein de s'écarter en un seul point des Décrets & des Oracles du Siége Apostolique, &

qu'on avoit mal pris ſes ſentimens. Tous les Profeſſeurs de Théologie de la même Univerſité, jurerent ſolemnellement avec lui qu'ils étoient dans les mêmes diſpoſitions. Ainſi le P. Tolet n'ayant rien de plus à leur demander, reprit le chemin de Rome, où l'on fut très-content de ſa négociation. Le Pape ayant ſçu que les Profeſſeurs de Louvain ſouffroient beaucoup du voiſinage de la Guerre, leur fit un don de trois mille florins : on diſoit alors à Rome, & c'étoit l'opinion de tous les ſages, que ſi Leon X. & Cajétan ſon Légat en avoient uſé de même envers Luther, on auroit épargné à l'Egliſe toutes ces diſſentions qui l'affligeoient depuis tant d'années.

Pendant que Grégoire travailloit avec tant de zéle par lui-même & par ſes Miniſtres à la conſervation de la Foi dans la haute & la baſſe Allemagne ; il ne perdoit pas de vue les beſoins des Maronites à qui il envoya un puiſ-

ſant ſecours, & digne d'un Vicaire de J. C. Il avoit ordonné à d'excellens Théologiens de compoſer en Latin un Catéchiſme, où toutes les erreurs de l'Orient fuſſent réfutées par des raiſons ſolides, mais à la portée de ces Peuples: l'Ouvrage étant achevé, il fut traduit en Arabe, & imprimé en caractéres Maronites, avec quelques petits Livres de dévotion. Tout étant prêt, le Pape fit partir tous les Exemplaires, à quoi il ajoûta quarante Chaſubles garnies, quarante Calices, ſoixante-dix Vaſes pour les Saintes Huiles, des fers pour les Hoſties, un Pallium, des Brefs pleins d'affection, une ſomme conſidérable pour le Patriarche, & de groſſes Aumônes, une grande quantité de linge à l'uſage des Sacriſties pour les pauvres Monaſtéres d'hommes & de filles. Les Peres Jean-Baptiſte Elien, & Jean Bruno, Jéſuites, prirent la même route, & la navigation ayant été heureuſe, on arriva en peu de tems au ter-

me. Les deux Missionnaires & les préſents furent reçus très-favorablement du Patriarche & de ſon frere, qui aſſemblérent un Synode, où le Catéchiſme venu de Rome fut accepté. Le Patriarche étant mort dans cette conjonćture, ſon frere lui ſuccéda, & continua avec un grand ſuccès l'ouvrage que ſon prédéceſſeur avoit commencé.

Grégoire érigea cette même année un Evéché à Créme, non ſeulement parce que cette Ville méritoit bien par ſa beauté, & le nombre de ſes Habitans, d'en avoir un, mais auſſi pour contenter les Vénitiens, quoiqu'il n'eût pas ſujet d'être content d'eux.

Un des trois Fiſcaux de la République, & qu'on appelle Avogadori, (c'étoit Marco Veniero,) avoit ordonné à l'Archevêque de Spalato, qui avoit été chargé étant encore Laïc de la Tutele de quelques Pupiles, de renoncer à tout ce qu'il avoit obtenu à cette

occaſion de la puiſſance Eccléſiaſtique. L'Archevêque refuſant d'obéir à cet ordre, Veniero indigné de cette réſiſtance, eut recours au Conſeil Criminel des *Quarante*, & par ſon éloquence naturelle, il chargea ſi rudement l'accuſé, qu'il fut exilé de toute l'étendue des Terres de la République. Les Juges & l'Avogadore en conſéquence de cette entrepriſe étoient regardés à Rome comme excommuniés. Le ſuprême Conſeil des Dix, qu'on appelle auſſi la *Giunta*, parce qu'il s'y joint quelquefois d'autres Sénateurs, & d'autres Magiſtrats, improuvoit aſſez la conduite du Fiſcal & des Juges, mais il n'étoit pas diſpoſé à caſſer la Sentence, pour ne pas décréditer un Tribunal ſi reſpectable. Le Pape de ſon côté ſe montroit bien réſolu de ne pas laiſſer impunie une offenſe ſi atroce de la Majeſté Divine, & qui étoit ſi préjudiciable à la dignité Epiſcopale. Il demandoit que le commandement fait à

l'Archevêque fut révoqué,& qu'on caſſât auſſi par un Acte public la Sentence portée contre lui. Le conſeil des Dix répondit avec beaucoup de fermeté aux demandes du S. Pere, & il dit parmi beaucoup d'autres choſes, que la République avoit une Loi qui lui défendoit de traiter de ces ſortes de matiéres par écrit. Il ajoûta que c'étoit aſſez de la voix & de l'autorité du Prince pour annuller toutes les Sentences des Tribunaux, ſi l'on en avoit le deſſein : qu'il n'étoit aucunement néceſſaire d'en dreſſer des inſtruments publics. Le Pape n'acceptoit pas toutes ces excuſes, & il prétendoit que quand même ce ſeroit une Loi de leur Etat, de ne pas traiter de ces ſortes de matiéres par écrit, elle ne devoit pas avoir lieu dans l'affaire préſente, où l'excès notoire & ſcandaleux d'un Officier & d'un Tribunal ſubalternes ne pouvoit être réparé que par un jugement ſolemnel des Chefs de la Répu-

blique. Les Vénitiens ayant délibéré ſur les raiſons de Grégoire, propoſerent d'écrire une Lettre, qui ſeroit ſignée du Doge, & dans laquelle il déclareroit au nom de tout ſon Conſeil que par conſidération pour le S. Siége, & pour la dignité Archiépiſcopale, l'Archevêque n'iroit pas en exil. Le Pape n'aprouvoit pas ces expreſſions, qui ne marquoient que de la politeſſe : il demandoit qu'on en ajoûtât d'autres qui fiſſent ſentir qu'on regardoit la Sentence rendue comme injuſte, & que la conduite de l'Avogadore en cette occaſion avoit été contraire aux ſentimens du Doge & du Conſeil des Dix, qui ordonneroient en même tems que toute cette procédure ſeroit regardée comme non avenue, & n'auroit aucun effet.

On ne ſçauroit dire combien le Séréniſſime Doge, & ſon Conſeil ſe trouverent mal diſpoſés à entrer dans les vues du S. Pere. Ils ſe plaignirent au Nonce de lui-mê-

me, lui reprochant de n'avoir pas tâché d'adoucir l'eſprit de ſon Maître, ils témoignerent leur mécontentement de ce qu'on exigoit d'eux des choſes qui ne ſe pouvoient accorder ſans mettre la déſunion & la méſintelligence dans les divers Ordres de la République, & ſans préjudicier à la dignité & à la liberté de l'Etat; ils ajoûterent que c'étoit couper juſqu'au vif, que vouloir qu'on usât plutôt de certaines expreſſions que d'autres, & que c'étoit montrer un eſprit de chicane & de conteſtation. Le Nonce s'efforça de répondre à tous ces reproches avec fermeté, mais avec modeſtie, & ſelon l'Hiſtorien, il rendit coup pour coup. Pendant ces Négotiations, le jour étant venu où le Conſeil des Dix devoit être changé, les Sénateurs qui furent ſubſtitués à la place de ceux qui ſortoient de charge, demanderent du tems pour s'inſtruire à fonds de toute cette affaire, avant de ſe détermi-

ner à quelque parti. Léonard Donato, un d'entre eux, qu'on appelloit *la Langue*, & qui étoit toujours contraire à toutes les prétentions de Rome, parla avec beaucoup de véhémence : il lui échapa de dire que l'Eglise Romaine pourroit bien avoir besoin un jour des armes de la République pour se défendre ; ce qui offensa tellement ses Collégues, qu'ils déclarérent hautement que le S. Siége ne manqueroit jamais de Défenseurs, mais que la République se trouveroit peut être en telle situation, qu'elle n'auroit point de meilleur appui que l'intercession des Souverains Pontifes. Ces paroles firent croire que les esprits étoient mieux disposés, & qu'on en viendroit bientôt à un accommodement : cependant comme on ne terminoit rien, le Pape ordonna à son Nonce d'excommunier l'*Avogadore*, qui avoit causé tout ce trouble par son indiscrétion : il vouloit toutefois que le

Nonce ne prononçât l'excommunication qu'après avoir informé le Conſeil des Dix des ordres qui lui étoient venus de Rome. Tous les Sénateurs dont ce Conſeil étoit composé, connoiſſant la réſolution du S. Pere, & n'eſpérant pas de l'en faire changer, conclurent unanimement après un nouvel examen de toutes les raiſons, à annuller & bâtonner tous les Actes de l'Avogadore & du Conſeil des *Quarante* contre l'Archevêque de Spalato. Le Sécrétaire porta les Regiſtres chez le Nonce pour qu'il s'aſſurât par lui-même de ce que l'on avoit fait, & qu'il vit de ſes propres yeux la Note qu'on avoit miſe à la marge, où il étoit déclaré expreſſément que tout s'étoit fait en conſéquence de la délibération du Conſeil des Dix avec la *Giunta*. Le Nonce fut très-ſatisfait, mais comme il falloit que tout ce qui venoit de ſe paſſer ne fut pas ignoré du Public, le Nonce, du conſentement du Sécrétaire, en fit

dresser un Acte dans les formes, qui fut envoyé à Rome. Le Pape qui vit avec beaucoup de contentement que cette grande affaire s'étoit terminée à son gré, en fit faire des remercimens au Doge & aux Sénateurs. L'Historien finit par ces paroles qui regardent la République, & que je traduis à la Lettre : (*On peut connoître clairement par-là, que dans la balance de ce fameux Gouvernement, quoique pour l'ordinaire l'utilité soit de plus grand poids ; l'honnête néanmoins après plusieurs balancements, l'emporte aussi quelquefois.*)

Une chose moins importante au Gouvernement des Etats ; mais qui a plus de rapport à nos Mémoires, reléve encore la gloire du Pontificat de Grégoire XIII. pendant cette année 1580. Le Décret de Gratien étoit plein de fautes & d'*erreurs*, tant par l'inapplication des Compilateurs, que par la malice des ennemis de la vérité. Ce grand Pape, qui étoit très-habile

 dans

dans le Droit Canonique, travailla beaucoup lui-même pendant plusieurs années, & fit travailler avec lui plusieurs des plus sçavans Docteurs à une Edition plus correcte & plus ample de cet important Ouvrage. Cette Edition parut cette année avec une nouvelle Edition des Œuvres de Cassien, dont Pierre Giaccone, très Docte Espagnol, avoit pris soin à la sollicitation du S. Pere.

Les troubles qu'il y eut à Malthe parmi les Chevaliers en 1581 causérent bien du chagrin à Grégoire, qui ne pouvoit voir sans douleur, de la division dans un Ordre si célébre & si cher à toute l'Eglise. Jean de la Cassiere, François, âgé de quatre-vingt ans, mais d'un tempéramment impétueux & très-robuste, en étoit alors le grand maître. Comme il ne travailloit pas avec assez de dextérité & de ménagement à la réforme des abus qu'il avoit entreprise, il mécontenta un grand

nombre de Chevaliers, qui après plusieurs Conférences sécrétes, proposérent de lui choisir un Lieutenant, sous prétexte que son âge ne lui permettoit plus de soutenir le poids du Gouvernement. Cette demande parut imprudente au Pape, qui refusa constamment de l'autoriser, disant que le Grand Maître malgré sa vieillesse, étoit en état d'exercer toutes les fonctions de sa dignité.

Les mécontents ne perdirent pas courage. Peu après, sous prétexte de quelque autre affaire, ils obtinrent le consentement du Grand-Maître pour assembler le Conseil d'Etat, où leur parti se trouvant le plus fort, ils élurent Mathurin Leschu, Gascon, Lieutenant du Grand-Maître : Leschu s'appelloit aussi Romégas ; il s'étoit signalé sur Mer en plusieurs combats, & il avoit beaucoup de crédit dans l'Ordre.

Le Grand-Maître fut vivement frappé d'un coup, à quoi il ne s'at-

tendoit pas, & il ne ſçut pas diſſimuler juſqu'à un tems plus favorable : ce qui fit prendre à ſes ennemis la réſolution de ſe ſaiſir de ſa perſonne, pour prévenir, à ce qu'ils diſoient, les émeûtes populaires, & de le conduire en plein midi dans les plus grandes chaleurs, au Château S. Ange, où l'on enferme ordinairement les Criminels. On ne lui permit pas d'avoir aucun commerce, même par Lettres avec ſes Amis, qui étoient en grand nombre, juſqu'à ce que les Chevaliers qui l'avoient mis en priſon euſſent écrit en divers lieux, & fait partir pour Rome les Chevaliers, Sacanville, François, Côme de Lune, Eſpagnol, & Bernard Capece, Italien, qu'on avoit choiſi dans les Langues les plus célébres, pour perſuader plus aiſément que tout ce qui ſe paſſoit à Malthe, étoit généralement approuvé. Ces Chevaliers étoient chargés de montrer que c'étoit ſelon les Conſtitutions, les

Priviléges, & les Réglemens de la Religion qu'on avoit procédé en cette occasion contre le Grand-Maître, non seulement à cause de son extrême vieillesse, qui le rendoit manifestement incapable des fonctions de sa dignité, mais aussi à cause de sa vie scandaleuse, des justes soupçons qu'on avoit de sa foi, de ses dépradations, & de son gouvernement tyrannique.

Pendant que les Députés agissoient à Rome conformément à ces instructions, & pressoient le Pape de confirmer le Lieutenant, que les mécontents avoient donné au Grand-Maître, arriverent les Chevaliers François de Guzman, Espagnol, & Sebache, François, que le Grand-Maitre envoya vers le S. Pere pour soutenir ses intérêts. Grégoire après les avoir entendus, fit partir sur ses propres Galeres Gaspar Visconti, Auditeur de Rote, & Archevêque de Milan, pour examiner sur les lieux cette grande affaire. L'Auditeur fut reçu

avec toutes les démonſtrations de la plus parfaite obéiſſance au S. Siége. Il commença par mettre en liberté le Grand-Maître, & par le rétablir dans ſon Palais. Enſuite il s'appliqua à examiner tout ce qui s'étoit paſſé, & ſurquoi étoient fondés les reproches qu'on s'étoit fait de part & d'autre : mais comme il n'étoit guéres poſſible de terminer ce différent par une Sentence Juridique, pendant que le Grand-Maître & ſon Lieutenant ſeroient à Malthe, Viſconti, ſelon l'ordre qu'il en avoit, les fit partir tous deux pour Rome : des quatre Galeres de l'Egliſe ſur leſquelles il étoit venu, il en donna trois au premier, & la quatriéme au ſecond. Romegas arriva dix jours avant le Grand-Maître, qui avoit été obligé par quelque indiſpoſition, de débarquer à Pouzoles. Peu de tems après ſon arrivée le Lieutenant mourut de chagrin, ſe voyant abhorré de tout le monde, & dans la néceſſité de rendre

au Grand-Maître pendant le cours du Procès, les honneurs qu'il devoit à son Supérieur. Dix-sept jours après la mort de Romegas, le Procès fut en état d'être jugé à Malthe, & on chargea Paul Bruno, Auditeur de Visconti d'en porter la nouvelle avec toute la Procédure à Rome : mais il fit naufrage en chemin, & périt malheureusement. Le Grand-Maître ne survêcut qu'un mois à ce triste accident ; on lui fit de magnifiques obséques, & l'Oraison Funébre fut prononcée par Marc-Antoine Muret, François, & Orateur alors très-célébre.

Il arriva en cette même année 1531 une chose qui montre bien qu'il faut se conformer aux Coûtumes des Pays où l'on se trouve, & qu'on risque quelquefois plus qu'on ne pense à les ignorer. C'est l'usage en Espagne, que ceux qui ont entendu une Messe, baisent la main du Prêtre qui a célébré : ce qui ne se fait point en Italie. Un

Castillan nouvellement arrivé à Rome pour y demander une dispense, s'avanca à la fin de la Messe pour baiser respectueusement la main du Prêtre. Comme on avoit découvert peu auparavant plusieurs Hérétiques dans la Ville, parmi lesquels il s'étoit trouvé un Anglois qui avoit déclaré qu'il étoit venu à Rome pour y être un Martyr de sa Secte, & qu'il avoit souvent accompagné les Prêtres qui portoient le S. Viatique aux Malades, pour essayer de saisir l'Hostie & la fouler aux pieds : ce malheureux ayant été convaincu, & ayant refusé opiniatrément d'abjurer l'Hérésie, fut livré à la Justice Séculiére, & condamné au feu. Le Prêtre se persuadant mal à propos que le Castillan étoit un Hérétique qui avoit envie de lui arracher le Calice pour quelque profanation, ne se contenta pas de le tenir étroitement serré entre ses mains, mais pour plus grande sûreté, & sans faire assez d'atten-

tion aux bienséances, saisit avec les dents le bras du prétendu profanateur. Tout ce qu'il y avoit de monde dans l'Eglise de S. Pierre, car ce fut le lieu de la scene, accourut, & on chargea de coups & d'injures l'Espagnol, qu'on conduisit ensuite dans les Prisons de l'Inquisition. On s'apperçut bientôt de l'innocence du Prisonnier qu'on mit en liberté. Le Pape fut vivement touché de cet accident, & pour dédommager autant qu'il étoit possible l'Espagnol de tout ce qu'il avoit souffert, il fit afficher des placards dans toute la Ville de Rome pour manifester son innocence, il lui accorda promptement la dispense qu'il demandoit, & lui donna deux cens écus pour les frais de son voyage.

Grégoire XIII. parmi tant d'autres soins dont il étoit alors accablé, donna une attention particuliére aux intérêts des Chevaliers de Malthe. Il falloit élire un Grand Maître à la place de Cassiere qui

venoit de mourir à Rome. Comme le Pape s'étoit apperçu que le Roi de France & tout ſon Conſeil, étoient perſuadés de ſon attachement à l'Eſpagne, il craignit que l'élection du Grand-Maître, ſi l'on en éliſoit un qui ne plût pas à la France, ne confirmât le Roi & ſes Miniſtres dans leur prévention. Pour éviter cet inconvénient, il dépêcha à Malthe dès le lendemain de la mort de Caſſiere les Chevaliers Ferrante, Maggiolini, & Grégoire Nibbio, avec un ordre exprès d'empêcher qu'on s'aſſemblât pour l'élection du Grand-Maître avant d'en avoir reçu la permiſſion du S. Siége. Les deux Chevaliers arriverent avant qu'on ſçut la mort de Caſſiere & de Romégas, & préſentérent à Viſconti les Lettres du S. Pere. L'Auditeur de Rote les communiqua au Conſeil aſſemblé, & comme il fut réſolu de contenter le Pape, on eut le tems à Rome de prendre les meſures néceſſaires pour n'offenſer

aucune Puiſſance dans une affaire ſi importante. Pluſieurs de ceux qui furent conſultés à Rome en cette occaſion, étoient d'avis que l'Election ſe fit en cette Ville, bien convaincus qu'elle s'en feroit mieux, & que ce ſeroit un avantage pour l'Ordre entier : le Pape ne conſentit pas à cette nouveauté, qui n'eut pas été approuvée généralement, il voulut qu'elle ſe fit à Malthe, ſelon les anciens uſages dans le Couvent même de la Religion, & il propoſa pour cette dignité trois Chevaliers d'une grande diſtinction, & tous de la Langue de France : car le Roi Henri III. s'étoit plaint de tous les mauvais traitemens qu'on avoit faits au Grand-Maître Caſſiére, comme ſi l'on n'en avoit uſé ainſi qu'en haine de la France. Ces trois Chevaliers étoient, François Paniſſe, Prieur de S. Gilles; François Mureton, Bailli de Manoſque; & Hugues de Lombeux Verdala. Le S. Pere auroit voulu qu'on préfé-

rât Panisse aux deux autres, parce que ce Chevalier passoit pour avoir beaucoup de piété, & qu'il étoit d'une humeur pacifique. De plus, il étoit né dans le Comtat, & quoiqu'il fût agréable au Roi de France, il n'étoit pas suspect au Roi Catholique ni à ses Ministres. Grégoire pour mieux cacher son projet, avoit déclaré par un Bref, que si l'on élisoit quelque autre qu'un des trois qu'il avoit proposé, l'Election seroit nulle, & que le Bailli de S. Gilles seroit regardé comme nommé à la grande Maîtrise par le Pape même, dès le jour de la date du Bref. Grégoire étoit persuadé qu'on ne penseroit pas aux deux Chevaliers qu'il avoit proposé avec Panisse, parce que l'un étoit alors absent de Malthe, & que l'autre (c'étoit Verdala) n'avoit ni assez de réputation, ni assez de mérite pour l'emporter sur Panisse. Les choses tournérent autrement : on ne pensa point au Bailli de Manosque,

mais Panisse ne se donnant aucun mouvement pour profiter de la faveur du S. Siége, Verdale qui avoit été instruit de ce que contenoit le Bref, par un Sécrétaire de Visconti à qui son Maître l'avoit communiqué, prenant avantage de la modestie du Prieur de S. Gilles, & de l'absence du Bailli, sollicita pour lui-même, & fut élu Grand-Maître par les suffrages unanimes des seize Chevaliers qui ont droit de donner leur voix, & qui s'étoient enfermés, selon la coutume, comme en une espéce de Conclave, pour cette élection. Le nouveau Grand-Maître députa le Chevalier Fulvio Paesi pour instruire le Saint Pere du choix qu'on avoit fait, & pour lui rendre d'humbles actions de grace de ce qu'il avoit jugé à propos que ce fût à Malthe selon l'ancien usage, non à Rome, que se fît l'élection. Grégoire demanda alors une nouvelle copie du Procès de Cassiére, la premiére qu'on lui

avoit envoyée ayant péri dans le naufrage dont nous avons parlé. Dès qu'elle lui eut été remiſe entre les mains, il inſtitua une Congrégation de Cardinaux pour examiner avec ſoin les accuſations & les défenſes : après quoi il dreſſa une Bulle qui fut lûe en plein Conſiſtoire, & par laquelle il fut déclaré que le Grand-Maître, non ſeulement étoit innocent de tout ce qu'on lui avoit imputé, mais qu'il avoit gouverné avec zéle & prudence, & en bon Catholique : & pour prévenir de ſemblables diviſions dans l'Ordre, on révoque le privilége en vertu duquel les Chevaliers prétendoient avoir droit en certaines conjonctures, de procéder juridiquement contre la perſonne du Grand-Maître. La Bulle fut reçue de tout le monde avec ſatisfaction, en ce qui concernoit le rétabliſſement de la mémoire de Jean Caſſiére, mais la révocation d'un privilége ſi ancien, ne trouva pas la même dif-

poſition dans les eſprits. Le Pape allégua, pour faire goûter cette ſévérité, qu'on avoit vû un pareil ſoulévement dans l'Ordre ſous le Pontificat de Jean XXII., & que ſi ce Souverain Pontife avoit dès-lors révoqué le privilége dont on avoit abuſé, les conteſtations qu'on venoit de terminer, n'auroient pas eu lieu. La Bulle fut lue à Malthe dans le Conſeil, qu'on appelle *Complito*, & on nomma cinq Chevaliers des plus diſtingués pour la faire enregiſtrer à la Chancellerie, & pour caſſer tout ce qui s'étoit fait contre Jean Caſſiére.

Les quatre Chevaliers qu'on regardoit comme les Chefs de la conſpiration faite contre lui, & qui avoient eu ordre de venir à Rome, furent diſpenſés d'un voyage ſi déſagréable, à la ſollicitation du Grand-Maître. Tous les troubles étant appaiſés, le Pape craignant que la Cour de Madrit ne fut mécontente de tous les égards qu'on avoit eu pour la France,

assûra le Roi d'Espagne qu'on n'en avoit usé ainsi que parce qu'il étoit à craindre que si l'on eut tenu une autre conduite, tout l'ordre n'en souffrît beaucoup; les Chevaliers de Malthe ayant un grand nombre de Commanderies en ce Royaume. Il ajoûta qu'il importoit peu aux Seigneurs directs de l'Isle, comme étoient les Rois d'Espagne, de quelle Nation fut le Grand-Maître, puisque les Chevaliers dépendroient toujours plus du Seigneur direct, que de tout autre.

Rien dans toute la vie de Grégoire XIII. ne convient tant à nos Journaux que la réformation du Calendrier, à quoi on travailla avec succès sous son Pontificat. Depuis le Concile de Nicée jusqu'à la Fête de Pâques de l'année 1582. L'équinoxe étoit avancé de dix jours, & il y avoit une différence de quatre jours en remontant vers les commencements des mois, entre les conjonctions Lu-

naires & les nombres d'Or. Pour remédier à un désordre qui auroit toujours crû de plus en plus, le Pape qui ne vouloit pas qu'on changeât rien aux termes fixés par le Concile de Nicée pour la célébration de la Fête de Pâques, ordonna, après avoir assemblé & consulté les plus sçavans Astronomes, que l'équinoxe seroit rétabli & fixé au 21 Mars, ce qui s'exécuta par le retranchement de dix jours : de plus, pour prévenir une nouvelle rétrogradation de l'équinoxe & des conjonctions Lunaires. Il fut réglé que dans la suite, à commencer de l'an 1700 en chaque espace de quatre cens ans, on omettroit un Bissexte. Les Epactes furent aussi substituées à la place des nombres d'Or.

Louis Lilio, né dans la Calabre fut l'inventeur de cette réformation du Calendrier. Il mourut après y avoir travaillé pendant dix-sept ans environ, laissant à son frere Antoine un Livre de cal-

culs & de démonſtrations. Antoine qui ſçavoit combien le Pape déſiroit qu'on réformât le Calendrier, ſe hâta de le préſenter à ſa Sainteté, demandant pour toute récompenſe, que ſi l'Ouvrage étoit approuvé, on lui accordât le Privilége de l'impreſſion & du débit. Grégoire aſſembla tout ce qu'il put de plus habiles Mathématiciens, parmi leſquels Vincent Laureo & Chriſtophle Clavius, Jéſuite, tenoient le premier rang. Il envoya auſſi des Copies de l'Ouvrage aux plus grands Princes, afin qu'ils le fiſſent examiner par les plus fameux Mathématiciens de leurs Etats.

Les ſuffrages des plus ſçavans Aſtronomes ayant été favorables, le S. Pere proſcrivit par une Bulle publiée le 1 Mars 1582 l'ancien Calendrier, & ordonna qu'on feroit à l'avenir uſage du nouveau. Afin qu'on put commencer par tout en même tems, les dix jours qui devoient être retranchés de

l'année courante, comme nous avons dit, ne le furent que dans le mois d'Octobre : l'espace de sept mois entiers qui se trouve depuis le premier jour de Mars jusqu'au premier d'Octobre, parut assez long pour pouvoir répandre dans toute l'Europe un nombre suffisant de nouveaux Calendriers, comme Antoine Lilio s'en étoit chargé : mais divers inconvénients ne lui permirent pas de tenir sa promesse, ce qui causa de l'embarras en plusieurs Etats, où l'on prit les mesures qu'on jugea les meilleures pour s'en tirer. En France le Roi Henri, & la Reine Catherine sa mere, assemblérent avec leur Conseil plusieurs membres du Clergé Séculier : & il fut résolu qu'on feroit la soustraction des dix jours après le neuviéme Septembre, qui fût suivi immédiatement du vingtiéme. Le Roi ordonna aussi à l'Imprimeur Krever, que sans en demander la permission à Lilio, il imprimât autant de Calen-

driers qu'il ſeroit néceſſaire pour en fournir le Royaume pendant le reſte de l'année,& l'année ſuivante. Le Nonce ſe plaignit de cette conduite comme d'une entrepriſe ſur les droits du S. Siége : mais on lui répondit que ſi l'on en avoit uſé autrement, la Fête de Noël ne ſe ſeroit pas célébrée le même jour à Rome & en France : ce qui eût été une occaſion aux Hérétiques de plaiſanter aux dépens de l'Egliſe Romaine.

La correction du Martyrologe Romain, devenu très-défectueux, tant par la négligence des Copiſtes, que par celle des Imprimeurs, ne tarda pas après la réformation du Calendrier. Le Cardinal Baronius, que ſes Annales Eccléſiaſtiques avoient mis dans une grande réputation, eut bonne part à cette correction. Pendant qu'on y travailloit, & qu'on examinoit avec ſoin, s'il n'étoit pas à propos de retrancher du Martyrologe, le nom de Felix II., il vint à Rome

un Milanois qui perſuada à Grégoire de faire creuſer dans l'Egliſe des Saints Côme & Damien, ſous un Autel très-ancien : On rencontra à deux braſſes, des Sépulcres de pierre où étoient enfermés les corps de quatre Martyrs, avec leurs noms gravés ſur une Tablette d'Yvoire. C'étoient les corps des SS. Felix II. qui étoit menacé d'être éfacé du Martyrologe ; Marc, Marcellin, & Tranquillin, pere des deux derniers : ſur quoi le Pape dit agréablement qu'il falloit bien ſe garder de faire tort à Felix II. puiſqu'il étoit comparu en perſonne avec trois illuſtres Martyrs pour défendre ſa cauſe. Dans le même endroit, mais au deſſous, étoient les corps des SS. Abonde, Prêtre & Moine, & Abondance, Diacre & Martyr, dont Grégoire XIII. fit préſent à l'Egliſe de la Maiſon Profeſſe des Jéſuites, & où ils furent portés en grande cérémonie. Ils y ont été placés ſous le grand Autel dans une Chapelle très-ornée.

Truchſes, Archevêque, & Electeur de Cologne, & dont la continence & la Foi étoient ſuſpectes depuis long-tems, réſolut en 1583 de ſe marier publiquement, ce qu'il exécuta en préſence d'un Miniſtre Calviniſte, qui lui avoit été envoyé par le Duc Caſimir; Dans le feſtin qu'on fit à cette nopce, il fut déclaré que la prétendue épouſe de Truchſes auroit les mêmes titres qu'on avoit coutume de donner à ſon ſacrilége mari. Grégoire ayant été pleinement inſtruit de cet excès ſcandaleux, & dont la publicité diſpenſoit de la lenteur des procédures, ſe détermina *de l'avis de la Congrégation Germanique*, à uſer des voyes de rigueur. Ainſi le premier jour d'Avril il aſſembla le Conſiſtoire uniquement pour cette importante affaire, & du conſentement unanime de tous les Cardinaux il excommunia, priva de tout Office & Dignité Eccléſiaſtiques, & nommément de l'Admi-

niſtration de la Ville de Cologne Ghebar Truchſes. Il fut dreſſé incontinent une Bulle de cet Acte, qu'on envoya au Chapitre & au Sénat de cette Ville, en exhortant les Chanoines à ſe hâter d élire le plutôt qu'il ſe pourroit un digne Archevêque, ce qui fut exécuté.

Ce fut environ dans le même tems que les Chrétiens de Pera, un des Fauxbourgs de Conſtantinople, ſe trouvant dans de grands beſoins ſpirituels depuis le départ de l'Evêque Cedolino, & craignant que le commerce continuel qu'ils avoient avec l'Angleterre & l'Allemagne, ne fût une occaſion à l'erreur de s'inſinuer parmi eux, ſuppliérent humblement le Pape de leur envoyer quelques Peres de la Compagnie de Jeſus pour la prédication, l'adminiſtration des Sacremens, & l'inſtruction de la jeuneſſe. Ils offroient pour l'uſage de ces Peres, l'Egliſe de S. Benoît, ſituée dans leur Fauxbourg : mais comme le revenu de cette Egliſe

n'étoit que de ſix mille Aſpres, ſomme trop petite pour l'entretien de quelques Miſſionnaires, ils prioient ſa Sainteté de vouloir bien y ajoûter une penſion. Grégoire fut édifié du zéle, & touché du péril de ces Chrétiens, qui vivoient parmi les Infidéles, & il leur envoya trois Miſſionnaires de la Compagnie.

Le ſoin Paſtoral, & la libéralité de ce grand Pape s'étendirent cette année juſqu'aux Iſles du Japon, où l'on bâtit à ſes dépens trois Maiſons pour les Jéſuites. Les progrès de la Foi dans ces contrées lointaines le conſoloient un peu des chagrins cuiſants que lui cauſoient les progrès de l'Héréſie dans les Royaumes voiſins. Il eut peu après en l'année 1585, de la part de cette Nation idolâtre, un ſujet de joye à quoi il ne s'attendoit pas, & il ne ſemble pas qu'aucun de ſes prédéceſſeurs en ait eu un ſemblable. Grégoire avoit toujours protégé les Egliſes naiſſantes du

Japon, & il les avoit généreusement secourues par ses bienfaits. Les Missionnaires qui ne doutérent pas que le S. Pere ne vît avec un sensible plaisir des fruits de cette nouvelle vigne qu'on cultivoit à l'extrêmité du monde, & dont on parloit tant en Europe, engagerent les Rois de Bungo & d'Arima à envoyer des Ambassadeurs à Rome. Manzio Jto fut celui du Roi de Bungo, dont il étoit parent & neveu du Roi de Fungo. Celui du Roi d'Arima & du Prince d'Omura fut Michel Gingivo, cousin de l'un & neveu de l'autre. Martin Fara, & Guillaume Nacaura, tous deux d'une naissance distinguée, se joignirent aux Ambassadeurs, & les accompagnerent dans le voyage. Tous ces Seigneurs étoient jeunes, parce que si l'on avoit choisi des hommes d'un âge plus avancé, il y eut eu danger qu'ils ne succombassent aux fatigues d'une si longue navigation. Elle fut d'environ deux ans & demi,

demi, en y comprenant les divers *relâches* : après quoi ils arrivérent heureuſement à Liſbone le dixiéme Août 1584, ils traverſérent le Portugal & l'Eſpagne, & s'étant embarqués à Alicante, ils arrivérent à Livourne le premier jour de Mars 1585, & le 22 du même mois à Rome. Ils furent ſi bien reçus par tout où ils paſſérent, qu'ils dûrent ſe ſçavoir gré d'avoir entrepris un voyage ſi pénible & ſi dangereux. Ils déſiroieut par modeſtie entrer ſécrétement dans Rome & ſans bruit, mais ils ne purent congédier la nombreuſe eſcorte qui les accompagnoit par honneur, & ils furent conduits au ſon des trompétes à la Maiſon Profeſſe, où le P. Claude Aquaviva, Général de la Compagnie les attendoit à la porte, à la tête d'un grand nombre de Jéſuites : on les mena d'abord à l'Egliſe, & enſuite aux Appartements qu'on leur avoit préparés. Il étoit bien juſte que le Souverain Pontife, le pere com-

mun des Fidéles, marquât encore plus de bienveillance, que n'avoient fait tous les autres Souverains à des enfants qui étoient venus de ſi loin lui rendre leurs hommages. Ainſi dès le lendemain on tint pour eux le Conciſtoire, où ils furent admis avec des honneurs extraordinaires. Julien Nicaura, un des deux Seigneurs Japonnois, qui s'étoient joints aux Ambaſſadeurs, ayant été pris de la fiévre, & n'étant pas en état, quelque envie qu'il en eût, de ſoûtenir toute la fatigue de la ſuperbe Cavalcade qui ſe fit avant d'entrer dans le Conciſtoire; le Pape l'engagea avec une affection paternelle à ſe retirer, & lui promit d'aſſembler une ſeconde fois le Conciſtoire pour lui. Peu après le Pape tomba malade pour n'avoir pas voulu à l'âge de quatre-vingt quatre ans, rompre le Carême, quoiqu'il en fut preſſé par les Médecins & par ſes plus fidéles Serviteurs. La fiévre l'obligea enfin

de céder, mais peu de jours après il mourut. Toute la Ville de Rome le regretta, & il méritoit de l'être. C'est un des Souverains Pontifes, qui ont mieux gouverné, & plus édifié l'Eglise.

M. Coquelines a dressé sur divers Mémoires de ce tems-là, un Recueil de plusieurs actions de Grégoire XIII. qui font bien connoître son affection pour les pauvres & pour les malheureux ; le soin qu'il avoit de sa propre perfection, & combien il excelloit dans les vertus qui font la gloire des Souverains, & le bonheur des Peuples. Si l'on compare cette Histoire écrite en Italien par le P. Maffei avec l'Histoire des Indes, qu'il a écrite en Latin, on s'appercevra sans peine que la seconde est d'un stile beaucoup plus élégant, quoiqu'il y ait peut-être un peu d'affectation. Le stile de la premiére est naturel, clair, soutenu, ne manque pas de dignité, & attache le Lecteur.

ARTICLE LXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

P*ropositions faites par* Jean la Roque, *Arpenteur, pour graver & imprimer par Souscription une Carte nouvelle & exacte de la Ville, des environs & franchises de* Londres, *de* Westminster, *& du* Bourg *de* Southevark, *dressée sur la mesure du terrein; commencée en* 1641, *& qui vient d'être finie.*

On est actuellement occupé à graver cette Carte, & on la finira avec toute la diligence possible.

Elle contiendra seize feuilles du meilleur papier Impérial, elle aura huit pieds de long sur six de large.

L'eſpace qu'elle repréſentera ſera de dix-neuf milles de long, & de ſeize de large, c'eſt-à-dire, de deux cens quarante-ſept milles en quarré, ou de 158080 acres. Il aura pour meſure un échelle, dont la proportion ſera d'un pouce pour mille pieds, ou d'environ cinq pouces & un quart pour un mille. Cette Carte eſt deſtinée à contenir une exacte Deſcription, non ſeulement de tous les grands chemins; les chemins de traverſes, défilés, ſentiers, chemins détournés, avec les aboutiſſans des murailles, enclos, hayes qui les terminent; mais encore des Montagnes, des Vallées, des Riviéres, des Ponts; des Haies, des Ruiſſeaux, des Sources, des Etangs, des Bois, des Bruyeres, des Commerces, des Parcs, des Avenues, des Egliſes, des Maiſons, des Jardins, &c. On n'y omet rien de tout ce qu'on peut déſirer dans une Carte particuliére.

Elle s'étendra du côté de l'Eſt,

au de-là de *Wanstead* & de *Woolvvich*, du côté de l'Oueſt, au de-là de Hamptoncourt, du côté du Nord, au de-là de *Harrou* ſur la Montagne, & du côté du Sud au de-là de *Bromley* dans le Comté de *Kent*.

On y trouvera, outre un Plan général de *Londres* de *Weſtminſter*, & de *Southvvark*, au centre de la Carte; les Plans déja tracés avec correction de tous les Bâtimens, Jardins, &c. dans leur ſituation propre, contenus dans cet eſpace, avec les divers chemins, allées, & ruelles qui ſervent à leur communications réciproques.

Toutes les Maiſons diſtinguées, les Portes, les Jardins, &c. tels que ſont *Kinſington*, *Richmond*, *Hamptoncourt*, *Chiſvvick*, *Wanſtead*, &c. ſe trouvent ici repréſentés avec beaucoup de préciſion & de correction. Quiconque voudra y faire inſérer le plan particulier de ſa Maiſon, de ſes Jardins, &c. le pourra faire à des conditions,

Septembre 1744.

qu'on présume ne devoir point paroître déraisonnables à des personnes de considération.

On conviendra aisément qu'une pareille Carte sera d'une grande utilité pour tous les Directeurs des Bureaux d'assurance, aux Marguilliers, & à ceux qui sont chargés de la Fabrique des Eglises, à tous ceux qui ont à voyager autour de cette Capitale pour leur santé, leur plaisir, ou leurs affaires; enfin à tous les Curieux, soit du Pays, soit Etrangers.

En comparant cette Carte avec la célébre Carte des environs de Paris, qu'a donné M. Roussel, & avec toutes les autres Cartes des environs des grandes Villes d'Europe; il paroîtra qu'il n'y a point de Pays aussi beau, aussi fertile, aussi bien cultivé, aussi rempli de Bâtimens, & aussi peuplé que celui qui entoure la Capitale de l'Empire Britannique.

Pour la commodité des Souscripteurs, & pour satisfaire aux

désirs d'un grand nombre de Connoisseurs & de personnes de bon goût ; on donnera ce Plan en seize feuilles séparées à deux Schelings six sols, argent d'Angleterre, la feuille. La premiére & seconde ont été publiées au commencement de Février 1743, vieux stile, & 44, nouveau stile. On aura les autres successivement dans l'intervalle de dix-huit mois, ou même plutôt, s'il est possible.

On peut indifféremment insérer ces feuilles diverses séparément, comme d'autres Cartes ou Plans dans un Recueil relié, ou les coler sur une même toile pour en faire une seule & unique Carte. Comme dans ce dernier état sa grandeur l'empêcheroit de trouver aisément place dans l'arrangement des meubles qui ornent les Appartemens, on peut la suspendre comme un hors d'œuvre, & tournée sur un rouleau & une corniche, d'où, avec le secours d'une petite poulie, on la fera descendre en se

développant pour ſatisfaire la curioſité de ceux qui voudront l'examiner, ou qui auront quelque choſe à y chercher.

On ajoûte à cet avertiſſement une eſpéce d'échantillon gravé de cet Ouvrage, & le Public peut s'aſſûrer que la gravure de l'Ouvrage entier répondra à l'échantillon, ſi elle ne l'emporte même ſur cet eſſai.

On ne demande point d'argent d'avance aux Souſcripteurs, mais ceux qui ont envie de contribuer à l'exécution de ce projet, & d'avoir les feuilles de ce Plan à meſure qu'elles paroîtront, ſont priés d'envoyer, ou de laiſſer leurs noms, qualités, & demeures chez les différens Libraires de *Londres* & de *Weſtminſter*, & chez M. *Barthélemy Bocque de Wallâm-Green*, chez leſquels on diſtribue *gratis* cet Avertiſſement, & d'où l'on enverra ces feuilles au moment qu'elles paroîtront, à la demeure,

ou adresse des divers Souscripteurs qui les demanderont.

N. B. chez M. *Jean Bocque*, auprès de l'enseigne de la tête du Duc de *Grafton* dans le chemin de *Hyde-Park*, on peut voir le modéle de cette Carte entiérement achevé. On y trouve aussi les Plans des Villes de *Bristol* & *Exeter*, dressés sur les mesures prises par le même *Jean Bocque*.

FRANCE.

DE PARIS.

La Société Littéraire de Montauban, érigée en Académie de Belles Lettres, par Lettres Patentes du mois de Juillet de la présente année, enregistrées au Parlement de Toulouse le 21 d'Août suivant, tint son Assemblée publique le 25 d'Août dernier, jour de S. Louis. Elle avoit assisté le matin à la Messe, célébrée par M. l'Evê-

que, pendant laquelle on exécuta un Motet à grand Chœur, suivi de l'*Exaudiat* pour le Roi, & au Panégyrique de S. Louis, prononcé par M. l'Abbé Pons, neveu du R. P. Pons, de la Compagnie de Jésus, Prédicateur de sa Majesté.

La Séance de l'après-midi se tint dans le Palais Episcopal, & commença par la lecture des Lettres Patentes, de la Liste des Académiciens, du Réglement donné par le Roi à la nouvelle Académie, & de l'Arrêt d'Enregistrement.

M. Forestier, Directeur de l'Académie, parla ensuite sur l'Erection de la Société Littéraire en Académie de Belles Lettres, & finit son Discours par l'Eloge du Roi.

M. de Bernoy lut une Ode, qui est une priére pour le Roi.

M. l'Abbé Bellet lut un Discours où il prouva, qu'*il n'est point de meilleur Citoyen que l'homme de Lettres.*

M. Pradal lut une Traduction en Vers de l'Ode d'Horace : *Scilvi-*

tur acris hiems, & une Epître à M. le Franc.

M. l'Abbé de Verthamon lut la premiére partie d'un Discours sur l'usage des talens, & prouva que *la Religion fournit abondamment de quoi les exercer.*

M. de la Mothe lut un Dialogue en Vers de Momus & des Muses.

M. du Roi lut une Ode intitulée : *Le Philosophe Chrétien.*

M. Duclos lut un Discours Préliminaire sur une Traduction qu'il a faite de l'Oraison de Cicéron, *pro Archiâ Poëtâ* de l'Episode d'Aristée, tiré du quatriéme Livre des Georgiques, & de l'Idille d'Ausone, intitulée : *Amor cruci affixus.*

La Séance fut terminée par la lecture du Programme ci-joint.

PROGRAMME.

M. l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de deux cent cinquante livres, pour don-

ner un Prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de la Société Littéraire établie dans cette Ville par permiſſion du Roi, ſe trouvera avoir fait le meilleur Diſcours ſur un ſujet relatif à quelque point de Morale, tiré des Livres Saints, ſuivant l'uſage de l'Académie Françoiſe; la Société Littéraire, érigée en Académie des Belles Lettres, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1744, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 21 Août ſuivant, avertit le Public qu'elle diſtribuera ce Prix le 25 Août prochain, Fête de S. Louis Roi de France.

Le ſujet de ce Diſcours ſera pour l'année 1745.

l'Epreuve de l'adverſité eſt pour le Sage une ſource de lumiére.

Conformément à ces paroles de l'Ecriture: *Qui non eſt tentatus, quid ſcit?* Eccleſ. C. 34. ℣. 9.

Le Prix de cette année ayant été réſervé, il y en aura deux à diſtribuer l'année prochaine 1745.

Septembre 1744.

ce qui doit exciter l'émulation des Auteurs.

L'Académie a lieu d'attribuer au peu de tems que les Auteurs ont eu pour travailler à leurs Ouvrages, les négligences, ou les fautes qui les ont fait exclurre du Prix.

Toute ſorte de perſonnes, de quelque qualité qu'elles ſoient, ſeront reçues à prétendre au Prix, hors les Membres de l'Académie, qui en doivent être les Juges.

Les Diſcours ne ſeront tout au plus que de demie-heure de lecture, & finiront toujours par une courte Priere à J. C. Ceux qui en auront composé, les feront remettre dans tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. de Bernoy, Sécrétaire perpétuel de l'Académie, en ſa Maiſon, rue Montmurat; ou en ſon abſcence, à M. l'Abbé Bellet, en ſa Maiſon, rue Cour de Toulouſe. On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation ſignée de deux Docteurs en Théologie. Les Auteurs n'y met-

tront point leur nom, mais ſeulement une marque ou paraphe, avec un Paſſage de l'Ecriture Sainte, ou d'un Pere de l'Egliſe, qu'on écrira auſſi ſur le Regiſtre du Sécrétaire de l'Académie.

Le Prix ne ſera délivré à aucun qu'il ne ſe nomme, & qu'il ne ſe préſente en perſonne ou par Procureur, pour le recevoir, & pour ſigner le Diſcours.

Les Auteurs ſont priés d'adreſſer à M. le Sécrétaire trois Copies bien liſibles de leurs Diſcours, & d'affranchir les Paquets qui ſeront envoyés par la Poſte. Sans ces deux conditions, les Ouvrages ne ſeront point admis au concours.

A la nouvelle du rétabliſſement de la ſanté du Roi, l'Académie s'eſt fait un devoir de faire chanter un *Te Deum* en actions de graces, ſuivi de l'*Exaudiat*; & le ſoir elle fit faire une brillante illumination dans la Maiſon de M. Foreſtier, où elle a accoutumé de tenir les Aſſemblées ordinaires.

Septembre 1744.

Programme de l'Académie Royale des Sciences de Dijon, pour le Prix de Physique de 1745.

Ce Prix, qui consiste en une Médaille d'Or de la valeur de trente pistoles, sera adjugé à celui qui aura le mieux traité la question suivante :

Déterminer la nature des Sels, par les différentes configurations de leurs Cristaux.

Chaque Mémoire écrit en François ou en Latin, n'excédera pas trois quarts-d'heure de lecture. On les adressera francs de ports (sans quoi ils ne seront point retirés) à M. Petit, Sécrétaire de l'Académie, rue du Vieux Marché à Dijon, qui n'en recevra aucun passé le premier d'Avril prochain.

L'Académie est contrainte tous les ans de rejetter plusieurs Ouvrages, faute par leurs Auteurs de se soumettre à des formalités qui lui sont communes avec toutes les Académies du Royaume.

Septembre 1744.

Tous ceux qui ayant travaillé sur le sujet donné, se seront fait connoître avant la distribution du Prix, seront exclus du concours. Pour obvier à cet inconvénient, chaque Auteur sera tenu de mettre au bas de son Mémoire une Sentence ou Devise, & d'y joindre une feuille de papier cacheté, sur le dos de laquelle sera la même sentence ou devise, & sous le cachet son nom, ses qualités, & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix; lesdites feuilles ainsi cachetées ne seront point ouvertes avant ce tems-là; le Sécrétaire en tiendra un Registre exact.

Ceux qui exigeront de lui un Récepissé de leurs Ouvrages, le feront expédier sous un autre nom que le leur; & dans le cas où celui qui auroit usé de cette précaution, auroit mérité le Prix, il sera obligé en chargeant une personne domiciliée à Dijon, de sa Procuration simple, pour le recevoir, d'y joindre aussi le Récipissé.

La distribution du Prix se fera dans une Assemblée publique de l'Académie, le jour de la Fête de S. Louis 25 Août 1745.

Chaubert, Libraire, Quai des *Augustins*, à la Renommée, & à la Prudence, vient de mettre sous presse l'*Histoire Civile, Ecclésiastique, & Littéraire de la Ville de* Nîmes. *Avec les preuves : enrichie de Plans, de Cartes Géographiques, & de divers anciens Monumens, gravés en Taille-Douce. Par M.* Menard, *Conseiller au Présidial de la même Ville, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de* Lyon, *& Associé à celle des Belles Lettres de* Marseille. Trois Volumes *in*-4°.

Le Plan de cet Ouvrage en donne une idée très-avantageuse, & le nom de l'Auteur fait espérer qu'il sera bien exécuté. Il renferme tout ce qui peut intéresser la curiosité dans une pareille Histoire; & la Ville de *Nismes* fournit

plus ſur ces divers objets, que la plûpart des Villes, même les plus célébres.

D'abord, comme elle eſt une des plus anciennes des *Gaules*, & qu'elle a été l'une des plus floriſſantes de l'Empire Romain, l'Auteur s'eſt appliqué à développer avec beaucoup de ſoin, ſon origine, ſes accroiſſemens, les divers changemens qui y ſont arrivés, & ce qui s'y eſt paſſé de plur remarquable, ſous les différens Maîtres qui l'ont poſſédée, juſqu'à la fin du Régne de Louis XIV. C'eſt la matiére des trois premiers Livres.

Le quatriéme Livre contient un détail de tout ce qui regarde les Magiſtrats, les Conſuls, & ſurtout les Sénéchaux. On donne une Liſte de ces Officiers, & un Abregé de leur Hiſtoire, c'eſt-à-dire, ce qu'elle offre de plus important, & de plus conſidérable. Cette partie ne ſe borne pas à la Ville de *Niſmes*, elle comprend tout ce qui s'appelle la *Sénéchauſſée de Beaucai-*

re & de Nismes. En parlant des Villes, Bourgs, Paroisses, &c. qui forment le ressort de cette Sénéchaussée, on marque en peu de mots les principaux événemens qui se sont passés en chacun de ces lieux, comme Siéges, Batailles, &c. Cette Notice est accompagnée de cinq Cartes Géographiques, pour les cinq Diocèses du ressort, *Nismes*, *Alais*, *Usés*, *Mende* & *Viviers*. On assûre qu'elles seront exactes, & assujetties aux Observations de Messieurs de l'Académie des Sciences.

Le cinquiéme & le sixiéme Livre renferment l'Histoire Ecclésiastique de *Nismes*; la suite de ses Evêques, & les principaux traits de leur Vie; tout ce qui regarde les Usages, les Statuts, les Synodes, la Discipline, les Conciles tenus dans cette Ville, ou dans le Diocèse; la fondation des Abbayes & autres Maisons Religieuses, les établissemens de Piété, ou de Charité; enfin le Pouillé du Diocèse.

Dans le septiéme Livre on trouvera tout ce qu'on peut attendre sur l'Histoire Littéraire de *Nismes*.

Enfin le huitiéme & dernier Livre est destiné à la Description des Antiquités de *Nismes* & des environs. Elles sont en très-grand nombre; & M. *Ménard* s'est appliqué à en donner une connoissance exacte. Il rapporte toutes les Inscriptions qu'il a pû recueillir : il les a copiées lui-même avec toute l'attention possible. Il explique tous les Monumens, leur origine, le tems de leur construction, leur usage, & donne tous les éclaircissemens nécessaires. Il ne s'est pas contenté de décrire & d'expliquer les Monumens anciens qui entrent dans sa Collection; il les mèt sous les yeux par les figures qu'il a fait graver avec beaucoup de soin, & il y a employé les meilleurs Maîtres de *Paris*.

Pour achever de remplir son objet, outre les Cartes Géographiques dont nous avons parlé, M.

Menard donne premiérement une vue de la Ville de *Nismes*, du côté de son plus bel aspect, qui est celui du Midi, & ensuite le Plan Géométral de cette Ville, selon les différentes étendues qu'elle a eues sous la domination des Romains, sous celle des Comtes de *Toulouse*, & enfin dans l'état où elle se trouve aujourd'hui.

L'Histoire est suivie du Recueil des Titres & des Piéces Justificatives, dont la plûpart n'ont point encore été publiées ; & comme ces Piéces sont écrites, les unes en style barbare de la basse Latinité, les autres en vieux langage François, qui n'est plus guéres entendu, on y a joint pour chaque Langue un Glossaire qui explique les termes obscurs, dont le sens n'est plus compris que de ceux qui ont fait une étude particuliére de ces sortes de Titres.

Cet Ouvrage sera imprimé sur le même papier, dans la même forme, & du même caractére que le *prospectus.*

Ceux qui voudront retenir d'avance des Exemplaires, payeront pour le papier ordinaire 24 livres en retenant l'Exemplaire, & 12 en le recevant en feuilles.

Pour le grand papier, dont on tirera peu d'Exemplaires, ceux qui en retiendront les auront à 36 liv. en feuilles, qu'on payera en deux fois, comme pour le papier commun.

On ne pourra retenir des Exemplaires, que jusqu'au 1 de Mai 1745. Ceux qui n'en auront point retenu, payeront pour le petit papier 36 liv., & pour le grand 48 liv.

L'Ouvrage paroîtra dans le cours de l'année 1745.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1744.

ART. LXIV. Histoire des Indes Orientales. Par M. l'Abbé *Guyon.* 1543

ART. LXV. Essai sur les Hiérogly-

phes des Egyptiens, &c. Tome II. 1568
ART. LXVI. Lettre écrite de *Genève* sur le Camp de *Galba*. 1607
ART. LXVII. Histoire Naturelle des Abeilles. Tom. II. 1637
ART. LXIX. Degli Annali di Gregorio XIII. Pontefice Massimo, Scritti da Patre Giampietro Maffei della Comp. di Giesu'. 1671
ART. LXX. Nouvelles Littéraires 1710

Errata pour le mois de d'Août 1744.

PAge 1404, ligne pénult. des Phisicien, *lisez*, Physiciens.
Ibid. lig. derniére, compressibilit, *lisez* compressibilité.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4551